TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 001 — 48 PAGES — SAMEDI 26 MARS 1977

PAR 67 VOIX CONTRE 40

M. JACQUES CHIRAC est élu maire de Paris

LIRE PAGE 48

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, ... Canada, ...; Danemark, 3 kr.; Espagne, 25 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 300 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, ...; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les relations Est-Ouest et l'avenir de la Communauté des Neuf

M. Jimmy Carter juge « très constructives » les déclarations de M. Brejnev

M. Vance se rend à Moscou

Au cours d'une conférence de presse télévisée jeudi 24 mars, le président Carter a présenté les sujets que M. Cyrus Vance a mission de traiter à Moscou. Le secrétaire d'Etat, qui est attendu samedi dans la capitale soviétique, soumettra à ses interlocuteurs de nouvelles propositions pour la limitation des armements stratégiques (SALT 2). M. Carter juge « très constructives » les récentes déclarations de M. Brejnev. Le président des Etats-Unis souhaite également l'interdiction des expériences nucléaires de toutes sortes.

D'autre part, la Maison Blanche a confirmé que M. Carter participerait le 10 mai à la réunion du conseil ministériel de l'OTAN à Londres. La France, pour sa part, ne sera pas représentée par le président de la République ni le premier ministre, mais par M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères.

Dans sa conférence de presse, M. Carter a parlé de la menace nucléaire. Il a notamment déclaré : « *Tous les précédents accords SALT ont en fait abouti à des limitations qui se situent à un niveau si élevé qu'elles n'ont fait que codifier une compétition intensifiée et une croissance massive et continue des armes nucléaires.* » M. Carter a indiqué qu'il souhaitait, faute de mieux, ratifier l'accord de Vladivostok (signé entre MM. Ford et Brejnev), qui limite le nombre des engins porteurs d'armes stratégiques, et remettre à plus tard le moment de résoudre quelques-unes des questions les plus difficiles et les plus controversées.

M. Carter a révélé qu'il avait étudié avec un soin particulier les récents discours de M. Brejnev et qu'il les jugeait « *très constructifs* », notamment parce que le secrétaire général du parti communiste soviétique lui avait paru distinguer nettement la question des SALT et celle des droits de l'homme en U.R.S.S. (que M. Brejnev qualifie d'ingérence américaine dans les affaires intérieures de son pays).

M. Carter a noté en particulier que les Soviétiques ne se gênaient pas, depuis des dizaines d'années, pour critiquer le système capitaliste, notamment aux Etats-Unis, et qu'il lui paraît normal, de son côté, de commenter certains problèmes qui peuvent se poser dans des pays étrangers.

Rompant avec la tradition, le président a exposé de façon détaillée les sujets que M. Vance va traiter avec M. Leonid Brejnev. A propos des ventes d'armes (non nucléaires), M. Carter a ainsi déclaré : « *Nous sommes les vendeurs numéro un, et nous avons réduit nos ventes. Nous espérons que l'Union soviétique suivra notre exemple.* »

M. Vance est chargé d'évoquer avec les dirigeants soviétiques « *la question de l'avenir de l'Afrique* » et de leur demander « *de se joindre aux Etats-Unis en éliminant de ce continent agité toute ingérence extérieure qui pourrait contribuer à déclencher une guerre* ». Il doit également, selon M. Carter, parler avec eux de la démilitarisation de l'océan Indien, de la réduction mutuelle et équilibrée des forces en Europe et de la conférence de Genève sur le Proche-Orient qui devrait se tenir cette année.

Interrogé sur son acceptation rapide des propositions du Vietnam concernant la « normalisation » des relations des deux pays, le président a indiqué que quand il sera convaincu que les Vietnamiens ont fait ce qu'ils pouvaient pour régler la question des militaires américains qui sont toujours portés manquants, il appuira cette normalisation, l'admission du Vietnam aux Nations unies et la reprise des relations commerciales et autres avec les Vietnamiens.

A propos du Zaïre, le président a déclaré que « *les Etats-Unis n'ont aucune obligation spéciale* » malgré les « *bonnes relations* » qu'ils ont entretenus avec le président Mobutu pendant de nombreuses années. « *Il n'y a aucune preuve*, a-t-il indiqué, *que des troupes cubaines ou angolaises aient traversé les frontières du Zaïre.* »

Le dialogue engagé avec La Havane et Hanoï

M. Carter semble persuadé qu'il est temps pour l'Amérique, dans tous les domaines, de se réconcilier avec tout le monde. Il entreprend, comme le veut la tradition chrétienne, de le faire d'abord avec ses ennemis. Or, il ne reste guère sur la planète — la Chine et l'U.R.S.S. ayant admis les bienfaits de la coexistence pacifique — que quatre pays qui peuvent avoir de sérieuses raisons de se considérer comme étant d'une certaine façon en « guerre non déclarée » avec les Etats-Unis : le Vietnam, Cuba, le Cambodge et la Corée du Nord. Le fervent paroissien de Plains, devenu le 20 janvier le trente-neuvième président des Etats-Unis, tente actuellement de « faire sa paix » avec trois d'entre eux, et non sans un certain succès avec les deux premiers.

La chose s'annonce paradoxalement plus facile avec le Vietnam, où pourtant le sang a le plus cruellement coulé. Les Vietnamiens, que des années de guerre et de diplomatie menées de pair ont accoutumés au réalisme, sont d'autant plus disposés à rétablir des liens normaux, et même peut-être un jour « spéciaux » (dans le domaine économique), avec leur ennemi d'hier, qu'ils savent que l'assistance qu'ils peuvent attendre de l'U.R.S.S. est limitée. Les Etats-Unis sont susceptibles de leur fournir la technologie nécessaire pour explorer d'abord, exploiter ensuite, les ressources pétrolières — jugées considérables — que recèlent leurs eaux territoriales. Ils chercheront, lors des négociations qui doivent s'ouvrir à Paris avec les Etats-Unis, vraisemblablement avant l'été, à obtenir l'assurance discrète que la technologie nécessaire ne leur fera pas défaut.

Les dirigeants d'Hanoï mettent également en avant la question fondamentale à leurs yeux — l'aide financière promise par le président Nixon pour réparer — au moins sur le plan matériel — les malheurs de la guerre. M. Carter estime que les promesses de M. Nixon ont été annulées par la violation des accords de Paris. Mais il se réjouit du fait que la délégation américaine conduite par M. Woodcock, qui a séjourné à Hanoï du 12 au ... mars, a obtenu des renseignements précis concernant le sort des soldats et officiers américains disparus en opération au cours de la guerre. Le président est, en outre, persuadé de la « bonne foi » des Vietnamiens, qui ont accepté de ne plus lier la question des disparus à celle des réparations. Tous les espoirs sont donc permis.

La réponse du Cambodge aux offres de bonne volonté du président américain ne pouvait, en revanche, être plus négative. La délégation américaine n'a pas pu rencontrer les dirigeants cambodgiens, renforçant ainsi dans l'opinion publique américaine — mais aussi mondiale — l'image d'un petit pays replié sur lui-même et pratiquement transformé en camp de concentration.

M. Fidel Castro — sans faire preuve de la même souplesse que les Vietnamiens — est néanmoins décidé à faire lui aussi quelques pas en direction du nouveau président américain, qui lui semble moins hostile que ses prédécesseurs républicains. Les premières conversations officielles directes entre les Etats-Unis et Cuba depuis 1960 ont commencé le jeudi ... mars, à New-York. Elles sont consacrées officiellement à la délimitation des zones de pêche entre les deux pays, rendue nécessaire par l'extension de celles-ci à 200 milles (370,4 kilomètres), alors que Cuba n'est qu'à 90 milles de la Floride. On peut penser, malgré le laconisme des communiqués officiels, qu'il ne sera pas seulement question de pêche et d'eaux territoriales. Là aussi, peut-être, la reprise du dialogue annonce une volonté de « faire la ...

M. Giscard d'Estaing attend de l'organisation de l'Europe qu'elle « respecte la personnalité historique des États »

Les chefs d'Etat ou de gouvernement de la Communauté européenne (Allemagne fédérale, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Italie, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas) célèbrent ce vendredi 25 mars, dans la salle des Horaces et des Curiaces, au Capitole de Rome, où ils furent signés, le vingtième anniversaire des traités qui fondèrent le Marché commun et l'Euratom.

Le maire de Rome, M. Argan (apparenté communiste) et M. Leone, président de la République italienne, prononcent des discours. Après un déjeuner offert par M. Leone, les Neuf devaient se réunir, vendredi après-midi et samedi matin.

A l'occasion de cet anniversaire, le président des Etats-Unis a adressé un message au premier ministre britannique, M. Callaghan, en tant que président en exercice du Conseil des Communautés. « Les pays du Marché commun ont fait d'impressionnants progrès vers l'Europe unie, déclare M. Carter. Les efforts de la Communauté ont contribué de façon importante à consolider la société occidentale et ont bénéficié à tous. »

Parlant au micro de France-Inter avant de partir pour Rome, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il ne « transigerait certainement pas » sur l'élection du Parlement européen au suffrage direct. « Le Parlement français ratifiera l'accord sur cette élection », a-t-il affirmé avant de rappeler qu'il souhaitait une organisation de l'Europe « de type confédéral » qui « respecte la personnalité historique de nos Etats ».

L'Italie, la première dans la Communauté, a achevé jeudi le processus de ratification de l'accord des Neuf sur l'élection européenne. Le Sénat italien a approuvé à l'unanimité le projet de loi déjà adopté par les députés.

(Lire page 7 l'article de notre envoyé spécial PHILIPPE LEMAITRE.)

Un entretien avec M. Gaston Thorn

Il faut un nouvel ordre économique mondial

nous déclare le chef du gouvernement luxembourgeois

Paris n'est pas très loin de Luxembourg. C'est dans un restaurant proche de l'Opéra que, entre la truite et le pont-l'évêque, M. Gaston Thorn a répondu de bonne grâce à nos questions. Jeune, décidé, disert, le président du gouvernement grand-ducal est un homme d'action. Et il dirige un pays qui a su conjurer jusqu'à présent le spectre du chômage et de l'instabilité politique. Mais il a eu trop d'occasions, comme président du conseil des ministres de la C.E.E. ou de l'Assemblée générale des Nations unies, de mesurer la gravité de la crise mondiale pour cacher les soucis que lui cause l'avenir et sa conviction que seul l'avènement d'un nouvel ordre économique international serait de nature à venir à bout des maux non seulement du tiers-monde, mais de l'Europe et de l'ensemble des pays industrialisés.

« Monsieur le président, l'administration Carter est maintenant bien en place. Qu'en attendez-vous pour la construction de l'Europe, le développement des relations euro-américaines et les rapports Est-Ouest ?

— L'administration Carter est effectivement bien en place et elle l'a prouvé. Elle en est encore cependant au démarrage, dans une phase où elle se préoccupe de concrétiser l'image donnée au moment de la campagne électorale. Cela dit, je crois que rarement un président nouvellement élu ne s'était aussi bien préparé à sa tâche et n'avait pour l'affronter des idées aussi arrêtées que celui-ci.

Pour moi, M. Carter est un « Realpolitiker », comme diraient nos voisins allemands, mais qui s'est donné une mission de moralisateur. Il n'y a pas lieu de s'en offusquer ou de s'en étonner. Dans la mesure où l'on peut comprendre les Etats-Unis au fil des générations, il fallait s'attendre qu'ils reviendraient à cette mission après Watergate. Et je crois que cette orientation de M. Carter va nous amener, que cela nous plaise ou non, à réviser notre politique en Europe occidentale, à revoir aussi sa présentation.

Quant à l'influence de Washington sur la politique européenne, il me semble que nous autres, Européens, nous devrions cesser de prendre la politique américaine comme alibi pour notre politique européenne — ou notre absence de politique européenne. on dit que « *les Américains ne veulent pas que l'Europe se fasse* » et que c'est pour cela que l'on n'a pas pu faire de progrès. Mais s'ils encouragent cette œuvre d'intégration, on reproche à l'Europe de se faire « à l'ombre des Etats-Unis ». Je crois que ce n'est pas ainsi que l'on peut faire des progrès. Lorsqu'on est convaincu de la mission de l'Europe, de l'Europe « européenne » — là, pour une fois, je suis gaulliste. — il faut chercher les raisons et les motivations en soi-même, sans se mettre en quête d'alibis extérieurs.

Propos recueillis par ANDRE FONTAINE

(Lire la suite page 9.)

LES PREMIERS PAS DE LA NOUVELLE DIPLOMATIE AMÉRICAINE

I. — Jimmy what ?

De notre envoyé spécial MICHEL TATU

Washington. — Au sixième étage du département d'Etat, il manque encore beaucoup de noms sur le panneau portant l'« organigramme » de l'immense ministère : un bon tiers des principaux postes de responsables ne sont pas encore pourvus, et plusieurs nouveaux promus attendent encore, dans des bureaux provisoires, de pouvoir s'installer plus près du « sommet », au prestigieux septième étage. A la Maison Blanche, sous la houlette de M. Brzezinski, conseiller du président pour la politique étrangère, les conférences se succèdent pour la mise au point des « positions » à adopter sur les divers problèmes de l'heure : négociations SALT avec Moscou sur les armements stratégiques, aide au Zaïre, Proche-Orient, etc. Le grand public et les « observateurs » professionnels suivent tout cela avec un mélange de sympathie amusée — il est encore trop tôt pour mettre fin à la lune de miel qui suit chaque « inauguration » et tirer à boulets rouges sur le nouveau président — et de perplexité. Un peu plus de deux mois après son entrée à la Maison Blanche, M. Carter n'est plus « *Jimmy who ?* » (Jimmy qui ?), comme on le disait, il y a un an encore, mais il reste « *Jimmy what ?* » (Jimmy quoi ?) : que veut-il ? comment s'y prend-il ?

Les commentaires sont, bien entendu, partagés, et les exégètes parfois en contradiction avec eux-mêmes : ceux, par exemple, qui attendaient depuis longtemps une politique plus précise vis-à-vis du conflit israélo-arabe et une attitude plus ferme à l'égard de Jérusalem se réjouissent des déclarations faites à ce sujet par le président ces dernières semaines ; mais certains se demandent s'il était bon d'engager si tôt la responsabilité des Etats-Unis sur un plan relativement détaillé, exposé presque sans notes... le 9 mars, au cours d'une conférence de presse. D'autres encore se demandent quelle importance attribuer à certains lapsus : ainsi, M. Carter avait parlé quelques jours plus tôt des frontières « défendables » dont il voulait voir doté Israël, épousant ainsi la conception aussi élastique qu'unilatérale que s'en font la plupart des dirigeants israéliens. C'était pour décevoir ceux-ci aussitôt après en parlant de simples « *corrections mineures* » des frontières de 1967, puis en évoquant l'éventualité d'une « *patrie* » palestinienne.

(Lire la suite page 4.)

A Brazzaville

L'ANCIEN PRÉSIDENT MASSAMBA-DEBAT A ÉTÉ EXÉCUTÉ

(Lire page 2.)

LIRE PAGE 6 :

PRENDRE L'EUROPE AU SÉRIEUX par ALFRED GROSSER

Un point de vue : UNE HIRONDELLE ? par B. FESSARD DE FOUCAULT

AU JOUR LE JOUR

Les Horaces et les Curiaces

Afin de célébrer le vingtième anniversaire de l'Europe, les Six, devenus Neuf, reviennent sur les lieux où fut signé à Rome l'acte de naissance : au Capitole, dans la salle dite des Horaces et des Curiaces.

Ils étaient six, eux aussi, qui auraient pu faire une famille unie. La fameuse tactique de la course-poursuite en fit des victimes sacrifiées à l'hégémonie romaine.

L'avertissement n'est pas sans valeur, surtout pour les trois nouveaux.

ROBERT ESCARPIT.

LE RÉCITAL DE GILLES VIGNEAULT

Le temps à venir

Pour les « six millions d'individus parlant presque français en Amérique », la chanson québécoise est un peu comme une sorte de carte d'identité depuis le début des années 60. Et, dans cette chanson, Gilles Vigneault et sa voix rauque, torturée, née du vent et de la plaine, cassée par les grands espaces, joue incontestablement le premier rôle.

Bien qu'au cours de ses « voyageries » il se soit arrêté régulièrement à Paris, Gilles Vigneault a dû attendre dix ans avant que le public français s'habitue vraiment à lui. Aujourd'hui à Bobino, Vigneault a fait ces derniers mois une tournée à travers la France, et partout on a refusé des spectateurs par centaines. A ce qu'il dit, ce qu'il pense, ce qu'il chante de son pays, la réponse du public a été passionnée, comme si celui-ci, brusquement, en voyant des personnages multiples défiler, vivre, entrer en dialogue dans un « français compressé trois siècles » et sortir à la hâte, avait au fond de lui-même une sorte de nostalgie de l'aventure manquée.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 31.)

AFRIQUE

République populaire du Congo

Impliqué dans le meurtre du commandant Ngouabi

L'ancien président Massamba-Debat a été exécuté

L'ancien président congolais, Alphonse Massemba-Debat, a été exécuté « *tôt ce matin* », a annoncé, ce vendredi 25 mars, un communiqué du comité militaire. « *L'ex-capitaine Kikadidi et son compagnon, actuellement en fuite, sont condamnés à la peine de mort par contumace par la cour martiale* », ajoute le communiqué.

Au pouvoir de 1963 à 1968, l'ancien chef de l'Etat avait été arrêté immédiatement après le meurtre, le 18 mars, du président *Marien Ngouabi. Dans ses aveux,* diffusés jeudi après-midi sur les ondes de Radio-Brazzaville, il a reconnu avoir été « *tenu au courant* » du projet d'assassinat de M. Ngouabi, et avoir bien connu le capitaine Kikadidi, considéré comme le meurtrier. Il a indiqué que lorsqu'il l'avait rencontré pour la première fois, il y a plusieurs années, celui-ci était « *un agent du deuxième bureau français* ».

L'ex-président a d'autre part admis que le capitaine Kikadidi faisait partie de son groupe familial, et que c'était lui qui était venu le chercher à Boko, près de la frontière du Zaïre, en 1963, à la chute de l'abbé Fulbert Youlou pour succéder à ce dernier.

M. Massemba-Debat a également donné une liste de personnalités qui, selon ses aveux, devaient constituer le gouvernement congolais après l'assassinat de *M. Ngouabi. Il a cité notamment* M. André Hombessa, ancien ministre de l'intérieur, à qui il réservait le portefeuille de la justice, M. Daniel Bakoula, qui devait s'occuper des affaires étrangères, M. Ndebeka, le docteur Loembe, médecin à l'hôpital général de Brazzaville, M. Jean-Jacques Ngoma et M. Prosper Samba.

Au cours de cette déclaration radiodiffusée, qu'il a faite d'une voix monocorde, il a également reconnu avoir eu des contacts fréquents dans sa résidence de Boko avec son ancien premier ministre, M. Pascal Lissouba, et avec M. Claude Ernest Ndalla, ancien premier secrétaire du parti congolais du travail, tous deux condamnés à des peines de prison puis amnistiés et graciés. Aussitôt après l'assassinat de M. Ngouabi, un communiqué militaire avait souligné que « *tous les comploteurs qui ont trempé de près ou de loin dans le meurtre du chef de l'Etat seront sévèrement châtiés* ». Une cour martiale avait été instituée mercredi soir à Brazzaville.

D'autre part, le comité militaire du parti a reçu, mercredi, le Conseil national des Eglises du Congo à la suite de l'assassinat, mardi soir, du cardinal Biayenda (*le Monde* du 24 mars). Il a demandé aux hiérarchies religieuses de « *tout mettre en œuvre pour que la paix et la concorde soient maintenues au Congo, comme le voulaient le cardinal Biayenda et le président Marien Ngouabi* », indique Radio-Brazzaville.

● A KINSHASA, le journal zaïrois, *Elima* (proche du gouvernement) estimait, jeudi, avant que la nouvelle de l'exécution de M. Massemba-Debat ne soit connue, qu'un tel événement « *pourrait servir de détonateur à une guerre civile.* » — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

PORTRAIT

Chef de l'État de 1963 à 1968

Comme beaucoup des hommes politiques de sa génération, M. Alphonse Massamba-Debat commença sa carrière comme enseignant.

Né en 1921 à Nkolo, village des hauts plateaux Batekes, il entre à l'école primaire supérieure Edouard-Renard de Brazzaville, puis à l'école des cadres de l'Afrique Equatoriale. Instituteur, puis directeur d'école, il sert d'abord au Moyen-Congo, son pays d'origine, puis au Tchad, où il réside de 1940 à 1947. C'est à cette époque qu'il commence à s'intéresser à la politique, notamment en sa qualité de secrétaire général de l'Association des évolués du Tchad, organisation qui jouera un rôle non négligeable dans la lutte nationaliste.

De retour au Congo, Alphonse Massamba-Debat est nommé directeur d'école à Mossendjo, puis à Brazzaville Dans la capitale fédérale de l'A.E.F., il reprend ses activités militantes, d'abord dans les rangs du Parti progressiste congolais (P.P.C.) du député Félix Tchicaya, puis dans ceux de l'Union démocratique de défense des intérêts africains (U.D.D.I.A.) de l'abbé Fulbert Youlou, dont il devient l'un des principaux leaders.

Elu député en 1959, il devient président de l'Assemblée nationale, poste qu'il conservera pendant deux législatures. En mai 1961, le président Youlou le nomme ministre sans portefeuille, puis ministre du plan et de l'équipement, un mois plus tard.

Le 15 août 1963, lorsque l'abbé Youlou fut écarté du pouvoir, M. Massamba-Debat devint premier ministre et ministre des armées dans le premier gouvernement provisoire. Elu président de la République en décembre 1963, il fut déposé par l'armée en août 1968, à moins — ceci ne fut jamais éclairci avec précision — qu'il n'ait décidé de se placer lui-même « en réserve de la république ». Rappelé vingt-quatre heures plus tard, il regagne le palais présidentiel et crée un Conseil national de la révolution. En septembre de la même année, à la suite de querelles intestines, qui dégénèrent en affrontements armés, le président Massamba-Debat quitte de nouveau la scène politique.

Résidant d'abord dans une villa mise à sa disposition par les nouveaux dirigeants congolais, il est emprisonné quelques semaines plus tard, en octobre Traduit devant la Cour révolutionnaire, qui l'accuse d'assassinats politiques perpétrés en 1965, il est acquitté en novembre 1969 Remis en liberté avec, dit le président Ngouabi, « le salaire de chef de l'Etat », il se retire à Boko, au centre de la région où il est né. Depuis sept ans, l'ancien leader congolais ne faisait pratiquement plus parler de lui.

Sa mise en cause dans l'assassinat du président Ngouabi a soulevé d'autant plus d'interrogations qu'il vivait pratiquement en reclus à Boko, et qu'on l'imaginait mal en adepte du recours à l'assassinat politique.

PHILIPPE DECRAENE.

AVANT D'ÊTRE ASSASSINÉ

Le commandant Ngouabi amorçait un rapprochement avec l'Occident

Libreville. — Pour la seconde fois en quarante-huit heures, M. Henri Lopez, ancien premier ministre du président Ngouabi, a fait, jeudi 24 mars, une brève visite à Libreville, à la tête d'une *délégation du parti congolais du* travail. Selon des sources diplomatiques, il y aurait rencontré discrètement M. Journiac, conseiller du président Giscard d'Estaing, chargé des affaires africaines, qui revenait de Kinshasa. M. Lopez, qui se trouvait à Paris lors de l'assassinat de l'ancien chef de l'Etat congolais, avait regagné Brazzaville aussitôt l'événement connu.

Un fait paraît acquis : au moment où il a été assassiné, le président Ngouabi était en train de se rapprocher de la France, et il s'apprêtait à renouer avec les Etats-Unis des relations diplomatiques rompues depuis plusieurs années. Parallèlement, il était très favorable à une pause dans la « révolution », voire à un certain retour en arrière.

A l'origine de cette évolution se trouvent les grandes difficultés que traverse depuis plusieurs mois l'économie congolaise, du fait de la chute de la production pétrolière, qui n'a du reste jamais été très importante (à peine 2 millions de tonnes), de l'interruption de l'exploitation des potasses et de la mauvaise gestion du secteur nationalisé. Une grave crise financière en avait découlé, et les fins de mois de l'Etat étaient de plus en plus mal assurées. A défaut d'une aide suffisante du camp socialiste, dont il se réclamait officiellement, le président Ngouabi et ses plus proches collaborateurs regardaient de plus en plus vers Paris et Washington, encouragés en cela, semble-t-il, par les présidents Houphouët-Boigny et Bongo. Des émissaires discrets du chef de l'Etat congolais ont effectué ces derniers temps de nombreuses navettes entre Brazzaville, d'une part, Abidjan et Libreville, d'autre part.

Les rivaux

Il ne semble pas néanmoins que le commandant Ngouabi ait été victime des adversaires d'une telle évolution, qui, contrairement à ce qui était souvent avancé à l'étranger, n'étaient pas très nombreux. Qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition, la plupart des membres de la classe politique congolaise, plus révolutionnaire en paroles qu'en actes, étaient en effet partisans du « *retour en arrière* » qui s'amorçait. Simplement, nombre d'entre eux, qui comptaient apparemment sur la crise pour se remettre en selle, ou pour supplanter quelques rivaux, redoutaient que le resserrement des liens avec l'Occident et le retour à la prospérité qui aurait pu s'ensuivre ne bénéficient à un homme qu'ils rêvaient de renverser, alors que son pouvoir aurait été *ipso facto* consolidé. En somme, l'évolution récente du président Ngouabi aurait précipité les événements.

A partir de là, on ne peut qu'émettre des suppositions. La plus couramment avancée est celle-ci : un clan en aurait manipulé un autre à son profit avant de « *lui faire porter le chapeau* ». Des opposants de l'ex-président Massamba-Debat auraient ainsi été poussés au crime par d'autres personnalités plus proches du pouvoir, et qui actuellement seraient en train de s'en emparer définitivement. Tout cela est à replacer dans le contexte de rivalités ethniques, familiales et personnelles qui caractérise la vie politique congolaise.

PIERRE BIARNÈS.

Zaïre

KINSHASA A ACCEPTÉ L'OFFRE DE MÉDIATION DU NIGÉRIA

Le gouvernement zaïrois a accepté, jeudi 24 mars, la médiation du Nigeria au sujet de « *l'invasion du sud-ouest du Shaba* », a déclaré, à Kinshasa, un porte-parole officiel, qui a précisé : « *Le Nigeria a contacté le Zaïre, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et l'Angola, auxquels il a offert sa médiation. Le Zaïre, fidèle à sa vocation africaine, ne voit en principe aucune objection pour autant que l'Angola soit d'accord* ».

Le ministre nigérian des affaires étrangères est attendu prochainement à Kinshasa. A Washington, un porte-parole du département d'Etat a indiqué de son côté que la décision nigériane a été prise « *à la demande du Zaïre* » et non des Etats-Unis.

Le conflit militaire du Shaba est entré dans sa troisième semaine. Selon Kinshasa, la situation s'apparente au *statu quo*. Le porte-parole zaïrois a démenti les informations diffusées à Bruxelles par le Front de libération nationale congolaise (F.L.N.C.), qui revendique la chute de la Mutshatsa, localité située à 150 kilomètres environ à l'ouest de Kolwezi, principal centre minier du *Shaba*.

Il a, en outre, réaffirmé que les ex-gendarmes katangais étaient approvisionnés en armes et en munitions à partir de l'Angola. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

Tunisie

Tunis s'efforce de régler avec Tripoli le liti[ge] sur la délimitation du plateau continen[tal]

L'agence du Moyen-Orient (MENA) a annoncé, jeudi 24 m[ars], au Caire, que les autorités de Tripoli avaient décidé d'inter[dire] l'accès du territoire libyen aux ressortissants égyptiens, syri[ens], irakiens et libanais, à l'exception des médecins et des en[sei]gnants. Cette mesure s'applique même aux voyageurs munis d['un] visa ou d'un contrat de travail en règle. Cette nouvelle ré[gle]mentation, dont les motifs n'ont pas été précisés, est entrée [en] application jeudi. De nombreux passagers, qui étaient arr[ivés] aux aéroports de Tripoli et de Benghazi, ont été refoulés.

Le même jour, M. Habib Chatty, ministre tunisien des af[fai]res étrangères, s'est rendu dans la capitale libyenne afin de ré[gler] le litige qui oppose les deux pays à propos de la délimitat[ion] du plateau continental dans le golfe de Gabès. M. Chatty [s'est rendu] ensuite en Egypte, en Arabie Saoudite et en Irak pour « cons[oli]der les liens de fraternité et de coopération avec les [pays] arabes ».

De notre correspondant

Tunis. — Dix jours après que le commandant Jalloud a fermé la porte à toute nouvelle conversation sur la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès, le chef de la diplomatie tunisienne est en visite à Tripoli, où il doit remettre au colonel Kadhafi un message du président Bourguiba.

Les Tunisiens avaient été aussi *surpris qu'irrités* par les déclarations faites, le 14 mars, à l'agence ARNA par le secrétaire général du parti unique libyen, qui affirmait que le problème du plateau continental « *n'existe pas* », pour la bonne raison que la Tunisi[e a] déjà procédé unilatéralement à [la] délimitation en 1967, en a[ccor]dant un permis de recherch[e à] la Compagnie française [des] pétroles d'Aquitaine. Selon [le] commandant Jalloud, ce [n'est] qu'ultérieurement, après que [les] prospections se furent révé[lées] infructueuses dans la zone tu[ni]sienne, alors que des gisem[ents] étaient détectés dans la [zone] libyenne, que la Tunisie pos[a le] problème.

Cette interprétation est [évi]demment rejetée par Tunis, [qui] rétorque : « *Il est du droit s[ou]verain de chaque Etat d'en[tre]prendre des recherches dans n'i[m]porte quelle zone de son plat[eau] continental, sans que cela [soit] considéré comme une délimitat[ion] des frontières internationale[s].* »

Pour les dirigeants tunisiens [le] problème demeure donc « *bel [et] bien posé* », et la Libye peut [dif]ficilement le nier puisque dep[uis] neuf ans il a fait l'objet de m[ul]tiples pourparlers et négociatio[ns]. Mieux encore : le 24 août 1976, [les] deux pays ont conclu un acco[rd] aux termes duquel ils décidèr[ent] de demander l'arbitrage de [la] Cour internationale de justice [de] La Haye et, en attendant, d'[ex]ploiter en commun les ressour[ces] des zones litigieuses. Mais malg[ré] plusieurs réunions à l'échel[on] politique et au niveau des exper[ts], la demande d'arbitrage ne [fut] jamais adressée à La Haye. [Les] choses en sont là.

La Tunisie, aux ressources lim[i]tées et dont la production pét[ro]lière atteint tout juste 4 millio[ns] de tonnes, attache une gran[de] importance au règlement [à] l'amiable de cette question. L[es] revenus qu'elle pourrait tirer d[es] richesses — certaines, selon l[es] milieux spécialisés — que recèle [le] golfe de Gabès, seraient un appo[rt] décisif pour son développemen[t], et surtout à la veille du déma[r]rage de son nouveau, et amb[i]tieux, plan quinquennal.

(Intérim.)

L'APPLICATION DU « PACTE SOCIAL » GARANTIRA LE SUCCÈS DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT déclare M. Nouira

(De notre correspondant.)

Tunis. — En ouvrant, le jeudi 24 mars, à Tunis, le quatorzième *congrès de la centrale syndicale* tunisienne, l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) le premier ministre, M. Nouira a souhaité que le climat demeure au « *beau fixe* » entre les partenaires sociaux, afin que soit mené à bien le V[e] plan quinquennal de développement, qui débute cette année.

Selon M. Nouira, la meilleure garantie de succès pour le plan réside dans l'application du « pacte social » signé le 19 janvier dernier entre le gouvernement, le parti, le patronat et les syndicats. Ce texte prévoit le maintien, durant la *quinquennie*, de la paix sociale, grâce à une indexation des salaires sur le coût de la vie, à l'augmentation et à l'amélioration de la productivité, et à la concertation permanente entre patrons et travailleurs. Le chef du gouvernement a demandé à tous les Tunisiens, à quelque classe qu'ils appartiennent, de s'associer « *avec abnégation et enthousiasme* » à l'action de développement, en constituant « *un front uni, débarrassé de toute tendance à l'exploitation et à la prépondérance* ». Après avoir insisté sur la nécessité d'améliorer la production, de manière à réduire les coûts de fabrication et à permettre aux entreprises de compenser la dernière augmentation de salaires, il a invité les travailleurs « *à dire non, mille fois non, à la démagogie et à tous ceux qui veulent entraver la marche vers le progrès* ». Au cours de cette première séance, le secrétaire général de la centrale, M. Habib Achour, et les représentants du patronat, venus « *saluer* » les travailleurs, ont eux aussi réaffirmé leur foi dans le pacte social, sous les applaudissements des quelque sept cents congressistes, qui termineront leurs travaux *dimanche*.

(Intérim.)

Algérie

« Révolution africaine » dénonce les cadres qui n'assument pas leurs responsabilités

De notre correspondant

Alger. — Dans un éditorial intitulé « Qui attend quoi ? », le dernier numéro de *Révolution africaine* dénonce vigoureusement les cadres qui n'assument pas leurs responsabilités. Après avoir longuement exposé l'œuvre accomplie depuis le 19 juin 1965, l'organe du F.L.N. écrit : « *Est-ce à dire que nous devons* (...) *considérer que la mission est remplie, qu'il n'existe ni erreur ni défaillance dans le comportement des travailleurs et surtout des cadres ? Le croire serait une erreur, l'affirmer une contre-vérité.* »

Evoquant la crise de croissance que connaît le pays (*le Monde* du 11 mars), l'hebdomadaire poursuit : « *Nous assistons depuis quelques années à la naissance de certains phénomènes négatifs, à des maladies de croissance qui ont tendance à se développer dans certains milieux et qui, si nous n'y prenons garde, risquent de constituer une dangereuse gangrène.* » Après avoir dénoncé la bureaucratie et l'embourgeoisement, *Révolution africaine* note : « *Les notions de travail et de responsabilité se diluent chez certains, qu'ils soient travailleurs ou cadres, notamment chez ces derniers, persuadés qu'ils sont à l'abri de sanctions ou croyant être suffisamment protégés. Ils assument de moins en moins leurs responsabilités devant le parti, l'Etat et le peuple* (...). *Ils se réfugient dans la facilité, le laisser-aller, l'absentéisme. D'ou la baisse de leur rentabilité, la diminution de leur productivité.* »

L'organe du F.L.N. estime aussi que ces cadres saisissent toutes les occasions pour « *fuir leurs reponsabilités* » sans avoir le courage de se démettre de leurs fonctions. « *A chaque étape importante que le pays franchit, ces éléments chuchotent autour d'eux et font croire que les décisions qui vont être annoncées imposent l'attente* (...). *On vit de supputations, et on se perd dans les hypothèses. Que de perte de temps et d'énergie !* » ajoute l'éditorial, qui conclut en appelant les éléments visés à se ressaisir. Reste à savoir si cet appel suffira à produire l'effet escompté. — P. B.

Ethiopie

UN DIRIGEANT DU P.R.P.E. SE SUICIDE UN AUTRE EST TUÉ

A Addis-Abeba, le Dr Tesfaye Debessai, un des dirigeants du Parti révolutionnaire du peuple éthiopien (P.R.P.E.) — mouvement clandestin d'orientation marxiste. — blessé par des militaires auxquels il tentait d'échapper au cours d'une perquisition, s'est précipité du haut d'un immeuble et est mort, a annoncé jeudi 24 mars l'agence d'information éthiopienne. Un autre leader du même mouvement a été tué au cours de la même opération.

D'autre part, dans un communiqué diffusé à Paris, l'Union des étudiants éthiopiens (favorable à un « soutien critique » du régime), annonce que cinq organisations marxistes-léninistes d'Ethiopie : le Mouvement socialiste panéthiopien (MEISON) : l'Organisation marxiste-léniniste révolutionnaire (O.M.L.R.) : la Ligue prolétarienne ; la Flamme révolutionnaire, et Lutte révolutionnaire des peuples d'Ethiopie, viennent de signer en commun une plate-forme politique sur les différentes tâches et perspectives du mouvement marxiste-léniniste en Ethiopie.

Namibie

LA SWAPO EST AUTORISÉE A PARTICIPER AUX ÉLECTIONS AVANT L'INDÉPENDANCE

La SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest africain) pourra participer librement aux élections qui auront lieu en Namibie avant l'indépendance prévue pour le 1[er] janvier 1979, a annoncé jeudi 24 mars M. Dirk Mudge, président de la conférence constitutionnelle multiraciale de Windhoek, mise sur pied par l'Afrique du Sud pour organiser *l'accession du territoire à la souveraineté internationale.* Cette consultation se tiendra sur une base ethnique.

En fait, ce dernier point rend peu probable la participation au scrutin de la SWAPO, qui s'est toujours opposée à la division ethnique du territoire, formule qui a les faveurs de l'Afrique du Sud.

M. Mudge reconnait d'ailleurs qu'il est peu vraisemblable que la SWAPO prenne part à ces élections. Il estime, en effet, que la SWAPO n'est pas prête à participer à une consultation électorale qui révélerait qu'elle ne compte de partisans que parmi l'ethnie Ovambo (au nord de la Namibie).

La conférence de Windhoek a clos ses travaux la semaine dernière. La SWAPO a qualifié ses participants de « *laquais* » de l'Afrique du Sud, et a refusé de s'associer à cette réunion. Elle exige des négociations directes avec Pretoria. — *(A.F.P., Reuter.)*

Swaziland

● LE ROI SOBOZA II, après avoir essayé depuis plusieurs années d'élaborer une Constitution « *à l'occidentale* » et d'instaurer un régime parlementaire, a annoncé, jeudi 24 mars, qu'il revenait au régime monarchique ancestral. Le Swaziland est indépendant depuis 1968. — *(U.P.I.)*

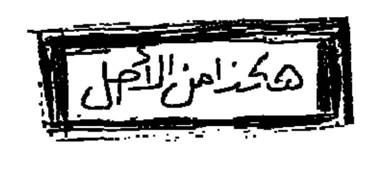
CORRESPONDANCE

L'arrestation d'un chanteur au Nigéria

L'un de nos lecteurs africains nous adresse une lettre à propos du sort réservé à Fela Anikulapo, Kutti, un des musiciens nigérians les plus populaires dans son pays.

Fela est aujourd'hui sur un lit d'hôpital, les menottes aux poings. Fela, sa famille, la communauté de Kalakuta, ce quartier populaire dont il est l'âme, viennent d'être durement éprouvés. L'armée nigérienne s'est introduite dans cet îlot de liberté, blessant, humiliant sauvagement hommes et femmes... L'armée a mis le feu à la maison de Fela et au Shrine, lieu où se produisaient chaque soir Fela, ses musiciens, ses chanteuses et ses danseuses, lieu où se retrouvait ce qui reste de liberté au Nigéria.

Un comité de soutien à Fela Anikulapo Kutti s'est constitué (M. Sidiki, 4, avenue des Gobelins, Paris). Il demande « que toute la lumière soit faite sur l'arrestation de l'artiste ». *Plusieurs personnalités ont exprimé leur solidarité à ce comité, parmi lesquelles M. J.-P. Sartre et Mme Simone de Beauvoir.*



AFRIQUE

Angola

M. Castro promet à Luanda « toute l'aide nécessaire »

M. Fidel Castro, qui poursuit sa visite en Angola, a affirmé, jeudi 24 mars, que Cuba accordera à ce pays une aide jusqu'à la limite de ses possibilités. S'adressant aux travailleurs du complexe sucrier de Caxito, à 50 kilomètres au nord de Luanda, où travaillent plus de quarante assistants techniques cubains, il a indiqué que, comme il l'avait promis au président Neto, Cuba ne *« mettra aucune limite à sa coopération »* et accordera à l'Angola *« toute l'aide qui lui sera nécessaire »*.

Il a, en outre, dénoncé les *« forces impérialistes »* qui *« tentent encore d'agresser l'Angola »*. Evoquant les infiltrations de bandes armées le long des frontières nord et sud de l'Angola, il a accusé *« les impérialistes et les racistes (sud-africains) de tenter de créer des difficultés à l'Angola, d'organiser des bandes contre-révolutionnaires pour saboter la production et tuer des Angolais »*.

● A ZANZIBAR, où il a passé la journée de jeudi, M. Podgorny, chef de l'Etat soviétique, a déclaré que son pays n'était pas une « superpuissance ». *« Naturellement,* a-t-il dit, *le mot superpuissance et la signification qu'on lui donne n'ont aucun rapport avec la politique poursuivie par notre parti, notre Etat. Par exemple, l'Union soviétique et les puissances impérialistes ont des vues diamétralement opposées en ce qui concerne le Mouvement national de libération en Afrique. »* Il a ensuite affirmé que Moscou était disposé à accepter que l'océan Indien devienne une *« zone de paix »*.

Un porte-parole tanzanien a précisé que le troisième et dernier entretien, ce vendredi entre MM. Podgorny et Nyerere, *« sera entièrement consacré à des discussions détaillées sur la situation en Afrique australe »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

AMÉRIQUES

Canada

La tension monte entre M. Trudeau et le premier ministre du Québec

De notre correspondant

Montréal. — Après les grands discours prononcés par M. Trudeau à Washington et par M. Lévesque, premier ministre du Québec, à New-York, la politique canadienne vit à l'heure du harcèlement et de la guerre des nerfs. Le ton du premier ministre canadien s'est nettement durci ces derniers jours alors que les représentants du Québec fournissaient aux partisans du fédéralisme des motifs d'inquiétude.

Au cours de deux conférences internationales — à Mar-del-Plata, où se tenait la conférence des Nations unies sur l'eau, et à Bruxelles, où se sont réunis les ministres de l'éducation des pays francophones, — les délégations québécoises ont cherché à se distinguer de l'ensemble de la délégation canadienne, l'une d'elles allant jusqu'à affirmer qu'elle n'exprimait que le point de vue du Québec. Le gouvernement d'Ottawa a aussitôt réagi en menaçant de ne plus inviter le Québec à participer aux réunions internationales si cette province prétendait ne représenter qu'elle-même et non pas le Canada.

M. Trudeau a rejeté d'autre part, dans diverses déclarations publiques, le projet d'une *« souveraineté-association »* pour la province du Québec. C'est l'une ou l'autre et non les deux, a-t-il dit en substance. Il a ajouté que si les Québécois choisissent la souveraineté, *« il faudra vous adresser à d'autres qu'à moi pour négocier »*. S'ils optent pour l'association, ils devront faire rapidement des propositions, sinon *« on va encore une fois décider pour vous autres »*.

Le premier ministre fédéral s'est montré très cassant sur le problème linguistique au Québec. Parlant dans cette province devant des auditoires composés principalement de néo-Canadiens, il a estimé qu'un *« pays uniquement fondé sur l'ethnie risque d'aller vers le totalitarisme »*. Procédant par allusions et recourant pour la première fois à des arguments d'un niveau assez bas, M. Trudeau a laissé entendre que si les francophones prenaient le contrôle entier du Québec, cette province s'abandonnerait à la discrimination, voire au racisme, envers les minorités qui y vivent. Il a également affirmé que *« si le Canada est divisible, le Québec doit être divisible aussi »*, soulevant ainsi pour la première fois l'idée d'une partition du Québec au cas où il deviendrait indépendant et où les anglophones de cette province souhaiteraient être rattachés au reste du Canada. Voilà qui n'est pas fait pour apaiser les anglophones, les Italiens ou les néo-Canadiens du Québec, inquiets de leur avenir depuis l'élection du 15 novembre dernier.

Seul le référendum sur l'indépendance pourra dénouer la crise. M. Trudeau préférerait peut-être que cette consultation ait lieu avant les prochaines élections législatives nationales. Un vote négatif à ce référendum servirait aux libéraux fédéraux, un vote positif ne leur serait pas fatal, puisqu'ils apparaîtraient comme les hommes de la dernière chance à tous les Canadiens hostiles à l'indépendance du Québec. Mais il n'appartient qu'au parti de M. Lévesque de décider cette consultation, et sa tendance actuelle semble aller dans le sens de l'attentisme. D'une part, parce que les partisans de l'indépendance de la province sont encore en minorité (22 % selon les derniers sondages) et aussi parce qu'ils préféreraient savoir qui succédera à M. Trudeau si celui-ci n'était pas réélu.

Aussi l'hypothèse d'élections législatives nationales anticipées n'est-elle pas tout à fait exclue. La popularité de M. Trudeau, après avoir été constamment en baisse depuis douze mois, selon les sondages mensuels de la société Gallup, a connu une remontée spectaculaire en février. Il a désormais 13 points d'avance sur son adversaire principal, le chef du parti conservateur fédéral, M. Joe Clark. Si ce retour en grâce auprès de l'opinion se confirmait, M. Trudeau pourrait provoquer des élections avant l'été. Le fait qu'il n'ait pas encore annoncé la date de cinq élections partielles qui doivent avoir lieu ce printemps indique, pour plusieurs observateurs, qu'il hésite précisément sur ce point.

ALAIN-MARIE CARRON.

PROCHE-ORIENT

Si les États-Unis le voulaient nous pourrions conclure la paix en l'espace d'un mois

déclare le président Sadate

A la demande de l'Egypte, le Conseil de sécurité se réunirait ce vendredi 25 mars pour débattre *de la reprise de la conférence* de la paix israélo-arabe à Genève. D'autre part, on apprend de bonne source à Damas, que le président syrien Assad se rendra en visite officielle à Moscou en début d'année. M. Yasser Arafat, le chef de l'O.L.P. lui succédera dans la capitale soviétique.

Dans une interview publiée le 25 mars par *Business Week*, le président Sadate a déclaré qu'il était indispensable que la paix avec Israël soit conclue avant la fin de cette année. Faute de quoi, a-t-il estimé, les Américains seraient tenus pour responsables des conséquences. « *Si les Etats-Unis voulaient, eux, qui détiennent 99 % des cartes du jeu, nous pourrions conclure en un mois à un accord de paix à Genève* », a notamment déclaré M. Sadate.

En ce qui concerne l'Union soviétique, le président égyptien s'est contenté d'indiquer que, « *en tant que superpuissance, elle devrait participer à tout accord établissant la paix* ». Il estime que le récent renvoi en Egypte de cinquante Migs réparés par les Soviétiques ne signifie pas une amélioration des relations entre *les deux pays. Il rappelle que* cent vingt Migs égyptiens sont encore en U.R.S.S.

M. Sadate a révélé qu'au cours de sa visite à Washington, du 4 au 6 avril, il informera le président Carter de son désir d'acheter aux Etats-Unis de « *grosses quantités d'armes défensives* », notamment des missiles anti-chars Tow, et des avions de chasse F-5 E.

En revanche, le président égyptien est resté discret en ce qui concerne l'aide financière qu'il pourrait éventuellement demander au président Carter.

Il a rappelé que l'Egypte aurait besoin de 5 à 10 milliards de dollars d'ici à 1980 pour financer ses projets de développement, et que les pays arabes lui ont promis seulement 2 milliards de dollars pour les cinq prochaines années. D'autre part, l'Egypte doit toujours plusieurs milliards de livres égyptiennes à l'U.R.S.S., qui n'accepte pas de renégocier cette dette, et à qui le gouvernement égyptien rembourse plus de 140 millions de dollars par an, a-t-il précisé. — *(A.F.P.)*

Irak

Le limogeage de deux ministres ouvre une nouvelle phase dans la lutte pour le pouvoir

De notre correspondant

Beyrouth. — Selon des informations de source diplomatique, le limogeage, le 23 mars, des deux ministres irakiens, MM Izzat Moustapha et Saleh Hassan Al Jassem, serait lié aux troubles confessionnels qui ont eu lieu à Najaf et à Kerbala les 5 et 6 février dernier. M. Izzat Moustapha, *qui vient d'être démis* également de ses fonctions au sein du conseil de commandement de la révolution et du commandement régional du parti Baas, avait été nommé président de la cour spéciale chargée de statuer sur le sort des personnes inculpées pour les troubles confessionnels. Cette cour avait condamné, le 23 février, huit personnes à mort et quinze autres à la détention perpétuelle.

Ce jugement n'ayant pas été jugé suffisamment sévère, des divergences auraient opposé M. Moustapha aux autres dirigeants irakiens qui avaient attribué les émeutes à une « clique de traîtres » liée à la Syrie. Le fils de l'ancien chef spirituel de la communauté chiite, Cheikh Mohamed Hakim, figurerait parmi les personnes condamnées par la cour spéciale.

La tension que ces troubles confessionnels ont suscitée au sein de l'équipe dirigeante tient au fait que la lutte pour le pouvoir a pris, depuis le début de cette année, un aspect aigu. Selon les informations en provenance de Bagdad, le secrétaire général adjoint du parti Baas, M. Saddam Hussein, aurait réclamé l'aide des communistes irakiens pour faire face à l'aile « *droitière* » du parti, très influente au sein de l'armée. Jusque-là, cette aile « droitière » avait été neutralisée par le chef de l'Etat irakien, le général Ahmed Hassan El Bakr, qui continue à bénéficier d'une grande audience au sein de l'armée. Or, gravement malade depuis un certain temps déjà, le général Bakr ne semble pas en mesure d'imposer son adjoint aux chefs de l'armée M. Saddam Hussein, qui a été élevé l'été dernier au grade de général sans avoir franchi les différents échelons de la hiérarchie militaire, n'arrive pas à neutraliser l'opposition de l'armée. Son récent voyage à Moscou serait en partie lié aux difficultés qu'il affronte sur le plan intérieur, difficultés que les réticences du parti communiste irakien à collaborer avec lui ne font que renforcer.

Avec le limogeage brutal et inattendu de deux dirigeants de l'envergure de MM Moustapha et Jassem, la lutte au sein de l'équipe dirigeante semble être entrée *dans* une *nouvelle phase*, dont l'issue demeure incertaine.

(Intérim.)

Libye

AMNESTY INTERNATIONAL REPROCHE AU PRÉSIDENT KADHAFI D'AGGRAVER DES PEINES PRONONCÉES PAR LA JUSTICE

Londres *(A.F.P.)*. — Dans un message adressé le jeudi 24 mars *au président Kadhafi*, Amnesty International exprime sa sérieuse inquiétude de voir le gouvernement libyen accroître la sévérité des sanctions prises par les tribunaux. L'organisation reproche au chef de l'Etat libyen d'avoir transformé des condamnations à dix et quinze ans de prison prononcées à l'égard de dix-sept prévenus en peines de prison à vie et peines de mort.

Selon Amnesty International, un tel comportement est contraire aux droits de l'homme garantis par la Constitution libyenne. Il porte gravement atteinte à l'indépendance de la justice en Libye. Amnesty demande que ces condamnations à mort soient rapportées. Elle précise que quarante Libyens avaient été jugés *« à huis clos »* pour avoir appartenu à des partis politiques illégaux, un crime puni de mort en Libye. Le tribunal du peuple, créé à cet effet en janvier, avait prononcé des peines atteignant dans certains cas quinze ans de prison. Pour douze des accusés, la condamnation a été changée en peine de mort. Il s'agissait de ceux qui étaient accusés d'appartenir à des groupes marxistes, trotskistes, ou au parti de libération islamique.

ASIE

Inde

M. Desai pourrait demander une « modification » du traité d'amitié avec l'U.R.S.S.

M. Desai, nouveau premier ministre de l'Inde, a exposé son programme lors d'une conférence de presse, le jeudi 24 mars. Ses réponses les plus intéressantes avaient trait à la politique étrangère. Le successeur de Mme Gandhi est partisan d'un « véritable non-alignement ». Le traité d'amitié et de coopération signé entre l'Inde et l'U.R.S.S., en 1971, « ne doit pas faire obstacle à des relations d'amitié avec quelque autre Etat que ce soit ». S'il s'avérait que ce traité est une gêne, il devrait « être modifié ».

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a déclaré, jeudi, à l'issue d'un entretien avec l'ambassadeur de l'Inde à Washington, rappelé ensemble en consultations à New-Delhi, que « les perspectives d'amélioration des relations entre les deux pays sont excellentes » et que les Etats-Unis sont « prêts à discuter avec l'Inde de l'établissement de programmes d'aide mutuellement acceptables ».

La droite revient en force

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — Le nouveau premier ministre indien a été désigné à l'issue d'une procédure expéditive faisant fi des principes démocratiques *au nom desquels la coalition* victorieuse avait fait campagne. Il n'y a pas eu de vote et les consultations ont été rapides et limitées. Ceux qui voyaient des objections à la procédure choisie n'ont pas eu le temps de les formuler. M. Ram et ses amis ont été pratiquement *mis devant le fait accompli. Les* communistes marxistes, indépendants de Moscou et de Pékin, qui avaient eux aussi contribué dans plusieurs Etats à la victoire de l'opposition à Mme Gandhi, furent tenus à l'écart.

L'arbitrage de M. Narayan *(le Monde* du 25 mars), auquel s'était joint un autre vétéran de la politique indienne, M. Kripalani, âgé de quatre-vingt-onze ans, n'a finalement servi qu'à cautionner la manœuvre conduite par la droite du Parti du peuple.

Un vote, ou même un tour de table, aurait laissé apparaître qu'une partie de la nouvelle majorité était en faveur de l'ancien ministre de l'agriculture, M. Ram. Mais celui-ci avait contre lui de s'être rallié très tard à l'opposition à Mme Gandhi. Le rêve du mahatma Gandhi qu'un jour un chef de gouvernement de l'Inde soit issu de la communauté des intouchables — ce qui est le cas de M. Ram — avait d'autant moins de chances de se réaliser que *M. Charan Singh, l'un des piliers* du Parti du peuple, s'était prononcé, de l'hôpital où il se trouvait momentanément immobilisé, contre l'élection du leader des parias. Conservateur, président d'un groupe représentant les intérêts d'agriculteurs prospères, fort maintenant de *soixante-cinq députés, M. Singh* reste attaché aux préjugés de castes à l'égard des intouchables.

En revanche, M. Desai avait le soutien, au sein de son mouvement, non seulement de ses collègues congressistes modérés — cinquante élus, — mais aussi, ce qui ne manquera pas de jouer sur l'orientation du nouveau régime, celui du Jan Sangh, devenu, avec quatre-vingt-dix élus, le groupe le plus important de la majorité.

Ultra-nationaliste, prêchant les valeurs de l'hindouisme, avocat de la langue hindi (la langue du Nord), de la petite entreprise, le Jan Sangh est le parti le mieux organisé dans le pays. Il compte beaucoup de jeunes dans ses rangs et certains appartiennent à l'organisation paramilitaire du mouvement, laquelle vient d'être autorisée à reprendre ses activités, jusque-là semi-clandestines. Il n'avait aucune chance de parvenir seul au pouvoir. C'est lui le grand gagnant, après la déroute du Congrès et du parti communiste prosoviétique.

Les réactions aux conditions dans lesquelles s'est fait le choix du chef du gouvernement n'ont pas tardé. M. Ram a fait savoir, dans une *lettre à M. Desai, que « l'espoir d'un recours aux normes démocratiques* (suscité par l'alliance électorale) *avait été démenti »*. M. Fernandes, d'autre part, a déclaré que tout le monde aurait dû être consulté. *« Je connais un grand nombre de gens qui ne sont pas d'accord avec le choix qui a été fait »*, a précisé le dirigeant socialiste. Un membre du secrétariat général du parti de M. Desai a présenté sa démission pour protester également contre des procédés rappelant, a-t-il déclaré, le *« style dictatorial du Congrès »*.

La formation de M. Ram, dont le soutien à M. Desai ne se révèle pas finalement indispensable, a décidé de ne pas faire partie du groupe parlementaire majoritaire. Il soutiendra le *gouvernement « selon ses mérites »*.

M. Desai a déclaré, au cours de sa conférence de presse, qu'il voulait mettre fin à la pauvreté, soustraire la radio au contrôle de l'Etat, rétablir l'indépendance de la justice. Détendu, répondant avec précision et humour aux questions des journa*listes, le nouveau premier ministre a* dit que l'Inde n'aura de relations spéciales avec aucun pays *(« cela est clair »*, a-t-il ajouté, faisant allusion à l'U.R.S.S.) et qu'elle ne devrait pas procéder à des explosions nucléaires pacifiques si cela n'était pas nécessaire. Enfin, à un journa*liste qui s'inquiétait de savoir si, en* raison de son grand âge, il pourrait conduire le pays jusqu'à la fin de la législature, dans six ans, M. Desai a répondu que ce n'était pas l'âge qui comptait, mais *« la fraîcheur d'esprit »*.

GÉRARD VIRATELLE.

Chine

BEETHOVEN « RÉHABILITÉ »

Pékin (A.F.P.). — Signe de sa nouvelle politique dans le domaine artistique depuis l'éviction de la veuve de *Mao Tse-toung*, la Chine *s'apprête à célébrer* le samedi 26 mars le cent cinquantième anniversaire de la mort de Ludwig Van Beethoven.

Celui-ci avait été l'un des compositeurs les plus violemment « critiqués » dans la presse officielle chinoise lors de la campagne de dénigrement de la musique occidentale, en 1974 et 1975. On reprochait à l'œuvre de Beethoven son « sentimentalisme » et ses sources d'inspiration « romantiques bourgeoises ».

Selon des sources chinoises proches des milieux de la radio, l'anniversaire de la mort de Beethoven sera notamment marqué, le 26 mars, par un concert public diffusé par la radio et par la télévision.

Pakistan

● LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS DE L'OPPOSITION, notamment MM. Mufti Mahmoud, président de l'Alliance nationale pakistanaise, et Chafoor Ahmed, secrétaire général de ce parti, déjà arrêtés, puis relâchés, à deux reprises, depuis le 7 mars, ont été arrêtés de nouveau le vendredi 25 mars. D'autre part, la police et l'armée ont reçu l'ordre de tirer sans sommation sur quiconque se livre à des *« actes de violence »* au cours des manifestations organisées par l'opposition. — *(A.F.P., Reuter.)*

UNESCO

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS SE PRONONCE POUR LE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION AMÉRICAINE

Les difficultés financières de l'UNESCO provoquées par le refus des Américains de verser leur contribution en 1975 et 1976, qui s'élève à près de 48 millions de dollars (290 millions de francs) et qui représente le quart des ressources de l'Organisation, vont-elles prendre fin bientôt ? La Chambre des représentants américains a voté jeudi 24 mars en faveur du déblocage des cotisations dues pour 1975, 1976 et 1977, indique l'agence Associated Press. A la suite de la conférence générale de l'UNESCO de novembre *1974*, qui avait refusé d'inscrire Israël parmi les Etats de la région Europe et condamné les fouilles israéliennes dans la vieille ville de Jérusalem, le Congrès des Etats-Unis avait suspendu le versement de la contribution américaine à l'Organisation.

Cette décision a pesé lourdement *sur les finances de l'UNESCO*. L'Organisation n'a réussi à fonctionner au cours de la dernière année que grâce à des prêts sans intérêt de onze Etats membres (en majorité des pays « pétroliers »). Les négociations menées par le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, soutenu par les Etats africains désireux de faire de la conférence générale de Nairobi, en novembre 1976, un succès, avaient permis de trouver une issue : l'Etat d'Israël avait été de nouveau condamné, mais en termes modérés, pour les fouilles à Jérusalem et pour son action éducative dans les territoires occupés. Toutefois, Israël avait été admis, comme il le souhaitait, dans la région Europe (« le Monde » du 2 décembre 1976).

Le vote de la Chambre des représentants est la première étape d'une normalisation attendue. Le Sénat, qui avait le premier lancé l'offensive contre l'UNESCO, doit encore se prononcer, mais il y a de bonnes chances pour que son vote soit positif.

DIPLOMATIE

Les premiers pas de la nouvelle politique étrangère américaine

(Suite de la première page.)

Mais si une certaine tendance à l'improvisation, pour ne pas parler des écarts de langage du nouvel ambassadeur à l'ONU, *M. Young, font tiquer les diplomates professionnels*, les membres de l'entourage présidentiel assurent que M. Carter estime plus simple de dire sans ambages ce qu'il est et ce qu'il pense, et qu'il n'est pas mauvais de créer l'événement en s'écartant quelque peu des usages. A ceux qui insinuent que le président *« parle d'abord et pense ensuite »*, il répond lui-même, selon sa femme : *« Ils ne savent pas combien je pense... »*

Il y a un peu de tout cela dans l'aspect de la nouvelle politique, qui a créé la plus grande sensation aux Etats-Unis comme à l'étranger et que l'on appelle déjà pour cette raison la *« doctrine Carter »* : l'attitude du président *sur les droits de l'homme. D'un* côté, les proches du président font valoir qu'il se borne à mettre en pratique les promesses de sa campagne électorale, que, vis-à-vis de l'U.R.S.S., l'aspect spectaculaire de ses actions tient surtout aux circonstances (lettre de Sakharov au président, séjour de Boukovski aux Etats-Unis) et *qu'il n'en ira pas nécessairement* toujours ainsi. De l'autre, on avance une analyse « idéologique » plus élaborée : sur le plan intérieur, après les chocs moraux créés par le Vietnam, le Watergate et une trop longue pratique de la *« Realpolitik »*, l'Amérique avait besoin d'un retour aux sources, aux valeurs fondamentales de son système. A l'extérieur, cette bonne conscience retrouvée devrait permettre de rendre la diplomatie plus combative, *sortir de la position d'accusé* traditionnellement réservée aux Etats-Unis dans les enceintes internationales, voire d'y renverser la vapeur. Comme l'a dit M. Loewenstein, délégué des Etats-Unis à la commission des droits de l'homme de l'ONU, le fait pour Washington de soulever la question des violations des droits de l'homme en Ouganda ou en U.R.S.S. a brisé des tabous, réduit la complaisance avec laquelle cette commission s'occupait *toujours* de la même *« non-sainte trinité »* : Afrique du Sud, Rhodésie et Israël.

Les limites d'une politique de moralisation

A propos de l'U.R.S.S., enfin, la nouvelle administration prend au mot la direction du Kremlin et ses affirmations répétées selon lesquelles la détente ne saurait affecter la lutte idéologique entre les deux systèmes. La force du système américain reposant précisément sur sa croyance dans la démocratie et les droits de l'homme, cette croyance doit être affirmée sans complexe : aux chefs du P.C. soviétique de décider s'ils veulent mettre fin à cette lutte, mais alors en appliquant réellement les accords d'Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées. En attendant, le président n'hésite pas à aller de l'avant, comme en témoigne sa décision, publiquement annoncée, d'augmenter la puissance des émetteurs américains vers l'Est, y compris ceux de Radio-Liberté, bête noire du Kremlin.

Les arguments employés ne sont guère contestable, et, d'ailleurs, les prises de positioon du président n'ont pas été critiquées directement aux Etats-Unis et à *l'étranger, sauf, bien entendu*, par les pays qui se trouvaient mis sur la sellette. Les réserves formulées par divers esprits, qui ne sont pas forcément retors, relèvent *plutôt du doute ou de l'interrogation*. Que fera, par exemple, le président américain si son « correspondant » Sakharov venait à être arrêté par les autorités soviétiques ? Même si une telle éventualité est peu *probable*, l'appui du président américain renforce au contraire l'immunité de l'cadémicien soviétique, en donnant à toute mesure prise à son encontre le caractère d'un défi lourd de conséquences internationales ; la question mérite d'être posée au niveau du « planning » politique.

Les réactions d'autres pays concernés peuvent être embarrassantes pour les Etats-Unis. Que faire lorsqu'un dictateur montré du doigt pour ses violations des droits de l'homme réagit en faisant planer une menace de représailles sur les citoyens américains présents dans son pays, comme cela s'est produit en Ouganda ? A un autre niveau, la réaction d'un pays comme le *Brésil* a, elle aussi, montré les limites d'une attitude de moralisation trop appuyée. En *mettant* fin à leur coopération militaire avec *Washington, les dirigeants de Brasilia* ont fait vibrer avec un certain succès la corde du nationalisme, y compris chez certains de ceux qui déplorent les restrictions à la *démocratie dans leur pays.*

Le précepteur du monde

Le Congrès américain avait d'ailleurs lui-même un peu forcé la note en réclamant au département d'Etat, dès l'an dernier, un rapport sur les violations des droits de l'homme dans les quatre-vingt-deux pays qui reçoivent une aide militaire des Etats-Unis. La publication récente de ce rapport a pu donner l'impression que, après avoir été le gendarme du monde, *l'Amérique* voulait en devenir le précepteur.

Il est vrai que cette image est souhaitée par M. Carter lui-même, qui a dit sans ambages, le 9 mars, son vœu de voir son pays être le *« foyer du maintien et de la protection des droits de l'homme »* partout dans le monde.

Appliquée aux pays de l'Est, cette doctrine aurait pu se heurter à une autre objection. La politique « réaliste » de MM. Nixon et Kissinger avait cherché à exploiter, non sans succès, les divisions du monde communiste, et notamment les résistances opposées à l'emprise de Moscou par les partis « nationaux ». Ce n'est pas par hasard que le président déchu avait commencé son *dialogue* avec l'Est par des voyages en Roumanie, en Yougoslavie et en Chine : même si cette diplomatie de l'« approche différenciée » avait été vite éclipsée *par le dialogue massif* et quasi exclusif noué avec Moscou, personne ne conteste qu'elle a utilement « préparé » M. Brejnev à la négociation en l'inquiétant et en l'appâtant tout à la fois. Aujourd'hui, l'accent mis sur la défense des droits de l'homme « tous azimuts » ne risque-t-il pas de priver la diplomatie américaine de cette utile souplesse et de rapprocher les pays communistes, puisque tous ont de bonnes raisons de se sentir concernés par la vaste critique des méthodes répressives ? Les communistes « nationaux » ne méritent-ils pas, en tout état de cause, une indulgence spéciale, puisque après tout le droit à l'expression de l'identité nationale est un droit de l'homme au même titre que tous les autres ?

Cette objection est généralement *balayée par les proches du* président. Ils font valoir que les réactions de Pékin, de Bucarest et de Belgrade aux proclamations de M. Carter sur les droits de l'homme n'ont pas été jusqu'à présent dans le sens d'une nouvelle solidarité avec Moscou, au contraire : la direction chinoise a fait savoir qu'elle ne pouvait que se réjouir de voir le *« social-impérialisme »* mis une nouvelle fois sur la sellette, fût-ce sous cette forme. Les Roumains se sont empressés de *faire recevoir* l'écrivain contestataire Goma par un membre de leur direction et d'annoncer que des dizaines de personnes allaient pouvoir rejoindre leurs familles à l'Ouest, indiquant ainsi clairement qu'ils étaient prêts à faire un bout de chemin dans le sens souhaité par Washington et en tout cas de se séparer de Moscou également sur ce point. Quant aux Yougoslaves, ils auraient discrètement informé les responsables américains qu'une mesure d'amnistie serait prise en faveur de leurs détenus politiques avant la *conférence* de Belgrade en juin. En outre, la présence au côté de M. Carter d'un homme comme M. Brzezinski, connu non seulement pour ses origines polonaises, *mais comme* un expert des problèmes de l'Est européen, est généralement considérée comme une garantie du maintien ou de la restauration de l'« approche différenciée » dans les contacts avec le monde communiste.

Le « linkage »

Il reste qu'il est plus difficile de maintenir avec constance une politique que de l'inaugurer. Aussi bien, de nombreux observateurs de la scène washingtonienne se demandent-ils avec une certaine perplexité ce que l'on fera ensuite. Si M. Carter se borne à faire de temps à autre des déclarations sur les divers cas de violation des droits de l'homme en U.R.S.S., elles risquent de se démonétiser à la longue. Le seul moyen, de leur conserver quelque consistance semble être d'établir un lien (*linkage*) entre ces protestations et tel ou tel aspect plus concret des relations soviéto-américaines. Bien entendu, ce sujet n'est abordé qu'à mots couverts dans les milieux américains autorisés — si le *« linkage »* est pratique courante en diplomatie, un usage toujours respecté impose de n'en parler jamais, — mais l'on ne cache pas que certaines formes de coopération souhaitée par les Soviétiques pourraient souffrir de l'*« atmosphère négative »* créée aux Etats-Unis par le maintien en U.R.S.S. d'une politique trop répressive. Ainsi, la nouvelle administration envisage de négocier avec le Congrès, dans les mois qui viennent, une formule permettant de lever l'obstacle opposé à la ratification de l'accord de commerce soviéto-américain de 1972 par l'amendement Jackson sur l'émigration des juifs d'U.R.S.S. Cela ne pourra se faire, laisse-t-on entendre, que si le Kremlin se *comporte* relativement « bien » à l'égard de ses dissidents.

De même, Washington semble disposé à soutenir ses alliés européens dans l'idée que la conférence de Belgrade ne doit pas se transformer en « tribunal » devant lequel seraient jugés les pays communistes. *Mais l'attitude* américaine sur ces questions n'en sera pas moins ferme, beaucoup plus combative en tout cas que celle qu'avait adoptée M. Kissinger. *Comme nous* l'a dit un expert de la nouvelle administration, le but est de se tenir, par un mélange de prises de position publiques et de démarches discrètes, relativement près de la ligne à partir de laquelle la direction soviétique se retirerait du système d'Helsinki, mais toujours en deçà. Ne pas décourager les espoirs soviétiques de coopération, *mais montrer* qu'un prix *devra* être payé pour cela dans le domaine des droits de l'homme, telle semble être la politique arrêtée.

Il est un seul aspect des relations soviéto-américaines dont tout lien est délibérément et explicitement rejeté : celui des négociations sur les armements stratégiques (SALT), jugées suffisamment importantes pour être traitées indépendamment de tout le reste, comme d'ailleurs elles l'ont toujours été depuis leur ouverture en 1969. Aussi bien pensait-on à *Washington*, à la veille du départ de M. Vance, qu'après une algarade contre la *« doctrine Carter »*, les dirigeants soviétiques tourneraient la page et parleraient de ce qui, pour eux au moins autant que pour les Américains, relève des « choses sérieuses ».

MICHEL TATU.

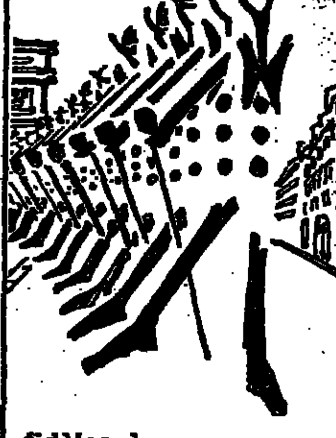
Prochain article :

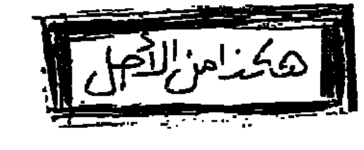
VERS UN PETIT OU UN GRAND ACCORD SALT ?

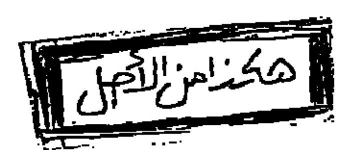












DIPLOMATIE

La Finlande veut convaincre l'Est et l'Ouest qu'elle n'entend pas modifier sa politique de «neutralité active»

De notre correspondant

Helsinki. — Alors que le chef du gouvernement soviétique, M. Alexis Kossyguine, fait, jusqu'au 26 mars, une *« visite d'amitié »* à Helsinki, la politique étrangère finlandaise se trouve confrontée à des difficultés nouvelles : elle est mise en cause à l'Est et à l'Ouest. Voisine de l'Union soviétique, avec laquelle elle partage une frontière de plus de 1 000 kilomètres, de la Suède neutre et de la Norvège, qui est membre de l'OTAN, la Finlande se trouve dans une situation tout à fait particulière. Le traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle signé à Moscou en 1948 (reconduit pour vingt ans en 1955, puis en 1970) reconnaît dans son préambule *« le désir de la Finlande de demeurer en dehors des conflits d'intérêts des grandes puissances »*. Ce désir constitue la base de *« la politique de neutralité éprise de paix »*, selon la formule adoptée en 1970 dans le communiqué finno-soviétique.

L'importance de la calotte nord

Mais il s'agit d'une neutralité particulière : le pays s'est engagé à promouvoir la paix, et, d'autre part, le traité d'amitié indique clairement, dans son article premier, que, au cas où *« la Finlande ou l'U.R.S.S., à travers le territoire finlandais, feraient l'objet d'une attaque armée de la part de l'Allemagne ou d'un de ses alliés, la Finlande lutterait pour repousser cette attaque (...), si nécessaire avec l'assistance de ou conjointement avec l'U.R.S.S. »*. L'article 2 précise que les parties se consulteront, *« s'il est établi que la menace d'une attaque armée existe »*.

La stabilité qui prévalait en Scandinavie, la prudence du Danemark et de la Norvège — tous deux membres de l'OTAN, mais qui ne laissent pas entreposer d'armes atomiques en temps de paix sur leur territoire — et la détente qui s'installe progressivement ont fait quelque peu oublier l'éventualité d'un conflit dans cette région.

Plusieurs éléments risquent de modifier cette situation, et plus particulièrement dans ce qu'il est convenu d'appeler la calotte nord de l'Europe. Les installations militaires soviétiques font de Mourmansk et de la presqu'île de Kola le sanctuaire de la défense soviétique, non seulement en raison des armes atomiques entreposées, mais aussi des bases pour les sous-marins. D'autre part, les richesses escomptées de la mer de Barents (pour le partage de laquelle sont engagées de difficiles négociations entre la Norvège et l'Union soviétique), la question du Spitzberg, la nécessité pour les sous-marins soviétiques d'emprunter au large des côtes norvégiennes des eaux peu profondes où ils sont vulnérables, tout cela donne une importance exceptionnelle à la calotte nord. Les Norvégiens, soucieux de leur défense, et conscients des possibilités nouvelles ouvertes par les richesses pétrolières de leur bordure maritime, n'ont guère de raisons de céder dans leurs pourparlers avec l'U.R.S.S.

Consultations en temps de paix ?

Les Finlandais quand à eux cherchent avant tout à éviter des spéculations sur leur attitude en cas de conflit. Liés par le traité d'amitié qu'ils entendent honorer, ils ont pris plusieurs décisions pour renforcer leur capacité de défense en Laponie, en réponse aux critiques faites contre *« le vide finlandais »*. Des unités d'infanterie ont été postées au nord, ainsi qu'un escadron de chasseur-bombardier Draken. En même temps, il a été décidé de remplacer la flotte d'avions d'entraînement Fouga-Magister par des Hawk anglais et l'acquisition de missiles antiaériens soviétiques a été mise à l'étude.

Mais la question essentielle est de nature politique : quelle est, dans ce contexte nouveau, la signification de la neutralité finlandaise ? Pour l'U.R.S.S., le traité d'amitié constitue la base des relations finno-soviétiques. Mais l'interprétation récente donnée par deux spécialistes soviétiques des questions finlandaises, qui ont publié il y a quelques mois, sous les pseudonymes de Komissarov et Barteniev un livre intitulé : *Trente ans de relations de bon voisinage*, semble aller un peu plus loin. Précisant l'interprétation qu'il faut donner de l'article 2 du traité d'amitié, les auteurs indiquent : *« Le concept d'attaque ne doit pas être pris au sens étroit, à la lettre »*, mais il s'agit *« de la sécurité de la frontière nord-ouest de l'U.R.S.S. dans un sens large, sécurité qui est liée obligatoirement à la situation militaire de l'Europe du Nord et de la région de la Baltique. »*

En ce qui concerne les consultations prévues en cas d'attaque, les deux Soviétiques estiment qu'elles *« n'ont pas lieu en tant de guerre, mais en temps de paix, lorsque naît une menace à la sécurité des deux parties »*. Mettant les points sur les « i », le livre déclare que *« la volonté de la Finlande de demeurer en dehors des conflits d'intérêt des grandes puissances ne l'oblige pas à rester neutre en toutes circonstances »*. Ce pays peut adopter une attitude de *« neutralité dans les questions qui ne concernent pas les relations d'amitié Finlande-Union soviétique, ni la frontière nord-ouest de l'U.R.S.S., ni les intérêts de défense de la Finlande elle-même »*.

En fait, entre les deux interprétations extrêmes, l'une de la plus grande neutralité possible et l'autre voulant faire entrer la Finlande dans une alliance avec l'U.R.S.S., Helsinki a toujours suivi une voie médiane : sa politique étrangère vise à établir des conditions de paix durables dans la calotte nord, même en courant parfois le risque de se voir reprocher de servir d'intermédiaire à l'U.R.S.S. auprès des autres pays scandinaves. C'est dans cet esprit que dès 1963 le président Kekkonen proposa la création d'une zone dénucléarisée dans la calotte nord (excluant par hypothèse Mourmansk et la presqu'île de Kola). La suggestion fut fraîchement accueillie dans les autres capitales scandinaves et ne reçut un écho que lors de la visite, en 1974 à Helsinki, du président Podgorny : l'U.R.S.S. se disait alors prête à garantir avec d'autres une zone démilitarisée.

Les Allemands et les manœuvres de l'OTAN

Aux yeux des Finlandais, la création d'une telle zone permettrait de supprimer les incertitudes. Même si la Norvège a pris des mesures pour éviter toute spéculation sur son attitude (réserves au sujet de l'OTAN, absence de compagnies étrangères dans l'exploitation pétrolière au nord du 62e parallèle, absence de protection militaire atlantique des gisements), certains experts finlandais pensent que l'U.R.S.S., pour conserver intacte sa crédibilité de contre-attaque, serait amenée en cas d'escalade à agir très vite durant une phase de transition entre la paix et la guerre D'autre part, en 1965, la Finlande propose, sans succès, à la Norvège de « pacifier » la région frontalière des deux pays par un système d'accords en cas de conflit entre grandes puissances.

Lors de sa visite en Norvège, en septembre 1976, le président Kekkonen fit part, en vain, de ses préoccupations à propos de la participation des troupes allemandes aux manœuvres de l'OTAN en Norvège du Nord. Il déclara que, *« du point de vue finlandais, il n'est pas indifférent de savoir qui prend part aux manœuvres militaires avec la Norvège »*. Symboliquement le président finlandais avait demandé à se rendre sur le détroit de Drøback, où avait été coulé, en 1940, le croiseur allemand *Blücher*. Sans vouloir faire de la question des troupes allemandes une grande affaire, le président Kekkonen a rappelé récemment qu'il faudrait *« envisager la question de la dénucléarisation en Scandinavie dans un contexte plus large »*. Il s'est aussi inquiété de l'évolution de la politique norvégienne à l'égard de l'OTAN.

A l'intention de l'U.R.S.S., les autorités finlandaises ont coupé court aux spéculations officieuses ou officielles. Préoccupé par la situation dans le camp socialiste et par un échec possible de la conférence de Belgrade, le président Kekkonen a adressé un *« avertissement solennel »* à ceux qui *« essaient de donner l'image que la détente dans la politique mondiale serait en train de conférer un nouveau profil à la politique étrangère de la Finlande, et que les tendances vers la droite qu'on peut déceler dans certains pays d'Europe centrale se refléteraient aussi dans la politique extérieure finlandaise. »*.

Ces questions-là sont certainement au cœur des entretiens du président Kekkonen et de M. Kossyguine. Le sujet pourrait être abordé aussi avec le ministre des affaires étrangères de Norvège, M. Frydenlund, attendu à Helsinki pour la réunion du Conseil nordique, qui s'ouvrira le 31 mars.

GILLES GERMAIN.

LE VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DES TRAITÉS [DE] ROME

Prendre l'Europe au sérieux

par ALFRED GROSSER

Il n'a pas beaucoup été question d'Europe pendant la campagne électorale. Parce qu'il s'agissait d'élections municipales ? Il n'est pas sûr qu'elle tienne une plus grande place dans la longue campagne pour les législatives. En partie parce que l'Europe est un sujet de désaccord au sein de la majorité et au sein de l'opposition. En partie parce que le désintérêt et le scepticisme sont réels et profonds. Trente ans après l'amorce d'une coopération économique, vingt ans après la signature des traités de Rome, on a l'impression moins d'une division nouvelle que d'une dilution, d'une dispersion.

Pourtant, au même moment, jamais l'attente extérieure n'a été aussi forte face à une Europe qui, vue de Londres, de Bonn, de Rome, de Paris, apparaît comme éclatée, mais qui prend figure d'entité cohérente dès qu'elle est vue du dehors par ceux qui mettent leur espoir en elle, qu'il s'agisse de dirigeants à Lisbonne, à Athènes, en Afrique, ou d'opposants en Amérique du Sud et en Europe de l'Est.

Pourquoi ces attentes se trouvent-elles en grande partie déçues ? L'une des réponses, c'est que les membres de la C.E.E., tous partis confondus, se trouvent confrontés à des problèmes difficiles pour lesquels personne n'a de solution nette, des problèmes qui seraient cependant sans doute plus clairs s'ils étaient affrontés en commun.

Tout d'abord l'attitude même à adopter face à la plus forte des attentes, celle de l'admission des trois pays d'Europe du Sud qui viennent de sortir de la dictature. Les admettre, c'est prendre le risque de faire capoter définitivement la politique agricole commune, de provoquer des troubles sociaux graves, notamment dans le sud de la France, et de rendre de toute façon inopérante une Europe déjà mal établie et mal assurée.

Les rejeter, c'est à coup sûr diminuer les chances d'une évolution démocratique, donc fuir des responsabilités que l'Europe institutionnalisée prétend précisément devoir assumer. Les conséquences du non seraient d'ordre à la fois économique et politique. Chacun, même les défenseurs les plus acharnés de l'indépendance et de la souveraineté absolues, admet aujourd'hui qu'il existe une sorte d'interpénétration des évolutions internes, par l'interdépendance et par une osmose plus subtile. C'est pourquoi notamment M. Berlinguer croit à l'utilité du suffrage universel pour l'Europe qui « *honorabiliserait* » les grands partis communistes aux yeux de tous, tandis que M. Marchais semble craindre le poids supplémentaire que son partenaire socialiste trouverait dans la pesanteur transnationale de la social-démocratie européenne.

Autre difficulté, commune aux Allemands, aux Français et aussi aux Anglais : faut-il ou ne faut-il pas se faire exportateur de matériel nucléaire ? Comment distinguer, dans les arguments américains, que la République fédérale repousse avec plus de vigueur que le gouvernement français, la part de la sincérité, c'est-à-dire l'appel au sens des responsabilités face aux risques de multiplication des armes nucléaires, et la part de la volonté cachée de conserver ou de retrouver le monopole d'un marché ?

Le danger nucléaire

Mais, le danger nucléaire, ce n'est pas seulement au Brésil ou au Pakistan qu'il peut exister. En Europe, le débat sur l'énergie atomique passe à travers les frontières nationales et à travers les frontières entre partis, car personne, parmi ceux qui exercent le pouvoir et parmi ceux qui ont la chance d'accéder au pouvoir, n'est vraiment sûr de sa vérité. De combien d'énergie nucléaire a-t-on et surtout aura-t-on besoin ? Comment sera-t-on certain d'avoir garanti la sécurité des installations ? Comment être sûr que les besoins de cette sécurité n'entraveront pas de façon sensible les libertés des citoyens, à commencer par celle de ne pas être constamment surveillés et rapidement suspects ?

Ici, il s'agit, malgré l'urgence de certaines décisions, de choix pour le long terme. Pour le court terme, face à la crise économique, les difficultés sont également communes. Comment obtenir que les Etats-Unis relancent leur économie de façon à favoriser les exportations européennes sans relancer une inflation qui relancerait l'inflation européenne ? Comme en matière nucléaire, par un assez étrange renversement, c'est la République fédérale qui tient le langage le plus dur au président américain. Mais, en même temps, une sorte de force transnationale de contestation des politiques gouvernementales est en train de naître : les syndicats allemands tiennent aujourd'hui, face à M. Schmidt, un langage fort semblable à celui de l'opposition face à M. Barre pour contester l'équation profit = investissement = création d'emplois, et pour faire remarquer que, faute de relance de la consommation, on peut avoir soit : profit = exportation de capitaux ou encore profit = investissement de simple rationalisation = suppressions d'emplois.

De nouveau sur le long terme : peut-on vraiment surmonter le problème des disparités régionales de chaque pays en situation de concurrence ? Mais quel poids politique ne faudrait-il pas accorder à des autorités européennes pour que le Fonds commun d'investissement ait vraiment un sens ? Quid de la Bretagne, de la Wallonie, du Mezzogiorno ? Comment agir nationalement avec efficacité, comment agir de manière européenne sans risques supplémentaires pour les unités nationales ?

Et personne n'est davantage sûr de son attitude quand il s'agit de savoir comment agir sérieusement pour répondre, dans le fameux dialogue Nord-Sud, aux demandes que les pays déshérités adressent aux Européens. Accepter le transfert de ressources technologiques, c'est accepter aussi l'arrivée sur nos marchés de produits fortement concurrentiels menaçant bien des produits européens. La réponse des partis de gauche devrait être ici : il s'agit de prévoir, de planifier, d'investir pour transformer telle ou telle production, autrement dit ne pas s'en remettre aux « lois du marché ». Mais, pour tenir ce langage, il faudrait admettre que toute production, que tout emploi, n'ont pas raisonnablement à être défendus à tout prix et à tout jamais.

On pourrait encore évoquer les problèmes de défense à propos de la révolte allemande contre l'emprise américaine sur le marché des armements et de la lente découverte par les Français qu'il y a contradiction entre le désir d'une indépendance européenne et le refus de s'engager pour la protection des autres Européens.

Ou aussi les choix difficiles à effectuer, face à l'Europe de l'Est, entre l'appui à accorder à ceux qui veulent libéraliser les régimes en se réclamant d'Helsinki et les contacts positifs à développer avec les gouvernements, ne serait-ce que pour ne pas les amener à se durcir encore davantage par crainte des influences extérieures.

A faire le bilan des difficiles problèmes communs, on se trouve partagé entre la crainte et l'espoir. Crainte de voir les réactions de fuite se multiplier. Fuite dans le verbalisme, qu'il soit du style coq dressé sur ses ergots ou du style donneur d'eau bénite européenne. Fuite dans des gestes destructeurs, à un moment où la symbolique a plus que jamais son prix : ainsi l'absurde refus français de laisser la Communauté en tant que telle participer à un « sommet » économique purement consultatif, refus qui prolonge la vieille contradiction consistant à se réclamer de l'égalité entre nations face aux Etats-Unis et à refuser l'égalité aux petites nations d'Europe au nom de la grandeur de la France.

Espoir tout de même de voir les attentes du dehors et la découverte croissante de la similitude des problèmes du dedans se combiner pour imposer la conviction de l'utilité de la recherche commune des réponses et des solutions. Une conviction dont le premier élément serait que l'Europe doit être prise au sérieux.

Point de vue

UNE HIRONDELLE

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

A l'occasion des « sommets », européen de Rome à la fin de ce mois, puis occidental de Londres au début de mai, la France reviendrait-elle à des vues qui n'étaient plus les siennes depuis l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée ?

C'est d'abord l'énergie nouvelle déployée pour empêcher toute représentation de la Communauté en tant que telle à la conférence de Londres, en même temps que l'opposition à des rencontres régulières sur le thème économique des chefs d'Etat ou de gouvernement des membres du pacte atlantique. Ni le président de la République ni le premier ministre n'assisteront donc à la réunion atlantique, malgré le désir qu'en exprime M. Carter et même si l'absence de M. Giscard d'Estaing à cette occasion se trouve auparavant compensée par sa participation aux conversations spécialement économiques (1).

C'est ensuite la découverte que la Communauté des Neuf verrait son fonctionnement se détériorer encore davantage si l'on y était douze et que — sans que cela constitue un préalable à l'admission de nos amis grecs, espagnols et portugais dans le Marché commun — il conviendrait que l'on réfléchisse aux « adaptations » nécessaires. Ce qui est d'ailleurs prévu par l'article 237 du traité de Rome (2).

C'est enfin, et surtout, la coïncidence de ces deux prises de position, comme si la France examinant à nouveau d'un seul regard les affaires atlantiques et européennes déplorait l'imbrication croissante de ces deux domaines et soulignait la contradiction entre cet état de fait et les traités existants.

S'il veut persévérer dans cette voie qu'il découvre, après trois ans de responsabilité, M. Giscard d'Estaing va devoir opérer bien des reculs par rapport à ce qu'il a consenti jusqu'à présent.

Une nouvelle lecture

C'est sur son invitation que s'est tenue à Rambouillet la première rencontre « au sommet » des grandes puissances économiques et commerciales. C'est sur l'absence de vigilance et de réaction de la France qu'a pu s'élaborer la nouvelle tactique américaine empêchant le dialogue euro-arabe et essoufflant la conférence Nord-Sud dans d'interminables travaux de commission. Ni la France ni la Communauté n'eurent en conclusion des premiers débats de 1975 le pâle courage d'au moins faire prendre en considération — au même titre que celles des Américains — les vues algériennes de conciliation des thèses en présence. Surtout, le fonctionnement des institutions communautaires a jusqu'à ces derniers temps été envisagé par la France d'une manière peu réaliste. M. Giscard d'Estaing a fait adopter par le premier « sommet » des Neuf à se tenir après son arrivée au pouvoir deux décisions sur lesquelles il lui faudrait logiquement revenir s'il a un réel souci de la machine bruxelloise. La première a été de « renoncer à la pratique qui consiste à subordonner au consentement unanime des Etats membres la décision sur toute question, quelle que puisse être leur position respective à l'égard des conclusions arrêtées à Luxembourg le 28 janvier 1966 (3) ». Cette décision n'a guère eu d'effets positifs puisque, encore aujourd'hui, il est impossible de passer outre à la volonté d'un Etat membre : ainsi de la nôtre à propos de la représentation communautaire à la conférence de Londres ; elle a des effets négatifs puisque la plupart des questions — notamment agricoles ou de politique commerciale commune — ne pouvant être réglées reviennent à la discrétion donc à la charge des Etats membres.

M. Giscard d'Estaing devrait donc non seulement revenir sur ce à quoi il a consenti, mais aussi commencer une nouvelle lecture de la situation européenne. Celle-ci permettrait trois analyses :

1) Le traité de Rome a pour finalité explicite « par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des Etats membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté et équilibré, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les Etats qu'elle réunit » (article 2 du traité). Que de tels objectifs ne puissent être atteints sans volonté politique est certain, mais la Communauté n'est pas — d'elle-même et dans l'état actuel des textes — une communauté politique. Aussi « institutionnaliser » les rencontres politiques depuis l'automne de 1974 au niveau ministériel ou présidentiel n'a pas fait franchir à la Communauté le saut qualitatif souhaité par tous, qu'il se soit agi de résister aux prétentions monétaires et commerciales américaines comme le souhaitait le général de Gaulle, ou de parler d' « une seule voix » comme le proposèrent Georges Pompidou et Michel Jobert.

La Communauté étant économique, son approfondissement ne doit être recherché que dans l'intégration économique : la manière dont se tissent et se déchirent les tissus industriels ces dernières années en Europe montre qu'on en est loin. La voie politique n'a pas été qu'artificielle : elle a affaibli la Communauté en subordonnant dans la pratique la gestion à Neuf à des délibérations dans le cadre plus large de l'O.C.D.E. ou des « sommets » occidentaux.

Si l'on veut édifier une Communauté politique, il faut donc partir de bases nouvelles et sans doute rédiger un traité nouveau puisque l'article 235 de l'actuel ne prévoit de nouvelles compétences communautaires que s'il s'agit de « réaliser dans le fonctionnement du Marché commun l'un des objets de la Communauté ». Si l'on veut améliorer le fonctionnement de l'actuelle Communauté — autre perspective possible, — il faut décider d'un mode de délibération et de réglementation reconnu par chacun des Etats membres. Ni la lettre actuelle du traité ni l'expérience intérieure de chacun des Etats membres ne permet ni n'encourage l'octroi de la décision suprême à l'Assemblée des Communautés, même si — dans son nouveau mode de désignation — elle émanait directement des peuples européens.

L'élargissement à trois nouveaux membres, s'il doit s'assortir d'une nouvelle composition de la Commission, ne permet pas non plus de donner à cette dernière de nouveaux pouvoirs : la pondération en son sein la fait déjà trop nombreuse : que serait-ce si elle comptait seize ou vingt membres ? A moins qu'on n'admette que la Commission n'a désormais qu'un rôle de strictes position et exécution, en amont puis en aval d'une décision suprême qui serait exclusivement celle du conseil des ministres.

Dans cette dernière hypothèse, le rôle simplement « administratif » de la Commission, sur instruction du conseil des ministres, autoriserait une composition indépendante des pondérations et des nominations nationales. On pourrait même concevoir que plusieurs Etats membres ne comptent aucun de leurs nationaux dans cette instance, puisque celle-ci ne serait en rien décisive. Que l'hypothétique « apatridie » ou supranationalité naisse là ne présenterait aucun inconvénient, et serait peut-être à terme même une chance, si définitivement la Commission n'était qu'un instrument... L'organe souverain serait — ce qu'il est dans la pratique depuis les débuts de la Communauté — le conseil des ministres, émanation des souverainetés et des légitimités nationales. L'accord de Luxembourg ne serait que de bon sens : « Lorsque, dans le cas de décisions susceptibles d'être prises à la majorité sur proposition de la Commission, des intérêts très importants d'un ou plusieurs partenaires sont en jeu, les membres du conseil s'efforceront, dans un délai raisonnable, d'arriver à des solutions qui pourront être adoptées par tous les membres du conseil dans le respect de leurs intérêts mutuels et de ceux de la Communauté, conformément à l'article 2 du traité (6) ».

Le défi américain

2) Le défi américain n'est plus seulement monétaire et militaire. L'hégémonie est sur ces plans bien assurée et malheureusement consentie. Il porte maintenant sur les chances futures d'une Europe de jamais recouvrer une place indépendante ; les Etats-Unis entendent, en effet, empêcher, même à terme éloigné, toute émergence d'un rival technologique ou industriel, c'est-à-dire toute possibilité d'entreprise ou d'initiative européenne indépendante de la décision ou de l'intérêt des Américains. L'importance du marché national des Etats-Unis, étant sans commune mesure avec leur propre dépendance commerciale vis-à-vis de l'étranger, permet déjà de contrôler — par le simple jeu du capitalisme national ou international — l'essentiel des débouchés d'une technologie avancée européenne : on le voit pour Airbus comme pour Concorde dont les constructeurs américains attendent la faillite pour imposer ensuite les copies conformes fabriquées cette fois du bon côté de l'Atlantique.

Pour répondre à ce défi, tout en tenant compte de l'actuelle concurrence intra-européenne tant en matière aéronautique que nucléaire — même s'il faut dans le principe déplorer cette concurrence, — la France n'a d'autre moyen pratique que l'opposition catégorique au dessein américain.

Il nous est impossible d'imposer à nous seuls la réforme monétaire remise aux calendes grecques depuis la conférence de la Jamaïque de janvier 1976. Il nous est impossible d'obliger le pouvoir politique américain à passer outre à tant de groupes de pression idéologiques, sociaux, financiers qui, de toute façon, depuis juin 1967 s'opposent à l'intérêt français outre-Atlantique. Mais il nous est possible de contracter avec un pays tiers, savoir le Pakistan, si celui-ci y consent ; à nous de ne pas — volontairement — laisser des délais suffisants et presque affichés pour que les pressions américaines auprès de M. Bhutto fassent passer pour une décision pakistanaise ce qui ne serait qu'obéissance française... Il nous est possible de changer complètement la carte européenne et atlantique si nous prenons comme tranquille maxime de « nous préparer techniquement et psychologiquement à nous retirer de l'alliance atlantique parce que celle-ci ne nous offre plus désormais de conditions équitables » et si dès maintenant nous publions que « nous déciderons au moment et pour des motifs qui nous seront propres (5) ». Il nous est possible de poser la question du dialogue euro-arabe dans des termes tels qu'ils mettent en lumière les complicités atlantiques de certains Etats européens et de certains Etats arabes : cette seule vérité serait salubre.

3) Les Etats européens sont confrontés non plus à l'écrasante coalition des deux vainqueurs de la dernière guerre, mais à *une révolution planétaire* démographique et économique, qui épargne pour le moment l'Union soviétique et les Etats-Unis. L'Europe n'a plus pour elle ni la population, ni les matières premières, ni même le monopole industriel et bancaire. Globalement aussi contestée — par l'Asie notamment et l'Afrique potentiellement — que l'Amérique du Nord ou la Russie communiste, elle subit deux handicaps que les deux Etats continentaux blancs ignorent. L'Europe continue de payer son impérialisme colonial, dénoncé non seulement par ceux qu'elle a un temps dominés mais aussi par ses concurrents russe et américain mieux déguisés et plus opportunistes. La décolonisation a affaibli l'Europe sans pour autant la libérer d'un certain regard du tiers-monde sur elle, ni elle d'un certain regard sur le tiers-monde. L'autre handicap est également psychologique. Au contraire du tiers-monde ou de l'Amérique, ou de la Russie, l'Europe hésite sur son identité parce que ses Etats membres ont cru qu'une identité continentale les dispenserait désormais d'une foi bien ébranlée par les deux guerres mondiales.

Il se trouve que la France réunit en elle, géographiquement, historiquement et sans doute linguistiquement, les atouts que peut faire valoir dans la nouvelle donne en cours, une Europe rendue à ses intérêts véritables. Le Vieux Monde, démuni qu'il est — relativement — d'hommes et de matières premières, cherche nécessairement des complémentarités. L'Afrique et la nation arabe notamment, de l'autre côté de la Méditerranée, offrent ces hommes et une part de ces matières premières. Le pont qui serait ainsi jeté pourrait à terme atténuer la rivalité à venir entre les continents surpeuplés et ceux qui le sont moins ; le langage commun, inventé par les religions monothéistes et cultivé aujourd'hui par la renaissance des relations commerciales, désarmera peut-être les guerres idéologiques de continents aux philosophies, aux mœurs publiques et privées, aux religions si différentes malgré l'apparente uniformité des grandes capitales et du *sabir* anglo-saxon.

Elargissant de la sorte une réflexion que le défi de M. Chirac et la courageuse gestion de M. Barre placent nécessairement ailleurs qu'en politique intérieure et qu'en conjoncture économique, M. Giscard d'Estaing trouverait le ton et le souffle qui lui ont fait défaut tout le temps que l'U.D.R. était sage et que l'inflation arrangeait tout un chacun... Peut-être serait-ce la matière d'un second tome pour le prochain automne ? En tout cas, ce devrait être l'interrogation présidentielle lors des rencontres de Rome et de Londres. A moins que l'hirondelle ne soit — décidément — pas à elle seule le printemps et qu'il ne se soit agi ces jours-ci que de flatter le temps du scrutin municipal un R.P.R. inquiétant et de préparer le débat parlementaire sur la prétendue élection européenne.

(1) *Le Monde* du 10 mars 1977, page 4.
(2) *Ibidem*, page 38.
(3) Communiqué publié à l'issue de la réunion des chefs de gouvernement de la Communauté européenne, à Paris, le 10 décembre 1974.
(4) Arrangement intervenu à Luxembourg entre les Six au sujet du vote majoritaire au sein du Conseil de la C.E.E., le 29 janvier 1966.
(5) Résolution adoptée à Marseille le 24 octobre 1976 par le deuxième rassemblement du Mouvement des démocrates.



DE ROME

EUROPE

LA RÉUNION DE ROME

Les Neuf restent divisés sur la participation de la Communauté au « sommet » de Londres

De notre envoyé spécial

Rome. — Ce sont des chefs d'Etat et de gouvernement dnot le pouvoir, à une ou deux exceptions près, a été sérieusement contesté dans leur pays ces derniers temps qui se rencontrent à Rome ce vendredi 25 mars pour célébrer le vingtième anniversaire de la signature du traité de Rome et s'entretenir des affaires de la Communauté. Cette vulnérabilité accrue et les nécessités, au moins pour certains d'entre eux, d'un sursaut les inciteront-elles à traiter avec plus d'efficacité et de détermination que dans le passé les problèmes qui se posent en commun aux neuf pays de la C.E.E. ?

La première partie du conseil européen devait prendre la forme d'une conversation à bâtons rompus. C'est l'occasion pour les Neuf d'aborder le problème controversé de l'éventuelle représentation de la Communauté « au sommet » des pays industrialis. qui se tiendra à Londres les 7 et 8 mai. La pression des « petits » pays sur M. Giscard d'Estaing, qui seul s'oppose ostensiblement à la participation de la Communauté, se fera-t-elle très vive et a-t-elle une chance d'aboutir ? Il est difficile d'imaginer que les chefs de gouvernement prennent le risque de gâcher ce vingtième anniversaire — porteur d'espoirs, aussi blasé soit-on — par un éclat majeur. Il serait plus dans les habitudes des Neuf d'éluder la difficulté en renvoyant le problème, sans rien avoir réglé, aux ministres des affaires étrangères.

Mises à part ces questions de procédures et de prérogatives, les chefs de gouvernement devront s'engager, fût-ce brièvement, sur ce que l'Europe unie peut dire ou demander au président Carter les 7 et 8 mai prochain.

Un sujet entraînant l'autre, ils devaient ensuite avoir un échange de vues sur l'attitude à prendre dans la Communauté pour réactiver la négociation Nord-Sud. Compte tenu de la médiocrité des travaux effectués à différents niveaux par la C.E.E. depuis le conseil européen de La Haye, en novembre 1976, il est peu vraisemblable que les chefs de gouvernement soient en mesure d'innover.

● *La situation économique et monétaire.* — Le sujet est vaste : que peut-on entreprendre en commun pour enrayer l'inflation et réduire le chômage ? Des idées peuvent surgir, notamment de la part de la Commission. MM. Jenkins et Ortoli, président et vice-président du collège européen, pourraient proposer, dit-on, de renouveler et d'élargir l'expérience d'un emprunt communautaire (émis sur le marché international des capitaux avec la garantie de la C.E.E.), de façon que la Communauté soit en mesure d'aider les pays membres les plus affectés par la crise.

On prête au président du conseil italien, M. Andréotti, l'intention de protester fermement contre les mécanismes de redistribution des ressources, tels qu'ils fonctionnent aujourd'hui dans la C.E.E., et, dans cet esprit, d'insister pour que soit mise en œuvre rapidement une réforme profonde de la politique agricole commune.

● *La crise sur le marché de l'acier.* — Les chefs de gouvernement voudront-ils donner leur bénédiction et leur encouragement au programme d'intervention conçu par la Commission ? Il semble que certains d'entre eux souhaiteraient y regarder de plus près avant de se prononcer. Les Italiens pensent aussi, non sans raison, que les crédits supplémentaires que la Commission propose d'affecter à l'effort de restructuration et de conversion des régions sidérurgiques en déclin devront, faute de budget supplémentaire, être prélevés quelque part. Les risques sont grands que ce transfert se fasse au détriment de l'effort consenti jusqu'ici (par le Fonds régional et par le Fonds social notamment) au profit des régions sous-développées traditionnelles et rurales tel le Mezzogiorno.

● *Les relations avec le Japon.* Là encore, l'harmonie entre les Neuf n'est pas évidente. Convient-il de continuer à exercer une pression sur le gouvernement de Tokyo pour rééquilibrer les échanges, alors que celui-ci a consenti des efforts non négligeables depuis le conseil européen de La Haye ? Les Japonais ont fait savoir qu'une telle attitude de la part des Neuf leur semblait inamicale et injustifiée. Certains Etats membres, dont l'Allemagne, seraient d'autant plus disposés à faire preuve de souplesse que le « sommet » de Londres fournira une excellente occasion d'évoquer avec les Japonais les efforts supplémentaires à accomplir pour régulariser les échanges.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Dessin de CHENEZ.)

M. Giscard d'Estaing affirme qu'il « ne transigera pas » sur l'élection du Parlement européen

M. Giscard d'Estaing a accordé vendredi matin 24 mars, avant son départ pour Rome, une interview à France-Inter. Il a déclaré, à propos de l'élection du Parlement européen au suffrage univelsel direct et des inquiétudes qu'elle suscite dans certains milieux politiques français : « *Cette élection est inscrite dans le traité de Rome. Qui est-ce qui a mis en vigueur le traité de Rome en 1958 ? C'est le gouvernement du général de Gaulle. On a reparlé de l'élection de l'Assemblée parlementaire au suffrage universel en 1969 à La Haye. Qui est-ce qui représentait la France ? C'était le président Pompidou. Donc, il y a toujours eu continuité de la position française sur cette affaire. Il y avait une question que certains se posaient et qui était le problème constitutionnel. Qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai saisi le Conseil constitutionnel, qui a répondu que cette élection était conforme avec la Constitution de la V[e] République.*

» *Donc, voilà un problème sur lequel il y a eu continuité de la position française, et, naturellement, le Parlement français va être appelé à ratifier ces accords. Je vous fais un pronostic : le Parlement français ratifiera l'accord sur cette élection.* » Le chef de l'Etat a indiqué qu'il ne transigera « *certainement pas* » sur cette question.

Le président de la République a ajouté : « *A l'heure actuelle, nous avons réalisé, véritablement, une unité économique. Ce marché commun économique ne fonctionne pas entièrement à notre satisfaction, à l'heure actuelle, mais il faut savoir, tout de même, que désormais la France réalise les deux tiers de ses exportations agricoles sur les seuls pays du Marché commun, et aux prix intérieurs. C'est donc vital pour notre agriculture. (...) Il ne faut pas ignorer dans les commentaires (comme, malheureusement, on le fait en France d'une façon qui, vis-à-vis de l'opinion, ne lui dit pas la vérité), que l'Europe a traversé, depuis trois ans, une crise économique sans précédent. Cette crise économique a atteint tous les gouvernements, que ceux-ci soient d'orientation socialiste ou qu'ils soient libéraux. Il était donc naturel qu'une réalisation de caractère économique soit secouée par la plus grande crise économique de l'après-guerre, même si elle a été secouée sans se désarticuler.* »

M. Giscard d'Estaing a conclu : « *Imaginez-vous que la sécurité de l'Europe, que l'influence de l'Europe, puissent s'accommoder l'Europe puissent s'accommoder de la dispersion ou de la division de nos efforts ? Naturellement, j'ai toujours dit que je souhaitais. pour cette organisation de l'Europe, un système de type confédéral, c'est-à-dire une organisation qui respecte nos personnalités nationales. L'organisation de l'Europe doit être telle qu'elle respecte la personnalité historique de nos Etats.* »

● *M. Alexandre Sanguinetti*, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a évoqué, jeudi 24 mars, à Sud-Radio, le repas offert à l'Elysée par M. Giscard d'Estaing aux signataires du traité de Rome pour le vingtième anniversaire de celui-ci, en « *mettant en garde le gouvernement contre trop de provocations à l'égard des gaullistes* ». Il a ajouté : « *Ce déjeuner des revenants de la IV[e] République, vraiment, c'était un repas funèbre. Mais c'était l'ambition de rayer seize ans de gaullisme. Eh bien, si l'on se figure que nous allons le supporter, nous préférons la défaite, le retour dans l'opposition et la reconquête du pouvoir.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » (R.P.R.) : est-ce le moment et est-ce même sérieux ?

M. Pierre Charpy, directeur de *la Lettre de la nation*, écrit dans le numéro daté du vendredi 25 mars du bulletin du R.P.R. :

« *On peut se demander si c'est vraiment le moment, et même si c'est sérieux, de s'embarquer dans l'affaire de l'Assemblée européenne, alors que, dans au moins quatre pays sur les neuf, on ne sait pas qui sera au gouvernement au moment de cette fameuse élection. C'est particulièrement vrai pour la France. Sans doute le débat parlementaire sur le projet de ratification de l'élection au suffrage universel n'est-il prévu que pour juin. Mais il a déjà commencé à alimenter largement la chronique. Or il est impossible de savoir actuellement si la Grande-Bretagne décidera en temps utile d'organiser chez elle cette élection en même temps que chez les autres. Et c'est une condition indispensable pour que l'élection ait lieu.*

» *Sans même parler des problèmes — inépuisables — de la stratégie majoritaire ou de la dangereuse éventualité d'une innovation concernant le scrutin, il y a le programme de redressement. On nous a assez dit que c'était la priorité des priorités et que la politique n'était que vanité (comme on l'a vu dimanche dernier) Au moment où le plan Barre risque de coincer sous la pression des faits aggravée par une nouvelle vague revendicative, il serait peut-être bon de lui accorder cette priorité des priorités sans la compromettre dans des débats plus ou moins mythologiques.* »

● « *La Pensée nationale* » (revue nationaliste), a publié, à l'occasion du vingtième anniversaire de la signature du traité de Rome, une déclaration dans laquelle elle « *constate que les conséquences de ce traité sont funestes pour la France, puisqu'elles se traduisent concrètement par une menace sur sa souveraineté* ». La revue ajoute : « *Cette menace est particulièrement aggravée par le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Nous appelons tous les patriotes à s'unir pour combattre ce mauvais coup porté contre la France. Nous souhaitons que le R.P.R. précise nettement sa position en faveur de l'indépendance nationale.* »

Mme DOLORES IBARRURI POURRAIT QUITTER MOSCOU EN AVRIL

(De notre correspondant.)

Moscou. — Mme Dolores Ibarruri, présidente du parti communiste espagnol et qui vit depuis 1939 à Moscou, a été reçue jeudi 24 mars par M. Kirilenko, membre du bureau politique et secrétaire du comité central ainsi que par M. Ponomarev, membre suppléant du bureau politique et secrétaire du comité central chargé des rapports avec les partis communistes non au pouvoir.

Cette entrevue est considérée à Moscou comme l'indice d'un prochain départ d'U.R.S.S. de la Pasionaria, qui a demandé depuis plusieurs mois déjà à rentrer en Espagne. De source espagnole bien informée, on estime que le retour de Mme Ibarruri pourrait s'effectuer au cours du mois d'avril, si le processus de légalisation du P.C.E. se poursuit.

Au cours de l'entrevue entre la Pasionaria et MM. Kirilenko et Ponomarev, les deux responsables soviétiques ont « *exprimé leur solidarité fraternelle à la lutte des communistes espagnols (...) pour l'instauration d'un régime démocratique dans le pays, pour le droit à l'autodétermination des peuples du Pays basque, de Catalogne et de Galice* ». Les représentants des deux partis se sont, d'autre part, « *félicités de l'établissement de relations diplomatiques entre l'U.R.S.S. et l'Espagne* ». — J. A.

● *L'ancien ministre de la justice du gouvernement républicain espagnol* pendant la guerre civile et dirigeant du parti nationaliste basque, M. Manuel de Irujo, qui est âgé de quatre-vingt-cinq ans, est rentré, jeudi 24 mars, en Espagne, après quarante ans d'exil. Il a été accueilli par plusieurs centaines de personnes qui portaient des drapeaux basques, et doit assister au congrès du parti nationaliste basque à Pampelune le 27 mars. — *(A.F.P.)*

● *Pour la première fois depuis la guerre civile,* un parti politique tiendra un meeting dans les arènes de Madrid. Le parti socialiste populaire organisera en effet, samedi 26 mars, avec l'accord du gouverneur civil, un rassemblement populaire au cours duquel son président, M. Tierno Galvan, prononcera un discours. — *(A.F.P.)*

● ERRATUM. — Dans la série « Européennes du sud » (*le Monde* du 24 mars), une erreur de transcription nous a fait traduire incorrectement une expression espagnole : « *La mujer en casa con la pata quebrada* » signifie la femme à la maison avec la jambe « *cassée* » et non pas « *écartée* ». C'est en vertu d'un jeu de mot très « machiste » que les Espagnols donnent à la formule cette deuxième signification.

M. CAZIMAJOU EST NOMMÉ AMBASSADEUR DE FRANCE A ANKARA

Le *Journal officiel* du samedi 26 mars annoncera la nomination de M. Emile Cazimajou comme ambassadeur à Ankara, en remplacement de M. Roger Vaurs, qui sera appelé à de nouvelles fonctions à l'administration centrale.

[Né en 1923, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Cazimajou a commencé sa carrière en 1948 dans les services d'outre-mer. Entré aux affaires étrangères en 1958, il a été consul à Saigon puis, à partir de 1960, s'est entièrement consacré aux affaires économiques, d'abord à l'administration centrale puis à Bruxelles, où il occupait depuis 1968 le poste de représentant permanent adjoint auprès des communautés européennes. Il a ainsi participé, presque depuis l'origine, à toutes les grandes négociations du Marché commun.]

Espagne

L'éventuelle candidature de M. Suarez suscite des divergences entre communistes et socialistes

Le gouvernement espagnol a étudié, jeudi 24 mars, la question du démantèlement du Mouvement national et une libéralisation de la loi sur la presse, en particulier la suppression de l'article 2 maintenu en 1967 par M. Fraga, alors ministre de l'information, et qui accorde des pouvoirs de censure au gouvernement. Cet article n'est pratiquement pas utilisé depuis un an, mais il est toujours en vigueur. Le Mouvement dispose de tout un ensemble de journaux et de stations de radio qui pourraient être dissous par décret afin d'étendre davantage la liberté d'expression pendant la prochaine campagne électorale.

D'autre part, la Cour suprême, chargée de se prononcer sur le dossier de légalisation du parti communiste, pourrait différer sa décision en raison d'une indisposition de son président. Enfin, on nous signale de très bonne source deux démissions : celle de M. Pujol, dirigeant catalan, qui quitte la commission de négociation de l'opposition, et celle de M. de Areilza, qui abandonne le Parti populaire qu'il avait créé en compagnie de M. Pio Cabanillas, ancien ministre libéral de Franco.

Les projets prêtés à M. Suarez, chef du gouvernement, de former un nouveau parti centriste, suscitent de vives réactions du parti socialiste ouvrier espagnol « rénové ».

De notre correspondant

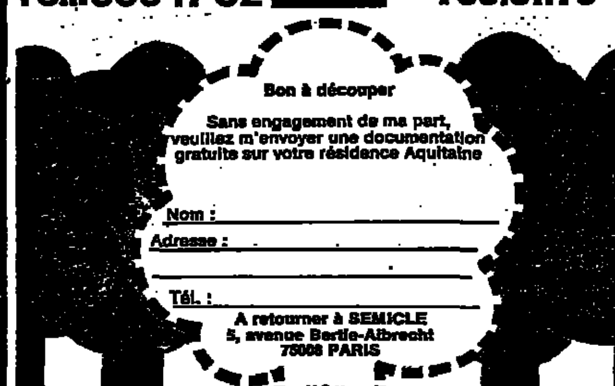
Madrid. — M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol « rénové » a attaqué le gouvernement à l'occasion, le jeudi 24 mars, de la présentation du livre sur le XXVII[e] congrès du P.S.O.E. Il a lancé une attaque contre M. Suarez, sans toutefois le mentionner, l'accusant d'avoir succombé à la tentation de monter, grâce à sa position au sein du gouvernement, un parti politique.

M. Gonzalez a déclaré : « *La tentation de conserver le pouvoir ou de déformer la volonté populaire, ne ferait que provoquer la radicalisation des secteurs authentiquement démocratiques, une fois les élections conclues.* » Le leader du parti socialiste a signalé, d'autre part, qu'il y a décalage entre les intérêts du gouvernement et une monarchie qui « veut devenir constitutionnelle ».

De leur côté, MM. Carrillo, secrétaire général du parti communiste espagnol, et Tierno-Galvan, président du parti socialiste populaire, semblent partisans de la candidature de M. Suarez aux élections. Quant à M. José-Maria Gil-Roblès — qui vient de présenter sa démission de président de la Fédération populaire démocrate chrétienne, — il déclare avec le sourire : « *A mon avis, il peut se présenter, mais à condition qu'il n'aille pas voter en utilisant sa voiture officielle.* »

Le directeur du quotidien libéral *El Pais* prend nettement position contre cette possible candidature de M. Suarez. « *Le commencement de sa campagne électorale signerait — quelque écrasante que soit sa victoire — le déclin de son prestige et peut-être, en même temps, sans le vouloir, celui de son roi.* »

JOSE-ANTONIO NOVAIS.



EUROPE

Grande-Bretagne

M. Callaghan en direct au téléphone...

De notre correspondant

Londres. — M. Callaghan vient, après le président Carter, de céder à la mode du « phone-in ». L'expérience de jeudi soir 24 mars confirme cependant le caractère artificiel du procédé qui a donné, à une douzaine de citoyens installés dans les studios lointains, l'occasion de s'entretenir par téléphone quelques minutes avec le chef du gouvernement.

De l'avis général, M. Callaghan s'est bien tiré de l'épreuve. Celle-ci tombait à point, alors que, la semaine prochaine, une élection partielle à Birmingham pourrait mettre le Labour en difficulté.

Une seule question a porté sur l'alliance « Lab-Lib » (Labour-libéraux). Le premier ministre y a répondu assez franchement : les efforts entrepris par le gouvernement pour réduire l'inflation et redresser l'économie n'en sont qu'à leur première phase, a-t-il indiqué. Il faut gagner du temps jusqu'à ce que la politique économique donne des résultats. Le succès, bien entendu, dépendra très largement d'un nouvel accord salarial avec les syndicats.

Le premier ministre a ménagé ses électeur : il a parlé plusieurs minutes des dernières péripéties politiques, sans jamais prononcer le nom du leader libéral, M. Steel...

M. Callaghan a, pour le reste, fait preuve de bonhomie. Il a expliqué à une ménagère que si le prix du gaz doit être relevé, c'est pour protéger les réserves de gaz naturel. Il a indiqué que le budget présenté mardi prochain apportera « quelque chose » aux travailleurs les plus mal payés. Répondant à un interlocuteur de Belfast, il a réaffirmé son opposition catégorique au rétablissement de la peine de mort pour les crimes de terroristes.

Lorsqu'un homme, qui venait de gagner 4 000 livres dans un concours de pronostics sur les matches de football a demandé, enfin, au premier ministre des conseils d'investissements, M. Callaghan a suggéré un placement dans « la brique et le mortier »... — J. W.

Union soviétique

ASSISTANT DE M. BREJNEV

M. Roussakov remplacerait M. Katouchev au secrétariat du comité central

De notre correspondant

Moscou. — M. Constantin Katouchev, nommé la semaine dernière vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. et représentant de l'Union soviétique au Comecon, va perdre ses fonctions de secrétaire du comité central chargé des rapports avec les partis communistes au pouvoir. Il serait remplacé à ce poste — sans doute à l'issue du prochain plénum du comité central, qui devrait se tenir dans quelques semaines — par M. K. V. Roussakov, soixante-neuf ans, qui assume depuis 1972 les fonctions d'assistant personnel de M. Brejnev.

Les pays socialistes ont été avertis de ce prochain changement au début de la semaine. M. Roussakov, qui avait accompagné M. Brejnev en novembre dernier dans ses voyages à Bucarest et à Belgrade et qui passe aussi pour un bon connaisseur des questions chinoises, a participé la semaine dernière aux entretiens qu'a eus, pendant cinq jours, à Moscou, avec différentes personnalités soviétiques, M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique polonais. M. Roussakov a notamment assisté à l'entretien Brejnev-Olszowski. Mardi dernier, il était présent également pendant l'entrevue accordée par M. Brejnev à M. Carlos Rafael Rodriguez, membre du bureau politique cubain.

En dépit de ces changements, il est trop tôt pour parler d'une disgrâce de M. Katouchev. Selon certaines sources bien informées, la nomination de M. Katouchev à une fonction gouvernementale encore modeste (on ne compte pas moins de deux premiers vice-ministres et d'une dizaine de vice-ministres) pourrait amorcer une opération de « *rajeunissement* » de l'exécutif soviétique toujours dirigé par M. Kossyguine, âgé de plus de soixante-treize ans. Si tel était bien le cas cependant, M. Katouchev, qui n'est âgé que de quarante-neuf ans, pourrait être coopté au sein du bureau politique au moins en tant que membre suppléant.

M. Mazourov, soixante-trois ans, membre du bureau politique et premier vice-ministre, est considéré, depuis plusieurs années déjà, comme un des successeurs « *logiques* » de M. Kossyguine.

JACQUES AMALRIC.

AU CONGRÈS DES SYNDICATS

M. Krasucki affirme que le socialisme doit être « synonyme des droits de l'homme »

De notre correspondant

Moscou. — Dans un message de salutations aux délégués du seizième congrès des syndicats soviétiques, M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., a déclaré, le jeudi 24 mars que, pour sa centrale, « *le socialisme est synonyme de liberté et des droits de l'homme* ». « *C'est pour cette raison,* a-t-il ajouté, *que nous défendons les droits de l'homme, avant tout chez nous et partout dans le monde.* »

Faisant allusion au soutien qu'apporte la C.G.T. au programme commun de la gauche, M. Krasucki a, d'autre part, affirmé que « *le socialisme, à la définition duquel nous apportons notre contribution (...) tiendra compte de la pluralité qui caractérise notre peuple et ses traditions et la garantira. Il assurera à tous l'ensemble des droits politiques, d'organisation et d'expression, l'indépendance des syndicats, l'ensemble des droits des travailleurs, y compris le droit de grève* ».

En conclusion, le secrétaire de la C.G.T. a évoqué le problème de la solidarité internationale. « *Plus que jamais,* a-t-il dit, *nous sommes attachés à la solidarité internationale des travailleurs. (...) Naturellement, dans le monde d'aujourd'hui en plein bouillonnement, cette solidarité s'enrichit et évolue. Il s'agit de s'adapter aux réalités nouvelles, aux besoins nouveaux, à des situations de plus en plus diverses. (...) La fraternité et la franchise dans les rapports sont indissociables. L'existence de points de vue différents, de divergences, ne doit naturellement pas empêcher l'action commune pour les buts communs.* »

Troud, l'organe des syndicats soviétiques, publie ce vendredi matin 25 mars un bref résumé de l'intervention de M. Krasucki. Ce résumé cependant dénature les propos du secrétaire de la C.G.T. C'est ainsi, par exemple, que la définition donnée par M. Krasucki du « *socialisme pour la France* » est passée sous silence, au profit de la formule suivante : « *La C.G.T. appuie le programme commun et se guide sur les principes de la lutte de classe.* »

Le congrès des syndicats soviétiques doit terminer ses travaux ce vendredi. On n'attend aucun changement significatif dans sa direction. De nombreux orateurs, parmi tous ceux qui se succèdent à la tribune, ont repris, en les développant encore, les attaques lancées lundi dernier par M. Brejnev contre les dissidents. — J.A.

Allemagne fédérale

● SELON LA « SUDDEUTSCHE ZEITUNG », les membres de l'organisation social-démocrate grecque PAK (*Mouvement panhellénique de libération*) avaient été écoutés en 1973 à l'aide de micros dans un hôtel de Rhénanie-Palatinat. Sans démentir ou confirmer cette information, un porte-parole officiel a voulu, le mercredi 23 mars, « *corriger deux erreurs grossières* ». D'une part, a-t-il dit, M. Genscher, alors ministre de l'intérieur, n'avait pas donné son accord ; d'autre part, le PAK n'était pas une organisation social-démocrate, mais « *extrémiste de gauche* », et soupçonnée de vouloir organiser en R.F.A. des actes de terrorisme contre la junte militaire grecque.

Cette justification a provoqué quelque étonnement. Le PAK est le parti de M. Andreas Papandréou, qui a été soutenu financièrement par le parti social-démocrate allemand pendant le règne des colonels. M. Papandréou, qui se trouvait dans cet hôtel de Rhénanie-Palatinat quand les micros ont été placés, a été reçu plusieurs fois par M. Willy Brandt, alors chancelier fédéral. — *(Corresp.)*

● L'EPOUSE DE WOLF BIERMANN, le chanteur-compositeur est-allemand privé de sa nationalité en novembre dernier, a rejoint, avec son fils, le 24 mars, son mari à Hambourg. — *(Reuter.)*

A travers le monde

Argentine

● LA POLICE ARGENTINE A MIS FIN, mercredi 23 mars, aux activités d'une secte religieuse ésotérique afro-brésilienne, Umbanda, à laquelle ont appartenu deux ex-ministres du gouvernement de Mme Peron, aujourd'hui en fuite à l'étranger, MM. José Lopez Rega et José Maria Villone. Cette secte se consacrait à l'adoration de diverses personnifications du diable, et sacrifiait des animaux au cours de « cérémonies » expiatoires, avant de baptiser ses adeptes du sang ainsi recueilli. La police a arrêté le « prêtre suprême » de la secte, connu entre autres sous le nom de Pai Do Santos. — *(A.F.P.)*

Chili

● LE CHEF DE LA POLICE SECRETE CHILIENNE (DINA), aurait demandé au général Augusto Pinochet une aide supplémentaire de 600 000 dollars destinée à l'élimination des opposants au régime chilien à l'étranger, affirme le journal ouest-allemand *Frankfurter Rundschau*, qui précise que cette démarche a été faite par lettre, dont il possède une photocopie. Cette somme serait particulièrement destinée à éliminer les opposants au régime chilien réfugiés au Mexique, en Argentine, au Costa-Rica, aux Etats-Unis, en France et en Italie. — *(A.F.P.)*

Pays-Bas

● LE COLLECTIONNEUR PIETER MENTEN, soupçonné de crimes de guerre, a perdu, jeudi 24 mars, le procès qu'il avait intenté pour diffamation au journaliste Hans Knoop. Celui-ci avait publié dans sa revue *Accent* des témoignages de citoyens juifs polonais qui ont *entraîné l'ouverture d'une* enquête judiciaire. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● M. EDUARDO BLEIER, membre du parti communiste uruguayen, qui a disparu en octobre 1975, à Montevideo, a été aperçu par des témoins à l'hôpital militaire de la capitale uruguayenne. Il semble que M. Bleier ait été enterré vivant, la tête seule dépassant du sol, et torturé à plusieurs reprises puis hospitalisé. Sa fille, Mme Irène M. Lewenhoff, qui réside en Israël, est intervenue auprès de l'ambassadeur d'Uruguay dans ce pays pour obtenir des nouvelles de son père, mais n'a pu obtenir l'assurance que celui-ci est encore vivant. La plupart des membres du parti communiste uruguayen ont disparu, ont été emprisonnés ou assassinés depuis 1975.

● UNE VINGTAINE D'OFFICIERS URUGUAYENS, de grades allant du capitaine au lieutenant-colonel, auraient été arrêtés pour avoir adressé au haut commandement militaire un document exprimant leur « inquiétude sur les institutions et la situation politique ».

République démocratique allemande

● LA HONGRIE ET LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE ont conclu *un nouveau traité d'amitié*, de coopération et d'assistance mutuelle. Tel est le principal résultat de la visite officielle du 21 au 24 mars, à Berlin-Est, de M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois. La Hongrie est ainsi — après l'U.R.S.S. qui l'avait fait en octobre 1975 — le premier pays du pacte de Varsovie à renouveler avant son délai d'expiration le traité qui la lie à la R.D.A. Le précédent traité avait été signé en 1967 et était valable pour une durée de vingt ans.

Une décision de principe analogue a été prise avec la Pologne lors du séjour de M. Honecker, chef du parti et de l'Etat est-allemand, à Varsovie les 26 et 27 février. Les pourparlers pourraient aboutir, dit-on, d'ici à l'été. Des consultations ont été aussi engagées avec la Tchécoslovaquie. — *(Corresp.)*

LA CONTESTATION DANS LES PAYS SOCIALISTES

● *A Leningrad* s'est ouvert, jeudi 25 mars, le procès du ressortissant belge Anton Pype. Celui-ci avait été arrêté le 23 décembre dernier alors qu'il distribuait devant l'université de Moscou des tracts invitant la population à exiger des changements dans le système soviétique. A l'audience, il a déclaré qu'il plaidait non coupable parce que l'U.R.S.S. a signé l'accord d'Helsinki sur les échanges d'informations. *Je voulais simplement* vérifier, a-t-il dit, s'il existait en U.R.S.S. une véritable liberté.

M. Pype est jugé en vertu de l'article 70 du code criminel. Il risque une peine de six mois à sept ans de prison. Le gouvernement belge a protesté auprès de l'Union soviétique à la suite du refus opposé à des journalistes et à un avocat qui demandaient un visa pour assister au procès.

● A BELGRADE, la Cour constitutionnelle yougoslave a débouté soixante Yougoslaves qui réclamaient une révision de la loi sur l'octroi des passeports. Les pétitionnaires protestaient contre le retrait du passeport à un certain nombre de citoyens, pour « *raisons de sécurité* ». Selon des données officieuses, quelques centaines de personnes auraient été frappées d'une telle mesure, alors que six millions de Yougoslaves possèdent un passeport. (*Le Monde* du 12 février).

La Cour constitutionnelle fait valoir dans ses attendus cités par l'agence Tanyoug que la Constitution yougoslave prévoit « *la limitation ou l'interdiction de l'exercice des libertés et des droits* » lorsque ces derniers sont exercés à des fins anticonstitutionnelles. Elle se réfère en outre à l'article 29 de la déclaration générale des droits de l'homme autorisant une « *restriction à la liberté de circulation dans un but de protection de la sécurité nationale* ». De telles dispositions sont conformes à l'acte final de la conférence d'Helsinki, a estimé la Cour constitutionnelle.

Le rejet de cette pétition a été précédé par une condamnation politique des signataires, le mois dernier, de la part de la présidence collégiale de l'Etat, rappelle notre correspondant Paul Yankovitch. Celle-ci avait interprété l'activité des signataires comme faisant partie intégrante d'*une campagne idéologique et* politique de « *certains milieux pour faire pression sur la Yougoslavie et la discréditer en tant que pays hôte de la conférence de Belgrade* ».

D'autre part, l'écrivain contestataire yougoslave Milovan Djilas a annoncé, le 24 mars, que son cousin Vitomir Djilas, avocat, a été arrêté, le 14 mars dernier, pour « *propagande hostile au gouvernement* ». — *(A.F.P., A.P.,*

● A PARIS, un hommage à la mémoire du professeur Jan Patocka, l'un des porte-parole de la Charte 77, mort le 13 mars à Prague, sera rendu samedi matin 25 mars par l'Amitié France-Tchécoslovaquie. Une délégation de cette association — créée en 1973 à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du « coup de Prague » à l'initiative de personnalités françaises et d'émigrés tchécoslovaques vivant en France — ira déposer une gerbe à 10 h. 30 au pied du monument élevé au cimetière du Père-Lachaise à la mémoire des Tchécoslovaques morts pour la France et pour la défense des libertés. Lieu de rassemblement : place Gambetta.

CORRESPONDANCE

Après la mort de Jean Patocka

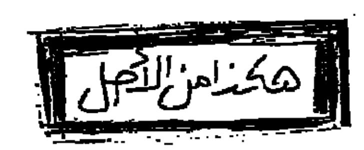
L'association Amitié France-Tchécoslovaquie (1) *communique :*

La mort le 13 mars, dans des circonstances dramatiques, du philosophe Jean Patocka, professeur à l'université Charles-IV de Prague et porte-parole des signataires de la Charte 77, est une douloureuse épreuve pour les démocrates tchécoslovaques qui luttent afin de rétablir les droits de l'homme dans leur pays.

Une délégation de l'Amitié France-Tchécoslovaquie, conduite par son président Henri Kerch, déposera à cette occasion, le samedi 26 mars à 10 h. 30, une gerbe au pied du monument élevé au cimetière du Père-Lachaise à la mémoire des Tchécoslovaques morts pour la France et la défense de la liberté.

L'Amitié France-Tchécoslovaquie invite la population parisienne à assister à cette cérémonie et à rendre ainsi hommage au courageux Jean Patocka. *(Rendez-vous samedi 26 mars à 10 h. 30 place Gambetta, métro Gambetta.)*

(1) 43, parc des Courtillières, Pantin.



EUROPE

Un entretien avec M. Gaston Thorn

(Suite de la première page.)

— Et comment voyez-vous l'impact de la nouvelle administration sur les rapports Est-Ouest ?

— Peut-être M. Carter devrait-il interroger ses alliés atlantiques sur ce qu'ils attendent de la détente. Je n'aimerais pas que les Etats-Unis ne décident de leur politique qu'en fonction de leurs propres aspirations. Comme leaders du monde altantique, du monde industrialisé, ils risquent de se trouver en porte-à-faux, s'ils ne se concernent pas avec les Européens avant de la définir.

— Comment jugez-vous l'évolution actuelle des pays de l'Est sur le triple plan économique, idéologique et militaire ? Croyez-vous à la pérennité de la détente ?

— La détente a certainement profité à l'U.R.S.S. Il serait faux cependant de dire qu'Helsinki ait été une victoire de M. Brejnev. J'ai fait, pour ma part, à la conférence un discours que les communistes ont considéré comme l'un des plus négatifs. J'étais très méfiant, mais je suis aujourd'hui persuadé que la conférence n'a pas constitué une victoire des communistes, mais une victoire du bon sens.

» Ce que je n'accepte pas, c'est que les communistes disent que nous mettons en péril la détente en dénonçant le non-respect des droits de l'homme. Ceux qui mettent en péril la détente ne sont pas ceux qui montrent du doigt les violations des droits de l'homme, mais ceux qui les violent, comme l'a dit justement notre collègue le ministre des affaires étrangères de Suède. Il me semble, au demeurant, que l'idéologie des pays de l'Est est surtout menacée par l'évolution économique. Les « défis » auxquels le pouvoir doit faire face en Pologne, en U.R.S.S. et ailleurs — et dont il n'y a pas lieu, à mon sens, d'attendre des révolutions ou des chambardements profonds — résultent surtout de l'accroissement des besoins de consommation des populations, mieux en mesure aujourd'hui de faire connaître leurs aspirations. Si nous en venons maintenant au plan militaire, c'est un fait que rarement l'U.R.S.S. n'a autant accru son potentiel ; je ne crois pas pourtant qu'elle ait un intérêt à mettre en péril la détente, car les Etats-Unis auraient toute chance de l'emporter si la course aux armements devait reprendre.

— De tous les maux économiques auxquels fait face actuellement le monde occidental, quel vous paraît être le plus grave ? Croyez-vous possible d'en venir à bout par des mesures limitées au cadre national ? Européen ? A celui des nations industrialisées ? Ou bien au moyen d'un règlement général impliquant la création d'un nouvel ordre économique international ?

— Le plus grave des maux, c'est l'inflation, c'est elle qui nous a amenés à la situation de crise que nous connaissons, mais je crois aussi que, dans une économie de consensus, les gens ne sont pas assez conscients du rôle de la monnaie, ne sont pas assez conscients non plus de ce qu'une personne — et au même titre un peuple — ne peut pas vivre au-dessus de ses moyens. Des questions comme celles de la balance commerciale, de la balance des paiements n'ont pas été assez inculquées dès l'enfance, et nous vivons dans une économie de marché que la plupart d'entre nous, sentimentalement et intellectuellement, n'ont pas encore acceptée, assimilée.

Quant aux moyens de s'en sortir, je suis absolument persuadé qu'on ne peut pas les trouver dans le seul cadre national. Certes, chacun a tendance à se dire : « *J'essaye, quitte à tailler des croupières à mes voisins, de m'en sortir par des moyens nationaux.* », mais nous savons, en réalité, que ce n'est pas possible ; nous ne faisons les uns et les autres *que nous enfoncer plus* profondément dans le marasme économique. Si la crise économique actuelle n'a pas atteint les proportions démesurées des années 30, c'est peut-être parce que nous n'avons pas encore versé dans le protectionnisme qui prédominait alors, mais nous risquons d'y arriver.

» Le dimanche, on fait des discours sur la nécessité de dégager des solutions communautaires, et dès le lundi on obéit aux réflexes nationalistes. Bien sûr, chacun peut rectifier chez lui seul des déficiences nationales, des situations d'infériorité locales. Mais nous devons chercher un remède à nos problèmes sur un plan international, c'est-à-dire dans la Communauté européenne, voire, demain au « sommet » des nations industrialisées. Et pour vraiment résoudre la crise, qui est essentiellement une crise de relations entre pays riches et pays pauvres, il faut envisager un nouvel ordre économique mondial. Il est vrai que cela ne se décrète pas par un trait de plume, qu'il y faut d'abord un état d'esprit, une disponibilité des nations industrialisées, une ouverture au dialogue permanent avec les pays du tiers-monde, c'est-à-dire ceux qui sont à la fois nos fournisseurs et nos clients.

« On ne peut vivre éternellement avec la peur »

— La plupart des pays de la Communauté européenne sont actuellement sinon en pleine crise politique, du moins au lendemain ou à la veille d'une crise. Comment expliquez-vous cette concordance ?

— On a dit tout récemment en France qu'on n'avait plus peur du communisme, comme on en avait eu peur pendant presque une génération. Cela me semble normal. On ne peut vivre éternellement avec la peur, sans soit la maîtriser soit y céder. Comme dans ce climat de détente nous n'avons vécu aucune crise particulière à nos frontières, il est normal que les gens aient la tentation de quelque changement.

— Un peu partout dans le monde on entend réclamer le socialisme et la liberté. Que pensez-vous du socialisme et de la liberté ? Les croyez-vous conciliables ?

— Personnellement, je ne crois pas que le socialisme et la liberté soient conciliables. J'ai rarement vu le socialisme se réaliser sans qu'il perde presque jusqu'à son nom en devenant la social-démocratie, sinon un système libéral social, à moins de conduire au marxisme pur, ou encore, comme en Suède, d'arriver à bout de souffle sans savoir sur quoi déboucher. Et c'est pourquoi je crois encore actuellement qu'il y a toujours, entre les forces conservatrices et les forces marxistes, ce que j'ose appeler les forces libérales (1), au risque de me voir accuser de faire de la publicité : les forces réformatrices du centre. Le socialisme à visage humain, comme on dit si joliment, n'a pas encore réussi à se traduire dans les faits ; j'ai souvent été surpris de voir qu'un vrai parti socialiste, une fois au pouvoir, se montrait assez intolérant et pas assez ouvert sur une société pluraliste.

— Comment caractérisez-vous les relations entre le grand-duché et la France ?

— Les relations entre la France et le Luxembourg sont, disons-le, excellentes dans la mesure où nous n'avons pas réussi à poser de graves problèmes à la France et où la France ne nous pose pas de problèmes majeurs non plus. Mais si vous me permettez deux remarques, je dirai ceci : c'est que nos relations sont celles d'un « petit », d'un cadet vis-à-vis d'un grand aîné, un peu comme à l'école où les petits regardent, *pleins d'admiration*, les grands qui n'ont jamais assez de temps et assez de considération pour eux et s'agacent de se sentir tirer par les basques. Le regard de la France, comme celui de tous les grands, est tourné vers des horizons bien plus lointains, et elle ne s'habitue que difficilement à regarder à ses pieds, où se trouvent les petits vivant sur son seuil.

» Il y a là un grand changement, car la France, pendant des siècles, s'est essentiellement préoccupée de ce qui se passait dans les Pays-Bas belges, néerlandais et luxembourgeois. Maintenant, elle semble se désintéresser de ce qui se passe dans ces marches du nord entre la République française et la République fédérale d'Allemagne. Je me rappelle une époque récente où, en France, on nous suspectait d'être, comment dirais-je, trop concernés par les intérêts économiques de pays comme les Etats-Unis et d'autres, parce que, avec des sociétés américaines, anglaises ou allemandes, on construisait le Luxembourg. Force m'est de constater que, en ce qui concerne la diversification de notre économie, la France n'a pas montré le même engouement.

— Que faut-il penser des craintes soulevées par l'éventuelle renaissance d'un cartel européen de l'acier ?

— Je ne sais pas qui éprouve ces craintes. Je crois que ces craintes sont plutôt françaises. Bien sûr, on peut être « anti-cartel », surtout dans la mesure où il s'agit d'empêcher la constitution de monopoles. Mais voyons les choses comme elles sont : la sidérurgie connaît une crise sectorielle mondiale, due essentiellement au fait que le Japon, et les Etats-Unis, mais principalement le Japon, nous mettent dans une situation d'infériorité. La sidérurgie européenne se doit donc de s'unir. C'est ici, me semble-t-il, qu'il y a confusion quant aux termes. Certains parlent de cartel européen, alors qu'il ne s'agit, à mes yeux, que d'organiser suffisamment la sidérurgie européenne pour lui permettre d'être concurrentielle vis-à-vis d'unités de production japonaises bien plus favorisées que les nôtres.

— Le Luxembourg est, de tous les pays de la C.E.E., celui qui a le plus faible taux de chômage. Comment expliquez-vous cette situation ?

— Nous avons une main-d'œuvre étrangère très importante et énormément de frontaliers, dont les effectifs ont bien sûr été réduits au moment où est apparue la menace de chômage et de sous-emploi. Nous avons, d'autre part, profité de notre système micro-économique et du fait que le chômage ne menaçait chez nous que la sidérurgie, c'est-à-dire essentiellement deux entreprises. Nous avons donc pu, je vous dirais franchement, le masquer, dans la mesure où l'Etat a veillé, en accord avec le patronat et les syndicats, à ce que les travailleurs demeurent dans leur entreprise, quitte à y être occupés à des tâches qui n'ont rien à voir avec la sidérurgie. L'argent que d'autres ont dépensé en allocations de chômage, nous l'avons pratiquement affecté à des travaux extraordinaires, grâce à quoi, jusqu'à présent, nous avons pu assurer le plein emploi.

— Que signifient, à l'heure de la Communauté européenne, l'Union belgo-luxembourgeoise et le Benelux ?

— Il ne faut pas oublier que l'Union belgo-luxembourgeoise et le Benelux ont été créés respectivement près de trente ans et quelques années avant la Communauté. Il s'agissait là d'un premier effort, un effort de pionnier de ces petits pays, pour se donner une surface et des arrières un peu plus vastes, et d'exister ainsi davantage sur le plan international. Tout cela a été mis un peu et même beaucoup, en ce qui concerne le Benelux, en veilleuse à partir de la naissance de la Communauté. Le Benelux me semble souffrir des mêmes maux dont souffre la *Communauté, c'est-à-dire qu'il* n'a plus le même allant qu'il connaissait auparavant. Je ne voudrais pas chercher d'alibi et dire que le Benelux ne fait pas de progrès parce que la Communauté nen fait pas, je pense tout simplement que nous manquons, les trois partenaires du Benelux, comme les différents membres de la Communauté, de la volonté politique nécessaire pour faire de nouveaux progrès.

« Nous n'avons pas de problème linguistique »

— La plupart des pays à double culture connaissent actuellement des tensions internes. Le Luxembourg y échappe-t-il complètement ?

— Notre avantage, c'est que sur notre petit territoire il n'y a pas concurrence de deux cultures dont l'une s'adresserait plutôt à *une partie de la population* et l'autre à l'autre partie. Chez nous, la culture française comme la culture allemande s'adressent à l'ensemble du pays. Chacun de nos enfants apprend, dès la première année d'enseignement primaire, le français et l'allemand. Les deux cultures nous sont communes. Nous n'avons pas de problème linguistique comme nos amis belges ou d'autres, puisque chacun parle, outre ces deux langues, le patois luxembourgeois, aussi bien au *conseil des ministres*, par exemple, que partout ailleurs.

— Aimez-vous le pouvoir ? Qu'avez-vous appris en l'exerçant ?

— Aime-t-on le pouvoir, ou aime-t-on la politique ? Quand on est un animal politique, on a le virus politique, on veut réussir. Réussir en politique, c'est avoir le pouvoir. Une fois que vous l'avez, je m'en suis rendu compte, je ne dirais pas à mon corps défendant, mais sans l'avoir bien deviné auparavant, il est difficile de s'arrêter. On peut dire : je fais du tennis pendant trois ans, je vais faire du football pendant deux ans, mais, en politique, s'arrêter, qu'est-ce que cela veut dire ? On ne le fait que lorsqu'on est à bout de souffle, à bout d'idées, à bout de supporters ; c'est la déchéance ou le désaveu. C'est pourquoi chacun s'acharne à gagner encore le prochain *challenge round*, à relever le prochain défi. Et c'est ainsi que l'on ne s'arrête jamais pratiquement, jusqu'au moment où les gens vous renvoient dans vos foyers.

— Quel avenir envisagez-vous pour le grand-duché ?

— Dans mon petit pays, on n'envisage l'avenir à moyen et à long terme que dans le cadre d'une Europe plus ou moins intégrée. Nous avons toujours pensé que la querelle entre fédération ou confédération était assez vaine et qu'il fallait passer par l'époque des fiançailles avant d'arriver à celle du mariage. L'essentiel est donc de commencer à mettre le processus en marche. Quand j'étais président de l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York, j'ai encore davantage eu la conviction que l'Europe était vouée à la collaboration, voire à l'intégration. Pour les Chinois, pour les Soviétiques, pour les Africains, les Asiatiques, les Latino-Américains, depuis longtemps nous étions simplement des Européens. A chaque critique, lorsque n'importe quel problème surgissait, on nous disait : « *Vous, les Européens, qu'est-ce que vous faites ?* » Et il nous fallait répondre : « *Mais nous, Français, nous Allemands, nous Luxembourgeois, nous Belges, c'est ainsi que nous voyons notre avenir.* » Nous le voyons donc dans une Europe intégrée, hier à six, aujourd'hui à neuf, demain peut-être à onze. Je regretterais que la défaillance de certains ne nous contraigne à étudier des solutions de rechange, peut-être possibles au *fond*, *mais* que nous ne voulons pas envisager. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE

(1) M. Thorn est lui-même libéral.

POLITIQUE

L'INSTALLATION DE DEUX NOUVEAUX MAIRES COMMUNISTES

BOURGES : l'ascension de la gauche et les querelles d'héritage de la majorité

De notre envoyé spécial

Bourges. — *« Le danger est trop réel et trop grand pour nous perdre dans de vains propos »*, affirmait, entre les deux tours des *élections municipales*, la profession de foi de M. Raymond Boisdé, maire sortant et député républicain indépendant. Ce fut aussi l'avis d'une majorité de Berruyers, mais qui ne l'entendaient pas de la même façon que les ennemis résolus de la *« gauche collectiviste »*, assurés de voir ce *« bloc » « planter, le 20 mars au soir, le drapeau rouge sur l'hôtel de ville de Bourges, à la place du drapeau tricolore »*.

En conduisant à la mairie, au *soir du second tour*, avec près de quatre mille voix d'avance sur celle de la majorité, la liste d'union de la gauche menée par M. Jacques Rimbault, quarante-sept ans, conseiller général communiste depuis 1973 et maire adjoint de Vierzon *pendant dix-huit ans*, es électeurs de Bourges ont, pour la plupart, eu le sentiment de prendre un risque moins extrême ou qui leur était, à tout le moins, familier. Pour une part aussi, ils ont voulu, avant tout, écarter un maire jugé *d'un autre siècle* (M. Boisdé est né en 1899), qui avait fait le vide autour de lui après avoir exercé sa charge pen*dant dix-huit ans*.

S'il faut une image, le retour à la mairie de la gauche s'apparente plus au dernier degré d'une irrésistible ascension qu'à une soudaine percée. Entouré des têtes de file du P.S. et des républicains de *progrès (gaullistes de tendance* Charbonnel) de sa liste, MM. Jean Roger et Edm. Boiché, l'ajusteur Jacques Rimbault juge ainsi le succès récent : *« Ce n'est pas un tremblement de terre, mais le terme d'une succession d'événements. »* Mars 1973 : M. Rimbault est candidat aux élections législatives, il passe le cap du premier tour. Septembre de la même année, Bourges éclate en quatre cantons. M. Rimbault conquiert l'un d'eux contre un préfet du Cher retraité *qui voulait reprendre du service* quinze jours après avoir déposé la casquette. Lors des élections présidentielles de 1974, M. François Mitterrand distance, au second tour, M. Valéry Giscard d'Estaing d'une poignée de voix. Avant-dernière *étape : M. Rimbault est* réélu conseiller général en 1976 et le parti communiste emporte un autre des quatre cantons.

Pour M. Rimbault et ses colistiers, la somme de ces offensives et une campagne menée dans de bonnes conditions, après un accord facile et rapide entre les représentants locaux d'un P.C. bien implanté et puissant et d'un P.S. renaissant, portaient le ferment d'une *« nécessaire »* victoire.

A plusieurs l'analyse paraît un peu sommaire. M. Pierre Lebrun, chirurgien et gérant d'une clinique de Bourges, est de ceux-là. *« Sans doute*, concède-t-il, *la moitié des électeurs de Bourges se sont-ils montrés favorables à l'union de la gauche, mais les quelque 6 % qui ont assuré sa victoire étaient avant tout des « anti-Boisdéistes. »*

Guerre de succession

« Anti-Boisdéiste ». M. Lebrun l'est aussi, et ce sentiment, à l'en croire, a cimenté la liste « Bourges-Espoir » que ce conseiller général, ex-U.D.R. qui a refusé de se rallier au R.P.R., avait constituée *« en désespoir de cause »*. M. Lebrun et ses amis du cercle Cujas ont-ils contribué, par leur présence du premier tour et leur retrait, sans consigne de vote, du second, à ouvrir les portes de la mairie à M. Rimbault, ou bien est-ce *M. Boisdé* qui a eu tort de ne pas se désister, au second tour, en faveur de la jeune vague majoritaire ? Près d'une semaine après le verdict des urnes, le débat n'est pas clos et la cause reste obscure.

Sauf pour M. Boisdé, depuis 1951, maire depuis 1959, secrétaire d'Etat au commerce en 1953 et 1954, en un mot le vieux style. *« Un homme qui n'est pas même de la quatrième République, mais de la troisième »*, a-t-on entendu à la préfecture au plus fort de l'imbroglio qui a tenu lieu, côté élections municipales. *« Au nom de quoi*, proteste celui qu'on avait surnommé à l'Assemblée nationale le « renard », *aurais-je cédé ma place au second tour à M. Lebrun alors que nous le devancions de 295 voix ? »*

Persuadé d'avoir été le jouet d'une « petite guerre de succession » déclenchée par ses assurances de retraite prochaine (au plus tard en 1978), l'importance de ses deux mandats et l'absence de « dauphin » désigné, M. Boisdé se fait plus discret lorsqu'il s'agit de la conduite des affaires municipales qui a aussi fourni à la polémique d'avant les élections quelques-uns de ses thèmes.

Il est vrai que le « parachutage » par les états-majors parisiens, au début de 1976, de M. Christian Gérondeau, connu jusqu'alors des Berruyers pour ses seules fonctions de « Monsieur Sécurité routière », la valse hésitation de quelques « Rastignac » et autres adversaires de M. Boisdé autour de ce *deus ex machina*, l'entrée en lice tardive de M. Boisdé — *exit* le technocrate parisien auquel les Berruyers commençaient à se familiariser, — la cassure enfin de la majorité en deux listes, avaient de quoi déconcerter l'électeur moyen. Même les milieux bien informés de Bourges s'étonnèrent de voir de nouveau en ligne M. Boisdé, dont on avait laissé entendre un an *auparavant* qu'il avait « fait son temps ».

Voilà pour la part du confusionnisme. Celle de l'agacement, voire de la franche hostilité, M. Boisdé en a pâti, si l'on peut dire, par procuration. Son très dévoué chef de cabinet, M. Jacques Chouart, qui le seconde depuis vingt-six ans, était devenu, disent leurs détracteurs, plus que cela, une « éminence grise », un conseil municipal à soi seul, et qui ravalait l'autre, le vrai, au rang d'une collection de potiches. *« Il n'y a là qu'une cabale qui visait à m'abattre en attaquant mon chef de cabinet »*, tranche M. Boisdé. Même si cela est, les candidats de l'union de la gauche ont sûrement fait dresser à Bourges plus d'une oreille en promettant une gestion où le conseil municipal en serait vraiment un et agirait en relation étroite avec la population. Hypothèse séduisante dans une ville où le conseil municipal en son entier ne s'était pas réuni depuis plus d'un an.

MICHEL KAJMAN.

S'adressant aux nouveaux élus du P.C.F.

M. MARCHAIS : vous allez gérer dans l'esprit de la politique du XXIIe congrès.

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a tenu jeudi 24 mars, une réunion de travail avec les nouveaux maires membres de sa formation. A l'issue de cette réunion, il a notamment déclaré :

« Vous allez avec audace développer la démocratie communale. Cela veut dire rapprocher la mairie des citoyens, l'ouvrir à tous, car vous êtes les élus de toute la population, engager le dialogue et établir la plus large coopération avec toutes les personnes, les forces, les associations qui font de votre ville ce qu'elle est. La gestion de la droite, c'est le secret, l'autoritarisme, le pouvoir personnel. A l'inverse, la gestion des communistes se fait au grand jour, elle fait appel à l'esprit d'initiative, à l'esprit de responsabilité, à la collaboration de toutes les bonnes volontés. Elle s'appuie avec confiance sur le travail des personnels communaux en place, dont nous n'avons aucune raison de douter qu'ils sont attachés au bien public et au respect du suffrage universel.

» En bref, les élus communistes que vous êtes ne sont animés par aucun esprit partisan étroit, par aucune volonté de revanche. Vous vous êtes mis au service de vos villes, de leur population en offrant à tous ceux qui le souhaitent — et dans le respect de ce qu'ils sont — de travailler ensemble. Disons que vous allez gérer dans l'esprit de la politique du vingt-deuxième congrès. »

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste*, qui présentait à l'occasion des élections municipale des candidats se félicite de l'élection de cinq cent neuf d'entre eux. Plusieurs de ses élus ont déjà été désignés à des postes d'adjoint au maire à Reims, Pantin et Sarcelles, par exemple.

LE GOUVERNEMENT VA RÉEXAMINER LE RAPPORT DE M. GUICHARD SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le gouvernement doit examiner le 5 avril prochain les applications concrètes qu'il pourrait donner au rapport sur la réforme des collectivités locales, remis à l'automne dernier au président de la République par M. Olivier Guichard (*le Monde* du 26 octobre 1976). Un premier conseil restreint avait déjà été réuni le 5 novembre, et Mme Michèle Legras, conseiller référendaire à la cour des comptes, devait être nommée le mois suivant *« déléguée au développement des responsabilités locales »*. Ecrivant le 30 décembre à tous les maires de France, M. Giscard d'Estaing leur avait indiqué son intention de les consulter à partir du mois d'avril, et de tirer de leurs réponses les éléments d'un *« projet de loi fondamentale »* à soumettre au Parlement. C'est sur cette consultation, en particulier, que le gouvernement doit s'interroger le 7 avril. *L'ampleur du succès de la gauche* aux élections municipales risque de rendre l'échange de vues plus périlleux pour le projet du ministre d'Etat, non que les élus socialistes et communistes contestent le bien-fondé des principaux — et sévères — diagnostics présentés par son rapport, mais en raison de leur hostilité à la plupart des solutions qu'il préconise.

Le Mouvement national des élus locaux, proche de la majorité, et dont le secrétaire général, M. André Voisin, sera reçu par M. Guichard le surlendemain de la réunion du gouvernement, sera sans doute appelé à jouer un rôle privilégié dans cette consultation. Il organisera, fin mai ou début juin, une grande réunion à ce sujet et compte en appeler à l'arbitrage du premier ministre en faveur d'une décentralisation qu'il estime désormais menacée.

SAINT-ÉTIENNE : M. Sanguedolce veut gérer autrement

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Combien étaient-ils ? Deux mille, trois mille, peut-être plus, à avoir véritablement transformé l'hôtel de ville de Saint-Etienne, jeudi 24 mars, à 18 h 30, en maison du peuple, agglutinés sur les marches du perron et de l'escalier d'honneur conduisant à la salle Aristide-Briand, la plus vaste de la mairie, choisie pour donner davantage de lustre à la première séance du conseil municipal. Elle fut ouverte, non pas par M. Michel Durafour (radical), ministre délégué à l'économie et aux finances, maire sortant, mais par le doyen de l'ancienne municipalité, M. Victor Delauzin, quatre-vingt-un ans, conseiller depuis 1959, qui se retira dès l'installation comme président de séance de M. Louis Duchesne (P.C.), soixante-neuf ans.

L'élection de M. Joseph Sanguedolce comme maire par 45 voix sur 46 fut saluée par des applaudissements nourris. C'est également à l'unanimité que furent nommés le premier adjoint, M. Paul Chomat, P.C., conseiller général, et les dix autres.

En prenant possession de ses fonctions, M. Sanguedolce a déclaré notamment : *« Le succès de la gauche unie à Saint-Etienne correspond bien à la volonté de renouveau qui traverse la jeune génération, mais s'inscrit aussi dans les meilleures traditions de notre population laborieuse. Nous voici héritiers et porte-parole de ces travailleurs manuels et intellectuels qui ont fait la grandeur de notre ville, qui ont œuvré, souvent obscurément à son service. C'est pour bénéficier de cette immense expérience collective que nous nous tiendrons constamment à l'écoute des quartiers stéphanois et des associations les plus diverses qui en expriment les besoins. Nous avons dit clairement durant la campagne électorale que nous nous engagerions dans une gestion démocratique, humaine, sociale, dont les grands traits sont contenus dans le programme commun de gouvernement de la gauche unie. Nous allons rapidement établir le bilan de la gestion qui se termine aujourd'hui afin de bien connaître l'héritage ; nous en informerons la population et ensuite, sur cette base claire et solide, nous allons redonner souffle à la démocratie locale qui est l'une des conditions essentielles de l'essor et du rayonnement de Saint-Etienne. »*

Quelques heures auparavant, dans son bureau de la Bourse du travail, le nouveau maire nous avait déclaré au sujet du personnel de la mairie : *« Il n'y aura aucun changement ; j'ai voulu que la victoire de la gauche ne soit pas un règlement de comptes. Il n'y aura pas de Saint-Barthélémy. »*

M. Sanguedolce connaît bien le chemin conduisant de la Bourse du travail à la mairie pour l'avoir arpenté de nombreuses fois à la tête de manifestations revendicatives. Il quitte le premier bâtiment pour le second. *« Le travail, pour moi, ne va plus être un travail de contestation mais un travail constructif de réalisation. Nous allons créer et développer la démocratie locale, appliquer le programme social le plus vite possible et, très rapidement, nous allons décider la gratuité des transports pour les personnes âgées et les chômeurs. Nous allons régler, dès lundi, la grève des pompiers, qui dure depuis bientôt trois mois. Nous voulons apporter la démonstration que nous sommes capables non seulement de critiquer mais de gérer autrement Saint-Etienne, et très vite la population s'apercevra de la différence. Il faut associer la population non seulement à l'application des décisions, mais également à la prise de celles-ci et faire en sorte qu'elle ne soit pas toujours mise devant le fait accompli. Prenons l'exemple de la piscine olympique. On aurait dû demander aux organisations sportives ce qu'elles auraient voulu. Elles auraient répondu qu'il en fallait cinq dans les quartiers. La piscine olympique c'est une politique de prestige. Quand on sait qu'à Saint-Etienne il n'y a pas un nageur qui descende en dessous d'une minute aux 100 mètres, alors que le record est de 52 secondes, vous comprendrez qu'il y a encore beaucoup à faire pour que les Stéphanois battent des records... »*

L'équilibre des quartiers

M. Sanguedolce insista particulièrement sur l'équilibre des quartiers où devaient être maintenues *« toutes ces petites choses »* qui leur donnent vie, les petits commerces, les artisans. *« Il faut qu'à côté des immeubles de standing il y ait des constructions plus simples afin que des gens de condition modeste puissent loger sur place et non aller habiter dans des cités excentriques. »* Si Manufrance quitte Saint-Etienne, ce sera, selon M. Sanguedolce, *« une catastrophe, en particulier pour tout le côté sud de la ville, où 80 % des salariés de cette grande entreprise demeurent soit comme locataires, soit comme copropriétaires. Or il est question que Manufrance éclate en trois parties »*. Si l'on sait que l'usine à paquets pour la vente par correspondance doit s'implanter sur la zone industrielle, on ignore, affirme M. Sanguedolce, *« où le secteur fabrication et les bureaux doivent être transférés. C'est la grande inconnue. La ville de Saint-Etienne ayant 29 % dans les actions de Manufrance, les quatre administrateurs que nous allons désigner auront pour tâche de s'informer de la situation et des tentatives de transfert. Nous agirons pour que Manufrance reste où elle est, d'autant plus que ce n'est pas une usine polluante »*.

Agé de cinquante-sept ans, aîné d'une modeste famille d'origine sicilienne de six enfants, M. Sanguedolce descendit, à l'âge de douze ans, dans la mine, au puits Sagnat, à Roche-la-Molière. Fait prisonnier en juin 1940, libéré comme soutien de famille un an plus tard, il entra dans la Résistance. Arrêté en 1943, il est déporté à Dachau. A son retour, en 1945, il retourne à la mine, mais cette fois comme mineur de jour. Lors des grèves de 1948, il est arrêté et licencié. Nommé secrétaire fédéral régional des mineurs C.G.T., il était, jusqu'à ce 24 mars, secrétaire de l'U.D.C.G.T. de la Loire depuis 1950.

La voilà maire dans la neuvième ville de France. Il en mesurait la responsabilité au soir du 20 mars, après la proclamation des résultats. Lorsqu'il est arrivé à la Bourse du travail où l'attendait trois à quatre mille personnes, l'accueil qui lui fut réservé l'a bouleversé. *« J'ai eu un choc. J'ai vraiment été pris aux tripes. J'ai failli pleurer. Ils se sont libérés. J'ai ressenti leur enthousiasme, leur espoir et aussi leur amitié. C'était quelque chose d'extraordinaire. »*

Maire, il ne briguera aucun autre mandat, même pas un poste au conseil régional Rhône-Alpes. Il ne se présentera pas aux législatives.

M. Sanguedolce se veut le maire non seulement de tous ceux qui l'ont élu, mais de la population entière. *« Nous sommes prêts à travailler avec tous les Stéphanois, y compris avec ceux et celles qui furent, hier, nos adversaires et qui ne partagent pas les options de la gauche unie. Le renouveau de la cité, ce ne sera pas l'œuvre d'un homme, d'un ou de plusieurs partis, ce sera l'œuvre des Stéphanois et des Stéphanoises dont nous nous efforcerons de servir les intérêts dans une France libre et démocratique. »* C'est par ces mots qu'il a levé la première séance de son conseil municipal.

PAUL CHAPPEL.

LA GAUCHE EST MAJORITAIRE AU CONSEIL RÉGIONAL D'AUVERGNE

(De notre correspondant.)

Clermont-Ferrand. — Les villes d'Aurillac (Cantal) et de Montluçon (Allier) ayant donné la victoire à l'union de la gauche lors du scrutin municipal, la composition du conseil régional d'Auvergne est modifiée. Désormais, M. Augustin Chauvet (R.P.R.), député du Cantal, maire de Mauriac, élu le 31 janvier dernier pour une année président de cette assemblée au bénéfice de l'âge, tant la symétrie politique était parfaite (23-23), conduira les débats d'un conseil au sein duquel la gauche détient désormais vingt-cinq sièges.

Le glissement s'était amorcé lors des dernières élections cantonales. En 1976, les conseils généraux du Puy-de-Dôme et de l'Allier étaient revenus à la gauche, et la majorité de trente et un sièges sur laquelle s'appuyait jusque-là M. Morellon, député élu comme suppléant de *M. Valéry Giscard d'Estaing* (en 1974 et 1975), n'était plus que de vingt-quatre.

A l'automne, c'était le résultat d'une élection législative partielle qui devait modifier encore l'équilibre politique. M. Louis Eyraud, maire socialiste de Brioude (Haute-Loire), enlevait le siège devenu vacant avec le décès du député républicain indépendant de la Haute-Loire, Jean-Claude Simon. Opposition et majorité étaient alors à égalité.

Une séance extraordinaire du conseil aura-t-elle lieu, comme *l'a souhaité M. Chaduc, conseiller* communiste, afin que soient *« tirées les conséquences du suffrage universel »* ? La réponse appartient à M. Raoul Moreau, préfet de région. Quoi qu'il en soit, il est prévu que l'assemblée régionale siège au mois de septembre.

LES DIFFICULTÉS DE MANUFRANCE ou comment rajeunir un septuagénaire

De notre correspondant régional

Saint-Etienne. — Le nouveau maire de Saint-Etienne, M. Sanguedolce (P.C.), a dosier délicat, celui de Manufrance. Cette entreprise plus que septuagénaire dont la ville détient 29 % du capital n'échappe pas aux difficultés que connaissent de nombreuses sociétés de la Loire et qui se traduisent par *un chômage élevé dans* ce département (« le Monde » du 18 mars).

La direction a récemment annoncé un allégement des effectifs de 400 personnes sur *les 3 788 salariés de la société* dont 2 700 sont employés à Saint-Etienne.

Pourquoi ces mesures ? Bien que dans l'ensemble des entreprises de produits manufacturés Manufrance figure parmi celles qui se sont le mieux comportées en 1976, son déficit atteignait à la fin de l'année 17 millions de francs. Même si la société a mieux tiré son épingle du jeu, son chiffre d'affaires (700 millions) a été inférieur à l'objectif qu'elle s'était assigné (782 millions de francs). Or, cette diminution des résultats survient précisément à un moment où la firme doit faire face à des investissements importants — les premiers entrepris depuis quarante ans — constitués par la construction sur la zone industrielle de Molina-la-Chazotte d'un entrepôt et d'un service des expé*ditions*, couvrant une surface de 45 000 mètres carrés, et par l'ouverture à Paris d'un dépôt de 12 000 mètres carrés.

L'investissement de Molina s'élève à lui seul à 56 millions de francs. Ce n'est pas la vente de 11 000 mètres carrés de bâtiments à peu près inexploités, et d'un terrain situé sur le cours Fauriel pour un montant d'un peu plus de 4 millions de francs qui pouvait compenser cette dépense.

Manufrance a obtenu un emprunt de 20 millions de francs du Crédit national, mais a dû, en contrepartie, réaliser l'apport d'une somme équivalente. Pour y parvenir, la société devra émettre des obligations convertibles.

La vente par correspondance reste pourtant le point fort de la société (70 % du C.A.), comparée au secteur de la production industrielle (25 % du C.A.), armes, cycles et machines à coudre, affecté d'un déficit permanent. Malgré un regain de faveur, le marché du cycle ne représente jamais que soixante mille engins *par an. Et encore s'agit-il, comme* pour les machines à coudre, bien plus d'assemblage de pièces produites par la sous-traitance que de fabrication. Les armes elles-mêmes, produits de haute qualité qui ont fait la réputation de Manufrance et représentent environ 70 % du secteur industriel, traversent une période difficile due notamment à la concurrence des produits similaires fabriqués à l'étranger. Un stock de trente-cinq mille armes se serait ainsi accumulé au cours des derniers mois, affirme l'un des responsables du comité d'entreprise.

Manufrance tente aujourd'hui, sinon une reconversion, du moins une rationalisation de ses activités. Enfermée longtemps dans un système protégé qu'elle a eu le mérite de développer, elle essaie de trouver un second souffle dans un marché de concurrence. Mais comme beaucoup d'entreprises stéphanoises, n'a-t-elle pas réagi un peu tardivement ? Il n'est pas facile de rajeunir un septuagénaire.

BERNARD ELIE.

A LA MAIRIE DE PARIS

M. Sarre est élu président du groupe socialiste

Le groupe socialiste du Conseil de Paris a élu, jeudi 24 mars, M. Georges Sarre, animateur de la tendance CERES du P.S. et nouveau conseiller du 11e arrondissement, au poste de président, et MM. Georges Dayan et Pierre Guidoni, respectivement conseiller des 2e et 3e arrondissements et conseiller du 19e, aux postes de vice-président.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi et à laquelle participaient les deux conseillers radicaux de gauche, M. Georges Sarre a insisté sur le caractère « monocolore » *du bureau du groupe socialiste. La constitution de ce bureau est cependant le résultat d'un compromis entre, d'une part, les représentants du CERES, majoritaires au sein de la fédération de Paris, qui entendaient obtenir, outre la présidence et la vice-présidence, les postes de secrétaire, et, d'autre part, la majorité du P.S. qui a obtenu une répartition plus égale : chacune des tendances se voit ainsi confier un poste de vice-président et un poste de secrétaire.*

Evoquant les relations avec le groupe communiste, M. Georges Sarre a affirmé que, si l'opposition l'avait emporté à Paris, communistes et socialistes se seraient retrouvés à égalité de conseillers et la capitale aurait eu un maire appartenant à la « gauche socialiste ». *Le nouveau président du groupe du P.S. répondait ainsi à M. Fiszbin, qui avait souligné récemment* (le Monde *du 24 mars) que les communistes sont devenus* « la principale force d'opposition au Conseil de Paris » *et qu'en conséquence le P.C. doit occuper une place prépondérante au sein de cette opposition.*

Enfin, M. Georges Sarre a reproché à M. Jacques Chirac de vouloir confisquer la démocratie en faisant des mairies annexes « autant de relais du R.P.R. ».

M. Georges Sarre a expliqué que le P.S. a mené à Paris « *une campagne militante en profondeur* ». Il a critiqué les méthodes dont a usé la majorité en lui reprochant notamment d'avoir utilisé systématiquement les mairies d'arrondissement. « *Nous n'avions pas*, a-t-il expliqué, *les moyens financiers de répondre, c'est pourquoi nous avons eu recours à des méthodes plus originales : le téléphone, les réunions d'appartement, le porte-à-porte.* »

Après avoir souligné que dans le nouveau Conseil de Paris les socialistes et les radicaux de gauche passent de onze à dix-huit (dont un gaulliste d'opposition qui a le statut d'apparenté) alors que les communistes ne passent que de vingt à vingt-deux, M. Sarre a déclaré :

« *Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Nous n'avons pas besoin de proclamer que le P.S. est le premier parti de gauche dans la capitale. Cela signifierait que nous sommes sur la défensive. Il vaut mieux faire la démonstration, et nous serons départagés lors des élections législatives de 1978.* »

M. Sarre a également insisté sur le fait que la campagne électorale a été l'occasion d'un amalgame entre les diverses catégories de militants socialistes. « *Nous avons obtenu une cohésion plus grande et une plus grande cohérence au niveau du discours* », a-t-il expliqué. Il a d'autre part précisé que la fédération de Paris du P.S., qui compte environ cinq mille cinq cents adhérents, a vu ses effectifs progresser d'environ 10 % durant la campagne.

Au sujet des résultats électoraux, le chef de file des candidats socialistes a estimé que « *la droite a réalisé le plein de ses voix au second tour* », et qu'un « *important pourcentage d'électeurs jobertistes ou écologistes se sont prononcés pour l'union de la gauche* ». « *Le P.S.*, a-t-il ajouté, *doit entamer une réflexion et trouver des réponses aux interrogations écologistes et féministes. Ces problèmes doivent être mieux pris en compte. Ces électeurs ont, en quelque sorte, voulu* « *punir* » *la gauche au premier tour, puis ils ont barré la route aux équipes de la majorité.* »

LES ONZE MAIRES PRÉCÉDENTS

Onze personnalités politiques, du 15 juillet 1789 au 18 mars 1871, du lendemain de la prise de la Bastille à l'insurrection de la Commune, ont déjà porté le titre de maire de Paris. Il s'agit de :

Jean - Sylvain Bailly (1789-1791), Jérôme Petion de Villeneuve (1791-1792), Jean Borie-Cambort (21-27 septembre 1792), René Boucher (septembre-novembre 1792), Nicolas Chambon de Montaux (1792-1793), Jean-Nicolas Pache (1793-1794) et Jean - Baptiste Fleuriot - Lescot (mai-juillet 1794), sous la Révolution ;

Louis-Antoine Garnier-Pagès (février-mars 1848) et Armand Marrast (mars-juillet 1848), à l'instauration de la IIe République ;

Etienne Arago (septembre-novembre 1870) et Jules Ferry (novembre 1870-mars 1871), à la chute du Second Empire.

LE CHOIX DES MEMBRES DES COMMISSIONS D'ARRONDISSEMENT

La première bataille que l'opposition livrera contre le maire de Paris portera sur la composition des commissions d'arrondissement. Celles-ci, selon le texte du nouveau statut de Paris, sont composées à part égales des conseillers élus du secteur électoral, des officiers municipaux nommés par le maire, des membres élus par le Conseil de Paris.

Le P.C. voudrait donner aux conseillers élus une plus grande influence au sein de ces commissions. Une déclaration publiée jeudi 24 mars par le groupe des conseillers communistes de Paris souligne que les élus parisiens devraient pouvoir intervenir dans la nomination des officiers municipaux : ceux-ci ne seraient désignés par le maire que sur proposition des conseils de l'arrondissement.

De plus, le P.C. voudrait que la présidence du bureau de chaque commission d'arrondissement revienne à un élu.

La majorité n'acceptera sans doute pas ce système qui aboutirait à un résultat très différent du principe retenu par le nouveau statut. Les auteurs de la loi du 31 décembre 1975 ont en effet voulu éviter qu'un secteur ait une représentation politiquement différente de celle qui, au Conseil de Paris, constitue la majorité.

LES SYNDICATS C.F.D.T. DEMANDENT AU NOUVEAU MAIRE UN RENDEZ-VOUS

Dans une lettre envoyée vendredi 25 mars en fin de matinée, l'Union des syndicats C.F.D.T. de Paris demande au nouveau maire de la capitale d' « *être reçue dans les plus brefs délais, compte tenu de l'urgence de la situation des travailleuses et travailleurs* ».

« *Nous vous demandons*, écrivent les syndicalistes, *l'ouverture immédiate de réelles négociations parisiennes sur des objectifs concrets et précis* » concernant l'emploi (« *110 000 Parisiens sont en chômage* »), le logement (« *88 000 logements restent vides* »), les crèches, les centres de santé, etc. La C.F.D.T. indique qu'elle est prête à présenter des candidats à l'élection des commissions d'arrondissement dans la mesure où elle sera sollicitée.

Dans les autres départements

LES MAIRES ÉLUS...

BESANÇON (Doubs). — M. Robert Schwint, sénateur (P.S.).

[Né le 11 janvier 1928 à Montbéliard (Doubs), M. Robert Schwint, ancien directeur de collège d'enseignement général, a été élu sénateur en 1974. Ancien maire de Russey, M. Schwint, qui est conseiller général depuis 1976, succède à M. Jean Minjoz, P.S., qui ne se représentait pas.]

NANCY (Meurthe-et-Moselle). — M. Claude Coulais (R.I.), secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie et de la recherche.

[Membre du gouvernement depuis le 20 décembre 1976, M. Coulais est né le 23 janvier 1924.]

... ET RÉÉLUS

BRON (Rhône). — M. André Sousi (P.S.).

CALUIRE-ET-CUIRE (Rhône). — M. Frédéric Dugoujon, député réformateur.

NICE (Alpes - Maritimes). — M. Jacques Médecin, R.I., secrétaire d'Etat auprès du ministre de la qualité de la vie (tourisme).

SAINT - OUEN - L'AUMONE (Val-d'Oise). — M. Alain Richard, auditeur au Conseil d'Etat, trente et un an, P.S., a été élu maire. Le nouveau conseil comprend 15 P.S., 11 P.C. et 1 P.S.U. Il n'y avait pas de membres du parti socialiste dans le conseil sortant.

L'ACTIVITÉ PARLEMENTAIRE

Députés et sénateurs souhaitent une meilleure information télévisée sur leurs travaux

La délégation parlementaire pour la radiodiffusion-télévision française s'est réunie mercredi 23 mars au palais du Luxembourg. Dans un communiqué, M. Jean Boinvilliers, député R.P.R. du Cher, président de la délégation, estime que l'information donnée par la télévision sur les travaux du Parlement « *n'est pas satisfaisante pour les téléspectateurs* ». Il observe notamment que la retransmission des débats par les sociétés de programme TF 1 et Antenne 2 ne répond pas au rôle d'information civique que l'on devrait en attendre. Il conviendrait, selon lui, d'élargir et de diversifier ces émissions sous le contrôle des bureaux des Assemblées.

M. Boinvilliers regrette qu'à l'exemple du Bundestag (R.F.A.), dont le service de presse est très développé, le Parlement français ne soit pas doté des services d'information plus étoffés, capables de donner aux sociétés de radio et de télévision une information complète sur le Parlement. Il propose la constitution, au sein de sa délégation, d'un groupe de travail chargé d'étudier de nouvelles modalités d'information sur les travaux parlementaires. Les résultats de cette étude seront soumis aux bureaux de l'Assemblée nationale et du Sénat.

De son côté, M. Jean Cluzel, sénateur (Union centriste), souhaite que les sociétés de programme permettent aux parlementaires de participer davantage, en tant que rapporteurs, aux débats télévisés. M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, estime que les grands débats parlementaires conservent leur intérêt et qu'il convient d'en maintenir la retransmission tout en recherchant de nouvelles formes d'information sur le Parlement.

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DEMANDE AU CONSEIL CONSTITUTIONNEL DE SE PRONONCER SUR LE CAS DE M. DASSAULT

Le bureau de l'Assemblée nationale, réuni mercredi 23 mars au Palais-Bourbon, a décidé de demander au Conseil constitutionnel de poursuivre l'examen de la requête que lui avait adressée M. Marcel Dassault, député R.P.R. de l'Oise, et qui tendait à apprécier la compatibilité de ses activités professionnelles avec l'exercice de son mandat parlementaire.

Le 20 décembre, le Conseil avait décidé que cette demande « *n'était pas recevable en l'état* » et constaté que le bureau de l'Assemblée n'avait pas pris position sur le cas du député, comme, estimait-il, il lui appartenait de le faire.

LE M.S.L. PROPOSE LA CRÉATION D'UNE FÉDÉRATION DÉMOCRATE LIBÉRALE ET SOCIALE

Le comité directeur du Mouvement des sociaux-libéraux a siégé, jeudi 24 mars, sous la présidence de M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat, secrétaire général de la formation. Celui-ci a été chargé de « *prendre des contacts en vue de la création d'une fédération démocrate libérale et sociale* ». Selon les dirigeants du M.S.L., cette fédération pourrait devenir, au côté du R.P.R., « *le deuxième courant de la majorité* ». Elle regrouperait, « *d'un côté les républicains indépendants et les centristes, de l'autre les radicaux et les partisans de la social - démocratie, parmi lesquels les sociaux-libéraux feraient porter leur effort sur la recherche d'une voie nouvelle dans un esprit de progrès social et de large ouverture* ». Les sociaux-libéraux estiment qu'il est urgent « *que la majorité prenne les moyens d'une organisation nouvelle* ».

● *Le Mouvement démocrate socialiste de France*, que préside M. Max Lejeune, dresse le bilan des gains communistes acquis, selon lui, grâce à l'attitude du P.S., et estime à propos de ce dernier : « *Le comportement du nouveau parti socialiste est la négation même de la tradition socialiste définie par Léon Blum au congrès de Tours de 1920, assurant alors par son choix courageux la pérennité du socialisme démocratique.* »

M. SANGUINETTI : l'intelligence de M. Giscard d'Estaing n'est pas adaptée à sa fonction.

M. Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général de l'U.D.R., a déclaré, le 24 mars, à Sud-Radio : « *Si les formations politiques qui soutiennent le gouvernement et que je me refuse d'appeler la majorité sont capables de trouver un tronc commun et des accords, nous pouvons espérer l'égalisation de 1967. Mais pas si nous nous séparons, et cela dépend du chef de l'Etat et du premier ministre.* »

Commentant le communiqué publié par l'Elysée sur les élections municipales, et qu'il qualifie de « *bouillie pour les chats* », M. Sanguinetti a déploré « *le manque d'intelligence politique* » de M. Giscard d'Estaing en disant : « *Le rêve du président de la République de séparer les socialistes des communistes est absurde, et c'est la preuve évidente que le président de la République n'est pas un cerveau politique, il n'a pas la connaissance de la France. Il est très intelligent, mais les intelligences sont diverses, et la sienne n'est pas adaptée à sa fonction.* »

Le R.P.R. a publié dans la soirée de jeudi une mise au point pour signaler que M. Sanguinetti n'ayant aucune responsabilité dans les instances dirigeantes du mouvement, ses opinions personnelles ne sauraient engager celui-ci.

LE R.P.R. VA ÉDITER UN HEBDOMADAIRE

Sous le titre *l'Enjeu*, le R.P.R. doit éditer, au début du mois de mai, un hebdomadaire dont le directeur politique sera M. Pierre Charpy, actuel directeur de *la Lettre de la nation*.

La Lettre de la nation, publication quotidienne du R.P.R., dont le tirage actuel est de 11 700 exemplaires par jour, continue de paraître, mais sa présentation va être modifiée.

● *La Nouvelle Droite française* (qui se réclame du monarchisme libertaire) estime : « *N'ayant rien à attendre du marais majoritaire, nous nous félicitons de la poussée de l'union de la gauche. Seule cette union possède présentement la cohérence nécessaire à la destruction de l'Etat bourgeois. A défaut de trouver dans les idées de la gauche des points de concordances avec nos propres idées, nous possédons en commun le souci de mettre un terme à une gestion qui, depuis 1969, ruine le pays et n'offre aux Français que le désespoir au pire, et l'amertume au mieux.* »

● *A la suite de la publication d'une protestation de la Fédération des anciens combattants et engagés volontaires juifs dans l'armée française* (*le Monde* du 25 mars), M. Hadjenberg nous fait savoir que, loin d'être « inconnu », il a été l'initiateur des « douze heures pour Israël » et qu'il est membre de la commission permanente du Conseil représentatif des institutions juives de France (C.R.I.F.), membre du comité central de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA), et conseiller juridique de cette organisation.

Dans les nouveaux conseils municipaux

CALUIRE-ET-CUIRE (Rhône). — M. André Cuzin, rad., ancien adjoint au maire, qui ne se représentait pas, nous prie d'indiquer que le conseil municipal sortant comprenait neuf radicaux. Le nouveau conseil est composé de 15 mod. maj., 8 C.D.S., 5 rad., 2 R.P.R., 2 R.I., 1 F.S.D.

DOUAI (Nord). — M. Charles Fenain, soc. ind., qui a été réélu maire, nous indique que le nouveau conseil municipal est composé de 33 membres soc. ind., C.D.S., act. loc., R.P.R., R.I. et sans étiquette, sans qu'il soit possible d'en établir une répartition chiffrée. Il nous précise qu'il ne saurait se situer dans les « modérés-majorité » et que le R.P.R. et les R.I. ne détiennent pas la majorité au sein du conseil municipal qu'il dirige.

GRASSE (Alpes-Maritimes). — Le nouveau conseil municipal comprend 15 P.C., 11 P.S., 3 radicaux de gauche et 2 personnalités choisies par le P.C. (et non 17 P.C., 9 P.S., 3 rad. g., 2 pers. comme indiqué dans *le Monde* du 22 mars).

LE PLESSIS-TREVISE (Val-de-Marne). — M. Roussillon, maire sortant, nous indique que la liste qu'il conduisait, et dont tous les membres ont été élus, est apolitique et non favorable à la majorité.

LYON (Rhône). — M. Costechareire, qui conduisait, au premier tour, une liste d'extrême gauche (O.C.T., L.O., L.C.R.) dans le troisième secteur de la ville, nous indique qu'il appartient à l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.) et non au P.S.U.

MAUREPAS (Yvelines). — Le conseil municipal comprend 12 P.C., 12 P.S., 2 P.S.U. et une personnalité sans étiquette.

NOISY-LE-SEC (Seine-Saint-Denis). — Le P.S.U. a présenté une liste d'action pour l'autogestion socialiste avec des militants écologistes, syndicalistes et des habitants. Cette liste ne comportait pas de chef de file. Le P.S.U. précise « *qu'il a tout fait dans la Seine-Saint-Denis pour participer au combat dans l'unité de la gauche, et qu'il en a été exclu à Noisy-le-Sec sans qu'aucune discussion n'ait pu avoir lieu* ».

OZOIR-LA-FERRIERE (Seine-et-Marne). — La composition du conseil municipal est : 13 P.S., 6 P.C., 4 divers gauche, 3 extr. gauche, 1 M.R.G.

PONTAULT-COMBAULT (Seine-et-Marne). — Il n'y avait pas de membres du parti socialiste dans le conseil sortant. Le nouveau comprend 11 P.S., 9 P.C. et 7 M.R.G.

SAINT-MAUR-SUR-LE-LOIR (Eure-et-Loir). — Dans le commentaire qui accompagnait les résultats du second tour (*le Monde* du 22 mars), nous avons omis de préciser que M. François Levacher, ancien sénateur, n'était plus maire depuis 1971. M. Levacher, qui a été battu à l'occasion du dernier scrutin, n'était que conseiller municipal sortant, après avoir été maire de 1945 à 1971.

POLITIQUE

DANS UNE MOTION POUR LE CONGRÈS DU PARTI SOCIALISTE

Le CERES préconise la négociation de compléments au programme commun

Les dirigeants du CERES, minorité du parti socialiste, ont accueilli avec un certain stoïcisme les critiques de la direction de leur parti au lendemain des élections municipales (*le Monde* du 24 mars). « *La campagne électorale en vue du congrès de juin est déjà commencée au sein du parti* », note par exemple M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, et chef de file du CERES. Pour autant ils n'acceptent pas les reproches qui leurs sont adressés. Ils font remarquer qu'à Créteil comme à Villeurbanne, où les élections « primaires » entre P.S. et P.C.F. ont tourné à l'avantage du parti socialiste, c'est le CERES qui, localement, a recréé et implanté le P.S. Selon eux, *les critiques que M. Chirac a portées contre la minorité du parti socialiste se sont révélées inefficaces.*

Ils soulignent, d'autre part, que si le débat doit se livrer avec des « arguments de chiffonniers » eux-mêmes pourraient reprocher à *M. Mitterrand qu'un de ses proches amis, M. Soulier, ait à Lyon rallié la majorité, comme ils pourraient reprocher à M. Mauroy les « trahisons » des maires sortants de Cambrai et Maubeuge.* Le CERES, comme il y a deux ans, lors de la préparation du congrès de Pau, refuse de laisser le débat se développer à un niveau disciplinaire. La minorité estime que si le P.S. veut jouer le jeu de la représentation proportionnelle en son sein il doit en accepter toutes les conséquences et notamment la naissance de tendances organisées. Telle était d'ailleurs, font-ils remarquer, la règle au sein de la S.F.I.O. avant-guerre et l'abandon de ce système à la libération a favorisé l'emprise de Guy Mollet sur le parti socialiste et l'atrophie progressive du débat politique. La crainte du CERES est de voir M. François Mitterrand revenir à *la tradition radicale* d'un parti dominé par ses élus, par ses notables. Cette option paraît d'autant plus erronée aux dirigeants de la minorité qu'ils estiment que, dans la *perspective* d'une arrivée de la gauche au pouvoir, le P.S. doit être un lieu privilégié de débat politique et que là est pour lui le seul moyen de remédier à son infériorité militante vis-à-vis du parti communiste.

Cette dernière argumentation est développée dans le projet de motion *pour le congrès du P.S. en cours* d'élaboration au CERES. La minorité n'a donc pas l'intention de céder face à M. Mitterrand. Elle se prépare à un débat politique avec le premier secrétaire et se montre prête à ce que chacun compte ses voix et fasse la preuve de sa force.

Le document actuellement mis au point au sein de la minorité du P.S., et qui sera officiellement déposé le 1ᵉʳ avril, récapitule toutes les positions du CERES. Il *insiste sur le fait que la majorité* se révèle incapable de juguler la crise économique actuelle et que le P.S. sera le lieu où s'opéreront demain les choix décisifs. A ce propos, le CERES souligne que l'objectif des socialistes reste la rupture avec le capitalisme, ce qui implique la constitution d'un « front *de classe* ».

Or le CERES constate, pour le déplorer, que l'union de la gauche reste fragile sur plusieurs sujets importants, comme les nationalisations, la politique économique (le débat porte notamment sur une plus ou moins grande relance de la consommation), l'acceptation des règles du marché européen, l'intégration européenne et plus généralement la politique étrangère et militaire. Les membres de la minorité du P.S. estiment que si ces points ne sont pas approfondis la gauche risque de ne pouvoir échapper à l'échec global de type chilien ou à une rupture entre P.C. et P.S., comme *au Portugal.*

« Ni trahir ni périr »

« *Ni trahir ni périr* », propose comme devise le CERES. Pour répondre à cette double volonté, il préconise l'application du programme commun de la gauche. Tel devrait d'ailleurs être le titre de sa motion. Cette application se heurtera toutefois, admet-il, à trois difficultés : le président de la République, le *patronat, le bloc des Etats-Unis* et de l'Allemagne fédérale. Le premier pourra dissoudre l'Assemblée nationale, les seconds observer une grève des investissements, et enfin les troisièmes seront les inévitables bailleurs de fonds du gouvernement français.

Pour desserrer cette triple contrainte, le CERES estime qu'il convient dès maintenant d'alerter les militants et l'opinion, de les préparer intellectuellement aux difficultés qui attendent un éventuel gouvernement de gauche. *Si la gauche reculait devant l'obstacle,* affirment les minoritaires du P.S., elle se briserait.

A partir de cette analyse, ils réclament que le programme commun de gouvernement *soit complété sur plusieurs points.* En particulier, ils souhaitent que soit précisé le rôle du plan dans la régulation du marché, thèse qui entend répondre à la fois aux critiques de M. Raymond Barre sur les perspectives économiques du programme commun *et aux développements de M. Michel Rocard sur le rôle régulateur du* marché. Le deuxième sujet sur lequel le CERES demande des compléments est la politique industrielle. Il préconise une remise en cause de l'organisation actuelle du travail et la définition d'un nouvel ordre économique mondial.

A court terme, le CERES souhaite que le programme commun complété se prononce en faveur d'une relance de la consommation populaire, mais, parallèlement, il *prévoit une réduction des revenus* les plus élevés (ceux qui se situent au-dessus d'un revenu mensuel de 10 000 F, encore que ce chiffre fasse *l'objet de discussions*). Enfin, les socialistes minoritaires souhaitent favoriser la reconquête du marché *intérieur par les entreprises* françaises.

L'élection du Parlement européen

En matière de politique internationale, le CERES reste fidèle à sa thèse du « compromis géographique ». Il estime que, compte tenu de son poids spécifique, la France est en mesure d'obtenir de l'Allemagne fédérale et des Etats-Unis le respect de l'originalité de ses évolutions politiques *en contrepartie de la non-*rupture par Paris des circuits économiques et commerciaux actuels. Appliquée à l'intégration européenne, cette thèse amène la minorité du P.S. à se montrer réservée quant à l'élection de l'Assemblée de Strasbourg au suffrage universel. L'application d'une telle règle ne lui semble acceptable que si les partenaires de la France s'engagent à ne pas *contrarier* l'application du programme *commun.* Le CERES *craint, en effet, qu'une Assemblée européenne élue au* suffrage universel ne serve à exercer sur la France des pressions de même nature que celles que les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale ont effectuées sur le Portugal durant sa phase révolutionnaire. L'indépendance nationale reste donc, en matière diplomatique, le maître-mot de la minorité du P.S.

En conclusion, le projet de motion élaboré par le CERES propose trois priorités. La première concerne le P.S. lui-même. Il s'agit d'en renforcer la cohésion par « *un débat politique loyal* », et grâce à « *une liberté intérieure sans entrave* » complétant « *une discipline totale dans l'action* ». La seconde vise le P.C.F. Le CERES refuse la tentation de « marginaliser » le parti communiste. Il estime que les socialistes doivent toujours apparaître comme les meilleurs artisans de l'union de *la gauche* sous peine d'être sanctionnés par l'électorat. En revanche, il reproche au P.C.F. de ne pas *suffisamment prendre en compte* les nécessités de l'action gouvernementale.

Le CERES craint que l'union de la gauche ne tende à régresser de « *l'alliance programmatique* » 1972 à une simple « alliance électorale ». C'est pourquoi il insiste sur la nécessité d'ouvrir un débat public, placé sous le contrôle de l'opinion, pour actualiser et compléter le programme commun. En particulier, il *juge indispensable* la mise au point d'une position commune à l'ensemble *de la gauche sur le problème* de l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel. Une divergence sur ce point capital, à l'Assemblée nationale, entre communistes et socialistes paraît, aux animateurs du CERES, inacceptable, alors que la gauche peut envisager de prendre en main la gestion du pays.

La minorité du P.S. insiste d'autant plus sur ce point qu'elle s'inquiète *du scepticisme* qui se manifeste dans une partie notable de l'opinion sur la capacité de la gauche à réaliser *une mutation réelle. La poussée des* écologistes et d'un certain gauchisme apparaît aux membres du CERES *comme des témoignages de ce scepticisme.*

En choisissant de transposer le débat interne au P.S. du plan disciplinaire au *plan politique,* le CERES montre *qu'il n'est pas disposé à se rendre,* en juin, au congrès de Nantes en position d'accusé. Déjà, il y a deux ans, son influence s'exerçait sur le quart *du parti socialiste.* Au lendemain des élections municipales, les dirigeants du CERES n'ont pas du tout le sentiment d'être en perte *de vitesse et ont, au contraire, l'im*pression que leur force s'est enracinée. Ils peuvent se prévaloir, eux aussi, d'importants succès électoraux. Des militants de la minorité du P.S., ont, en effet, enlevé des mairies aussi importantes que Rennes, Hyères, Albi, Villeneuve-d'Ascq, Roanne, Belfort, mais aussi Aurillac, Verdun, Pontarlier, Fontaine-lès-Dijon, et de nombreuses autres. Cette situation n'est sans doute pas étrangère à l'action entreprise par M. François *Mitterrand pour mettre au pas sa* minorité.

THIERRY PFISTER.

LES JOURNÉES PARLEMENTAIRES DU P.S. SE TIENDRONT LES 1ᵉʳ ET 2 AVRIL

Les députés socialistes se réuniront vendredi matin et après-midi 1ᵉʳ avril, et samedi matin 2 avril, à Alfortville (Val-de-Marne).

Samedi matin, MM. André Chandernagor et Pierre Joxe *rendront publics leurs rapports* sur les conséquences de la ratification du traité de Rome relatif à l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel.

● *M. Jean-Pierre Cot,* député de la Savoie, fait savoir dans une mise au point qu'« *il n'a jamais rencontré le vice-président des Etats-Unis, M. Walter Mondale, mais qu'il a été reçu par M. Cyrus Vance en compagnie de M. Michel Rocard, le vendredi 14 janvier* ». M. Cot rectifie ainsi des déclarations qu'il avait faites au *Dauphiné libéré* (*le Monde* du 25 mars).

CORRESPONDANCE

Le poids électoral du P.S.U.

A la suite de l'article sur la remise en ordre du P.S. souhaitée par M. Mitterrand (le Monde du *24 mars), dans lequel nous indiquions que la direction du P.S. juge que l'apport électoral du P.S.U. n'a pas été déterminant lors du scrutin municipal, M. Pascal Gollet, membre du secrétariat national du P.S.U., nous a adressé la lettre suivante :*

Les élections municipales ont montré qu'il existe un électorat contestataire de la gauche réformiste, représentant environ 5 % du corps électoral. Ce courant, comme le montre l'examen des *faits,* est *largement polarisé par* le P.S.U.

A Paris, la différence de score entre les listes « Paris aux travailleurs » de 1971 (P.S.U.-L.O.) et celles de 1977, tout comme la progression de l'union de la gauche, correspond à peu près au poids électoral du P.S.U. (de 3,5 à 5 %, selon les arrondissements).

Les résultats du P.S.U. sont peu différents, selon qu'il se présentait seul ou avec les écologistes. Le P.S.U., seul, a fait entre 5 et 10 % à Saint-Brieuc, Canteleu, Tarbes, Dole, Chaumont, Noisy-le-Sec, etc. (près de 20 % à Morlaix, Saint-Lô, Bron, etc.). A Limoges, Toulouse, Lyon, Grenoble, Lille ou Rennes, les listes P.S.U.-écologistes ont fait un score identique.

L'extrême gauche a connu deux types de résultats :

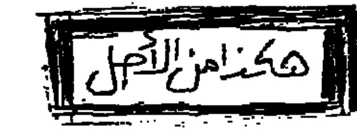
— 1 à 3 % là où le P.S.U. était présent, que ce soit de façon autonome (Lyon, Grenoble, Rennes...), avec l'union de la gauche (Montpellier, Paris, région parisienne), ou avec le P.C.F. (Marseille) ;

— Plus de 5 % là où le P.S.U. était absent.

De ce point de vue, le cas d'Orléans est tout à fait exemplaire : accord de la gauche à la dernière seconde, au point que ni sur la profession de foi ni sur les bulletins de vote ne figurait la mention « union de la gauche » (comment s'étonner alors qu'une partie des électeurs de gauche aient voté pour l'extrême gauche), absence du P.S.U., rejeté par Michel de La Fournière. Il est *vraisemblable* que les voix d'extrême gauche se seraient mieux reportées si le P.S.U. avait été présent.

En effet, pour cet électorat contestataire *de la gauche réformiste,* la présence du P.S.U. est garante d'une dynamique dans laquelle il se reconnaît. De ce point de vue, notre parti a joué un rôle décisif à La Roche-sur-Yon, Chambéry, Saint-Quentin, Reims, ou ailleurs. Selon toute vraisemblance, Saint-Dié ou Toulouse seraient gérées par la gauche si le P.S. n'avait pas exclu le P.S.U.

Enfin, qu'il y ait aujourd'hui près de mille élus du P.S.U. ou apparentés dans près de quatre cents communes, dont cinquante et une villes de plus de trente mille habitants, est la preuve évidente que le courant autogestionnaire est bien vivant et jouera un rôle important dans la victoire de 1978 et ses perspectives.



RELIGION

L'OCCUPATION DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

Seules les requêtes des traditionalistes qui ne sont pas contraires au concile pourront être retenues, déclare le cardinal Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, entouré par Mgr Georges Gilson, évêque auxiliaire, et plusieurs personnes directement concernées par l'occupation de Saint-Nicolas-du-Chardonnet — notamment les abbés Pierre Bellégo, curé de l'église, et Jean Rogues, doyen des 5e et 6e arrondissements de Paris, le chanoine Maurice Hiret, chancelier chargé des questions juridiques — a réuni une conférence de presse, le 24 mars, pour expliquer les raisons qui l'ont incité à autoriser la communauté paroissiale de Saint-Nicolas à faire appel à la justice civile.

« Nous sommes ici par la volonté du peuple et nous ne sortirons que par la force des baïonnettes », a déclaré l'abbé Ducaud-Bourget en apprenant que la justice avait été saisi par le curé de Saint-Nicolas, le 24 mars, afin de *« recouvrer rapidement l'usage de son église »* (*le Monde* du 25 mars). Le chef de file des intégristes n'hésite pas, d'autre part, à en appeler à l'autorité d'un pape défunt contre les décisions du pape actuel ni à prôner l'insoumission aux autorités ecclésiastiques légitimes, au nom d'une fidélité à un passé idéalisé. *« Je ne prendrai pas de sanctions canoniques contre l'abbé Ducaud-Bourget, vu son grand âge*, devait préciser le cardinal Marty lors de sa conférence de presse, *mais je le dis clairement : il n'est plus en communion avec moi. »*

Reprenant le texte de la déclaration qu'il avait faite aux curés de Paris, réunis le 22 mars (*le Monde* du 24 mars), le cardinal a rappelé l'importance pastorale et dogmatique du concile, pour affirmer : *« Nous maintiendrons le cap. Nous ne reviendrons pas en arrière. »* L'archevêque de Paris voulait ainsi souligner l'enjeu doctrinal et non seulement disciplinaire ou liturgique de l'affaire de Saint-Nicolas.

« L'occupation de l'église Saint-Nicolas se veut exemplaire, a-t-il noté. *Divers groupuscules intégristes attendent l'occasion pour multiplier en France d'autres occupations d'églises. Ainsi se constituerait une communauté catholique parallèle ; ainsi serait consommé le schisme. La manière dont nous saurons résoudre ce conflit sera significative ; de plusieurs pays on regarde vers Paris. Je connais l'inquiétude des évêques de province. »*

En relevant le *« nombre relativement important de catholiques dits traditionalistes* (qui) *s'interrogent sur le bien-fondé de l'application de certaines réformes conciliaires »*, le cardinal distingue de ceux-ci *« les intégristes — sincères ou politiques —* (qui) *trompent le peuple. Ils utilisent la foi. Ils cachent, sous une fermeté apparente, leur insécurité foncière et leur refus de l'évolution de notre société. Leurs propos et leurs attitudes doivent être fermement condamnés »*.

Six solutions possibles

Quelle est la position de l'archevêché face à l'occupation de Saint-Nicolas ? Il y avait six solutions possibles, a déclaré le cardinal Marty : ne rien faire ; laisser faire les paroissiens et accepter un éventuel affrontement ; permettre des actions de non-violence ; faire appel à la police par voie administrative ; porter plainte au pénal ou recourir à la demande en référé. Le cardinal a opté pour la dernière, car, a-t-il expliqué, *« outre le droit légitime qu'avaient les paroissiens de célébrer dans leur église, je craignais une intervention violente de certains groupes qui voulaient « nous rendre service ». Et puis, nous avons voulu agir dans la légalité, en respectant le régime démocratique qui existe en France »*.

Le chanoine Hiret a ensuite exposé les aspects juridiques de l'affaire. La décision de faire appel au juge des référés a été prise à cause de la violation de l'affectation de cette église et du trouble dans l'exercice du culte légitime, en vertu des lois de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905 à 1907.

Saisi par les plaignants et leurs avocats, le juge devra communiquer sa décision, quand il l'aura prise, aux deux parties par l'intermédiaire d'un huissier de justice. Si l'ordonnance n'est pas exécutée par les occupants, qui peuvent faire appel, elle sera transmise au procureur de la République et au préfet de police, qui n'est toutefois pas tenu de la faire exécuter.

Au-delà des aspects purement juridiques, le cardinal Marty a terminé en revenant sur le fond de l'affaire : les mesures à prendre pour répondre aux *« requêtes légitimes des chrétiens traditionnels* (qui) *ont leur place dans l'Eglise diocésaine »*.

Tout sera mis en œuvre dans les paroisses pour que ces chrétiens soient accueillis et écoutés par des prêtres capables de les comprendre et de les aider à découvrir *« la richesse de l'enseignement conciliaire »*, notamment à l'occasion des baptêmes, des mariages et des obsèques. Pour ce qui concerne la messe, une affiche indiquera prochainement les vingt-trois églises parisiennes où la messe est déjà dite en latin, ou avec du latin, selon le rite de Paul VI, bien entendu.

« Il est vrai que ces catholiques souhaitent confusément revenir à la situation de l'Eglise d'avant le concile, a conclu le cardinal. *Ceci n'est pas possible. Mais il est possible de discerner et de retenir parmi ces requêtes celles qui ne sont pas en opposition avec le concile Vatican II. »*

ALAIN WOODROW.

UNE REPONSE A L'ABBÉ ROGUES

Les traditionalistes sont attachés à l'Église

En réponse à l'article de l'abbé Jean Rogues paru dans le Monde *du 23 mars, nous avons reçu la lettre suivante de M. Michel Rolland, catholique traditionaliste du 5e arrondissement :*

Les milliers de fidèles de Saint-Nicolas ne risquent pas de prendre très au sérieux toutes les inventions sur des « opérations d'extrême droite », et Mgr Ducaud-Bourget a publiquement affirmé l'indépendance politique de notre action.

L'on feint cependant de comprendre ces pauvres traditionalistes : des gens dont il faut satisfaire la vive sensibilité sous peine de les voir très vite sombrer dans la névrose.

Bien sûr, nous sommes sensibles aux anciens rites, et nous avons bien apprécié de retrouver à Saint-Nicolas la pureté des cérémonies d'antan, mais là n'est pas le fond du problème, ni pour les uns, ni pour les autres. Les traditionalistes sont attachés à l'« Eglise » sans qualificatif particulier, contrairement aux modernistes qui ne semblent connaître que l'« Eglise d'aujourd'hui ».

Je reconnais que l'Eglise dite traditionaliste représente un danger réel, mais pas celui que l'on décrit : nous attirons déjà des milliers de fidèles, et l'on sait fort bien que notre reconnaissance officielle nous amènerait une foule de sympathisants qui n'hésitent aujourd'hui que pour des raisons purement disciplinaires.

Je comprends certaines appréhensions, le coefficient de remplissage des églises n'est déjà pas tellement satisfaisant, malgré les attraits de la guitare et les cantiques pops.

Reste le fameux problème de la communion de foi, déjà longuement évoqué par Mgr Marty : là, n'étant pas théologien, je n'ai pas tellement compris. A l'époque où toutes les messes de tous les pays du monde se disaient dans la même langue, le latin, on pouvait parler de communion universelle. Mais, aujourd'hui, pourquoi irions-nous, au cours de voyages, dans une Eglise japonaise ou brésilienne : sûrement pas pour suivre une messe incompréhensible, à la rigueur pour assister à une fête folklorique. Il devient évident que maintenant la communion de foi est réduite aux limites de la francophonie, quel avantage et quelle gloire peut-on en retirer ?

Nous sommes malheureusement mal partis pour nous comprendre. Quelle bonté de nous déclarer schismatiques pour nous permettre d'obtenir enfin une église ! Allez-y franchement : jetez à l'eau, en criant très fort au schisme, le roc sur lequel vous étiez assis jusqu'à présent, je vous souhaite simplement de nager bien et longtemps. Envoyez vite les gendarmes à Saint-Nicolas : ils ne se sentiront sans doute pas très à l'aise pour interrompre les prières de tous ces « fascistes » désarmés et souvent très âgés.

De toute façon, nous en sortirons renforcés, et, comme nous, nous avons gardé intactes les notions d'amour et de charité, nous accueillerons avec plaisir tous ceux qui seront fatigués de barboter dans les eaux troubles d'un modernisme laxiste.

Mgr Bardonne prend la défense des séminaires français

« Après l'effondrement des vocations sacerdotales, dans les années qui ont suivi 1968, nous connaissons une certaine stabilisation », a déclaré l'abbé Claude Cugnasse, du Centre national des vocations, lors d'une conférence de presse réunie le 23 mars à Paris, à l'occasion de la Journée mondiale des vocations, fixée au 24 avril prochain, qui aura pour thème : « Accueillir et annoncer l'Evangile selon nos vocations ».

Après avoir fourni des chiffres sur la situation des séminaires en France (voir ci-contre), les représentants du centre ont répondu aux questions des journalistes. Mgr Lucien Bardonne, évêque de Châlons-sur-Marne et responsable du Centre national des vocations, a défendu les séminaires français contre les attaques des intégristes. *« Nos séminaires ne sont pas farfelus*, a-t-il dit. *Au contraire, ce sont des établissements très sérieux, où l'on mène une vie communautaire de prière et de travail. »*

Au sujet des transfuges d'Ecône (le séminaire traditionaliste fondé en Suisse par Mgr Lefebvre), qui chercheraient à réintégrer le système de formation mis en place par l'épiscopat français, Mgr Bardonne a rappelé que les évêques français sont toujours prêts à les accueillir, pour examiner avec eux *« leur état d'esprit vis-à-vis de l'Eglise et du concile Vatican II »*. *« Il ne s'agit pas de créer pour eux un séminaire spécial à Rome, comme on a pu le dire par erreur*, a-t-il poursuivi, *mais de leur proposer un lieu et un temps de réflexion. »* Et il a cité le cas d'un ancien séminariste d'Ecône, qui avait été admis en octobre dernier dans un centre de formation presbytéral à Avignon.

Le pape se réserve la question du célibat

Interrogé, enfin, sur sa réaction à la proposition de *« rouvrir en pleine clarté le dossier du célibat sacerdotal »*, proposition faite par Mgr Guy Riobé, évêque d'Orléans, dans son article : « L'Eglise est invitée au courage » (*le Monde* du 16 février), Mgr Bardonne s'est borné à rappeler que la question de l'ordination d'hommes mariés était *« bloquée depuis le synode romain de 1971 »*. *« Le pape Paul VI*, a-t-il conclu, *a décidé de se réserver cette question. Mais personne ne sait ce que fera son successeur. »* — A. W.

LE NOMBRE DES POSTULANTS A LA PRÊTRISE TEND A SE STABILISER

D'après les chiffres du Centre national des vocations, il y a eu en France 136 ordinations de prêtres catholiques en 1976, contre 161 en 1975, 982 en 1950, 1 029 en 1925 et 1 683 en 1875 ; 12 ordinations de diacres permanents ont eu lieu contre 9 en 1975, 5 en 1974 et 4 en 1973.

La forte diminution du nombre des ordinations de prêtres enregistrée depuis des années est en partie compensée par une relative stabilisation des entrées dans les centres de formation au ministère presbytéral (anciens grands séminaires), qui avaient accusé un effondrement dans les années 1968-1972. Le nombre de postulants à la prêtrise était, en effet, passé de 789 en 1968 à 151 en 1973, puis à 194 en 1974, 155 en 1975 et 164 en 1976.

Le nombre des jeunes et adultes actuellement en formation en France est de 1 180, dont 1 046 en centres de formation au ministère presbytéral, 85 en groupes de formation universitaire (G.F.U.), 49 en groupes de formation en monde ouvrier (G.F.O.). A ces chiffres, il faut ajouter 31 adultes en formation pour le service de la Mission de France.

Les 10 diocèses qui ont le plus de jeunes et d'adultes en préparation au ministère presbytéral, proportionnellement à leur population, sont : Le Puy (18,4 pour 100 000 habitants), Bayonne (9,4), Luçon (5,4), Dijon (4,8), Besançon (4,3), Vannes (4,2), Angers (4), Bayeux et Rennes (3,8).

PAUL VI INSISTE SUR L'IMPORTANCE DE LA CONFESSION INDIVIDUELLE

Paul VI est inquiet de l'extension des cérémonies pénitentielles tendant à remplacer, en fait, la confession individuelle, sans que des circonstances particulières puissent les justifier. Au cours de son audience hebdomadaire, le pape a souligné qu'avouer ses péchés à un prêtre constitue *« une loi importante de l'Eglise qui est toujours en vigueur »*. Il a déploré l'*« abandon croissant »* du sacrement et a rappelé que l'absolution collective garde un caractère *« exceptionnel »* et ne dispense pas de la confession individuelle.

Selon les normes en vigueur, un pénitent ne peut être absous de ses péchés graves que s'il les a avoués individuellement à un confesseur ; il ne peut donc communier après une absolution collective. Est cité, en exemple, le cas des divorcés remariés en dehors de l'Eglise (*la Documentation catholique* du 20 mars 1977).

DÉFENSE

TROIS PARLEMENTAIRES COMMUNISTES DE L'U.E.O. VONT VISITER DES BASES MILITAIRES AUX ÉTATS-UNIS

A la suite de l'entrée de trois communistes — un député italien, M. A. Boldrini ; un sénateur italien, M. Ugo Pecchioli et un sénateur français, M. Serge Boucheny (Paris) — à la commission de défense de l'Assemblée de l'Europe occidentale (U.E.O.), cette commission, qui devait faire aux Etats-Unis un voyage d'études de seize jours, apprenait que ce voyage serait limité dans sa durée, et que les visites de bases militaires prévues étaient supprimées (« le Monde » du 18 février).

Cette décision américaine a été depuis lors modifiée. Le voyage d'étude de la commission a été ramené à une semaine, mais les visites de bases militaires sont rétablies. Ainsi les membres communistes de la commission se rendront au centre d'essai des engins stratégiques de Vandenberg et à la base aérienne d'Edwards, où ils visiteront le nouveau bombardier stratégique B-1, le chasseur F-16 et la navette spatiale.

Dans les milieux proches de l'U.E.O., on se félicite du changement d'attitude de l'administration Carter dans ce domaine.

LA SIGNATURE OFFICIELLE DU « MARCHÉ DU SIÈCLE » EN EUROPE A ÉTÉ REPORTÉE A LA DEMANDE DU DANEMARK

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le contrat définitif du *« marché du siècle »* des avions de combat ne sera pas signé comme prévu le 1er avril, mais au moins un mois plus tard pour permettre aux quatre pays européens concernés — Belgique, Danemark, Norvège et Pays-Bas — de rechercher entre eux, et en concertation avec les Etats-Unis, les formules qui amélioreront les compensations économiques espérées par les deux clients scandinaves de l'avion F-16 conçu par General Dynamics. L'achat, au total, de trois cent quarante-huit exemplaires est prévu par les quatre pays européens.

Le Danemark, le plus insatisfait des quatre clients, a demandé à ses trois autres partenaires européens de lui concéder une part des compensations économiques annoncées par les Etats-Unis pour l'ensemble du consortium européen. La réunion des quatre ministres de la défense, jeudi 24 mars à Bruxelles, devrait, en principe, donner satisfaction au Danemark. Mais, selon les experts du consortium, cette formule de solidarité, qui vaut aussi pour la Norvège, dépendra de la capacité des industries scandinaves à honorer dans les délais et pour un prix raisonnable les contrats qui pourraient leur être proposés.

● *M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense*, est arrivé jeudi 24 mars en République fédérale d'Allemagne pour une courte visite au camp de Grafenwhoehr, en Bavière, où il doit suivre les manœuvres des troupes américaine. M. Brown se rendra ensuite à Bruxelles pour participer à une réunion spéciale du comité de l'OTAN qui étudie la question de l'utilisation des radars volants (AWACS). — (*A.F.P., Reuter.*)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

ÉDUCATION

L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES

L'anglais « for ever »

L'enseignement des langues vivantes est devenu, depuis trente ans, une des missions principales du système scolaire. Nul n'y trouverait à redire si le pluralisme, en ce domaine, était respecté et si l'enseignement des langues ne devenait pas, de plus en plus, l'affaire des professeurs... d'anglais. Une récente circulaire du ministre de l'éducation (1) a tiré la sonnette d'alarme. *« La diversification dans le système éducatif*, écrit M. René Haby, *répond à une exigence de notre temps. »*

Voilà pour le principe, excellent. La réalité est plus terne : *« Le bilan de la politique de diversification révèle un décalage significatif*, admet le ministre, *entre l'objectif poursuivi et les résultats obtenus. L'écart s'est encore accru entre les langues les plus enseignées et les autres, même si l'on peut enregistrer pour certaines de ces dernières une progression encourageante. »*

Les chiffres parlent d'eux-mêmes, ainsi que le montre l'enquête sur les langues vivantes publiée dans le numéro d'avril du *Monde de l'éducation*. Pour l'année scolaire 1975-1976, sur quatre millions cent quatre-vingt-cinq mille élèves du secondaire — public et privé — 84 % étudiaient l'anglais en première langue, soit trois millions quatre cent soixante-dix mille. Il y a une vingtaine d'années (en 1958-1959), la proportion d'anglicistes en première langue n'était encore « que » de 76 %. Chaque année, le nombre de ceux qui l'étudie augmente de 2 %.

Face au rouleau compresseur de l'« anglicisation » de l'enseignement français, comment s'organise la résistance des autres ? L'allemand tient le coup : 19 % des élèves en première langue en 1958-1959, 16 % en 1975-1976. En revanche les langues romanes — espagnol, italien, portugais — sont laminées : en vingt ans, l'italien est passé de 1 % des élèves de lycée à 0,3 %. L'espagnol, pour sa part est délaissé comme première langue, mais voit s'accroître régulièrement la proportion de ceux qui l'étudient en seconde langue : 31 % en 1958-1959, 34 % l'an dernier. La progression de l'espagnol se fait au détriment des autres langues, y compris de l'allemand, qui, comme seconde langue, après être passé de 31 % à 37,1 % entre 1958 et 1971, est retombé depuis à 35.8 %.

L'échec de la diversification

La « diversification » est, depuis 1970, la doctrine officielle du ministère de l'éducation. Sept ans après, l'échec est patent : l'anglais progresse et écrase tout sur son passage. Il faut se consoler avec des miettes : deux mille élèves étudient l'arabe, mille deux cents l'hébreu ; deux lycées proposent le néerlandais ; un millier d'élèves étudient le portugais alors qu'on compte deux millions de lusophones en France ; le russe n'a pas réussi sa percée : vingt-trois mille sept cents élèves l'étudient aujourd'hui, soit 0,4 %.

Les arguments en faveur de la diversification de l'enseignement des langues sont plus faciles à manier que les remèdes pratiques à la situation actuelle de quasi-monopole de l'anglais. Le haut comité de la langue française, qui dépend du premier ministre, ne cesse de répéter que l'expansion — ou tout simplement le maintien — de l'enseignement du français à l'étranger dépend directement de la diversification de l'enseignement français lui-même, en vertu des règles de la réciprocité. Comment, en effet, persuader les pays étrangers de faire un effort pour notre langue sinon en leur prouvant — dans la pratique et pas seulement dans des circulaires — que nous faisons des efforts pour la leur ?

A supposer que l'administration se donne — ce qui n'a pas été le cas depuis 1970 — les moyens de sa politique en appliquant la *« carte scolaire des langues vivantes »* dont elle vantait à l'époque les mérites, encore faudrait-il que les Français prennent des risques. En la matière, ils font preuve d'un suivisme confortable et l'on ne voit pas ce qui pourrait entraîner une inversion de l'évolution constatée depuis des décennies.

La meilleure volonté administrative se heurtera toujours à la résistance de la mentalité collective et aux faits de civilisation. Tout se passe comme si l'immense majorité des Français (84 % !) estimaient que l'étude de l'anglais est aussi importante pour leurs enfants — car ce sont bien souvent les parents qui choisissent — que celle des mathématiques ou du français. Et, à la limite, qu'un jeune qui ne l'étudierait pas serait un handicapé, un marginal. Les Français ont pris leur parti de la domination linguistique de l'anglais, en tout cas à titre individuel : s'ils approuvent vraisemblablement les efforts faits pour développer le français dans le monde, ils souhaitent, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, collectionner le maximum d'atouts pour la compétition de la vie. A tort ou à raison, ils pensent que la pratique — dans le meilleur des cas ! — de l'anglais est une des armes de la réussite sociale. Ils ignorent que l'énorme majorité des Français n'utilisent jamais l'anglais dans leur métier et beaucoup, à cet égard, se bercent d'illusions.

Trop tard

Est-il temps, est-il légitime, d'enrayer le processus d'anglicisation du système scolaire français ? L'enjeu, pour la France, est loin d'être secondaire et le thème aurait mérité d'être au centre des interminables débats sur les mérites et les défauts de la réforme Haby. S'il ne l'a pas été, c'est peut-être que les Français ont admis la prééminence de l'anglais et qu'ils le considèrent aujourd'hui comme une sorte de deuxième langue maternelle — au niveau scolaire en tout cas — dont on ne saurait se priver sans danger.

Ce réalisme — qui ne satisfait pas les nostalgiques du temps où la langue française dominait l'élite européenne — es tfondé sur un constat et sur un calcul. Le constat : l'anglais est une langue universelle. Le calcul : ne pas étudier la langue universelle, c'est risquer l'isolement et le handicap socio-professionnel. S'agissant de l'école, c'est à ses débouchés que l'on songe. Si la seule « culture » était en vue, la palette des langues choisies serait plus large. Et l'exemple vient de haut : lorsque le chancelier Schmidt et M. Giscard d'Estaing se rencontrent, c'est en anglais qu'ils conversent.

Peut-on prévoir — à long terme, comme le fait Claude Duneton dans *le Monde de l'éducation* — que l'anglo-américain finira par *« nous avaler tout crus »* et qu'un jour les Français, pour se comprendre entre eux, s'exprimeront en anglais ? L'expérience du passé montre qu'on ne peut empêcher les évolutions linguistiques et que le fixisme est toujours battu. Mais l'intérêt de la France — du point de vue culturel qu'économique — impose que l'étude d'une deuxième langue vivante autre que l'anglais soit systématiquement encouragée.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Bulletin officiel* du 14 février.

APRÈS LEUR MANIFESTATION

Une délégation des assistantes sociales en formation a été reçue au ministère de la santé

Environ mille deux cents élèves des écoles d'assistantes sociales ont manifesté jeudi 24 mars, à Paris, de la place Denfert-Rochereau au ministère de la santé, avenue de Ségur. Les assistantes sociales en formation — qui sont six mille cinq cents en France — protestent contre un arrêté du 10 janvier de M. René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès de Mme Veil, chargé de l'action sociale, modifiant les épreuves de l'examen qui conduit au diplôme d'Etat (*le Monde* du 25 mars). Aux cris de *« ni flics, ni curés, ni bonnes sœurs, nous sommes des travailleurs »*, les manifestants ont défilé jusqu'aux abords du ministère où ils ont organisé un « sit-in » tandis qu'une délégation était reçue par Mme Marie-Hélène Bérard, du cabinet de M. Lenoir et par M. André Ramoff, directeur général de l'action sociale.

Les représentants du ministère ont expliqué aux délégués des manifestants que la modification du régime de l'examen avait été décidée à la demande du Conseil supérieur du service social, organisme où siègent les représentants des syndicats, et que ce Conseil avait approuvé les nouvelles modalités à l'unanimité. Ils ont d'autre part précisé que, contrairement aux craintes des élèves, il ne s'agissait nullement, en établissant une note éliminatoire à l'épreuve théorique de législation sanitaire et sociale, d'exiger des candidats qu'ils soient des spécialistes du droit.

Délibération en cas de note éliminatoire

M. Lenoir a publié le 18 mars, donc après le début du mouvement de protestation, une circulaire indiquant qu'en cas de note éliminatoire une délibération spéciale du jury devra avoir lieu pour fixer la note définitive (épreuve théorique et étude de cas confondues). A propos de l'introduction de cadres administratifs dans les jurys, qui est l'un des motifs d'inquiétude des élèves, la circulaire indique qu'il devra s'agir de *« professionnels compétents, bien informés sur la formation des étudiants en service social »*.

ÉDUCATION

GRÈVE D'ÉTUDIANTS A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS

Les étudiants de l'École supérieure de commerce de Paris se sont mis en grève mardi 22 mars pour protester contre certains points du régime des études. D'une part, ils s'opposent au contrôle des absences, qui est pris en compte pour l'obtention des « crédits » et peut entraîner, dans certaines matières, un abaissement des notes. Selon eux, ce système défavorise les élèves qui participent à des activités extérieures, qui ont, estiment-ils, une « valeur pédagogique » réelle. D'autre part, les élèves protestent contre le report à septembre, au lieu de juin, des épreuves de « rattrapage », ce qui les gêne pour les stages d'été.

La direction fait valoir que le contrôle continu adopté à l'école n'est pas possible si on ne prend pas en compte d'une façon ou de l'autre la présence au cours, des modalités précises étant fixées par les enseignants eux-mêmes, et ajoute qu'on ne peut pas revenir en cours d'année sur des règles déjà fixées. En ce qui concerne les dates de rattrapage, il s'agit de l'application par les jurys d'un principe fixé il y a plus d'un an : fixer le rattrapage en juin aboutirait à surcharger les élèves concernés.

Six heures pour Vincennes : gauchistes et communistes réunis dans l'inquiétude

Les touristes étrangers assis au café des *Deux-Magots*, à Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 24 mars, n'ont pas su que se déroulait, à quelques mètres d'eux, 44, *rue* de Rennes, un *événement* dans les annales de l'université de Vincennes (Paris-VIII).

Pour réagir contre l'affirmation récente de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, qui ne veut voir enseigner à Paris-VIII que « *des lettres et du droit* », le comité de Vincennes du parti communiste avait convié, jeudi 24 mars, tous les enseignants de Vincennes à présenter les productions de l'université, au cours de « *six heures pour Vincennes* ». Ce rassemblement a connu un succès que les communistes vincennois eux-mêmes n'espéraient sans doute pas : plusieurs centaines d'enseignants, d'étudiants, de sympathisants à la cause de cette université en difficulté *(le Monde du 17 mars 1977)* se sont succédé durant la soirée, s'entassant — papes de la philosophie, de l'économie politique et étudiants de base confondus — dans une salle trop petite.

C'est sans doute la première fois que la population vincennoise de l'université, à forte dominante gauchiste, se rend à une manifestation organisée par le P.C. hors de l'université.

Signe d'un temps où la tranquille assurance des communistes du vingt-deuxième congrès parvient à rassurer même l'extrême gauche ? Unité dans les luttes pour la survie de l'établissement universitaire qui fait passer les divergences idéologiques au second plan ? M. Henri Fiszbin, député de Paris et candidat à la mairie, a été applaudi par d'anciens maoïstes, des « *gauchistes culturels* », des enseignants « *en rupture de P.C.* ». Même les trotskystes sont venus, bien que leur quotidien, *Rouge*, ait dénoncé, la veille, la complicité des communistes dans le démantèlement de Paris-VIII.

Après la réunion, M. Claude Frioux, membre du P.C., ancien président de l'université, qui a toujours prôné une politique de « coexistence » avec les milieux d'extrême gauche, mesurait avec satisfaction le chemin parcouru. « *De toute façon*, dit-il, *Vincennes n'est pas autre chose que l'histoire des amours difficiles des Vincennois avec le P.C.* » Quelques mètres plus loin, M. Alain Roux, secrétaire général du Syndicat national de l'enseignement supérieur et un étudiant de l'UNEF évoquaient le temps, pas si lointain, où les communistes de l'université éprouvaient les pires difficultés à prendre la parole dans les assemblées générales.

PH. BG.

La réforme Haby

LES NOUVEAUX HORAIRES DE LA PREMIÈRE ANNÉE D'ÉCOLE

Le Journal officiel du 25 mars publie un arrêté du ministre de l'éducation fixant les nouveaux horaires qui seront appliqués, à partir de septembre 1977, dans le « cycle préparatoire » de l'école élémentaire, en vertu de la réforme de l'enseignement. Le « cycle préparatoire » est la première année de l'enseignement primaire jusqu'alors baptisée « cours préparatoire » *(le Monde du 15 décembre 1976)*.

L'horaire global des élèves est inchangé — vingt-sept heures par semaine — mais la répartition entre les disciplines est modifiée : la « langue française » passe de dix à neuf heures, les mathématiques de cinq à six heures, les « activités d'éveil » de six à sept heures et les « exercices corporels » (éducation physique et sportive) de six à cinq heures.

AÉRONAUTIQUE

La coopération transatlantique
UNE LETTRE DU GÉNÉRAL MITTERRAND

Le président-directeur général de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), le général Jacques Mitterrand, nous écrit :

Le Monde du 24 mars publie un article intitulé « McDonnell-Douglas devra choisir entre son projet d'un nouveau DC-9 et sa coopération avec Dassault-Breguet à partir de l'avion Mercure ».

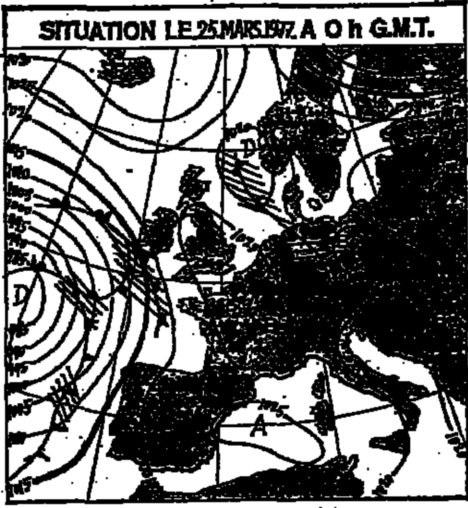
Il n'est nullement dans mon intention de discuter quant au fond de la présentation de votre collaborateur, présentation dont il a assumé, bien entendu, l'entière responsabilité.

Je voudrais simplement relever et rectifier la référence faite à un échec de la SNIAS dans ses pourparlers avec Boeing.

En réalité, et conformément aux décisions gouvernementales orientant la coopération transatlantique vers McDonnell-Douglas, les négociations avec Boeing ont été interrompues avant qu'elles aient été menées à leur terme. A l'époque, les conversations avec McDonnell-Douglas n'étaient pas non plus terminées. On ne pourra parler d'échec ou de réussite (comme je l'espère) que dans le seul cas des négociations avec McDonnell-Douglas, et ceci lorsqu'elles seront arrivées à leur aboutissement.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE





Évolution probable du temps en France entre le vendredi 25 mars à 0 heure et le samedi 26 mars à 24 heures :

La crête anticyclonique axée le 25 mars, à 0 heure, des Baléares à l'Angleterre se décalera vers l'est, et les perturbations océaniques atteindront notre pays.

Samedi 26 mars, une zone pluvieuse située sur la Bretagne en *début de journée* traversera *ensuite* la moitié ouest de la France. Ces pluies, parfois accompagnées d'orages, seront suivies de quelques éclaircies l'après-midi sur les régions voisines de l'Atlantique et de la Manche occidentale, tandis que les vents, modérés ou assez forts, de secteur sud, tourneront au sud-ouest. Malgré les nuages et les pluies passagères, les températures seront en légère hausse.

Sur la *moitié est de notre pays*, des brouillards matinaux, assez nombreux de la Champagne à l'Alsace et au Lyonnais, disparaîtront ensuite, et de belles éclaircies prédomineront l'après-midi.

Les vents, d'abord faibles et de direction variable, s'orienteront au sud-est ou au sud. La matinée sera fraîche, avec des gelées blanches dans l'intérieur au lever du jour, mais les températures maximales seront en hausse.

Vendredi 25 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 026,6 millibars, soit 770 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 mars ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 19 et 7 degrés ; Biarritz, 17 et 8 ; Bordeaux, 16 et 6 ; Brest, 12 et 8 ; Caen, 11 et 2 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et —2 ; Dijon, 12 et 8 ; Grenoble, 10 et 5 ; *Lille, 11 et 7 ; Lyon, 11 et 4 ;* Marseille, 16 et 5 ; Nancy, 15 et 8 ; Nantes, 16 et 5 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 10 et 6 ; Pau, 16 et 4 ; *Perpignan, 17 et 3 ;* Rennes, 11 et 5 ; Strasbourg, 17 et 6 ; Tours, 14 et 3 ; Toulouse, 15 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 3 degrés ; Amsterdam, 14 et 7 ; Athènes, 23 et 13 ; Berlin, 15 et 5 ; Bonn, 17 et 9 ; Bruxelles, 14 et 7 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 7 et 2 ; Genève, 11 et 2 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 9 et 2 ; Madrid, 15 et 2 ; Moscou, 2 et —1 ; *Nairobi, 27 (max.) ; New-York,* 9 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 6 ; Rome, 19 et 7 ; Stockholm, 11 et 0 ; Téhéran, 21 et 10.

LOTO

TIRAGE DU 23 MARS 1977 — nº 12

14	17	18	20	22	40

NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE : 4

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 bons numéros	742 064,50 F
5 bons numéros + numéro complémentaire	114 163,70 F
5 bons numéros	5 100,10 F
4 bons numéros	99,30 F
3 bons numéros	8,80 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 MARS 1977

VALIDATION JUSQU'AU 29 MARS 1977 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 mars 1977.

DES DÉCRETS

● Modifiant les articles 10 à 16 du décret nº 48-1901 du 11 décembre 1948 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les mesures particulières d'hygiène applicables dans les établissements dont le personnel est exposé à l'intoxication saturnine.

● Relatif à l'organisation et aux attributions du bureau d'aide sociale de Paris ainsi qu'à l'admission à l'aide sociale de Paris.

● Modifiant le code de procédure civile en ce qui concerne les biens mobiliers insaisissables.

BIBLIOGRAPHIE

« LA PRATIQUE DU TRAVAIL TEMPORAIRE »

Il manquait un guide pratique du travail temporaire : l'ouvrage de M. André Malignac comble cette lacune. S'adressant à la fois aux entreprises de travail temporaire et aux entreprises utilisatrices, il réalise avec clarté la synthèse de toutes les règles qui régissent ce marché particulier de l'emploi, donne des conseils pratiques et contient, en annexe, les *textes légaux relatifs à cette* profession.

★ *La Pratique du travail temporaire*, par André Malignac, collection « Ce qu'il vous faut savoir », éditions J. Delmas et Cie, 200 pages, 68 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 1 720

HORIZONTALEMENT

I. Oblige à marcher sur les talons ; Règne sans éclat. — II. Une carrière qui oblige à piocher ; Ne dure qu'un temps ; Question d'orientation. — III. Pétille ; On la croise bien souvent ; Abréviation ; Toujours agréable à recevoir. — IV. Voie d'eau ; Abréviation ; On lui demandait surtout de briller. — V. Creuser un trou pour en boucher un autre ; Concerts en plein air. — VI. Pronom royal ; Symbole ; C'est un frère ! ; Pronom. — VII. Participe ; N'ont pas d'angles saillants ; Symbole. — VIII. Le fait de ceux qui n'ont pas du tout envie que ça change ; Forme de devoir. — IX. Poète ; Sent l'alcool. — X. Terme de sport ; *Préfixe ; Localité de* France. — XI. Point répété ; Finit par se montrer à poil ; Beauté piquante ; Provoquait des éclats. — XII. Ils ont leur franc-parler ; S'attaquent aux charpentes. — XIII. Froide résolution ; Laps de temps ; Rosit le premier. — XIV. Parcourue ; N'a qu'une lointaine parenté avec ses filles ; Prénom féminin. — XV. Moitié parfois entière ; Renouveau printanier ; Émigre quand tout va mal.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I	■										■				
II									■				■		
III			■			■	■			■					■
IV					■		■				■			■	
V		■						■							
VI					■			■	■				■		
VII				■									■		
VIII		■	■									■			
IX				■										■	
X						■				■	■				■
XI			■			■						■			
XII	■						■								
XIII		■							■			■			
XIV				■				■						■	
XV							■						■		

VERTICALEMENT

1. Et pourtant, elle tourne ! ; Battu par les uns, écrasé par les autres. — 2. Son mal est incurable ; Conjonction ; Saute ; Noble (épelé). — 3. On peut toujours en parler ! ; Protège ; Parfois émis en tapant du pied. Cuvette. — 4. Lieras ; Vanté par un syndicat d'initiative. — 5. Grande, ajoute-t-on parfois ; Se rencontrent surtout aux heures des repas. — 6. Pronom ; A deux chambres ; Part du bon pied. — 7. Ville ; Parfume la cuisine provençale ; Fin de participe. — 8. Bataille historique ; Suppression. — 9. En Yougoslavie ; Prenons connaissance ; Grain épelé. — 10. Abréviation ; Peu brillante ; Donnerait bien sa place ! — 11. Article étranger ; Pinceau de qualité ; Est gentil mais n'accorde rien. — 12. Refuserais de reconnaître *l'évidence* ; Possessif ; Chef d'élite. — 13. Que c'est drôle ! ; Mécontents. — 14. Point d'émergence ; Pour serrer très fort ; Amplifie. — 15. Pronom ; Euphorbes ; Ne pas transiger.

Solution du problème nº 1 719

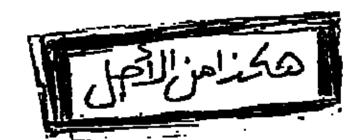
Horizontalement

I. Vin ; Culte. — II. Odorat ; A.R. — III. Timon ; Ill. — IV. Eosine ; In. — V. St ; Tec. — VI. Etésiens. — VII. Sol. — VIII. Lèverai. — IX. Prêterais. — X. Io ; Saas. — XI. Ste ; Usage.

Verticalement

1. Votes ; Apis. — 2. Idiotes ; Rot. — 3. Noms ; Tôle. — 4. Roitelets. — 5. Cannes ; Veau. — 6. Ut ; Ecimeras. — 7. Rass. — 8. Talion ; Al. — 9. Erin ; Suisse.

GUY BROUTY.



Le Monde du TOURISME et des LOISIRS

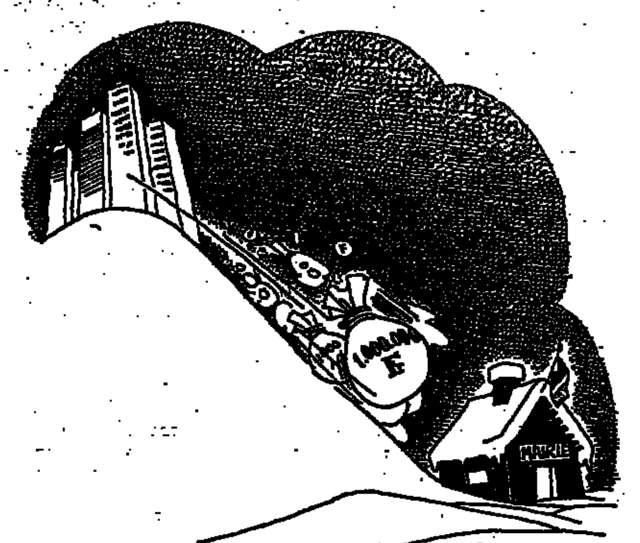
QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Les maires savent-ils gérer leur patrimoine ?

Grand nettoyage de printemps dans les stations alpines. Les élections municipales ont été l'occasion d'un renouvellement important des équipes dans plusieurs stations, comme Chamonix et Megève, en Haute-Savoie, Tignes, Val-d'Isère et la vallée des Belleville (Les Ménuires et Val-Thorens) en Savoie. Nos correspondants de Lyon, Grenoble et Chambéry font le point sur ces résultats.

Dans ces petites communes où la politique avec un grand P n'a rien à voir avec les affaires locales, les changements ont un sens plus clair que dans les grandes villes. En refusant de reconduire les équipes qui avaient assuré une expansion rapide — trop rapide — des stations, les autochtones ont voulu manifester leur désir de souffler un peu. Parfois déçus par les injustices de la croissance à tout va, inquiets d'abandonner l'avenir de la commune aux mains des promoteurs et des financiers, les montagnards de vieille souche se sont ressaisis. Même dans les communes où la stabilité municipale a prévalu, les conflits toujours latents entre « ceux d'en bas », les vieux villages de la vallée, et « ceux d'en haut », les stations d'altitude, ont animé la campagne électorale.

Même si l'échec relatif à Saint-Martin-de-Belleville de M. Georges Cumin, responsable du service d'aménagement de la montagne et successeur du « père » des grandes stations, l'ingénieur général Maurice Michaud, a valeur de symbole, ces résultats ne signifient sans doute pas qu'on ne construira plus en montagne et que le développement sera stoppé net. Mais les promoteurs devront montrer patte blanche devant les nouveaux élus, tisser de nouveaux liens et sans doute réduire un peu leurs exigences léonines. Le temps de la sagesse.



(Dessin de PLANTU.)

Des stations changent de mains...

A CHAMONIX, l'éviction de l'équipe de M. Maurice Herzog constitue un échec personnel pour l'ancien secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports, député R.P.R. de la Haute-Savoie, élu en 1968 maire de la ville. Déjà, lors des élections cantonales de 1976, la victoire de M. Floréal Dablanc, candidat communiste, avait été ressentie par beaucoup comme un désaveu de la politique municipale, mais M. Herzog avait estimé que ce résultat était étranger à son action au sein du conseil municipal.

C'est une équipe de « Chamoniards de souche », dont seule la tête de liste, M. Christian Couttet — bien que d'origine chamoniarde — réside depuis très longtemps à Cannes, où il est avocat, qui dirigera désormais la mairie, avec quinze conseillers. La liste conduite par M. Herzog a de son côté obtenu cinq sièges et un communiste a, d'autre part, été élu.

Selon M. Couttet « *le député-maire a refusé pendant dix ans d'accéder aux véritables souhaits des Chamoniards. Il a bouleversé les habitudes, changé le style architectural de la station. D'opérations immobilières en opérations immobilières, il en est arrivé à Chamonix-Nord et ce fut sa perte. Les Chamoniards plus encore que les autres Savoyards sont des gens prudents qui n'aiment pas qu'on les bouleverse. Maurice Herzog ne l'a pas toujours compris. C'est ce qu'on lui reproche aujourd'hui. (...) Evidemment, Chamonix ne pouvait pas rester ce qu'elle était. Cependant, son développement aurait pu être harmonieux, sa vocation mieux respectée. Le jour où Maurice Herzog a rencontré l'architecte Taillibert il a perdu les Chamoniards* ». M. Roger Taillibert, l'architecte du Parc des Princes et du stade de Montréal, est responsable de la construction du centre sportif et des trois tours de Chamonix.

« *Gardons ce qui reste de notre vallée, le développement ça suffit* », disent aujourd'hui les Chamoniards. Et le plan de construction de huit mille lits au sud de Chamonix semble avoir lui aussi cristallisé les mécontentements.

Le projet de construction d'aménagements d'une super-station de MEGEVE au Jaillet paraît avoir entraîné la perte de la liste conduite par M. Gilbert Le Bescond, conseiller général et conseiller régional, dont la position paraissait pourtant très forte. A la différence de M. Herzog, M. Le Bescond siégera au conseil municipal, mais son équipe est en minorité, l'opposition ayant remporté dix-sept sièges sur vingt-trois. Comme à Chamonix, c'est une liste purement locale qui entre à la mairie. « *Les grandes familles mégevanes, divisées et rivales, se sont retrouvées sur cette liste pour chasser les étrangers* », reconnaît un commerçant. On reprochait, en effet, à l'ancien maire de n'être pas « *de la vallée* » et d'avoir laissé occuper les postes-clés de la station par des citadins et non par des habitants du village de Megève.

A Chamonix comme à Megève, certains commerçants et hôteliers laissent déjà pointer leur inquiétude quant à la forme de développement touristique que choisira désormais le nouveau conseil municipal.

Avant de décider de quitter la vallée des Belleville, après avoir perdu, en 1974, son siège de député et avoir renoncé au conseil général en 1976, M. Joseph Fontanet avait pris la précaution d'introniser un successeur : M. Georges Cumin, responsable du service d'études d'aménagement touristique de la montagne à Chambéry. Les deux tours de scrutin en ont décidé autrement.

Un nombre considérable d'habitants de Saint-Martin-de-Belleville, la commune aux vingt-cinq hameaux, critiquent aujourd'hui sévèrement celui qui construisit LES MENUIRES et VAL THORENS.

(Lire la suite page 16.)

...d'autres confirment leur équipe

COURCHEVEL, l'une des plus anciennes stations de la deuxième génération, ne connaît pas de crise spectaculaire, mais a tout de même enregistré une petite secousse significative. La querelle, toujours latente entre ceux d'en bas — de la commune de Saint-Bon et du hameau de La Praz — et ceux d'en haut — en l'occurrence d'une station étalée sur trois niveaux : Courchevel 1350, 1650 et 1850 — s'est trouvée brusquement ranimée par les élections.

Si le maire sortant, M. Maurice Morel, a conservé une large majorité avec 10 sièges sur 13, il a dû en concéder 3 à l'« opposition » menée au second tour seulement par un de ses conseillers écarté de sa liste.

« *Il est facile, pour des raisons électorales et pour satisfaire une ambition personnelle, d'exploiter les vieux instincts, d'exhumer les vieilles rancunes, en affirmant que les richesses qui retombent sur Courchevel ne sont pas partagées équitablement entre tous les habitants* », soupire M. Morel. Mais peut-on disqualifier aussi rapidement le vote d'habitants d'un village pour deux de ses enfants moniteurs de ski de la station ?

Au CORBIER, dans cette station de 4 000 lits lancée dans les années 67-68, dans la vallée de la Maurienne, moins favorisée que sa voisine, la Tarentaise, le divorce est flagrant entre gens du Corbier et gens de Villarembert, la commune support (moins de 500 habitants). Jusqu'au début février, ceux de la station ont cru qu'ils pourraient former une liste commune avec ceux du village. Mais le mariage ne s'est pas fait. Jean-Noël Augert, ex-membre de l'équipe nationale de ski, a pris la tête d'une liste de 7 personnes, tandis que 4 autres habitants du village favorables à une coopération constituaient une mini-liste également contre le maire.

En définitive, c'est l'équipe formée par celui-ci, M. Jean-Baptiste Taravel, qui a été réélue en totalité au premier tour, confirmant ainsi la prééminence de « ceux d'en bas ». Les habitants de Villarembert espéraient beaucoup, dit-on, des vertus de l'urbanisation de la montagne et seraient déçus. Ils regretteraient aujourd'hui d'avoir vendu leurs terrains à 50 centimes le mètre carré.

Un projet d'extension portant sur 2 000 lits supplémentaires, mais les obligeant à agrandir le domaine skiable et à investir dans de nouvelles remontées mécaniques, les inquiète et les rend, semble-t-il, allergiques à la station. On ne nous traite pas encore de « chinois » comme à Val-d'Isère, mais ça ne tardera pas », dit un des « étrangers » candidat malheureux de la liste de la station.

(Lire la suite page 16.)

LES SITES ET LES NOTABLES

Un climat IIIe République

LA régionalisation est à la mode. En a-t-on bien prévu et pesé toutes les conséquences dans un domaine aussi fragile, aussi précis, que celui du « patrimoine » ? Depuis Mérimée, un principe constamment affirmé sous-tend toute la législation de protection de nos monuments historiques, de nos sites et de la plupart de nos musées : celui de leur appartenance morale à la nation, à charge pour celle-ci de contrôler et de financer en tout ou partie leur entretien. De manière croissante, on en est donc venu à considérer implicitement que les collectivités ou personnes privées — quand elles sont les propriétaires de fait d'un édifice classé — en sont avant tout les usufruitiers et les dépositaires. En matière d'édifices religieux, les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat ont singulièrement souligné cette double appartenance. Cent cinquante ans d'un centralisme parisien — d'ailleurs rendu nécessaire, dès le dix-neuvième siècle, par l'indifférence des pouvoirs locaux — ont donc, pratiquement, placé toute la gestion de ces « biens nationaux » sous la tutelle de Paris.

Il pouvait sembler aujourd'hui légitime — et réaliste — de consentir aux cultures régionales le droit de s'assumer, en décentralisant et en redistribuant les responsabilités. L'accumulation des dossiers dans les bureaux ministériels dictait d'ailleurs la conduite à tenir. Malheureusement, aucune transition n'a été ménagée. Voici donc que les régions se voient confier la gestion d'un immense passé, alors que leurs moyens et leur volonté d'action sont limités, que l'exode rural et l'omnipotence de Paris les ont précisément privées des hommes — en la matière — les plus capables.

Du même coup, les biens les plus précieux sont livrés au bon vouloir des conseils généraux et des municipalités, c'est-à-dire au seul hasard des qualités individuelles ! Mais suffit-il d'être élu pour être compétent ? Ne sait-on pas bien (aucune formation artistique n'ayant vraiment été dispensée par l'éducation nationale depuis la guerre) que rares sont les édiles qui ont de tout ce qui compose la « qualité de la vie » une juste appréciation ? Et n'est-ce pas le plus souvent contre les élus que s'est affirmée la notion de « chef-d'œuvre en péril » ? Or ce sont ces « notables », précisément, qui composent, dans un climat demeuré très IIIe République, l'essentiel des « commissions départementales des sites » (auxquelles les associations de sauvegarde, en dépit de toutes les promesses qui leur sont prodiguées à la veille de chaque consultation électorale, n'ont aucun droit reconnu à siéger !).

Le conflit

Et qui désigne à ces commissions ? Les préfets, dont la préoccupation principale (tout le monde ne crée pas l'« Assistance architecturale » dans le Lot), est de ne point mécontenter les élus et d'avoir la paix chez eux. Dans un tel contexte, le conservateur régional des bâtiments de France — même s'il relève du lointain secrétariat d'Etat à la culture — est, en fait, soumis au pouvoir direct du préfet et son autorité est singulièrement limitée dès que s'élève un conflit.

En veut-on des exemples ? Deux cantons de Côte-d'Or nous les proposent. L'hospice d'Alise-Sainte-Reine (dix-septième siècle) vient d'être partiellement rasé. Approuvé sans réserve par la commission départementale des sites (dont font précisément partie les responsables de l'opération !), mal contrôlé par le service régional des bâtiments de France, le dossier comparaît tardivement, à Paris, devant la commission supérieure des monuments historiques. A l'unanimité, elle demande, le 15 décembre 1975, la protection globale de l'édifice — ce qui, logiquement, doit entraîner la révision du projet auquel 1 milliard d'anciens francs sont consacrés. Les élus locaux « bondissent » alors chez le préfet, lequel fait pression sur les affaires culturelles. Celles-ci, ne disposant, selon l'expression même du directeur de l'architecture, que des « munitions du désespoir » que constitue le recours en Conseil d'Etat — et l'édifice ne méritant pas, à leurs yeux (en dépit du fait qu'il détermine largement l'aspect d'un site protégé) qu'on en vienne à une pareille extrémité — battent en retraite. La presse régionale n'a plus qu'à titrer : « Alise-Sainte-Reine, les démolitions prévues auront lieu malgré la commission supérieure des sites ». La Côte-d'Or, en somme, inflige un camouflet à Paris !

Quant aux halles de Vitteaux, elles sont depuis vingt ans le lieu d'escarmouches permanentes entre la municipalité — qui met son point d'honneur à remplacer ce « nid à rats » par un parking — et le secrétariat d'Etat à la culture, qui s'oppose à ce vandalisme sans parvenir, pour autant, à imposer les travaux d'office qu'il est cependant tout disposé à financer. Ainsi, son classement parmi les monuments historiques cesse d'être l'absolue garantie de sauvegarde d'un édifice, et cela est si vrai que récemment le maire de Pont-Saint-Esprit — sur plainte des affaires culturelles — était condamné pour avoir démoli l'hôtel de Lisleroy, édifice classé. Des affrontements ponctuels de ce type ont tendance à se multiplier et montrent parfaitement à quel point une régionalisation mal conçue et dangereuse est en train de supplanter les abus de l'ancienne centralisation.

Des remèdes existent-ils ? Sans nul doute, si l'on veut bien admettre qu'une synthèse est possible. S'est-on jamais demandé pourquoi l'année 1973 des châteaux et hauts lieux de Bourgogne et, à un moindre degré, l'année d'Auvergne, furent des succès ? Simplement parce que fédérant leurs efforts et leurs moyens, proscrivant tout esprit technocratique, trois administrations parisiennes — affaires culturelles, Caisse des monuments historiques, Commissariat au tourisme — ont noué avec les régions concernées un vrai dialogue ; parce que, après avoir défini la politique souhaitable, elles ont confié aux hommes les plus qualifiés dans chaque département le soin de mettre en œuvre ce qui était possible ; parce que les deux niveaux de responsabilité ont été constamment reliés par ces « courroies de transmission » que constituaient des chargés de mission itinérants qui, tantôt, exposaient aux préfets, aux délégués du tourisme, aux municipalités, aux associations, les grandes lignes de la politique suivie, tantôt soumettaient aux services parisiens les doléances et besoins des régions et les réalités vécues sur le terrain.

L'enjeu

De telles expériences, économiquement et moralement importantes, puisqu'elles ont, de proche en proche, assuré la promotion du patrimoine de douze départements, ne pourront se renouveler que si — cessant de « se regarder en chiens de faïence » — Paris et les régions conçoivent la régionalisation, non comme l'affirmation d'insularités régionales qui, très vite, s'avéreraient catastrophiques, non comme une autre forme déguisée de centralisme, mais comme une nouvelle méthode de travail en commun, mieux répartie et conforme aux réalités de notre époque et à l'identité de chaque région.

Si le problème n'est pas, dès à présent, sérieusement abordé, si les relais indispensables ne sont pas créés, la notion même de « patrimoine national » et la politique qu'elle suppose ne seront bientôt plus que les vestiges d'un idéal désuet ; et l'on ne voit plus alors ce que les ministères de l'environnement, des affaires culturelles et de la qualité de la vie pourront bien administrer. Au lendemain des élections municipales, il importait plus que jamais de souligner la gravité d'un tel enjeu.

PHILIPPE LEVANTAL.

TOURISME

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

Des stations changent de mains...

(Suite de la page 15.)

L'argument avancé par la liste « Pour la défense de la vallée » était simple : *« Ils font tout pour le haut, rien pour le bas. » Même si ce n'est pas complètement exact*, le slogan a eu dans le bas de la vallée une grande répercussion. Des erreurs ont été commises par le conseil sortant, notamment un contrat avec la Société lyonnaise des eaux, une centrale d'épuration qui ne donne pas satisfaction, une ambulance municipale cédée au secteur privée. Bref, on dit beaucoup à Saint-Martin-de-Belleville : *« Nous n'avons pas assez surveillé les technocrates de Fontanet. »*

Résultat : seize sièges à l' « opposition ». Toutefois, ainsi que la consigne en a circulé de bouche à oreille, M. Cumin a été élu dès le premier tour... *Pourquoi ?* Deux réponses complémentaires sont possibles. Personne ne désirait vraiment s'asseoir à la place de M. Joseph Fontanet, et, d'autre part, il est toujours utile d'avoir un maire qui ait le bras long à Paris. M. Cumin acceptera-t-il la charge ? Sera-t-il un otage ou le maître d'un jeu subtil ? On ne peut le savoir avant la première réunion du conseil et l'élection du maire et des adjoints.

Changement d'équipe à TIGNES. La liste Pour le renouveau conduite par M. André Baudin, hôtelier de la station et l'un des trois « opposants » de l'ancien conseil, a conquis les treize sièges dès le premier tour, écartant ainsi l'équipe de M. André Boch, maire depuis 1959 et responsable du développement accéléré depuis quelques années.

La campagne électorale avait commencé à Tignes dès l'été dernier par une manifestation hostile au doublement des constructions au Val-Claret, au pied de La Grande-Motte, projet du promoteur Pierre Schnebelen soutenu par l'ancienne municipalité. Plusieurs dossiers ont été présentés au cours de la campagne par la nouvelle équipe : absence de politique sociale, excès de l'urbanisation, charges pour les finances communales, abandon des hameaux écartés et déséquilibre du développement au profit de la station d'altitude. *Les opposants* critiquaient notamment les trop grandes facilités accordées par la commune au promoteur, concessionnaire de remontées mécaniques nettement bénéficiaires tandis que la collectivité payait l'essentiel de l'entretien des pistes.

Le vote du 13 mars traduit le sentiment exprimé avant les élections par de nombreux Tignards à propos de leur maire : *« Il a trop fait pour les promoteurs. Il a bradé la commune. »* S'ajoutait à cela l'affaire du téléphérique de La Grande-Motte, théoriquement pris en charge par la commune afin de décrocher un prêt du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.) et construit en réalité par le promoteur, dont les prévisions de prix avaient été à plusieurs reprises dépassées dans des conditions mal éclaircies.

Lutte de clans

Enfin, la croissance démesurée de la clientèle étrangère et la disparition progressive des grands hôtels au profit de studios et d'appartements inquiétaient les commerçants, largement représentés dans la nouvelle équipe.

La lutte de clans qui oppose à VAL-D'ISERE les familles Machet et Mattis s'est conclue cette fois-ci par la victoire de la liste conduite par M. Yvon Mattis, qui occupe dix sièges sur treize au conseil municipal, et l'éviction de l'ancien maire, M. Noël Machet. Les « chinois », comme on appelle à Val-d'Isère les étrangers à la station, et dont *fait partie* le père du skieur Jean-Claude Killy, ont été écartés.

La nouvelle équipe prône un développement plus modéré de la construction, moins de gigantisme, et a marqué son hostilité au projet de nouvelle station baptisée « Val-Tovière », proposé par le promoteur Pierre Schnebelen au-dessus de la Daille. La construction en altitude de quelque cinq mille lits nécessiterait en effet l'aménagement d'une route d'accès pratiquement souterraine (à cause des pistes et des risques d'avalanches) que les pouvoirs publics refusent de prendre à leur charge.

Une exception dans ce tableau des changements de cap : à L'ALPE-D'HUEZ (Isère), *« le dynamisme l'a emporté sur l'immobilisme »*, selon la formule d'un des « pionniers » de L'Alpe-d'Huez qui ont conquis la majorité au conseil municipal (huit sièges sur treize). A l'ancien maire, qui ne se représentait pas, les « pionniers » reprochent notamment de ne pas avoir suffisamment développé la publicité à l'extérieur et assuré la croissance de la station. Le nouveau maire sera un Grenoblois, M. Alain Arro, responsable de la Fédération française de ski, élu avec certains propriétaires d'appartements.

...d'autres confirment leur équipe

(Suite de la page 15.)

Les trois stations des ARCS appartiennent à la commune de Bourg-Saint-Maurice, où trois listes étaient en présence. La question du développement touristique n'est pas apparue dans la campagne. M. Marcel Gatmard, seul élu du premier tour, conserve son poste de maire, mais il devra compter avec une minorité de gauche plus forte que prévu (six élus sur vingt-trois). Le président du syndicat d'initiative, M. Folco, est le seul élu de sa liste.

Peu de changements pour la station de LA PLAGNE. Elle dépend de la commune de Macot-La Plagne, où la stabilité a prévalu. Mais deux autres communes également concernées ont basculé dans deux sens opposés. Bellentre, qui était aux mains des communistes, est passée à la majorité. Ce changement ne semble pas avoir de conséquences très importantes. L'ancien maire com*muniste faisait somme toute « bon ménage »* avec les promoteurs. A Aime, le chef-lieu du canton et la ville la plus proche, la mairie a été conquise par une coalition soutenue par la gauche (mais ce n'était pas une liste de l'union de la gauche). Des difficultés pourraient surgir d'ici quelque temps.

A FLAINE, après une période de relations passionnelles, souvent difficiles, entre la commune d'Araches, la commune absorbée par fusion de La Frasse et la super-station de Flaine, la paix règne depuis deux ans. Le maire sortant, Me Denis Clavel, présentait une liste « ouverte » comportant dix-sept noms (dont trois attribués à Flaine et deux à Frasse) pour treize sièges à pourvoir. Au premier tour, les deux représentants de La Frasse et huit d'Araches ont été réélus. La population de la commune a montré qu'elle n'oubliait pas ceux « d'en haut » en votant massivement pour élire l'un des représentants de Flaine au second tour.

A ISOLA 2000, pas de diffi*cultés entre le village d'Isola* (Alpes-Maritimes) et la station pourtant construite à 17 kilomètres de celui-là. Un siège sur les onze ayant été réservé à un représentant de la station (un pharmacien), la liste du maire sortant a été réélue au premier tour. Même si la proportion ne respecte pas tout à fait le rapport de population (cent permanents à la station, quatre cents au village), le vote a confirmé la bonne entente : sur soixante et onze votants à la station, soixante-sept se sont prononcés pour le maire.

Merlin attaque aux Sept-Laux

APRES la Vendée, l'Aquitaine et la Normandie, M Merlin se lance à la conquête des Alpes. Ce sont les premiers pas « à la neige » du promoteur qui a découvert à 35 kilomètres de Grenoble, dans le massif de Belledonne, et à 1 350 mètres d'altitude, la station des Sept-Laux : 62 kilomètres de pistes, 14 remontées mécaniques, mais seulement 750 lits construits en cinq ans par le concessionnaire. L'urbanisation du site ne s'étant pas faite selon le rythme convenu — la convention avec le promoteur prévoyait qu'il devait en bâtir 500 chaque année, — le Syndicat mixte des Sept-Laux entreprend de « meubler » avec d'autres partenaires la station.

Les propositions sont cependant rares ou trop ambitieuses ; Merlin en présente une en décembre 1976 et propose de construire 2 000 lits en deux ans. Les discussions portent aujourd'hui sur le style d'architecture « adapté au site et non répétitif ». Personne ne souhaite en effet l'installation de barres de béton au bas des pistes. Le promoteur devrait réaliser de petits immeubles de trois à six étages « noyés dans les sapins ». « L'architecture de montagne et celle de bord de mer sont complètement différentes », *déclare M. Bernard Merlin.*

Prix cassés

L'arrivée de M. Merlin à la montagne risque d'apporter un certain « trouble » parmi les promoteurs installés dans les stations. A Val-d'Isère et à Méribel, les programmes immobiliers étaient mis en vente cet hiver aux environs de 8 000 F le mètre carré, aux Deux-Alpes et à l'Alpe d'Huez 7 000 F. En station la moyenne des prix varie entre 5 000 et 6 000 F le mètre carré. M. Merlin déclare vouloir pratiquer les prix les moins chers des Alpes : « 1 000 F en dessous des prix les plus bas » *et il ajoute :* « Nous voulons permettre l'accession à la propriété à une couche de clientèle qui juge qu'il n'est pas utile de mettre tant d'argent pour un studio à la montagne. »

L' « opération montagne » du promoteur sera lancée comme ses autres réalisations. Il dépensera 9 millions de F « pour que l'on parle des Sept-Laux » *et pour vendre ses mètres carrés. Le Tour de France 78 doit faire étape dans cette station qui n'est, aujourd'hui encore, qu'un immense champ de neige.*

CORRESPONDANCE

LA CULTURE DE M. NAGEL

Après l'article « Monsieur Nagel en ses encyclopédies » (le Monde du 12 février), Mme Jeanne Rigaut, de Cannes, nous a adressé les lignes suivantes :

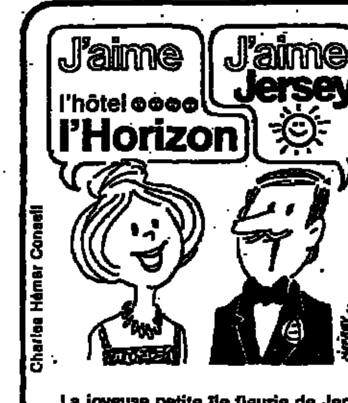
Si M. Nagel ne se fait plus d'illusions sur les touristes, les touristes ne font guère plus d'illusions sur ces guides de la « première génération ». Nés dans la foulée des Guides bleus et Baedeker, ces guides sont conçus pour une clientèle en voie de disparition : la grande bourgeoisie, instruite, très instruite et... traditionnellement « cultivée ».

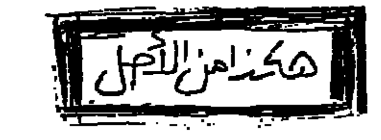
Ils n'ont donc pas suivi cette « évolution sociale qui permettrait à chaque salarié de voyager à des tarifs raisonnables ».

La découverte et l'approche d'un pays peuvent se faire autrement que par la lecture « de pages bourrées de précisions historiques, géographiques, archéologiques, religieuses *». Il peut exister un voyage « intelligent » qui n'est pas forcément « culturel », ou un voyage « culturel » qui ne relève pas de cette culture-là.*

L'érudition est toujours sans grâce, lorsqu'elle est, seule, un moyen de connaissance. Elle manque sans doute de fraîcheur, de personnalité et de cordialité. Les Guides bleus l'ont compris, qui effacent, prudemment, doucement, l'extrême sévérité de leurs commentaires. En misant sur la seule culture, peut-être les guides faisaient-ils fausse route ?

JEANNE RIGAUT.





PAQUES PROVINCIALES

Les yeux grands ouverts sur la piste bourbonnaise

Ce n'est pas un pays facile qui se donne au premier venu, par quelque pittoresque frappant. Non, il y faut de la patience. Celle d'un nouveau type de voyageur qui sache goûter comme on goûte le vin...

JEAN CLUZEL.

CE département de l'Allier, qui s'est superposé quasi rigoureusement à l'ancienne province du Bourbonnais, est fait de pièces et de morceaux, comme une France en miniature. Ce fut le travail des ducs de Bourbon, et « mosaïque » ou « marqueterie » sont les mots qui viennent naturellement pour le définir. Historiquement comme géographiquement.

Quel meilleur moyen de l'aborder, par le nord, que son ancienne capitale Bourbon-l'Archambault ? Elle en est le porche, préfigurant Vichy puisqu'elle tire son nom du dieu Borvo (le bouillonnant). Ici, les bouillonnements des sources sont chlorurés, bromurés et radioactifs. L'ancien établissement de bains, du XVII[e] siècle, n'est plus que le syndicat d'initiative, le château des ducs est démantelé, mais on admirera la tour Quiquengrogne, solide au poste, de vieilles maisons et, à l'hôpital civil, une étonnante collection de pots pharmaceutiques. Vous y achèterez des sucres d'orge et des truffettes, puis prendrez la D. 1, la D. 2 à gauche, devenant D. 73 en arrivant à Souvigny.

Jusqu'ici on pouvait s'y arrêter pour son marché couvert, établi dans l'ancienne église Saint-Marc, avec ses chapiteaux à entrelacs, et y acheter ces fromages de vache, fermiers, ronds et plats, portant le nom de Petit-Bessay. Mais voilà que le dernier Michelin y a découvert une étoile. Du nom de Lainé. On parlait beaucoup l'an dernier, à Vichy, de ce Jean Lainé, qui, à l'enseigne des *Tilleuls* (place Saint-Eloi ; tél. : 43-60-70) fricote la sole Tante Marie et la poularde étuvée au porto. Ce qui est, au pays du saumon de l'Allier et du poulet au fromage, une bien curieuse idée !

Les façades notées par Valéry Larbaud sont encore là. Le silence a été vaincu par le bruit. Dans l'ombre d'Anne de Beaujeu, Moulins se tait-il encore pour écouter sonner ses Jacquemarts ? M. Jean Cluzel semble le croire. J'en suis moins sûr, du moins en été, lorsque la N. 7 devient une rue principale ! Et l'on chercherait en vain les orangers, les citronniers qui peuplaient au XVI[e] siècle « de grands jardins spacieux et bien entretenus » de Moulins.

Vous visiterez au moins la cathédrale, dont le chœur fut construit de 1458 à 1507, dont la flèche mesure 95 mètres de haut, dont les vitraux sont du XVI[e] siècle et dont un triptyque du XV[e] du « maître de Moulins » est l'un des plus célèbres de l'époque. A noter aussi, dans une maison ancienne (6, rue de l'Ancien-Palais), un musée du folklore, mais surtout un musée « parlant » des moulins de France et de l'étranger.

La grande halte de Moulins est *l'Hôtel de Paris* (rue de Paris, tél. : 44-00-58), qui mérite bien, lui, ses « deux étoiles » par son respect du régionalisme gourmand : brochet aux noix, gigot brayaude, canard à la Duchambais (qu'il faudrait peut-être écrire Du Chambet) et vingt autres sur commande, des sanciaux au piquenchagne.

Peut-être, en hommage à sa gourmandise bon enfant, irez-vous pèleriner à la Font-Georges, « *...Vers qui les rouges-gorges et le doux rossignol prenaient leur vol !* » chère à Théodore de Banville, né à Moulins en 1823.

A la recherche des « vérités »

Brillat-Savarin, qui se proclamait « dindonophile », connaissait-il Chevagnes et Jaligny ? Deux « capitales » du dindon. De Moulins par la N. 73 vous gagnerez Chevagnes, dont à vrai dire, il n'y a pas grand-chose à dire, outre ces dindons, une église du XIII[e] siècle et une auberge au rustique décor, le *Cheval blanc* (tél. : 43-40-15). Puis par la N. 488 gagnerez Dompierre-sur-Besbre (encore des dindons !) et la N. 480, Jaligny où les dindons encore se laissent honorer chaque année en décembre en un marché national. La N. 480 enfin vous conduira à Lapalisse.

Un confiseur local a transformé ses « vérités » en bonbons (sorte de caramels). Le château (spectacle son et lumière en saison) domine la Besbre et des maisons de bois à pignon.

Si l'ancêtre des comtes de Chabannes faisait, devant Pavie, avant sa mort « encore envie », c'est peut-être qu'il se régalait de la pompe aux grattons que l'on trouve encore chez certains boulangers. En tout cas, il ne pouvait savoir que, trois siècles plus tard, au château voisin du Chambet, des envahisseurs autrichiens allaient laisser une aimable trace de leur passage, en cuisine, avec le lièvre à la du Chambet. Mais le passage à Lapalisse permet d'aborder le Bourbonnais montagnard. Par la D. 7 vous rejoindrez la D. 25 et Châtel-Montagne, Le Mayet-de-Montagne, Ferrières-sur-Sichon.

Le Mayet-de-Montagne, au pied d'un Roc-Châtelain (d'où le panorama de verdure est chlorophyllisant), est une halte permettant la visite des gorges de la Besbre, du puy de Montoncel, du musée de préhistoire de Glozel. Un marché aux veaux et aux porcs permet de trouver de la bonne viande et les dernières truites sauvages ou les écrevisses des pêches quasi miraculeuses. Si on vous sert, au restaurant, une truite sauvage, chut ! n'en dites rien. C'est défendu ! Le retour par la D. 25, ou la D. 995, ou la D. 62 est ravissant. Et cette dernière vous fera passer par Molles, où vous noterez le *Relais fleuri* (tél. 41-80-01).

Ainsi vous redescendrez vers Vichy, bénie du dieu Borvo et dont on reparlera. Puis de Vichy à Gannat (par la N. 9 A) pour découvrir la brioche (au fromage), et des douceurs baptisées chardons, roseaux de la Sioule, croustilles. En passant, vous aurez pu visiter l'église haut perchée de Cognat-Lyonne, témoin d'une rude bataille lors des guerres de religion. Egalement, vous pourrez poursuivre jusqu'à Ebreuil (D. 998), mais le charcutier est mort, qui faisait une andouillette renommée. L'église Saint-Léger, romane, avec son clocher-porche, est à voir. Excursion dans les gorges de la Sioule, vers Chouvigny (mais là nous passons en Auvergne). Plus courtement, vous gagnerez (par la N. 9 ou le détour D. 42 et D. 987) Saint-Pourçain-sur-Sioule.

Le détour vous fera passer par Chantelle-le-Château, qui en vaut la peine. Un ancien château des ducs de Bourbon, aujourd'hui monastère, propose un ensemble pittoresque. L'à-pic sur le ravin de la Bouble est impressionnant. Vieilles maisons et ancienne collégiale du douzième siècle. Mais Saint-Pourçain, surtout, doit vous enchanter. Par son église Sainte-Croix où l'on peut distinguer cinq périodes de construction (du onzième au dix-neuvième siècle). Ce puzzle de pierres ne devant pas vous faire oublier la réputation philosophique du « docteur très résolu », Durand de Saint-Pourçain, né ici en 1272. Non plus que la fête de la vigne, en juillet. Une grande maison, *le Chêne vert* (35, boulevard Ledru-Rollin, tél. : 45-40-65), où l'on trouve le poulet au fromage (spécialité du pays) et d'excellents vins. Chambres calmes dans l'annexe. Une bonne petite maison : *les Deux Ponts* (faubourg Palnet, tél. : 45-41-14).

Saint-Pourçain, la D. 46 puis la N. 145 avec un petit détour par Commentry (ne serait-ce que pour découvrir le Bourbonnais des hauts fourneaux, mais aussi pour la petite église romane du charmant Malicorne, un nom de village semblant sortir des *Cloches de Corneville)* et par Néris-les-Bains, la troisième station thermale du Bourbonnais, avec ses arènes à flanc de colline, ses antiquités et son vieux bourg, et nous voici à Montluçon.

Jadis épanoui autour de son château (mais où les ducs de Bourbon n'avaient-ils pas de château en Bourbonnais ?) vers lequel montent encore les mêmes vieilles ruelles enlaçant les églises de Notre-Dame et Saint-Pierre, Montluçon est devenue ville industrielle. Mais elle se souvient quelquefois d'avoir été pays de Cocagne : « *Molisson, pays de Cocaigne — qui plus y dort plus y gaigne...* »

Et vous y dormirez au calme, dans un parc, au *Saint-Victor* (à 6 kilomètres par N. 144 - tél. : 29-33-95). Et vous mangerez aux *Ducs de Bourbon* (47, av. Marx-Dormoy - tél. 05-22-79) sans peut-être hélas ! y trouver ce gâteau de pommes de terre roboratif et savoureux qui est son emblème gourmand. Pays aussi du fricasson de chevreau, d'une tourte de viande, du picanchagne (aux poires), vous le quitterez en suivant le Cher (N. 144) puis par la D. 987, la forêt de Tronçais, une des plus belles de France, Cérilly (où l'on prépare une matelote des poissons des étangs voisins de Pirot et de Saloup) et Lurcy-Lévis (où le marché aux volailles du lundi est pittoresque), vous retrouverez, bouclant la boucle, Bourbon l'Archambault. Relisez alors le « Roman de Flamenca », composé entre 1220 et 1250. Les amours d'Archambault et de la belle Flamenca se passent ici, aux bains de Bourbon, au début du treizième siècle...

Oui mais voilà, rien ou presque n'est plus et le livre est introuvable... sur la piste bourbonnaise où cette promenade vous aura, j'espère, entraîné.

R.-J. COURTINE.

Les Landes de courses en fêtes

DE Pâques à la Toussaint, la course landaise draine des milliers d'amateurs dans les arènes de la Chalosse, du Tursan, du Marsan, de l'Armagnac, de l'Albret, de la Ténarèse, voire du Béarn et du pays Basque. Issue du meilleur terroir landais, sa région est délimitée comme celle des grands crus, ce qui ne l'empêche pas, sous l'effet de la publicité qu'ont valu aux vachettes les « Intervilles » de *Guy Lux*, d'exporter des spectacles, il est vrai abâtardis, pour touristes et néophytes.

Mais la vraie course landaise ne peut se voir et s'apprécier qu'en Gascogne, son berceau. Ce jeu récemment sport agréé, régi par une fédération bien structurée, puise ses sources incertaines dans les abysses des âges. Vient-il de Crête ou de Phénicie ? A-t-il été apporté par les Arabes, qui, dans leur mouvance conquérante, faisaient suivre d'immenses troupeaux de bovins destinés autant à la bouche qu'aux jeux ? Dérive-t-il des combats en champ clos que les seigneurs d'Aquitaine livraient aux taureaux landais ? On ne saurait l'affirmer avec exactitude. Cependant, les premiers documents authentiques sur « la course », datent de 1457, une époque où l'on faisait courir des... bœufs sur les places des villages sommairement cernées de madriers et de charrettes. Ce qui n'allait pas sans mal, ni incidents, et parfois morts d'hommes. D'où de nombreux interdits du clergé et du pouvoir royal, toujours renouvelés et régulièrement mystifiés.

Sous la houlette des « ganaderos »

L'ère moderne de la course landaise commence sous le Second Empire avec l'importation des vaches espagnoles ou de vaches de Camargue remplaçant les bêtes de race landaise, chassées des vastes marécages par la plantation des pins. Avec ces nouvelles antagonistes naquirent les figures actuelles, l'écart, la feinte, le saut descendant des exercices du « paré » et du « saut de l'écureuil » tombés totalement en désuétude. Aujourd'hui comme hier, les vaches vivent en troupeaux dans la vaste pinède, sous la houlette des propriétaires « ganaderos » qui les louent aux organisateurs. Ils sont les successeurs du général Lamarque, ce soldat de l'Empire, né à Saint-Sever, chef de l'opposition libérale, devenu terrien et manadier, dont en 1832 les obsèques parisiennes provoquèrent une émeute.

Le jeu, pratiqué par des jeunes gens vêtus de boléros chamarrés (les écarteurs), consiste à provoquer l'attaque de l'animal, les bras levés, puis à l'esquiver. Pour être belle, l'esquive (l'écart) doit être effectuée à l'instant précis où la bête s'apprête à donner de la corne. Alors, pivotant sur un pied, l'écarteur livre le passage à la vache qui glisse dans le creux des reins de son adversaire. Si dans ses premiers galops, la jeune « coursière » est affrontée, libre de toute attache, par la suite on passe une corde autour de son frontal afin de détourner éventuellement un coup de tête meurtrier et rectifier sa roublardise née au fil des combats de l'arène où elle acquiert une expérience... dangereuse pour l'homme. Car ces bêtes, femelles des « toros » combattus en corrida, sont utilisées durant plusieurs saisons.

Les écarts, parfois effectués du côté non protégé où la corde est inopérante (ils ont dans ce cas-là une valeur accrue) et la gamme des sauts au-dessus de l'animal (périlleux, de l'ange, vrillé, à pieds joints, etc.), sont notés par des arbitres (les jurés) selon la sincérité de l'attente, la présentation, la distance, le danger, dans un barème s'apparentant, tout au moins pour le jugement, à celui du patinage artistique. Ces scores déterminent le classement dans les compétitions collectives par équipes appelées challenges, tandis que les meilleurs éléments de chaque formation (« cuadrilla », un terme emprunté comme beaucoup d'autres au langage ibérique) s'affrontent dans les concours, à l'écart imposé, pour un titre de champion de Mont-de-Marsan, de Dax, d'Orthez ou de Bayonne avant de briguer une couronne de champion national. Cette épreuve « tricolore » est disputée traditionnellement à Nogaro, dans le Gers, le premier dimanche d'octobre.

La vedette actuelle du spectacle s'appelle Guillaume Vis, dit « Ramuntchito », un gitan sculptural de trente ans, qui a trusté tous les titres jusqu'à se faire un palmarès incomparable, riche notamment de dix sceptres de champion de France. Par sa valeur athlétique, sa densité musculaire, sa facilité de récupération, il a créé un style sportif et aussi une nouvelle forme d'écart appelé « tourniquet ». Derrière lui, son frère aîné Christian, célèbre sous son nom de bataille de « Ramuntcho », tient également le haut du pavé depuis de nombreuses années dans une manière élégante, gracile et fleurie, tandis que Michel Bergez, le nouveau champion de France, a été la révélation et l'heureuse surprise de la dernière saison. A dix-sept ans, il représente l'avenir.

En dépit de ses dangers, des mutations de notre temps, de l'évolution des mœurs, la course landaise, toujours vivace, continue de s'affirmer. Elle a, il est vrai, de profondes racines dans la terre gasconne où elle constitue le spectacle essentiel de la fête. Cette fête pour laquelle les Landais, même si les sociologues l'ignorent, éprouvent un goût irrésistible. Un goût qui en vaut, il est vrai, bien d'autres...

GEORGES DUBOS.

TOURISME

DEUX « CLASSIQUES »

L'Irlande dans le rêve de la quitter

LA tête sur l'oreiller, avez-vous déjà rencontré quelque chose qui ressemble à Crookhaven ? Beaucoup de gens rêvent à beaucoup moins que cela, mais si l'idée vous vient un jour de prendre l'avion pour Dublin ou Cork et de marcher à travers les landes, les collines, les ajoncs, jusqu'à l'extrême pointe sud-ouest de l'Irlande assaillie par les tempêtes de l'Atlantique, alors, à coup sûr, vous verrez le seul, le véritable Crookhaven. Crookhaven, avec ses trois pubs qui constituent l'essentiel de l'agglomération si l'on excepte quatre ou cinq autres maisons assez discrètes.

De la faste période où sa rade qui tourne le dos au vent d'ouest abritait de grands voiliers bord à bord qu'il était possible de la traverser sans se mouiller les pieds, Crookhaven conserve un souvenir dans le nom de « Main Street » (Grande rue), où l'on rencontre successivement : à droite, un magasin jaune citron dont l'enseigne dit « Annies — et quelquefois Toni — » ; à gauche, plongeant directement dans l'eau, le « Crookhaven Inn » où Katherine Lynch contraint les pensionnaires fugitifs de sa demi-douzaine de chambres à se nourrir en priorité de saumon fumé et de homards, ce qui lui évite des mouvements de trésorerie trop importants : dans le tournant, le « Welcome Inn » provisoirement fermé pour cause de fuites sur la toiture ce qui est rare pour un pub irlandais ; la « Post Office » où Mary Ellis compense le commerce peu florissant des timbres-poste par celui des saucisses et de la laine à tricoter ; et enfin, butant sur le terminus d'un mur de jardin en friche, le pub de Billy O'Sullivan dont la porte s'ouvre directement sur un trou du quai signalé par un panneau « Warning, Unprotected Pier » flanqué d'une bouée de sauvetage que l'on suppose ne pas être d'une efficacité totale sous le seul éclairage des étoiles quand il y en a.

En vérité, il n'y a rien à faire ici, sinon emprunter une livre à Billy O'Sullivan pour boire une bière chez lui, ramasser la monnaie pour boire une bière ou deux au bar du Crookhaven Inn, emprunter une livre à la patronne, inviter un ami à boire une bière, ramasser la monnaie, la porter chez Billy afin de la lui reprendre sous forme de bière et recommencer le circuit autant de fois que l'on compte d'amis qui empruntent une livre à Billy O'Sullivan ou à Katherine Lynch.

C'est ici que Pat Murphy, un jeune homme de quatre-vingts ans, a décidé de poser le sac après une vie de circumnavigation à travers le monde pour le compte du *Daily Mail*. A tous les grands de la terre qu'il a eu l'occasion de rencontrer, Pat préfère aujourd'hui la compagnie, combien plus enrichissante, de Tom Ellis, retraité de la marine marchande et inventeur du loquet extérieur plus maniable pour ouvrir une porte quand on rentre un peu tard le soir, qu'une maudite clé dans une maudite serrure.

Tom « Fleur » O'Driscoll — un remarquable chanteur du samedi soir — bénéficie, si l'on peut dire, d'une retraite de fait. S'étant un jour rendu compte que le lait de ses vaches se transformait trop rapidement en Guinness pour que sa ferme tout entière ne suivît pas un jour ou l'autre le même chemin, il en a fait don à sa sœur moyennant gîte et couvert, lui-même se chargeant d'assurer le reste.

Tous s'allient pour saluer de temps à autre la mémoire d'un frère qui disparaît et il n'est pas jusqu'aux journaux qui s'en mêlent, du moins si l'on en croit, punaisé sur un des murs de Billy O'Sullivan, cet article intitulé : *« Sylvestre Bowler goes on wagon, cinq pubs go broke »*, que l'on peut traduire en gros par : *Sylvestre Bowler a sauté du wagon* (sous-entendu : cesser de boire), *cinq pubs en faillite*.

Mais Crookhaven s'est dépeuplé, disions-nous, d'autre manière. Pauvre et persécutée, l'Irlande a vu beaucoup de ses fils suivre le chemin des voiliers qui passaient ici vers l'Amérique et c'est ainsi que, contrairement aux autres nations européennes qui augmentaient leur population, l'Irlande a perdu la moitié des siens en un seul siècle. Fortune ou pas, presque tous sont restés de l'autre côté de l'Atlantique. Quelques-uns s'y sont même fait un nom comme les Kennedy, ce qui explique que pas un seul Irlandais, même fidèle à Crookhaven, qui ne se soit senti pousser au moins une fois la chair de poule à la seule évocation du mot Amérique.

« *L'autre jour* — c'est Pat Murphy qui raconte — *je faisais une partie de chasse à la bécasse avec deux Anglais distingués dans les marais de Ballylikey, quand voilà que le brouillard se lève de la mer et que les Anglais se mettent à paniquer, car ils ont peur de s'enliser. On se retrouve donc dans la ferme des O'Sullivan : Patrick, Michael et Timothée, trois frères célibataires, avec un whiskey (e-y) dans une main et un œuf dans l'autre.*

— Qu'est-ce que je vais faire de ça ?, demande un des Anglais à Pat.

— *Tu enlèves la coquille et tu le manges* », dit Pat.

Et ils mangent encore du ragoût de mouton avec toutes sortes de légumes. Puis, quand ils ont fini, le plus jeune des frères qui n'a pas encore soixante-cinq ans, dit aux invités :

« *Est-ce que ça vous ferait plaisir, maintenant, si mon frère vous racontait son dernier voyage en Amérique ?*

— *Bien sûr* », disent les trois hommes en se regardant.

Et l'aîné se met à raconter une histoire extraordinaire, avec une traversée pendant laquelle il avait vu des poissons comme dans Lewis Caroll, puis une Amérique jamais encore décrite, dans laquelle les Américains avaient rien moins que des ailes.

Et parce qu'il avait des phrases qui ressemblaient à des coups de fouet, Pat rapporte qu'un des Anglais en avait les larmes aux yeux.

« *Ton dernier voyage en Amérique*, dit alors le plus jeune à l'aîné, *c'est véritablement le plus beau de tous ceux que tu as jamais faits jusqu'à maintenant !* »

Les Anglais se regardent, ce qui peut signifier quelque chose comme : est-ce que ce petit bonhomme ne serait pas aussi pauvre qu'il en a l'air pour s'offrir si souvent — et pourquoi — des voyages en Amérique ?

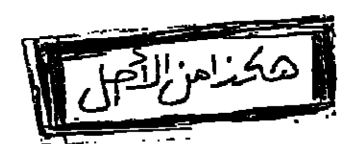
« *Sans doute avez-vous beaucoup de famille en Amérique ?*, dit alors le plus jeune des deux.

— *Ça alors*, dit le petit fermier, *par vent d'ouest, vous pourriez entendre toutes leurs voix d'ici même !*

— *Alors*, demande Pat Murphy, *vous allez souvent, comme ça, en Amérique ?*

— *Eh bien*, répond le petit fermier, *à la vérité, je ne pourrais pas dire les choses exactement de cette manière. Car le plus loin où je sois jamais allé, c'est jusqu'à Goleen. Mais cela fait tout de même bien 5 miles. Seulement, le soir, quand le vent d'ouest siffle dans la cheminée, j'essaie de faire entendre ma voix à mes frères.* »

LOUIS DOUCET.



A CONTRE-PIED

Venise, sans l'obsession de la sauver

IL va pleuvoir et les femmes tirent de l'intérieur, à l'aide d'une poulie, le linge étendu jusqu'au milieu des rues. Sur la place, une petite fille engoncée dans un ciré trop grand étrenne un parapluie. Dans ce quartier du campo Ruga, exilé à l'est, au-delà de l'Arsenal, on oublie Venise, vieille belle qui a renoncé à se farder et laisse enfin voir ses rides, avoue sa décrépitude.

Ici, la vie passe, les enfants jouent à la balle au prisonnier, il n'y a pas de gondoles enluminées dans les boutiques, et aucun touriste ne s'aventure aussi loin des pigeons de Saint-Marc.

Ce n'est pas un hasard si la municipalité « rouge » élue en *1975* a choisi de faire ses premières armes avec la restauration (le *risanamento*) de ce quartier. L'objectif est politiquement clair : la ville proclame sa volonté de maintenir les habitants sur place, de s'intéresser d'abord aux immeubles délaissés par les propriétaires ou dont la restauration (spéculative) chasserait les locataires. Pour cela, la municipalité se propose de faire les travaux puis de « rendre » les immeubles aux propriétaires s'ils s'engagent à maintenir des loyers assez bas, proportionnellement à l'aide de la commune.

Les plans sont prêts, des agences publiques vont être créées et les travaux pourraient commencer d'ici un an ou deux. Si tout se passe bien... Car la municipalité a beau protester de ses bonnes intentions, les habitants s'en laissent difficilement conter. *« Aucun Vénitien ne veut quitter sa maison, sauf quand il y est vraiment contraint »*, dit le maire socialiste de Venise, M. Mario Rigo. Même si on leur promet qu'ils reviendront, les habitants hésitent à laisser, le temps des travaux, un logement que beaucoup ont, semble-t-il, déjà un peu aménagé... car ils y vivent.

Est-ce pour mieux convaincre la population que la ville multiplie les réunions d'information et essaie d'« *organiser la spontanéité* », selon l'expression du président du conseil de quartier, M. Ugo Camerino, architecte et communiste ? La participation est un art malaisé à Venise comme ailleurs. Le discours des urbanistes et des architectes est difficile à saisir et ce sont toujours les mêmes qui viennent l'entendre. La présentation de plans, de procédures et de projets, dans l'église désaffectée de San-Lorenzo, lors du récent forum international des associations de quartier était, malheureusement, significative de ces ambiguïtés.

Le dialogue est presque impossible entre les habitants et les responsables politiques : les conseils de quartier qui seront élus directement avant la fin de l'année sont pour l'instant une émanation du conseil municipal avec la même représentation politique. Et personne n'a vraiment répondu à cette dame qui demandait avec passion où étaient passés les 300 milliards de lires de la loi spéciale pour Venise.

Votée en *1973*, après des années de tergiversations, cette loi a permis de réserver pour la sauvegarde de Venise 300 milliards de lires (environ 1,7 milliard de francs), dont 100 pour la restauration des édifices. Cet argent devait être dépensé dans les cinq ans. Il l'a été en partie pour régler certains problèmes de pollution, mais pas du tout pour les bâtiments. On attendait les plans; on les attend toujours. Pendant que, selon le maire, mille personnes partent chaque année sur la terre ferme, il reste moins de cent mille habitants dans la ville historique et les îles contre deux cent mille dans les secteurs industriels de Mestre et de Marghera. Mais l'exode s'est ralenti. Et la vieille ville renferme encore beaucoup de services publics qui emploient quelque trente-cinq mille personnes.

Le voyageur qui débarque à la gare, un matin de brouillard, en hiver, trouve aux visages surpris dans le vaporetto un air connu de métro parisien. Les Vénitiens habitent encore leur ville, ils y travaillent, et l'on comprend mieux l'air las du maire quand on lui parle de la loi spéciale. Venise en a un peu assez d'être le nombril du monde occidental, le souci constant des esthètes qui vont partout criant : « Il faut sauver Venise. » Pour qui? Pour quoi ? Venise veut-elle seulement être sauvée ?

Mille feux

Que deviendrait Venise si tous les palais du Grand Canal ravalés de frais étaient éclairés de mille feux, carnaval de l'histoire ? Aujourd'hui, ils ont la pudeur de s'entourer d'ombre le soir, épaves rongées de mousses et d'algues qui s'enfoncent doucement. La mort rôde ; écrivains et cinéastes l'ont répété à l'envi. Et les passants se découvrent respectueusement devant les bateaux-corbillards somptueusement ornés de lions d'or. Mort quotidienne, acceptée. Faut-il alors déranger cette ville qui meurt avec tant d'élégante douceur ?

« *Le grand ennemi de la ville*, dit Mario Rigo, *c'est le tourisme.* » Le maire de Venise pourrait ajouter... et la spéculation. La municipalité essaie d'empêcher la transformation des maisons en hôtels, en refusant d'accorder de nouvelles licences. Elle entreprend de recenser tous les immeubles qui lui appartiennent et dont certains sont sans doute vides, pour y loger des familles modestes et faire contrepoids au jeu du marché. Mais comment venir à bout des déséquilibres qui existent, en Italie comme en France, entre les loyers bloqués (5 000 à 30 000 lires par mois) et ceux du marché libre (90 000 à 300 000 ou même 500 000 lires) ?

Les maisons discrètement coquettes du quartier de l'Accademia, derrière la basilique de la Salute, avec leurs gondoles privées peintes en bleu marine, donnent une idée de ce que pourraient devenir les « beaux quartiers ». Et comment empêcher que les aides à la restauration, quand elles sont débloquées, bénéficient d'abord à ceux qui ont les moyens de compléter l'effort public avec leur fortune personnelle ?

« *Sauver Venise* », le mot d'ordre qui court dans toute l'Europe bien-pensante n'a-t-il pas agacé les oreilles des Vénitiens ? En y regardant de plus près, on voit bien que la réponse n'est pas simple. Les lenteurs et les « combinazioni » ne sont peut-être pas toutes malintentionnées. Par leur indolence et leur apparente indifférence, les Vénitiens n'ont-ils pas voulu simplement rappeler qu'ils étaient les premiers à « *sauver Venise* » ? En continuant de l'habiter.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

Le dialogue impossible

LA participation des habitants aux décisions concernant leur cadre de vie réclamée par beaucoup, obtenue à l'arraché par d'autres, est un des soucis des parlementaires du Conseil de l'Europe. Cela peut sembler à première vue paradoxal, puisque la démocratie directe menace, dans certains cas, le pouvoir des élus du peuple. Mais on comprend que les interventions spontanées de la « base » et la multiplication des associations locales incitent les plus éclairés des élus à prendre les choses en main et à encourager la participation, avant d'être « débordés ».

L'organisation de la participation — son institutionnalisation — était en effet au centre de la confrontation qui a réuni à Venise, du 8 au 11 mars derniers sur l'initiative du Conseil de l'Europe et avec l'aide de l'UNESCO et de la Fondation Cini de Venise, quelque deux cents parlementaires, architectes, fonctionnaires, spécialistes, et de plus rares « usagers ». Des expériences ont été présentées par les représentants de plusieurs pays (fonctionnaires, universitaires, etc.), tandis que certains participants, qui voulaient s'insérer dans le programme officiel et présenter une expérience personnelle, n'ont pu y parvenir, ce qui montrait bien les limites de la « participation » possible.

Une autre manifestation parallèle à la confrontation officielle aurait dû permettre, en principe, aux « spontanéités » de s'exprimer : un forum, organisé par la ville de Venise, était ouvert, en d'autres lieux, sur le même thème de la participation. Mais une mauvaise synchronisation — ou de subtiles rivalités d'organisateurs — rendait la chose difficile, et ceux qui assistaient à la confrontation du Conseil de l'Europe ne savaient pas qu'ils pouvaient aller s'exprimer hors les murs de la Fondation Cini, afin de laisser les officiels échanger de sages propos.

Avant de proclamer en conclusion des trois journées, la nécessité d'« *encourager la participation des citoyens à la vie de la cité, processus essentiel de l'épanouissement de la démocratie locale* », et de définir les grands principes d'une meilleure communication entre les élus, l'administration et le public, les congressistes ont pris connaissance de plusieurs expériences européennes : référendum organisé à Lausanne pour le comblement d'une anse du lac Léman et l'aménagement d'un centre sportif ; télévision par câble à Kiruna en Suède ; groupes de citoyens associés à l'aménagement de leur village, à Haspe, en Allemagne fédérale ; information à l'occasion de l'enquête publique du plan d'urbanisme à Castres, en France ; participation des habitants organisée par la municipalité communiste de Bologne, en Italie, curieusement absente de la confrontation.

L'un des rapports les plus intéressants *fut celui de M. Brian* Goodey, professeur à Oxford, faisant le point de quelques expériences officielles britanniques pour en tirer finalement des conclusions peu optimistes : difficulté d'intéresser le public à des projets techniques s'ils ne sont pas directement « touchés » ; élus tenus en marge des actions officielles ; participation « octroyée » alors que les décisions sont pratiquement prises et les plans dessinés, etc.

« *Le public change parfois d'avis* », fit notamment remarquer M. Goodey, ce qui ajoute encore à la confusion. Même si la bonne volonté des responsables — et des élus — du Conseil de l'Europe est tout à fait louable, la défense des libertés du citoyen que prône le Conseil est un art difficile et même... dangereux pour ceux qui veulent le manier.

M. C.

TOURISME

Des Parisiens

Châtenay veut garder Colbert

Au cœur de Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), la place Voltaire ressemble encore à la place d'un village : les maisons sont basses, sous des toits à lucarnes couverts de vieilles tuiles brunes. Une petite rue étroite et sinueuse descend vers l'église. Voltaire est né ici. Aussi un fleuriste spirituel comme l'écrivain, a-t-il baptisé sa boutique « A la pensée de Voltaire ».

Il n'y a pas si longtemps, Châtenay était encore à la campagne. *« J'ai connu des champs de blé, des cerises et des fraises,* dit un jeune homme de trente ans. *On pouvait gambader. Depuis, Châtenay a subi le même sort que les communes autour de Paris. » « Voilà maintenant qu'ils veulent démolir le pavillon Colbert pour construire des immeubles,* soupire une dame. *Bientôt, il ne nous restera plus rien !*

Rue Jean-Longuet, à quelque 700 mètres de la place Voltaire, se trouve ce pavillon que Colbert fit construire pour son intendant. Le ministre possédait un vaste domaine à Châtenay, qui comprenait notamment la plaine d'Aulnay, dont il avait capté le ru pour alimenter son château, situé sur la commune de Sceaux et qui fut démoli pendant la Révolution. Louis XIV affectionnait aussi Châtenay. Il y venait chasser ou rendre visite à la duchesse du Maine. La route qu'il empruntait pour venir de Versailles s'appelait le « chemin des Princes » avant de devenir l'avenue Jean-Jaurès...

Grille condamnée. Barbelés. Vieux bidons, vieux papiers. La désolation règne aujourd'hui chez l'intendant de Colbert. Une pancarte qui porte le numéro du permis de construire a été barrée de rouge. Au fond de la cour, on aperçoit le pavillon, petit rendez-vous de chasse, coiffé d'ardoises ; l'autre façade, percée de hautes fenêtres, donne sur le parc. Pavillon et terrain occupent 13 000 mètres carrés à l'entrée du vieux Châtenay.

Pour un franc

Ce permis de construire barré de deux grands traits rouges a souffert bien des vicissitudes. En juillet 1973, la propriété est en effet achetée un peu plus de 3 millions par une société immobilière, qui dépose un permis pour trois immeubles, comprenant un rez-de-chaussée et quatre étages. Au total cent huit appartements de luxe, soit une densité de 0,80. Or dans cette zone définie comme « pavillonnaire », le COS a été fixé à 0,70.

Ce dépassement incite l'ASEC (Association de sauvegarde des espaces verts et du cadre de vie de Châtenay-Malabry) à intervenir. Composée de Châtenaysiens bénévoles, l'association, qui se déclare apolitique, s'est déjà fait connaître pour son opposition tenace à un certain nombre de projets, comme la traversée de l'autoroute A 10 Palaiseau - Paris dans Châtenay et l'extension de la ZAC. L'ASEC s'est aussi élevée à plusieurs reprises contre les permis qui autorisaient des constructions de nature à défigurer un quartier.

« Le pavillon est l'un des derniers rares souvenirs de Colbert, indique un responsable de l'association. *Il serait souhaitable, pour le patrimoine historique de la ville qu'on le conserve et que le parc ne disparaisse pas au profit d'immeubles. Châtenay n'a-t-il pas du reste été classé comme zone d'espaces verts et de loisirs dans le schéma directeur de la région parisienne ? »*

Le permis présenté par le promoteur fut repoussé à trois reprises. Par la commission des sites, qui ordonna un sursis à statuer, le permis n'étant pas conforme au POS ; par le tribunal administratif, qui annula la seconde demande de permis pour le même motif ; par le préfet des Hauts-de-Seine, enfin. Le permis, qui était revenu devant la commission des sites et qui avait été accepté à une voix de majorité, dut être annulé, un des membres de la commission ayant siégé bien qu'il fût à la retraite.

Lors d'une opération « Portes ouvertes », les habitants de Châtenay avaient eu la possibilité de visiter le pavillon. A cette occasion, ils avaient émis le vœu que la municipalité achète le bâtiment et ouvre le parc au public. Le pavillon, avaient-ils suggéré, pourrait être utilisé comme bibliothèque ou comme salle de réunion, Châtenay manquant d'un local de ce genre.

« Nous n'avons pas l'intention d'acquérir le terrain, a déclaré M. Jean Vons, le maire récemment réélu de Châtenay-Malabry. *Son prix est très au-dessus de nos moyens. Quant au pavillon Colbert, il ne vaut rien du tout. Le promoteur nous l'a du reste proposé pour un franc symbolique, c'est tout dire ! Qui plus est, l'intérieur est dans un état lamentable. Il y a bien pour 150 millions anciens de travaux. Le promoteur va déposer un nouveau permis. De notre côté, nous avons entrepris des démarches auprès des différentes administrations susceptibles d'acheter le terrain. Peut-être M. Fourcade sera-t-il intérressé d'y installer les services de l'Équipement ? Peut-être les P.T.T. souhaiteront-ils y ouvrir un bureau de poste ? »*

Actuellement, les choses en sont là. Le pavillon, quant à lui, est inscrit à l'inventaire supplémentaires des sites depuis 1974, mais cette inscription ne concerne toutefois pas le parc, qui se trouve dans la zone de protection du parc de Sceaux. Cette garantie sera-t-elle suffisante pour permettre à un espace vert de subsister envers et contre des immeubles ?

FL. B.

Le 13e se fait les muscles au pied des tours

Les Olympiades méritent aujourd'hui leur nom. Avenue d'Ivry (13e), au pied des tours de trente étages, le Stadium, ce centre de loisirs, qui était l'argument de vente numéro un du promoteur, a ouvert ses portes en octobre dernier, quatre ans après que le premier locataire eut emménagé.

« Salles de sport, patinoire, bowling, école de golf, pizzeria », *disent les bandeaux bleus, qui, le soir, deviennent lumineux. Un escalator extérieur dépose le visiteur sur la dalle. L'entrée, gardée par un tourniquet, coûte 1 franc. Le stadium est ouvert de 9 heures à 2 heures du matin et occupe 8 000 mètres carrés sur deux niveaux.*

Tout est en briques et en vitres. Tout est clair et chaud, moderne, sans ostentation. L'architecte, Yves Béthin, a fait en sorte que tous les espaces communiquent. Dès l'entrée, on aperçoit en contrebas, à travers le mur vitré, la patinoire blanche. La pizzeria donne d'un côté sur le promenoir, de l'autre sur le bowling. Le bar Totem, calme et feutré, plonge sur la patinoire. De la piscine, on voit le billard. Les salles de danse et de judo, la salle de boxe, qui possède deux rings, et un équipement impressionnant, sont situées au sous-sol. Toutes ces salles où l'on se dépense sont malheureusement dépourvues de fenêtres.

Cette affaire du Stadium traînait jusqu'au jour où la SERETE, qui a réalisé le montage de l'opération, a chargé Gilles Boutrolle, trente ans, de la conception et de l'animation de l'ensemble sportif. Celui-ci doit être le lieu où les habitants du quartier viendront se détendre et se retrouver à travers les différentes activités proposées. Le Stadium sera un espace qu'ils pourront s'approprier dans un quartier en pleine mutation, où les petits immeubles vétustes côtoient les grands ensembles des Olympiades et de Masséna. Un quartier dur, où la population est très mélangée, où les étrangers, notamment les Asiatiques, sont très nombreux, et où les enfants et les adolescents n'ont qu'un endroit pour se distraire : la rue.

Sa vocation se voulant « sociale », le Stadium affiche des tarifs voisins de ceux pratiqués par les établissements publics : 3,50 francs jusqu'à seize ans pour la piscine, 4,50 francs pour la patinoire, 6 francs en moyenne pour le bowling. « Le Stadium n'est pas un hypermarché du loisir, *précise Gilles Boutrolle.* L'argent doit être accessoire à l'activité pratiquée. Aussi avons-nous obtenu de la SAGO, le promoteur, qu'il finance les équipements sans avoir la garantie que l'exploitation serait en équilibre. Quant à nous, petite société d'exploitation et de gestion qui démarrons avec très peu de capital, nous n'avons pas à amortir les sommes engagées, mais à équilibrer les dépenses et les recettes. D'ores et déjà, nous savons que nous avons des « machines » à gagner de l'argent comme la pizzeria et le bowling, et des « machines » qui en perdront comme la piscine. A nous d'imaginer des activités suffisamment fortes pour équilibrer la balance. A nous de prouver qu'on peut rentabiliser des équipements sociaux. »

Pour gagner ce qu'il a conscience d'être un pari, pour faire flotter son bateau, Gilles Boutrolle a mis en place des idées et des hommes. « Je crois, *dit-il,* à la polyvalence des activités, notion qui me paraît plus intéressante qu'un équipement typé, à fonction unique. » *Ainsi, la patinoire devient à volonté terrain de basket ou de volley, salle de bal ou de spectacles grâce à son revêtement de plastique, un procédé suisse, nettement plus avantageux que la glace au niveau du coût de fonctionnement et de l'entretien. La patinoire-salle de spectacles a déjà assis deux mille personnes venues entendre Reggiani. Le billet coûte 25 F.* « Avec ce genre de tarif, *fait remarquer Gilles Boutrolle,* le Stadium ne gagne pas un rond, mais répond à sa vocation. »

Autre innovation de ce centre ouvert à tous : la démocratisation du golf. On a inauguré la première école publique où l'on peut taper la balle pour 10 F et prendre une leçon collective — plus enrichissante qu'un cours individuel — pour 18 F. La salle est tendue de filets blancs, les balles sont jaunes sur une moquette verte. L'équipement, perfectionné, comprend notamment un magnétoscope pour l'entraînement. Des expositions et des films montrant le déroulement des grandes compétitions internationales sont déjà programmés.

Mais ici les hommes jouent aussi un rôle important. Aucune des activités n'a été abandonnée à un concessionnaire mais le principe d'un comité de direction unique chargé de la gestion et de l'animation a été retenu. Les trois garçons qui le composent — le plus âgé a trente-six ans — ont été choisis par Gilles Boutrolle plus pour leur étoffe et leur capacité de tenir dans les coups durs que pour leurs diplômes.

Dans le bassin

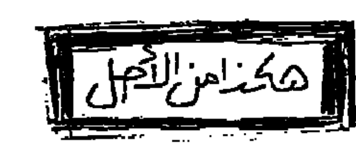
Cette animation, cet accueil, ce climat que les responsables veulent différent — le Stadium emploie quarante personnes, — est particulièrement sensible à la piscine. Jean-Claude Domange, le maître nageur, qui, par ailleurs, donne des cours à des aveugles, a des idées « dynamiques » sur la natation : « Dans une piscine, au bout de deux ou trois longueurs, les gens s'ennuient, aussi nous ne les laissons jamais longtemps livrés à eux-mêmes. Nous organisons des jeux, nous leur proposons du matériel, des bouées, des ceintures. Ici, tout est gratuit et, contrairement aux autres piscines, tout est permis. Trois fois par semaine, nous avons des nocturnes. L'eau est très chaude. Les parents viennent avec leurs enfants. Nous avons toujours un petit mot pour chacun dans le bassin, et tout le monde s'accorde à merveille. »

Depuis le mois d'octobre, le Stadium a fait plus de cent dix mille entrées, dont six mille pendant les vacances de Mardi gras. « On a eu des épreuves politiques et administratives, *reconnaît Vincent Labouret,* on a dû fermer provisoirement une partie du bowling parce que le bruit gênait l'école maternelle située au-dessus, et puis on a les rockers. » *Avec leurs bottes pointues à bout de cuivre, leurs poches remplies d'objets divers — couteaux, chaînes et quelquefois même rasoirs, — les descendants des blousons noirs créent quelques problèmes dans les bowlings. Au Stadium, les tourniquets à l'entrée, qui opèrent une certaine sélection, et les caméras de surveillance placées exprès de façon bien visible ont jusqu'à présent été efficaces. La règle selon laquelle on ne se bat pas au Stadium a jusqu'ici été respectée.* « Il y a eu des échauffourées, *dit le maître de boxe,* mais nous n'avons encore jamais eu à donner un coup. Quand deux gars commencent à en venir aux mains, nous leur conseillons d'aller se battre en salle de sports. Petit à petit, nous essayons de canaliser leur agressivité vers le judo ou vers la boxe. Et quand ils se retrouvent sur le ring, croyez-moi, ils sont déjà beaucoup moins fiers. »

Le Stadium travaille en liaison étroite avec Loisirs-Information, l'association du quartier. L'espace dont il dispose est déjà très demandé : une exposition de photos a été organisée le long du promenoir, le bar est retenu pour un tournoi de bridge, un match de foot entre « poussins » va avoir lieu sur la patinoire. Des « skateboard », ces planches à roulettes, ont été commandées aux États-Unis. On se préoccupe aussi de ce qui pourrait intéresser les personnes du troisième âge.

Le Stadium a appareillé. Gilles Boutrolle songe déjà à en ouvrir un autre plus grand aux Halles. Un projet qui, pour l'instant, n'emporte pas la totale adhésion de ses compagnons d'aventure.

FLORENCE BRETON.



bien occupés

TOURISME

TROIS HEURES A PERDRE

Autour du « Bardo » de Montsouris

Trois heures à perdre et le désir de bien les employer. Un monument, une église, un site mal connus, peuvent être l'occasion d'une courte balade curieuse. Aujourd'hui cette proposition : le parc Montsouris dans le quatorzième arrondissement de Paris.

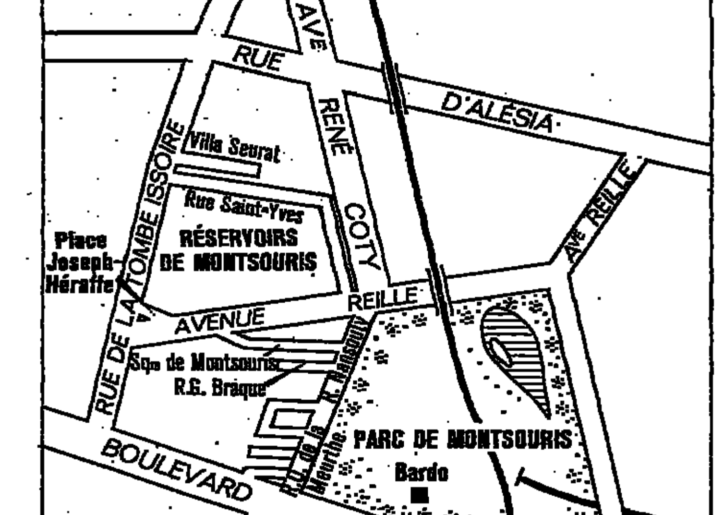
POUR apprécier tout le charme du quatorzième arrondissement, il faut lire ou relire dans le Tout pour le tout, *d'Henri Calet — désormais disponible en Livre de poche, — le chapitre qu'il consacra à l'ancien village de Montrouge, où il naquit et où il mourut. Ce sera une excellente introduction à une petite promenade qui mènera le flâneur de l'entrée du parc Montsouris (côté boulevard Jourdan) au carrefour formé par l'avenue de l'Obversatoire et les boulevards de Port-Royal, Montparnasse et Saint-Michel.*

Le parc Montsouris, qui occupe 16 hectares (ce qui en fait un des plus grands de Paris), fut créé de toutes pièces sur d'anciennes carrières, des propriétés maraîchères et des moulins par Haussmann, qui avait voulu qu'on ouvrît un grand jardin dans les arrondissements de la rive gauche rattachés à Paris en 1860. Commencé en 1867, Montsouris ne fut achevé qu'en 1878, la guerre de 1870 en ayant interrompu l'aménagement.

Lorsqu'on y entre par le boulevard Jourdan, on aperçoit immédiatement une curieuse construction mauresque : c'est la réplique à l'échelle réduite du Palais du Bardo de Tunis, transportée là au lendemain de l'Exposition universelle de 1867. La Ville de Paris l'acheta au baron de Lesseps et le fit réédifier pierre par pierre par des ouvriers tunisiens. Cette construction exotique abrita à partir de 1892 un observatoire météorologique, transféré depuis lors dans un bâtiment plus moderne qui ne dépare pas trop cet ensemble.

On ne peut être qu'attristé par le mauvais état du « Bardo », dont on avait d'ailleurs envisagé, il y a quelque temps, la démolition, mais, le site de Montsouris étant désormais classé, il y a de grandes chances pour que le dernier vestige de la grande fête impériale de 1867 soit sauvé et remis en état.

Après avoir traversé le parc, dont les arbres centenaires, les pelouses en pente douce, les allées sinueuses et le petit pavillon du lac de style Napoléon III sont d'un grand charme paisible, on peut sortir par la rue Nansouty pour se trouver transporté d'un bond du Second Empire aux Arts décoratifs en honneur entre 1920 et 1935. Il suffit pour cela de pénétrer dans les petites avenues qui bordent la rue Nansouty ou la rue Deutsch-de-la-Meurthe, et où habitèrent tant d'artistes de l'Ecole de Paris. Telles sont la rue Georges-Braque, la rue du Parc-Montsouris et surtout le square Montsouris, dont les maisons encadrées d'arbres, de plantes grimpantes et de jardinets semblent avoir été transportées, avec leurs balcons et leurs ornements de fer forgé dans le goût mis à la mode par Poiret ou Raymond Sube, d'une station balnéaire de la côte de Grasse au centre du quatorzième arrondissement. La rue Georges-Braque, qui s'appelait encore il y a quelques mois la rue du Douanier, est bordée d'ateliers, dont certains, comme la maison Guy-Gembuhl, sont classés.



D'Enfer à Denfert

Par l'avenue Reille, dominée tout au long de son parcours par une curieuse colline qui n'est autre que le réservoir de la Vanne, construit en 1871, et qui occupe plus de 4 hectares, on aboutit, après avoir dépassé la villa construite par Le Corbusier pour le peintre Ozenfant, à un petit carrefour d'allure villageoise, la place Joseph-Hénaffe, ornée de bouquets d'arbres et d'une des dernières fontaines Wallace. On y empruntera la rue de la Tombe-Issoire, où, sur la droite, se trouve une voie privée, la villa Seurat, bordée, elle aussi, de petits ateliers d'artistes, dont l'un a été construit par Auguste Perret.

Par la rue Saint-Yves et la rue des Artistes, ouverte en 1853 et qui fut accueillante aux peintres du dix-neuvième siècle, on gagne l'avenue René-Coty, où l'on aperçoit, avant d'aboutir à la place Denfert-Rochereau, la maison de retraite de La Rochefoucauld, qui élève ses très belles façades dix-huitième, œuvre d'Antoine, l'architecte de la Monnaie, au fond d'un parc à terrasse aménagé depuis peu. Fondé en 1781 pour accueillir de vieux militaires et d'anciens ecclésiastiques, l'hospice de La Rochefoucauld (actuellement maison de retraite pour personnes âgées) fut en 1801 la célèbre maison de retraite de Montrouge. Le très beau parc nouvellement aménagé a pu être dégagé et restauré par la Ville de Paris, qui a malheureusement obtenu de faire construire sur le côté une monumentale école d'infirmières qui gâche le paysage.

La place Denfert-Rochereau, ci-devant Barrière d'Enfer, est la plaque tournante du 14e arrondissement. Elle réunit curieusement l'ancien embarcadère de Sceaux, devenu une importante station de métro, deux des derniers pavillons d'octroi élevés par Ledoux en 1784, l'entrée des Catacombes et le Lion de Belfort.

C'est dans l'un des deux pavillons de Ledoux à arcades et bossages, aux frises ornées de bas-reliefs, que se trouve l'entrée des Catacombes, vaste ossuaire aménagé dans d'anciennes carrières où, dès 1788, on commença à transporter les restes exhumés des cimetières désaffectés. Quant au lion fameux qui monte la garde depuis 1880 au centre de la place, celui-ci n'est qu'une réduction de celui que Bartholdi sculpta après 1870 contre un rocher à pic dominant la forteresse de Belfort, à la gloire des défenseurs de la ville et de leur chef, le colonel Denfert-Rochereau, à qui on a dédié l'ancienne place d'Enfer et l'avenue qui lui fait suite, par une sorte de jeu de mots assez contestable.

L'avenue Denfert-Rochereau toute plantée de platanes est presque entièrement vouée à la fois à la charité... et à l'astronomie. On y trouve la maison de retraite dite « Infirmerie Marie-Thérèse », belle construction située dans un vaste jardin, et dont la fondatrice fut Mme de Chateaubriand qui la créa en 1819 pour y recueillir « des personnes de la société ayant eu des revers de fortune ». Chateaubriand lui-même y vécut quelque temps entre 1826 et 1838, puis il décida d'aller s'installer rue du Bac, à deux pas de Juliette Récamier, qui habitait l'Abbaye au Bois. Mais son épouse resta fidèle à la maison qu'elle avait fondée, et elle repose dans la chapelle, qui, avec un grand bâtiment d'infirmerie, le bâtiment en façade où vécut l'auteur de René, et le jardin, sont encore tels que les connut le ménage Chateaubriand.

La maison des Filles repenties, dite du « Bon Pasteur », abrite dans son jardin un regard du dix-huitième siècle construit par Salomon de Brosse pour alimenter en eau le Palais et le Jardin du Luxembourg ; on y trouve aussi la petite maison du fontainier qui était chargé de l'entretien du réservoir.

Les jardins de l'Observatoire

L'hospice des Enfants Assistés, aujourd'hui hôpital Saint-Vincent-de-Paul, fait suite à l'infirmerie Marie-Thérèse. Ancienne institution de l'Oratoire fondée en 1690, il était devenu en 1796 l'hospice des Enfants Trouvés. Sa très belle chapelle construite en 1655 tourne une remarquable façade sur l'avenue Denfert-Rochereau ; elle porte à son fronton une inscription latine surmontée d'un enfant sculpté. Enfin, un couvent de visitandines s'élève un peu plus loin, au milieu d'un parc. Il est regrettable que la partie des jardins de l'Observatoire qui bordaient jadis la rue Denfert-Rochereau ait fait place à une annexe de cette administration, énorme et banale construction qui défigure l'environnement.

L'avenue se termine face à l'admirable fontaine de Carpeaux, aux limites des XIVe, Ve et VIe arrondissements, mais l'Observatoire est encore sur le territoire du XIVe, au fond de l'avenue qui porte son nom, et après qu'on a dépassé la rue paisible Cassini, où Balzac vécut cinq ans, non loin de sa « Dilecta » Madame de Berny, qui habitait rue d'Enfer

Les bâtiments de l'Observatoire, qu'on peut apercevoir derrière la grille d'entrée côté avenue de l'Observatoire, à deux pas de l'endroit où fut fusillé le maréchal Ney, ou, mieux encore, côté boulevard Arago, ont été construits à l'instigation de Colbert et sur l'ordre de Louis XIV par Perrault, l'homme de la « colonnade » du Louvre, entre 1668 et 1672. C'est un très bel édifice classique, vaste rectangle dont les quatre faces correspondent aux quatre points cardinaux. Les coupoles ont été ajoutées au dix-neuvième siècle. Le rez-de-chaussée comporte de très jolies salles et le deuxième étage a été remanié au dix-huitième siècle. La façade sud, entourée de jardins, avec des sculptures au-dessus des hautes fenêtres représentant des trophées, des globes et des instruments astronomiques, est particulièrement remarquable.

ANDRÉE JACOB.

★ On peut visiter l'Observatoire le premier samedi de chaque mois, mais après avoir adressé une demande individuelle au « Secrétariat des Visites », 61, avenue de l'Observatoire. (Le nombre de personnes admises à chaque visite ne peut dépasser trente.)

TOURISME

DANS LE MONDE

L'ONU en faisant les couloirs

LE Palais de verre, qui se dresse à Manhattan au bord de l'East River, n'est pas seulement un haut lieu de la diplomatie mais un centre important de tourisme international. Quarante hôtesses de nationalités et de races diverses, polyglottes et ravissantes de surcroît, pilotent sept jours par semaine, de 8 h. 45 à 16 h. 30, des groupes de touristes venus du monde entier (durée du parcours : une heure à travers des salles où les délégués des cent quarante-six pays membres — auxquels il faut ajouter les « observateurs » — négocient, débattent, prononcent des diatribes, veillent au maintien de la paix et aux intérêts de leur gouvernement : l'Assemblée générale, ornée de fresques de Léger, le Conseil de sécurité, aux murs recouverts de marbre bleu et ornés d'une fresque de Peter Krogh, le conseil de tutelle, celui des affaires économiques et sociales, les couloirs feutrés — qui servent de coulisses aux diplomates et aux journalistes — jalonnés d'œuvres d'art offertes aux Nations unies par de nombreux pays.

Pour les touristes, cette visite est l'occasion d'un cours de science politique et de droit international : les hôtesses leur expliquent les mécanismes des différents organismes onusiens. En même temps ils parcourent un véritable musée et s'arrêtent devant le vitrail de Chagall représentant l'homme aspirant à la paix, devant une sculpture abstraite de Barbara Hepworth, devant la cloche énorme d'un temple japonais, devant le plus ancien traité du monde, gravé dans la pierre en Iran il y a cinq mille ans, devant des fresques mexicaines, des masques africains, une immense toile représentant la Grande Muraille dans le plus pur style réaliste socialiste, offerte par la Chine, et qui orne le salon des délégués.

L'Organisation internationale a reçu l'année passée six cent mille visiteurs, dont cent cinquante mille étrangers. Les touristes peuvent d'ailleurs sortir des sentiers battus et se promener dans le jardin de l'ONU avec ses deux mille rosiers, ses cent quatre-vingt-cinq cerisiers, ses arbres fruitiers nains, ses sycomores, ses chênes-lièges et ses fontaines. Ils peuvent s'arrêter dans la chambre de méditation, jeter un coup d'œil sur un morceau de la Lune (don des Etats-Unis), voir le pendule de Foucault, qui met en évidence la rotation de la Terre, visiter la bibliothèque (quatre cent mille volumes), ou carrément s'égarer et monter au trente-huitième étage — celui où le secrétaire général a son bureau, — au quatrième, où ils se mêleront aux fonctionnaires et employés de l'ONU à la cafétéria, au troisième, où s'affairent les journalistes, ou au salon des délégués, où s'ourdissent les complots, se colportent les secrets (souvent de polichinelle), s'échangent les confidences.

Le balcon d'Arafat

Cet élégant repaire de la diplomatie multinationale, où, à l'heure de l'apéritif et du café (on y sert un excellent expresso, des croissants et des baklavas, et bien sûr tous les « drinks » du monde), se retrouvent les diplomates, les journalistes et les espions, est hanté aussi par de jolies femmes (épouses ? Secrétaires ? Espionnes ?). Les représentants du tiers-monde arborent souvent leurs costumes traditionnels (boubous, djellabas, saris, etc.), leurs coiffures exotiques (turbans, chéchias, voiles). Les habitants de ce « village diplomatique » (trois mille « permanents », auxquels viennent s'ajouter dix mille « spéciaux » lors de l'Assemblée générale), se connaissent parfaitement. On compte parmi eux des « personnages » : tel ambassadeur occidental portant monocle et œillet boutonnière, tout droit sorti d'un roman de Somerset Maugham, tel haut fonctionnaire soviétique qui dit, lorsqu'il se présente : « On prétend que je suis du K.G.B., Ah, ah, ah ! » (il en est, bien sûr), tel diplomate occidental, toujours entouré d'Africains, que ses liens présumés avec le SDECE n'embarrassent guère.

Cette faune bigarrée évolue sans bruit, comme dans un grand aquarium, pour la joie du touriste curieux et audacieux qui fausse compagnie à son groupe et vient au salon des délégués, comme si de rien n'était, s'y enfonce dans un fauteuil, un verre de whisky à la main, et observe les allées et venues, enregistre les chuchotements des protagonistes de la tragi-comédie diplomatique quotidienne.

Les visiteurs peuvent également s'installer au restaurant du quatrième étage, dont le menu prévoit, outre un excellent choix de plats réguliers tous les jours, une spécialité française et le plat national d'un des pays membres.

Le « tour » de l'ONU comporte naturellement l'inspection de sites historiques : la table sur laquelle Khrouchtchev abattit sa chaussure au cours d'un débat, le podium d'où Yasser Arafat, revolver à la hanche, s'adressa à l'Assemblée générale, le salon où deux diplomates échangèrent des coups de poing. Le touriste fouineur peut découvrir, s'il s'en donne la peine, l'univers sentimental et érotique qui se dissimule à l'ONU derrière le monde diplomatique. Dans le dédale de couloirs souterrains, d'escaliers dissimulés aux regards, dans les salles momentanément vides, se nouent les intrigues amoureuses les plus cosmopolites qu'on puisse imaginer. Un touriste helvétique se fit interpeller un jour alors qu'il traversait d'un pas rapide la salle du Conseil de sécurité, dont les membres discutaient sur la question de l'apartheid. Indifférent au sort de la paix en Afrique australe, ce Suisse au-dessus de tout soupçon, lancé à la poursuite d'une jolie hôtesse qu'il avait croisée sur l'escalier roulant, utilisait la salle du Conseil de sécurité comme un raccourci pour aller se poster sur le passage de la belle Birmane.

Mais les Nations unies offrent aussi des plaisirs plus innocents. Leur bureau de poste propose une variété de timbres onusiens aux philatélistes, et leurs magasins toutes sortes de souvenirs (médailles, livres, photos, lithos). S'il a de la chance, le touriste lâché par son groupe pourra recevoir gratuitement un cours d'histoire de la culture arabe. Il suffit pour cela qu'il se fasse « coincer » par un délégué arabe, très docte, qui parcourt inlassablement les couloirs à la recherche d'un auditeur disposé à l'écouter discourir sur ce sujet.

LOUIS WIZNITZER.

CHIFFRES

Les comptes du « Saint-Patrick »

En 1976, le *Saint-Patrick*, qui assure pour le compte de l'Irish Continental Line la liaison maritime directe entre Le Havre et Rosslare (Irlande), a transporté 108 000 passagers et 23 000 véhicules, ce qui correspond à une augmentation de 40 % pour les passagers et de 2 % pour les véhicules par rapport à l'année précédente.

Si le nombre de voyageurs originaires d'Irlande a baissé en 1976, celui des touristes français et allemands a respectivement augmenté de 13 % et 8 %.

Un V.V.F. en Roussillon

C'est à Prats-de-Mollo - La Preste (Pyrénées-Orientales), que Village-Vacances-Familles (V.V.F.) ouvrira dès l'été prochain son nouveau village. L'ensemble, en cours de construction, comptera deux cent quarante et un lits répartis en quarante gîtes. Chaque appartement sera meublé entièrement et équipé d'une cuisine.

Prats-de-Mollo, l'une des cinq stations thermales du Roussillon, est située dans le Haut-Vallespir, la vallée la plus méridionale de France.

Tourisme et Travail en progression

En 1970, Tourisme et Travail comptait parmi sa clientèle 70 000 familles représentant 150 000 adhérents. En 1976, c'est 171 631 familles et 407 000 adhérents qui figurent dans ses fichiers. Le nombre de comités d'entreprise adhérents est passé dans le même temps de 1 146 à 3 500.

En 1972, le nombre de journées-vacances dépassait pour la première fois le million : la mise a été doublée l'an dernier. Enfin, le chiffre d'affaires de 1972, qui s'élevait à 42 millions de francs, a franchi le cap des 120 millions de francs.

TOURISME

DES V. I. P.

Embarquements immédiats ...

L'idée de créer une navette aérienne — un système Shuttle — qui permet de monter à bord d'un avion sans avoir au préalable réservé sa place s'étant, à l'expérience, révélée concluante, British Airways a décidé d'étendre cette formule en vigueur sur les lignes Londres-Glasgow et Londres-Edimbourg et de l'appliquer, à compter du 1er avril prochain, à la ligne Londres-Belfast.

PRENDRE l'avion comme on prend le train ou l'autocar, *c'est-à-dire sans formalités* excessives : l'idée ne date pas d'hier. Voilà dix-sept ans que la compagnie américaine Eastern Airlines inaugura un service Shuttle sur deux lignes intérieures à gros débit : New-York - Boston et New-York - Washington. British Airways — toujours la seule en Europe — commença d'exploiter une première navette aérienne entre Londres et Glasgow au mois de juillet 1975, une seconde entre Londres et Edimbourg au mois d'avril dernier.

La formule Shuttle tient son succès de sa simplicité : pas de réservation préalable, mais une place garantie (si l'avion affiche complet, un autre appareil est aussitôt mis en piste, qui suit le précédent) ; paiement du billet à l'aéroport ou à bord ; circuit court pour les passagers et leurs bagages ; classe unique ; absence de prestations en vol ; décollage à intervalles rapprochés et réguliers.

Moins de manipulations, moins de prestations, donc moins de personnel. De ce point de vue-là, la formule Shuttle est économique. En revanche, garantir un siège à chaque passager oblige à immobiliser des avions et des équipages prêts à décoller sans préavis. En outre, assurer un service à intervalles rapprochés, en dehors même des heures de pointe, ne permet pas le meilleur remplissage qui soit des treize appareils spécialement affectés à ce service. « *Tout cela nous coûte très cher,* reconnaît British Airways. *Mais l'augmentation du trafic est telle qu'elle compense largement ces frais supplémentaires.* »

Avant que ne soit mise en place une navette aérienne entre Londres et Glasgow, la compagnie britannique transportait sur cette ligne 524 000 passagers. Elle en achemine maintenant — deux ans après — environ 740 000, soit une progression de 41 %. Sur ce trajet, l'introduction de la formule Shuttle a entamé les positions du rail ; celui-ci contrôlait 56,2 % du marché avant, 41,3 % l'an dernier.

Sur la ligne Londres-Edimbourg, la perte d'exploitation enregistrée au cours de l'exercice 1975-1976 — 206 000 livres — s'est changée en profit lors du dernier exercice : environ 649 000 livres. British Airways attend que l'an prochain ses trois services Shuttle (Belfast compris) assurent 44 % *des recettes de son réseau intérieur.*

D'autres villes anglaises sont-elles redevables d'une navette aérienne en raison du trafic qu'elles engendrent (au moins 400 000 passagers par an) ? « *Peut-être Aberdeen et Manchester* », indique British Airways. Ses responsables se félicitent de voir, au mois de décembre prochain, le métro atteindre les pistes d'Heathrow, mettant l'aéroport londonien à trente-cinq minutes de Picadilly Circus et offrant ainsi un gain de temps supplémentaire aux habitués des vols Shuttle.

L'horizon 82

La grande ambition de British Airways est de créer des vols Shuttle au départ de Londres vers les capitales européennes voisines : Dublin, Bruxelles, Amsterdam et Paris. Des discussions préliminaires sont en cours avec les compagnies intéressées par ce projet d'*Euroshuttle :* Aer Lingus, Sabena, K.L.M. et Air France. Quoi qu'il en soit, de tels services ne pourront commencer de fonctionner avant que ne soit achevée à Heathrow l'aérogare — dénommée Porte de l'Europe — commune à tous les transporteurs qui exploiteront des lignes courtes à fort débit. Ce satellite devrait ouvrir ses portes pendant l'hiver 1979-1980.

Air France mettra-t-elle à profit ce délai pour se faire à l'idée du du Shuttle, dont elle n'est pas encore un très chaud partisan ? Elle redoute notamment de perdre des clients de première classe qui réclament des égards. Nul doute pour la compagnie nationale que la ligne Paris-Londres, qui traitera, à l'horizon 82, près de deux millions de passagers par an, ne mérite un traitement particulier. Mais faut-il aller jusqu'à la solution extrême de Shuttle ou adopter une solution moyenne ? La réponse n'est pas évidente.

« *On bute sur des difficultés pratiques. L'aérogare n° 2 à Roissy ne sera pas prête avant 1981-1982, et rien n'est prévu pour y accueillir des vols Shuttle*, explique-t-on à Air France. *En outre,* s'interrogent les responsables, *le coût de la flotte de réserve qu'impose le système de la navette aérienne est très élevé. Au demeurant, aurons-nous les avions qu'il faut pour faire ce service ?* « Etant donné que les appareils sont moins bien utilisés que dans une exploitation conventionnelle, on ne peut faire du Shuttle qu'avec une flotte déjà largement amortie. Alors, les Caravelle ? Mais on envisage de les remplacer.

Il y aurait aussi, à l'intérieur de l'Hexagone, trois destinations qui, au départ de Paris, pourraient mériter un traitement Shuttle : Lyon, Marseille et Nice. « *Nous étudions l'affaire, mais la mise en place d'un tel système nous paraît un peu prématurée* », note Air Inter. De toute façon, il n'est pas question de créer une navette entre Paris et Lyon et de faire concurrence au futur train à grande vitesse (T.G.V.). Quant à Nice, la formule paraît difficile à appliquer dans la mesure où Air France et Air Inter, qui se partagent le trafic par moitié, opèrent l'une de Roissy, l'autre d'Orly.

Reste Marseille. « *Nous n'avons plus aucun problème de réservation de places depuis que nous avons récemment mis en ligne des avions gros porteurs Airbus, notamment aux heures de pointe, c'est-à-dire en début de matinée et en fin de journée* », affirme Air Inter. Du reste, la compagnie intérieure pourrait se convertir à la formule Shuttle si elle avait des avions adéquats. Or elle devra bientôt — elle aussi — se séparer de ses Caravelle vieillissantes. Faute de matériel approprié, lui faudra-t-il, comme Air France, renvoyer la mise en place d'un système de navette aérienne aux calendes grecques ?

JACQUES DE BARRIN.

CHIFFRES

Cuba si...

Un homme d'affaires américain, M. Cyrus Eaton Jr, a annoncé qu'il négociait la *construction sur la côte nord-est* de Cuba d'un ensemble touristique de trois mille chambres.

M. Eaton, qui revenait d'une visite à Cuba, espère qu'une décision sera prise cet été sur ce projet. « *Après la décision de Washington de ne plus s'opposer au voyage des Américains dans l'île, Cuba,* estime-t-il, *manquera bientôt de chambres d'hôtel.* »

M. Eaton a précisé que la propriété et la direction de l'ensemble touristique, dont le coût de construction est évalué à un milliard de francs, seraient partagées entre sa propre entreprise, Tower International, et le gouvernement cubain. — *(A.F.P.)*

Sous le soleil de Sodome

Le premier hôtel du monde à être entièrement climatisé grâce à l'énergie solaire ouvrira l'été prochain à Sodome sur les rives de la mer Morte, annonce la presse israélienne.

Le responsable du développement touristique de la région a indiqué que, dans un proche avenir, ce système serait étendu à tous les hôtels de la région.

De son côté, l'équipe de savants qui ont conçu le projet et surveillé sa construction espèrent voir dans quelques années l'énergie solaire utilisée pour la production d'électricité et la distillation de l'eau. Dans un avenir plus lointain, la mer Morte, qui constituerait un bassin solaire idéal, pourrait même fournir de l'énergie à tout Israël. — *(A.F.P.)*

Les Français en France

Malgré la baisse de fréquentation constatée ces dernières années dans les hôtels français, le secrétariat d'Etat au tourisme est optimiste pour l'avenir. Telle est la conclusion du rapport que vient d'établir la direction de l'aménagement et des professions touristiques au secrétariat d'Etat.

La situation actuelle du franc devrait inciter les étrangers à venir en France et les Français à renoncer à leurs projets de séjours à l'étranger. L'accession au tourisme de nouvelles catégories sociales, une expansion modérée du tourisme d'affaires, devraient jouer dans le même sens, et l'on estime que le nombre des nuitées dans les hôtels français devrait, en 1980, approcher les 190 millions au lieu de 156 millions en 1974.

La construction de chambres d'hôtels est prévue selon un rythme annuel de 10 500 en moyenne (en catégorie 1 ou 2 étoiles essentiellement) pour arriver, en 1980, à un chiffre total se situant aux environs de 445 000 à 475 000 chambres d'hôtels homologués.

Pour ce qui concerne par exemple l'Ile-de-France, aucun nouveau 3 ou 4 étoiles n'est prévu à Paris, mais 2 000 chambres peuvent être envisagées dans la catégorie 3 étoiles en région parisienne, notamment dans les villes nouvelles ou à proximité de l'aéroport Charles-de-Gaulle.

2 500 chambres sont prévues en 2 étoiles, mais les besoins réels sont estimés à 5 000 (2 000 sur Paris et 3 000 en région parisienne).

Hippisme

LES RUADES PERDUES

LES vainqueurs notables des derniers jours sont : *Cheraw, Water Boy, Trillion, Nouadhibou, Mistigri.*

Cheraw n'avait pas paru en piste depuis le mois d'août, à Deauville, où ses ambitions ne s'élevaient pas au-dessus des prix de série. Pour sa rentrée, le voilà lancé, dans le prix Exbury, à l'assaut des *Exceller* (gagnant du Grand Prix de Paris 1976), *Citoyen* et autres *Kasteel*, c'est-à-dire presque du dessus du panier hippique. Les trois quarts de longueur par lesquels il bat *Citoyen*, les trois et *six longueurs* qu'il creuse entre lui et *Kasteel* et *Exceller*, démontrent que ce n'est pas de la présomption. Les progrès du cheval sont considérables : l'habileté de son entraîneur, Ange Penna, une fois de plus, admirable. Certes, la tâche est plus facile quand on dispose d'un « réservoir » de cent chevaux appartenant à un propriétaire qui sait attendre qu'ils « fleurissent », comme c'est le cas de Daniel Wildenstein. Il reste que battre le gagnant du Grand Prix de Paris et deux concurrents classiques avec un cheval qui n'a pas couru depuis sept mois et n'était pas alors sorti de l'anonymat, rappelle la performance réalisée l'an dernier avec *Crow*, passé, en un trimestre, d'une modeste victoire à Compiègne à la deuxième place de l'Arc-de-Triomphe. *Cheraw* est sur la bonne orbite.

On ne peut en dire autant d'*Exceller* qui, fils de *Vaguely Noble*, est destiné à une carrière d'étalon et dont le prestige se trouve sérieusement atteint. Son entraîneur, qui se trompe rarement autant, doit regretter de ne pas l'avoir laissé à l'écurie cet après-midi-là.

Trillion lui apporte une compensation, d'abord par sa victoire dans le prix Perruche-Bleue mais surtout en lui donnant une « ligne » qui lui confirme qu'avec *Hartebeest*, compagne d'écurie de la gagnante, il peut sérieusement attendre le prix de Diane.

Des poulains de trois ans destinés, par leurs performances de 1976, à être les vedettes de l'année, *Water Boy* est le premier à reparaître en public, dans le prix Omnium II. Les autres attendent la réouverture de Longchamp, dans une semaine. Le pensionnaire de François Boutin justifie son impatience en gagnant de quatre longueurs. C'est bien, mais les suivants s'appellent *Granlieu, Balsamo, River Sleep.* Le cortège manque un peu de titres et de prestige pour qu'on applaudisse sans réserve.

Mistigri

Les dirigeants de la Société des steeples, qui craignaient, au début de la saison, devant la fuite des propriétaires et des chevaux (cinq cents de moins à l'entraînement, à Chantilly), de manquer de compétiteurs, doivent être rassurés : chaque réunion d'Auteuil réunit 30 % de partants de plus que les après-midi d'Evry ou de Saint-Cloud. La qualité suit. Voici, à coup sûr, un nouveau champion : *Mistigri.*

Bien qu'il n'en soit qu'à son second parcours d'obstacles, il saute les onze haies du tiercé prix Hypothèse comme un vieil habitué de ce genre d'exercice. Ses jambes n'ayant, par ailleurs, pas oublié qu'au temps de leurs trois ans elles l'ont porté à la victoire dans le Saint-Léger d'Irlande, il bat nettement, sur le plat, *Tonitto Pitti*, lequel fut pourtant, lui aussi, en sa jeunesse, un bon cheval de plat. Avec *Mistigri, Quart de vin* et *Top Gear*, la *Grande Course de haies 1977* s'annonce comme un régal.

Le jeune *Nouadhibou* n'en est pas encore à ces affrontements « au sommet ». Mais l'aisance avec laquelle il dispose d'un lot de débutants (comme lui), comptant presque tous de bonnes performances de plat, est prometteuse.

Quand on étudie avec quelque attention les programmes, on décèle au moins un point commun entre les principaux gagnants de la semaine : *Cheraw, Water Boy, Trillion, Mistigri, Nouadhibou,* appartiennent tous à des propriétaires étrangers ou, du moins, ne relevant pas de la fiscalité française.

Car, avec la loi sur les plus-values et la taxe dite « exceptionnelle » sur les signes extérieurs de richesse, de nouveaux arguments de dissuasion ont été ajoutés à ceux qui devait déjà dédaigner le propriétaire de chevaux de course.

Le propriétaire américain et le propriétaire irlandais peuvent déduire de leurs revenus le déficit de leur écurie. Le propriétaire anglais, s'il ne bénéficie pas entièrement de ce régime, peut du moins espérer, par la vente d'un bon cheval, combler le déficit de plusieurs exercices.

Le propriétaire français non seulement ne peut faire entrer en ligne de compte l'argent qu'il perd avec son écurie et qui, par le biais du prélèvement sur les jeux, rapporte indirectement à l'Etat, mais *le voilà, s'il dispose de trois signes extérieurs de richesse,* soumis à la taxe exceptionnelle. Et si, par chance, il vend un jour un bon cheval, il devra, sans qu'on tienne compte de ses déficits antérieurs, payer au fisc jusqu'à 60 % de son prix au titre des plus-values.

Comme dans le même temps les sociétés de courses, obsédées par la nécessité de réunir assez de partants et soumises aux pressions des grandes écuries étrangères, ne prennent pas des mesures suffisantes pour avantager sur le plan technique les propriétaires et les chevaux français, ceux-ci disparaissent à la vitesse grand V. Rome n'est plus dans Rome et Babel est à Longchamp. Sans bénéfice en fin de compte pour le fisc, puisque les chevaux des écuries étrangères et les sommes qu'ils ont gagnées en France lui glissent entre les doigts.

Il y a des ruades qui se perdent !

LOUIS DÉNIEL.

Photo-Cinéma

Super super-8

LORSQU'ON fait le bilan des progrès accomplis par les procédés qui permettent d'obtenir des « *images animées* », on est conduit à s'interroger sur l'avenir du cinéma amateur, qui, pour l'instant, repose entièrement sur la pellicule super-8.

Un nouveau type de film permettra bientôt le cinéma à développement instantané. Il sera lancé sur le marché par Polaroïd (1). On sait aussi que la miniaturisation des caméras vidéo pour la télévision en couleurs a donné des modèles aux dimensions d'une caméra super-8 qui ont permis de créer des unités portatives de cinéma magnétique (caméra et magnétoscope).

Ces deux systèmes de cinéma présentent, pour les amateurs, des avantages certains sur le film classique. Le cinéma instantané élimine la phase du développement en laboratoire. Dès qu'il sera disponible, il permettra à l'amateur de projeter ses films immédiatement après la prise de vue. Le cinéma magnétique, de ce point de vue, est encore plus séduisant car il ne comporte aucun traitement et autorise le passage des images et du son après un simple rebobinage de la bande sur sa bobine débitrice. De plus, le magnétoscope élimine l'écran de projection et l'obligation de la projection en salle obscure, car la bande peut être lue sur le téléviseur couleur familial. Enfin, si l'image se révèle mauvaise ou sans intérêt, elle peut être effacée et la bande magnétique réutilisée aussi simplement que la bande sonore d'un magnétophone. Au contraire, le film super-8 est définitivement perdu et il en sera de même du film Polaroïd en cinéma instantané.

La bande magnétique offre, sur le film super-8 ou sur le film à développement instantané, un autre avantage qui présente un important intérêt économique : elle ne comporte aucune émulsion argentique. L'argent est devenu un métal relativement rare, la production mondiale n'arrivant à satisfaire que 70 % de la consommation. Le déficit est en partie couvert par la récupération des déchets industriels. De ce point de vue, l'avenir du cinéma classique est mieux assuré que celui du cinéma instantané sur film argentique. Lors du traitement du film super-8, la totalité de l'argent que contient la surface sensible est récupérée par le laboratoire (l'image positive en couleurs ne comporte plus que des colorants), mais il n'en sera pas ainsi avec le film à développement instantané. Le cinéma instantané et la photo instantanée sur la base des procédés argentiques actuels pourraient donc être freinés par son execessive consommation d'argent.

Le cinéma magnétique devrait progressivement prendre la place du film traditionnel. Ce raisonnement a souvent été fait. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples. A court et à moyen terme, le cinéma magnétique ne pourra pas l'emporter et ne pourra même pas prendre place dans le domaine amateur. Les spécialistes n'ont aucune illusion sur ce point et, s'il en était autrement, les géants de l'industrie des surfaces sensibles que sont Kodak et Polaroïd ne mettraient pas tant d'espoir dans le super-8 sonore et n'investiraient pas dans de nouvelles usines pour la photo et le cinéma instantanés.

Pourquoi ce scepticisme vis-à-vis des procédés magnétiques ? Dans l'état actuel des techniques de l'électronique, le cinéma magnétique peut difficilement être adapté aux besoins des amateurs. D'une part, le magnétoscope autonome de la caméra reste relativement encombrant : il n'est pas possible de l'intégrer, afin que, comme en super-8, la bande puisse être enregistree dans l'appareil de prise de vues.

En progrès

D'autre part, l'électronique extrêmement sophistiquée du cinéma magnétique coûte encore très cher. Il faut compter au moins 10 000 F pour un ensemble vidéo en état de marche. Mais il y a plus grave : la caméra vidéo, comme tout système intégralement électronique, consomme beaucoup d'énergie. Pour un ensemble portatif caméra/magnétoscope en couleurs, le jeu des batteries nécessaires est encombrant et n'a qu'une faible autonomie (environ vingt minutes). Il ne sera pas possible avant longtemps, d'envisager, comme en super-8, l'emploi d'un jeu de quatre à six piles de 1,5 v. Pour cette seule raison, le cinéma classique reste assuré d'une longue vie.

En ce qui concerne la phase de projection, d'autre part, il sera probablement possible, à moyen terme, de transmettre un film super-8 sur un téléviseur couleur domestique dans les mêmes conditions qu'un film sur bande magnétique. Il existe déjà des lecteurs spéciaux (télécinémas) ayant le volume d'un magnétophone à bobines, qui fonctionnent de façon satisfaisante (Colorvision de la marque allemande Nordmende, Vidicord produit en Grande-Bretagne, Supermatic VP-1 de Kodak, produit en France en SECAM par Thomson-CSF, cinélecteur CVR Fuji). Ces appareils sont encore beaucoup plus chers que les projecteurs sonores super-8 (plus du triple). Mais des progrès peuvent être espérés.

Si à moyen terme le cinéma magnétique a peu de chance de *concurrencer le super-8, on peut* se demander ce qu'il en sera dans un avenir plus éloigné. Il est probable que la bande magnétique sera mise un jour à la disposition des amateurs. Mais il faudra pour cela que des voies nouvelles soient ouvertes pour réduire la consom*mation électrique des circuits et* pour améliorer les techniques de transfert des signaux électriques sur la bande magnétique. Les systèmes actuels ont soit une bonne capacité de « stockage » d'informations (images fines), mais sont encombrants, soit un *volume relativement réduit,* mais ils n'ont alors qu'une faible capacité d'informations.

Beaucoup de chemin reste à parcourir. Il n'est pas impossible que d'autres procédés fassent leur apparition et puissent être mis à la portée des amateurs. Des laboratoires de recherches étudient depuis de nombreuses années des procédés d'enregistrement des images (thermoplastiques et photoplastiques, notamment) qui permettraient de se passer à la fois de l'argent et de la bande magnétique. Mais, pour l'instant, l'issue de ces travaux reste incertaine.

ROGER BELLONE.

(1) Voir *le Monde* du 25 décembre 1976

A L'ÉCOLE DE LA CAMÉRA (suite)

Nous avons reçu la lettre suivante :

Dans le numéro du 29 janvier 1977, mon attention a été attirée par l'article « A l'école de la caméra ». Je dois relever un *certain nombre d'inexactitudes* concernant l'enseignement dispensé par la chambre de commerce et d'industrie de Paris :

— Tout d'abord, nous ne disposons pas de cours d'apprentissage et ne préparons pas au C.A.P., mais offrons à nos élèves une for*mation en trois ans sanctionnée* par un certificat de technicien délivré par un jury composé de représentants des instances professionnelles et d'experts. Le certificat est d'ailleurs grandement apprécié par les professionnels, et il sanctionne la *seule formation dispensée en vue de former des* techniciens, soit en prise de vues, soit en laboratoire, d'un niveau nettement plus élevé que le niveau du C.A.P. Ceux de nos élèves qui le désirent se présentent à titre individuel au C.A.P. en cours de deuxième année. Ils y *obtiennent d'ailleurs d'excellents* résultats (entre 90 % et 100 % de succès). Si le C.A.P. n'est pas la sanction visée par notre formation, c'est que, de l'aveu même des professionnels, il n'est pas adapté aux besoins du marché de l'emploi actuel et à venir.

— *Votre collaborateur cite la* chambre de commerce et d'industrie de Paris *comme « organisme officiel assurant un enseignement à caractère privé* ». Il y a là une ambiguïté ou une contradiction qu'il convient de lever en rappelant que la chambre de *commerce et d'industrie de Paris,* institution consulaire, est sous tutelle du ministre de l'industrie et de la recherche, et que ce double titre lui confrère clairement un caractère public.

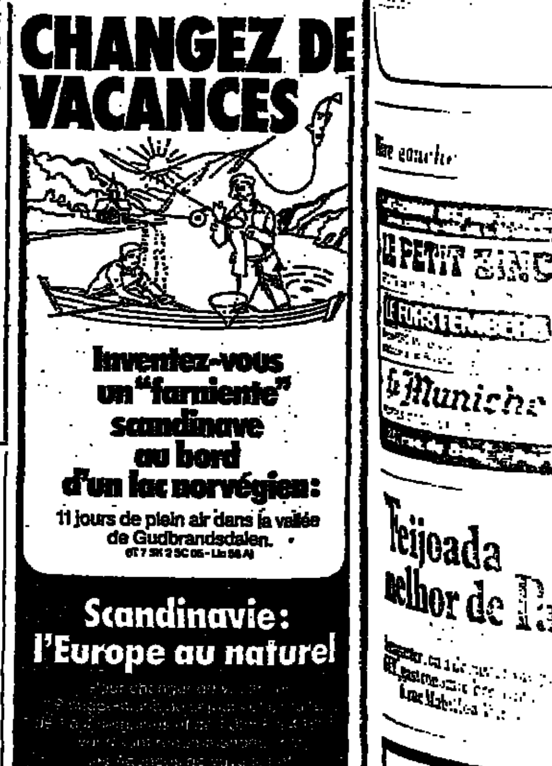
En dehors de ces précisions, j'ai été choqué par la mise en pages de l'article qui fait précéder l'alinéa citant les chambres de métiers, la la chambre de commerce et d'industrie de Paris et la Société française de photographie, de l'intertitre « à la limite de l'escroquerie ». Je veux bien croire qu'il ne s'agit que d'une erreur, mais vous conviendrez qu'elle est de taille, à moins que ne soit clairement exprimée l'intention de nous confondre avec les établissements dont vous dénoncez la pratique. Dans ce cas, il s'agirait purement et simplement de diffamation, puisque aussi bien rien dans l'organisation de notre enseignement ne s'apparente ni de près ni de loin à la description qui suit.

M.-P. JACQUARD.

[Comme l'observe M. P. Jacquard, la mise en pages de l'article est à l'origine de la place de l'intertitre en cause. Mais celui-ci ne concerne que certaines écoles privées dont les pratiques sont manifestement abusives. *Le texte de l'article ne laisse* pas de doute sur ce point. Il ne concerne pas, de toute évidence, des organismes comme la chambre de commerce et d'industrie que nous avions classés parmi les organismes officiels.

Juridiquement, il nous paraît que les cours de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, dirigés et donnés exclusivement, semble-t-il, par des membres de la profession, ont un caractère privé. Mais nous ne contestons pas que cette école, dont les cours sont gratuits, n'a aucun rapport avec les écoles privées puisqu'elle émane d'un établissement public sous tutelle du ministre du commerce et de l'artisanat. — B. B.]







Plaisirs de la table

«The» restaurant in «the» Palace

A Nice, février est le mois du Carnaval. Au *Negresco*, c'est carnaval toute l'année ! Des voituriers habillés en postillons aux laquais d'ascenseurs, en passant par les serveuses de la brasserie déguisées en petites filles modèles de la comtesse de Ségur. Elles sont charmantes, de reste, et je me demandais si l'on n'avait pas voulu réveiller ainsi, chez les clients du *coffee-shop la Rotonde*, le goût pour la fessée prêté par les psychanalystes modernes à Sophie Rostopchine ?

Le *Negresco* est «the» Palace. Sans doute le maître d'hôtel roumain qui fit construire ce monstre n'imaginait pas qu'il serait un jour cerné par les voitures automobiles, tout résonnant des bruits urbains et envahi de mâcheurs de gomme quelque peu débraillés. Du moins retrouve-t-on un peu de la classe d'autrefois, ici, dès l'entrée, grâce au concierge, M. Léon A. Conci (président des Clés d'or).

Classé monument historique, le *Negresco* (37, promenade des Anglais, tél. 88-39-51) a-t-il également la chance d'un administrateur intelligent et qui a compris que son atout-maître pouvait, devait, être la cuisine. C'est ainsi que M. Michel Palmer a ouvert le *Chantecler*. Il lui a trouvé pour l'accueil la chère Antoinette Baudoin qui rendit célèbre la *Bonne Auberge* d'Antibes, un directeur de salle efficace et courtois, M. Paul, et surtout un jeune cuisinier de talent : Jean-Pierre Robert. Si vous logez au second étage et que l'énorme portrait d'Armstrong par Moretti ne vous a pas coupé l'appétit, vous vous régalerez au *Chantecler* d'une terrine d'anguille à l'oseille ou d'une terrine de saint-jacques et saumon fumé, d'un civet de homard aux petits légumes ou d'un ragoût de cuisses de grenouilles aux écrevisses, d'un blanc de turbot aux pâtes fraîches ou d'un mill feuille au foie gras (qui n'est autre que la langue fourrée de Valenciennes, un classique à tort rebaptisé et que Robert a appris avec François Benoist, sur place), de simples noisettes d'agneau Jacques Médecin (à la ratatouille), ou encore de rognons de veau à la moutarde de Meaux. Très beaux desserts dont un gâteau Carpeaux qui, lui aussi, nous rappelle Valenciennes, et une mousse glacée au chivas.

Reposant, élégant, le cadre du *Chanteclair* est «en situation» d'avec cette cuisine qui sort du classicisme bêta en vogue sur la Côte. C'est la meilleure table de Nice et qui vient de gagner son coq noir au Kléber 77.

Les trois

Mais Nice n'est, aussi bien, pas très riche en bons restaurants classiques. Avant l'arrivée du *Chantecler* ils étaient trois. Le *Petit Brouant* (4 bis, rue Deloye, tél. 85-25-84) avec le sourire accueillant de Mme Paget, le *Périgord* (7, avenue G.-Clemenceau, tél. 88-79-23) où l'on annonce des changements (partie couverte du charmant jardin, entre autres) et où Jean Hebrard a repris le fourneau pour ses variations canardesques, et, enfin, *La Poularde - Chez Lucullus* (9, rue Deloye, tél. 85-22-90).

M. Normand est un bon cuisinier, Mme Normand est l'accueil même. Le personnel est aimable (même le client seul que j'étais, incognito, fut bien reçu et placé !). Il me plaît que les clients des menus (à 50 et 75 francs) soient traités comme ceux de la carte. Ah ! certes la cuisine est d'un classique un peu dépassé, mais combien mon rouget «à la sauvage» était succulent !

LA REYNIÈRE.

P.S. Que l'effondrement de la basse corniche (il y en a pour trois ans, paraît-il !) ne doive pas vous faire oublier le chemin de Beaulieu et de sa merveilleuse Réserve (Téléphone : 01-00-01). Au contraire Jean Potier vous soignera mieux encore, si possible, en cette oasis de confort, d'élégance et de savoureuse cuisine...

AVANT LE SUCCÈS

«Le Bourdonnais», un petit restaurant-boudoir à l'agonie, vient d'être heureusement repris par une équipe qui «en veut». Accueil de Mlle Coat, fille de Micheline Coat (du Club la Boétie), en salle le jeune directeur de «Chez Denis», en cuisine Bernard Lacarrau. A la carte, un pot-au-feu d'écrevisses ; une salade de choux verts aux peaux de canard ; la terrine de saint-pierre aux poireaux ; le gâteau de foies de volaille à la Bressane (avec la «vraie» sauce tomate et non la Nantua des chefs !) ; un gratin de légumes au cidre ; le bar au beurre de citron vert ; la fricassée de volaille au whisky ; une aiguillette de canard au coulis de cèpes ; le civet de porc aux pruneaux ; une rognonnade de pâtes fraîches au foie gras, etc.

La tarte chaude aux pommes est délicieuse et le «grand dessert» (à se partager) fera briller les yeux des dames. J'ai eu l'occasion de goûter, en avant-première, quelques-uns de ces plats. Ils ont juste ce qu'il faut d'originalité avec beaucoup de rigueur et laissent augurer de l'avenir d'un jeune futur grand chef.

La cave permet, par ses prix honnêtes, d'accompagner gentiment ces plats. Comptez 100 F par personne, néanmoins, pour un très bon repas. Et retenez votre table avant que la mode ne s'empare du «Bourdonnais»

★ «Le Bourdonnais», 113, avenue de La Bourdonnais, Paris-7e. Téléphone : 705-47-96.

MIETTES

● *« Depuis toujours l'Allemagne* aussi sait faire de bons fromages », lit-on dans le métro parisien. Cette publicité *excite*, dit-on, la mauvaise humeur des fromagers. Disons plutôt des usiniers du fromage ! Car, si les fromages fermiers de chez nous sont inégalables, on doit bien reconnaître que les fromages industriels d'outre-Rhin sont quelquefois meilleurs même que les nôtres. Vous les découvrirez au *Vieux Berlin* et à sa boutique annexe, notamment le bleu bavarois et le tilsit (qui, bien que la ville de ce nom se nomme aujourd'hui Sovietsk et soit en U.R.S.S., se fabrique toujours en Allemagne), doux et légèrement piquant à la fois.

● *Si on regrette à Genève* que le Kléber ait supprimé ses pages sur cette ville si proche de la France, par contre on s'indigne du retrait des deux étoiles de l'auberge du *Lion d'or*. Quant à M. Bonneau, de *l'Hostellerie de la Vendée*, tout étonné d'avoir une étoile, il avoue en privé, avec une louable honnêteté, que cette étoile aurait dû aller au *Curling*, son voisin au Petit Lancy.

● Ce n'est pas parce que le Michelin distingue quatre maisons à étoile à Monte-Carlo que l'on y mange bien, hélas ! Le *Bec rouge* est d'une médiocrité rare, *le Calanque* d'un snobisme culinaire un peu ridicule, *l'Hôtel de Paris* et son gril se maintiennent, sans plus (et même on mange bien, à présent, à *l'Hermitage*). Mais Michelin ne parle pas de Septime ! *Chez Septime* (11, avenue de Grande-Bretagne. Tél. 50-54-16) nous arrive de Liège. M. Robert Lesenne, puisqu'il s'agit de lui, cuisine avec finesse les produits du marché et de saison. C'est le meilleur endroit de Monaco.

● *On n'arrête pas le progrès !* Pour Pâques, le célèbre *Christian Constant* de la rue du Bac (Tél. 544-12-24), chocolatier de rêve, proposera ses œufs de Pâques non plus de poules mais des oiseaux mexicains à la mode. En chocolat bien sûr !

● *Le Guide 77 Gault et Millau* vient de paraître. Les « toqués » (puisque toque il y a) sont désormais divisés en noir (classique) et rouge (nouveau style). *Le Rouge et le Noir* en quelque sorte. Mais les jugements de nos deux compères, pour être des souvenirs d'égotisme, ne doivent rien à l'esprit stendhalien.

● *Dans la collection « Culinaire »*, consacrée aux provinces françaises, Solar lance *la Cuisine dans les Landes, la Gironde, le Périgord*, par Huguette Coussignal, et *la Cuisine du Poitou et de la Vendée*, par Irène Labarre.

● *La Ciboulette déménage.* — J.-P. Coffe s'installe au 60 rue Rambuteau (tél. : 887-40-89) dans les meubles de l'éphémère et défunt Carreau. Dans ce décor plus sophistiqué, il continue la cuisine qui fit son succès rue Saint-Honoré.

● *Un lecteur a retrouvé* dans un vieux papier une publicité du restaurant l'Univers, alors place du Théâtre-Français. Liste des plats du jour régionaux pour le mois de juillet. On s'aperçoit que les chefs d'alors avaient plus d'imagination et de renouvellement qu'aujourd'hui. Chaque jour, quatre plats différents d'une province nouvelle. Il y eut même une journée anglaise avec l'Irish Stew et le Chicken Pie.

● *Elle a bonne mine la cuisine minceur* lorsqu'elle propose de remplacer le sucre par des produits saccharinés ! La saccharine vient d'être interdite aux Etats-Unis et au Canada (décision de prudence, comme dit *le Monde* du 16 mars 1977). Les édulcorants de synthèse seront donc remplacés par le miel comme dit *le Monde* du 16 mars et le sirop d'érable. Là-bas ! Mais, encore une fois, répétons ici que la sagesse et la vraie diététique consistent à sucrer les mets avec les fruits et ce miel, seul hydrate de carbone préalablement digéré. C'est la « cuisine bonheur » !

● *Succulentes réflexions de Simenon* (dans son dernier livre, qui vient de sortir : *Un banc au soleil*, à propos de mon « Cahier de recettes de Mme Maigret ») sur la cuisine familiale, qui nous marque plus ou moins pour la vie, et surtout sur ses odeurs : « *Pour moi, une vache doit sentir la vache, un cheval doit sentir le cheval, une femme doit sentir la femme comme une cuisine doit sentir ce qui s'y mijote.* » Et il condamne ces maisons qui n'ont plus d'odeur, préférant manger un hareng grillé que n'en pas manger parce que l'odeur en persiste pendant quelques heures...

● *Ancien cycliste, ancien directeur artistique* du Moulin Rouge, comédien de cinéma, M. Pousse ouvre à son tour un restaurant. A l'enseigne de *Napoléon Chaix*. C'est Napoléon le petit, et si l'on demandait au Chaix une indication, elle tiendrait en un mot : Pouce !

● *L'Association amicale des Savoy Gastronomes* (hôteliers ayant travaillé à la réception du Savoy de Londres) a tenu sa réunion annuelle à Genève à l'hôtel du Rhône, dont le propriétaire, Richard A. Lendi, a été nommé président de l'association. Au cours de ce séjour, les Savoy Gastronomes ont visité l'école hôtelière de Lausanne rénovée.

clin-d'œil

Sans fôtes

IL y a quelques années, dans un grand journal parisien qui a connu depuis de nombreuses mutations, un reporter de mes amis souffrait de l'incompréhension d'un rédacteur en chef autoritaire et obtus.

« Si j'étais toi, je le provoquerais en duel, *dit quelqu'un au journaliste persécuté.*

— Etant l'offensé, tu aurais même le choix des armes, *fit un autre.*

— A ta place, je choisirais l'orthographe », *conseilla Jean Eskenazi, qui, l'œillet à la boutonnière, tétait son cigare d'après déjeuner.*

Le duel n'eut pas lieu, mais le mot se répandit dans les salles de rédaction.

Aujourd'hui, tandis que d'éminents spécialistes voudraient faire du laxisme orthographique une nouvelle règle grammaticale, ce sont les Belges francophones qui semblent les meilleurs défenseurs de ce que Jacques Cellard appelle « un résultat de l'histoire, un produit de la société (...), un espace socio-culturel constitutif de la qualité de « français ».

C'est ainsi que la Caisse générale d'épargne et de retraites de Belgique (1), avec le concours de l'Office du bon langage, organise, pour la sixième fois depuis 1972, les championnats nationaux d'orthographe.

Les premières phases des épreuves auront lieu le 23 avril à Bruxelles et le 24 avril à Charleroi, où un « dicteur » spécialisé, professeur à l'Ecole royale militaire, dictera aux concurrents — ils étaient neuf cent quatre-vingts en 1976 — des textes choisis par des professeurs qui ne badinent pas avec les accords de participes.

Tous ceux qui, ces jours-là, seront crédités d'un « zéro faute » recevront un diplôme de lauréat, fort estimé, dit-on, par les employeurs. Au mois d'octobre, ces forts en dictée, que des cadeaux — livres et dictionnaires — récompenseront, seront invités à se mesurer au finish avec les lauréats des deux années précédentes au cours d'un tournoi dont le vainqueur sera sacré champion d'orthographe.

Cette seconde épreuve se déroulera suivant le principe des éliminations successives, les textes proposés étant de plus en plus difficiles et choisis par des grammairiens pervers, capables, comme Mérimée, de semer des embûches du genre « cuissot de chevreuil » et « cuisseau de veau » sous la plume des meilleurs finalistes.

Celui ou celle qui restera seul en lice, véritable champion olympique de la spécialité, recevra quantité de cadeaux offerts par les grandes maison d'édition, et, au choix, une machine à écrire électrique, ou un récepteur de télévision portatif, ou le Grand Robert en sept volumes.

L'an dernier, c'est un chercheur scientifique, M. Maurice Daubies, qui, damant le pion à des professeurs de français, a remporté la palme. Il concourait pour son plaisir.

Les championnats sont ouverts aux étrangers, et les concurrents français seront les bienvenus à Bruxelles.

On s'est si souvent moqué des Belges, de leur façon de dire « septante » ou « nonante » pour soixante-dix et quatre-vingt-dix, de leur goût arbitrairement exagéré pour la bière et les frites, qu'ils méritent bien d'être promus au rang de mainteneurs de la langue française.

Alors que, chez nous, les jurys de grands concours s'étonnent de trouver dans les copies des candidats des bourdes étonnantes du genre « cenitte, antichiérical, commices... » et bien d'autres, le championnat belge fait figure d'épreuve de fond destinée à ceux pour qui les mots ne sont pas seulement des sons, mais participent aussi à l'esthétique de l'écriture.

Le meilleur moyen de venir à bout des difficultés orthographiques de notre langue consisterait, bien sûr, à laisser chacun écrire à sa guise et phonétiquement. A l'époque où l'on accepte comme œuvre d'art un tas de charbon ou une vieille paire de chaussures passées à la peinture aluminium, beaucoup n'y trouveraient sans doute rien à redire. Ecrire correctement fait aujourd'hui « bourgeois », mais « l'horreur des bourgeois est bourgeoise », disait Jules Renard, qui savait de quoi il parlait.

Si les instituteurs de la IIIe République ne plaisantaient pas avec le pluriel abusif des adverbes et les terminaisons déroutantes des subjonctifs, c'est qu'ils savaient, en bons républicains, que, pour se bien comprendre, les hommes d'une même langue ont besoin d'un code unique et subtil.

Avec tout les riskes que cella comportent, je vai m'engagé dans le tournoy Belge, l'oriculaire sur la couture du pentalon, ne serait-ce que pour démontré qu'un journaliste français peu passé de la téorie à la pratic sans le secourt des corecteurs de son journal...

MAURICE DENUZIÈRE.

(1) Championnats nationaux d'orthographe, rue des Texandres, n° 5, boîte postale n° 9, 1040 Bruxelles (Belgique).



Maison

Puzzles de chiffons

AUX premiers temps de l'Amérique, les femmes assemblaient patiemment, au coin du feu, des petits morceaux de tissus découpés dans de vieux vêtements, et en faisaient des couvertures qu'elles matelassaient, pour servir d'édredons. De cette nécessité d'économiser le tissu est né un art populaire où l'ingéniosité et l'imagination féminines se sont exprimées en véritables puzzles alliant formes géométriques et couleurs.

Aujourd'hui, le goût retrouvé pour les travaux d'aiguilles fait resurgir cette technique du « patchwork », c'est-à-dire de l'assemblage de morceaux de tissus. Mais les femmes qui n'ont ni le temps ni la patience de s'adonner au patchwork peuvent trouver des couvre-lits tout faits, témoins ou inspirés de cette tradition artisanale.

Dans la boutique *Haga*, spécialisée dans les petits meubles et objets raffinés, des « quilts » (courtepointes) du dix-neuvième siècle proviennent de Pennsylvanie. Leurs motifs géométriques de couleur unie sont disposés sur un fond de piqué blanc ; les très fines piqûres du matelassage forment de légères arabesques. Ces « quilts », pour grand lit d'une personne, valent entre 1 400 et 2 200 F selon leurs dimensions et leur état.

Les versions modernes de ces courtepointes ouatinées sont très simplifiées ; leur décor est une juxtaposition de carrés de différents imprimés. Chez *Laura Ashley*, cinq motifs de tissus, choisis dans une même gamme de couleur, composent des patchworks en camaïeu pour petits et grands lits, 460 à 650 F. *Antonine*, dans sa boutique au charme anglais, présente un grand couvre-lit décoré de paysages stylisés, en patchwork, dans des tons de bleu (990 F) et un assemblage de carrés de tissus Liberty, avec encadrement et doublure en vert olive, 1 150 F. Pour les enfants, des édredons en patchwork de couleurs tendres sont reversibles, 155 F.

Sarastro vient d'ouvrir une nouvelle boutique rue du Dragon. On y trouve une gamme étendue de couvre-lits en patchwork dont on peut choisir sur échantillons les motifs et les coloris. En velours, une *coordination* d'imprimés à petits dessins et d'uni, 1.900 F en grande taille. En coton imprimé, des harmonies en vert et bleu vifs, rose et vert tendres ou marron et bleu doux.

Sur cartons

Josse Lesêtre est une jeune artiste corrézienne qui crée et vend, dans sa boutique *l'Arbre*, des panneaux muraux en patchwork. Elle s'exprime, en tissus, dans un style naïf qui s'inspire des traditions du monde rural. Parmi ses récentes créations (un grand arbre où nichent des oiseaux, une noce campagnarde) il y a des fresques animées : la jardinière arrosant une plante qui pousse et fleurit, un soleil montant au-dessus d'une maisonnette, les mois de l'année, tableautins colorés selon les saisons. Pour les néophytes que tenterait une approche du patchwork, Josse Lesêtre propose des coussins à monter, en toile blanche, sur lesquels sont découpés et épinglés des personnages très colorés, dans le style de ses tableaux, 60 F. Il ne reste qu'à les coudre...

Pour revenir au patchwork traditionnel, hérité des pionnières américaines, un *fabricant d'ouvrages* a eu l'idée de reproduire sur du carton les motifs géométriques des « quilts » du dix-neuvième siècle. Ces découpes facilitent la préparation des morceaux de tissus qui seront ensuite assemblés *sur un gabarit en matière* plastique (*Manuwell*, 38 et 52 F le « kit » avec découpes, gabarits, patron du couvre-lit et fiches explicatives. Au Bon Marché, rayon mercerie).

Signalons, enfin, qu'il existe *plusieurs livres consacrés au* patchwork (depuis son historique jusqu'à l'exposé des diverses techniques), tous illustrés de croquis explicatifs et souvent de photos en couleurs des réalisations. Aux éditions Fleurus, un petit guide *le Patchwork* (15 F) ; *le Patchwork en dix leçons*, Hachette (32 F) ; aux éditions Dessain et Tolra, deux albums : *Edredons en patchwork* (19,50 F) et *Mode et patchwork* (24 F), et un livre cartonné : *le Patchwork*, par Marie-Janine *Solvit* (56 F). A vos aiguilles...

JANY AUJAME.

★ *Haga*, 22, rue de Grenelle, 75007 Paris
★ *Laura Ashley*, 95, av. Raymond-Poincaré et 22, rue de Grenelle, à *Paris*, et 1, quai Tilsitt à *Lyon*.
★ *Antonine*, 26, rue Surcouf, 75007 Paris.
★ *Sarastro*, 23, rue du Dragon, 75006 Paris.
★ *L'Arbre*, 38, rue de Grenelle, 75007 Paris.
★ *Manuwell*, B.P. 254, 75827 Paris Cedex 17, indique les points de vente de ses ouvrages en « kit ».

AUTOUR D'UN CADRE

POUR mettre en valeur une toile, une lithographie, une gravure, un cadre est indispensable. Le choix est actuellement assez étendu.

Cette nouvelle moulure, en bois africain indéformable, est munie d'une feuille permettant d'y encastrer l'œuvre à encadrer ainsi que le carton et le verre de protection. Il existe dix modèles, de style ou modernes, mesurant de 1,5 à 5,9 cm. de large, et vendus entre 2,50 et 19 F le mètre (« Brio », grands magasins et centres de bricolage).

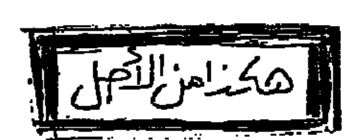
La galerie d'estampes contemporaines « la Torture » (11, rue Jacob, 75006 Paris) propose des cadres de bois naturel, avec verre et fond réversible blanc-noir, en vingt et un formats (« Métra-Bois », de 95 à 222 F), et des cadres permettant un changement facile des œuvres : en métal (vendus en « kit » ou tout montés) ou en plastique gris clair et blanc. Pour ceux qui aiment renouveler fréquemment l'accrochage de lithographies ou sérigraphies, un panneau en acier inoxydable brossé sert à présenter des œuvres, sans vitre, au moyen d'aimants. Deux formats : 54 × 69 cm., 210 F, ou 70 × 90 cm., 250 F.

Mais, surtout, un « centre de l'encadrement » vient d'ouvrir, près de la République (1). Si la vitrine est exiguë, le local intérieur est un vaste hall où sont réunis plus de quatre cents modèles de moulures vendues au mètre : baguettes de style (en bois naturel ou « doré » à la feuille de cuivre) ou en aluminium, bois laqué, toilé ou associé au liège. Ces moulures, très diversifiées, valent entre 4,50 et 100 F le mètre. Le long d'une galerie, installée en mezzanine, sont exposées des œuvres encadrées, pour faciliter le choix d'un encadrement selon le format et le sujet.

Un atelier exécute tout cadre sur mesure et travaille « porte ouverte », pour permettre à tous de percevoir les tours de main de ce métier délicat. Des cadres tout faits complètent le choix de toutes les fournitures possibles pour l'encadrement.

J. A.

(1) 34, rue René-Boulanger, 75010 Paris. Tél. 206-11-53. (Tous les jours, de 8 h. 45 à 12 h. 15, et de 13 h. 30 à 18 h. 15 ; le samedi jusqu'à 18 h. seulement.)



Mode

Dragonnades

LA rue du Dragon, comme une galerie marchande : on y trouve de tout ; et tout ce qui entoure la mode.

Au 11, *la Maison de Sylvie* regroupe de charmants cadeaux et accessoires pour enfants, en imprimés Libertys, ainsi que des tabliers et des manchettes de fin coton blanc, ornés de broderie anglaise.

La mode féminine regroupe le nombre le plus important de vitrines, représentant une bonne synthèse des styles du printemps et de l'été, à des prix raisonnables, *en moyenne. Chaque* boutique a un attrait personnel.

Ainsi *le Vent dans les voiles* (au 18), transfuge du quartier des Halles se spécialise-t-il dans les grandes tuniques de jersey, à taille basse et jupette d'Isabelle *Rochefort*, *qui s'annoncent* comme un des succès de la saison. Tout ici est souple et froncé sur élastique, en blanc brillant, et en couleurs vives, mélanges de coton et de polyester.

Mezzo-Mezzo (au 21) sont des *spécialistes de la chemise et des* pantalons de week-end, avec un magasin pour hommes et un pour femmes. Comme *tous* ici, ils ont choisi un genre de coupe ou de tissu, cotons et soies écrues, voire de la bourrette de soie qui garde *les rugosités de tissage. Le* prêt-à-porter, en tailles moyennes, se prolonge en vêtements aux mesures livrables en deux jours par les ateliers qui se trouvent dans les caves spacieuses de cette artère du vieux Paris (pantalons à pinces en coton de 119 à 189 F, chemises de *soie autour de 149 F* et robes-chemises en bourrette, 525 F).

Sylvie Edelman (au 25) propose les modèles sport de son époux, G. Edelman, en cotons lavande, beige ou noir, ainsi que des réversibles de *Suzon* Dejardin en crépons fins réversibles, exécutés en Inde, dans une très belle gamme de coloris. Toujours des petites pièces : gilets, vestes matelassées, chemises indoues à manches raglan et grandes robes-tuniques...

Victorine (au 25) alterne des ensembles d'Emesse avec de grandes tuniques, des robes-tabliers et des jupes paysannes en cotons fleuris (à partir de 194 F).

Ecriture (au 29) s'adresse aux adolescentes, avec des garde-robes capsule « après-jean ». Justine de Bérenger se concentre sur l'écru, le ficelle, le rouge et le bleu, coupés en *t*-shirts, blousons et pantalons, parfois en maille de coton bicolore (blousons longs, 260 F ; pantalons, 120 F).

Amina (au 29) offre de tout, du maillot de bain et de la lingerie de satin à la robe du soir pour vacances *exotiques* (de 100 à 150 F).

Rococo (au 30) est le domaine du rétro, des robes d'autrefois, de 1900 à 1950, ainsi que des copies, des chapeaux noirs d'enterrement, des gants, des sacs, etc. (de 100 à 800 F la robe).

Daniel Crémieux (au 32) s'adresse à l'homme, comme il le fait à Saint-Tropez, où il a déjà pignon sur rue, avec des blousons, des chemises et des pantalons, mais ni jeans ni costumes. Ses tricots et ses vestes sont originaux et bien conçus, avec des poches à soufflets à la poitrine et sur une manche (à partir de 290 F).

Encore des petites pièces coordonnées chez *Nathalie* (au 33), qui vend aussi des jupes, le tout en imprimés à fleurs ou à rayures *(de 137 F à 450 F)*.

Navy-Blue est la maison du jean (au 40), pour hommes et pour femmes, des chemises, des t-shirts à l'américaine, des chèches et des baskets (69 F les jeans de velours, à partir de 120 F les denims).

A l'inverse, *Noir et Blanc* (au 42) importe du style gitane d'Europe centrale, des robes folkloriques, de grands châles brodés à franges, mais aussi des jupes à ourlets irréguliers et des hauts du soir en gaze de coton imprimée *et froncée* (de 230 F à 490 F).

Tout à côté (au 44), *Kastina* est plus traditionnelle dans le luxe, avec des robes et des deux-pièces de cérémonie (à partir de 1 300 F).

Révillon Dragon (au 44) se consacre au printemps aux bagages et aux vêtements de cuir, en tons fauves (à partir de 300 F le sac), ainsi qu'aux vestes, fourrées ou non (de 1 500 F à 1 700 F), tout en continuant les fourrures en prêt-à-porter.

En face, *Andréa Pfister* (56, rue du Four) chausse ses clientes asiatiques aux petits pieds, en sandales rouge clair ou beige, à talons plats ou très hauts (autour de 400 F). Les modèles pour hommes comprennent les mocassins, les sabots et les baskets bicolores.

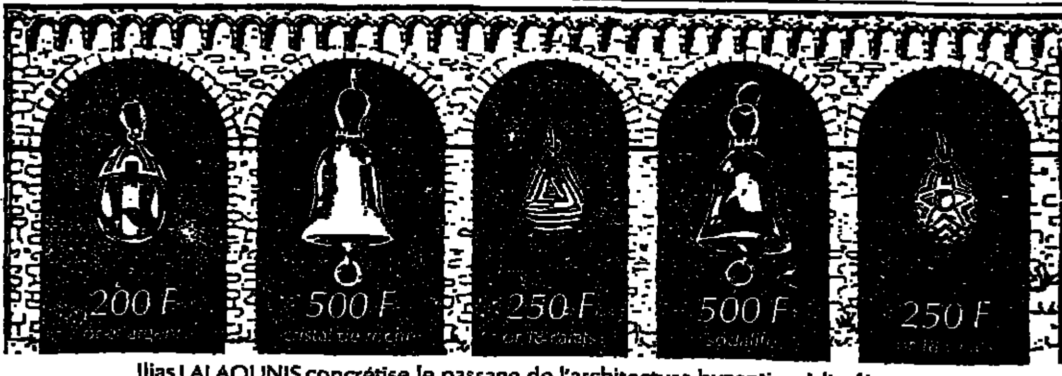
Dans une rue touristique, les petits cadeaux sont en vogue, notamment les bijoux fantaisie. *Jardins d'Orient* (au 21), *l'Œuf d'Autruche* (au 37), *Michaela Frey* (au 42), ont chacun leurs spécialités exotiques, à l'ancienne, ou le travail artisanal autrichien émaillé.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

ISABELLE ROCHEFORT : le jersey synthétique brillant, travaillé en tuniques, en jupes et en hauts à transformations, forme la base de sa collection de printemps. Ce modèle du soir se compose d'un corsage triangulaire froncé aux épaules sur une jupe longue, fendue sur le côté. 450 francs dans sa boutique « Le Vent dans les voiles », 18, rue du Dragon.



Jeux

échecs

N° 702

Déblocage

(Tournoi des Candidats, sixième du match, Giocco, 1977.)

Blancs : T. PETROSSIAN
Noirs : V. KORCHNOI
Gambit - D. Système semi - Tarrasch

1.	d4	Cf6	19.	d×ç6	C×ç4
2.	Cf3	é6	20.	Df4 !	Cd6
3.	ç4	d5	21.	T×d6	Dç7
4.	Cç3	ç5 (a)	22.	g3 ! (q)	h6 (r)
5.	ç×d5 (b)	C×d5 (c)	23.	Dé5 !	Ta-ç8 (s)
6.	é4	C×ç3	24.	Dd5 ! (t)	Rh7 (u)
7.	b×ç3	ç×d4 (d)	25.	Té4	Rg8 (v)
8.	ç×d4	Fb4+ (é)	26.	Rg2	a6
9.	Fd2	F×d2+ (f)	27.	h4 !	b5
10.	D×d2	0-0	28.	g4 !	Rh7
11.	Fç4	Cç6 (g)	29.	Té2	Rh8
12.	0-0	b6 (h)	30.	g5	h5 (w)
13.	Tf-é1 (i)	Fb7	31.	Td2	Tf-é8 (x)
14.	Ta-d1	Cé7 (j)	32.	Df3 !	g6
15.	d5 ! (k)	é×d5 (l)	33.	Td2-d5 !	Tf8 (y)
16.	é×d5	Cf5 (m)	34.	Tf6	Dé7
17.	Cé5 (n)	Cd6 (o)	35.	Td7	Dé8
18.	Cç6 !! (p)	F×ç6	36.	T×g6 !	abandon (z).

NOTES

a) Entrant, pour la troisième fois depuis le début du match, dans la « défense Tarrasch améliorée », qui lui rapporta deux bonnes nulles assez facilement, Korchnoï attend de pied ferme son adversaire : il vient, en effet, de gagner la cinquième partie et n'a aucune raison de choisir une variante risquée avec les Noirs.

b) Les Blancs obtiennent ainsi une certaine supériorité au centre, les Noirs étant forcés d'abandonner le centre et de reprendre avec le C-R puisque la variante 5..., é×d5 ; 6. Fg5, Fé6 ; 7. F×f6, D×f6 ; 8. é4 ! leur poserait quelques problèmes.

c) Evitant le gambit compliqué 5..., ç×d4 ; 6. D×d4, é×d5 ; 7. é4, Cç6 ; 8. Fb5, C×é4 ; 9. 0-0, Cf6 ; 10. Fg5, Fé7 ; 11. F×f6, F×f6 ; 12. Té1+, Fé6 ; 13. Dç5.

d) Après 7..., Cç6 les Blancs ont le choix entre 8. a3 et 8. Fç4.

e) 8..., Fé7 est faible : 9. Fé2, 0-0 ; 10. 0-0, b6 ; 11. Dd2, Fb7 ; 12. Dé3 (Lilienthal - Flohr, Moscou, 1935). A considérer est 8..., Cç6 ; 9. Fç4, b5 ! (une idée de Fischer dans son match contre Spassky de 1972) ; 10. Fé2, Fb4+ ; 11. Fd2, Da5 ; 12. Tb1, F×d2+ ; 13. D×d2, a6 ; 14. D×a5, C×a5 ; 15. Fd3, Ré7 ; 16. Tç1, Fd7 ; 17. Rd2 nulle (deuxième partie du match Petrossian - Korchnoï). On peut se demander pour quelle raison Korchnoï n'a pas voulu rejouer cette variante.

f) 9..., Da5 est fiable comme Rubinstein le démontra contre Schlechter à San-Sebastian, 1912 : 10. Tb1 !, F×d2+ ; 11. D×d2, D×d2+ ; 12 R×d2, 0-0 ; 13. Fb5 !

g) Et non 11..., b6 à cause de 12 d5 ! De même, si 11..., Cd7 ; 12. 0-0, b6 ; 13. Ta-d1, Fb7 ; 14. Tf-é1, Tç8 ; 15. Fb3, Cf6 ; 16. d5 ! (ou 16. Df4, Dç7 ; 17. Dh4, Keres-Fine, Ostende, 1937), é×d5 ; 17. é×d5, Tç5 ; 18. d6, Fd5 ; 19. Df4, Ch5 ; 20. Dd4, Cf6 ; 21. Té5 !, F×f3 ; 22. g×f3, T×é5 ; 23 D×é5, Té8 ; 24. Df4 et le pion passé donne aux Blancs une position de gain (Olafsson - Unzicker, Lugano, 1970)

h) Dans la quatrième partie du match, Korchnoï joua curieusement 12..., Dd6 et obtint une position calme après 13. Tf-d1, Td8 ; 14. Ta-ç1, Fd7 ; 15. é5, Dé7 ; 16. Df4, Fé8 ; 17. h4, Ta-ç8 ; 18. d5, é×d5 ; 19. T×d5, h6 ; 20. Tc-d1, T×d5 ; 21. T×d5, Td8 ; 22. Dé4, nulle. 12..., Da5 est insuffisant : 13. Dé2, Dh5 ; 14 Tf-ç1, Fb7 ; 15. Fa6 ! (Hort - Platonov, 1970).

i) Ou 13. Ta-d1, Fb7 ; 14. Df4, Df6 !

j) Encore une nouvelle idée par rapport au coup connu 14..., Tç8 suivi de 15. d5 !, Ca5 ; 16. Ff1 ou 16. Fd3, é×d5 ; 17. é5 !. Cette innovation a cependant l'inconvénient de perdre un temps.

k) Dans cette avance logique réside la grande chance des Blancs : la mise en valeur du pion passé central.

l) Et non 15..., Tç8 ; 16. d×é6 !

m) La pointe contenue dans 14..., Cé7. Le C noir menace de s'installer en d6 en bloqueur puissant.

n) Après 17. d6, F×f3 ; 18. g×f3, Ch4 se produit une position intéressante : si 19 Df4, Dg5+ ; 20. D×g5, C×f3+ ; 21. Rg2, C×g5 ; 22. b4 !, Cé6 ; 23. F×é6, f×é6 ; 24. T×é6, Ta-d8 ; 25. Té7, Tf7 ; 26. Tç7. Cependant 18..., Dh4 est également possible : 19. Té4, Df6 ; 20. Df4, Ta-d8 ; 21 d7, etc.

o) Les Noirs sont satisfaits et prévoient 18. Fb3, Tç8

p) Un coup de tonnerre qui permet de débloquer le pion passé. Si 18..., Dh4 ; 19. Fb3 ; si 18..., C×ç4 ; 19. Df4, F×ç6 ; 20. d×ç6, Df6 ; 21. D×ç4, Ta-ç8 ; 22. ç7 ! ou 19. C×é8, C×d2 ; 20. C×b7, Cç4 ; 21. d6.

q) Protège la D et donne une case de fuite au R

r) Si 22..., Tf-é8 ; 23. T×é8+, T×é8 ; 24. Té6, Dç8 ; 25 T×é8+, D×é8 ; 26. ç7 !

s) Après 23..., Tf-é8 ; 24. D×é8+, T×é8 ; 25. T×é8+, Rh7 ; 26. Té-d8, Dé7 ; 27. Rf1 les Blancs devraient gagner sans trop de mal.

t) Petrossian ne relâchera plus son étreinte.

u) Si 24..., Tf-é8 ; 25. T×é8+, T×é8 ; 26. Td7 et si 24..., Tf-d8 ; 25. Td7 !

v) Les Noirs sont en zugzwang.

w) Pratiquement forcé.

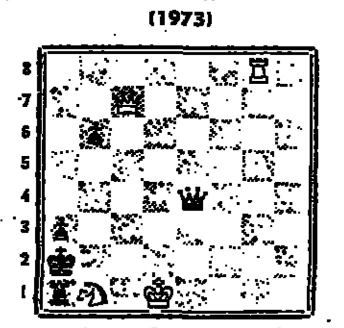
x) Hâtant la fin.

y) Si 33..., Té7 ; 34. Td7 !

z) Si 36..., Dé5 ; 37. D×h5 mat et si 36..., f×g6 ; 37 Dç3+ suivi du mat.

ÉTUDE

D. GURGENIDZE (1973)



BLANCS (4) : Rd1, Dç7, Tg8, Cb1.
NOIRS (5) : Ra2, Dé4, Ta1, Pa3 et b6.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DU PROBLÈME N° 701

Eric BRUNNER (1912)
(Blancs : Rh6, Té4 et b3, Fç6 et é5, Pa5, b7, ç4, d7, é2, f4 et g5. Noirs : Rb8, Fd8, Cç7, Pa7, a6, ç5, é6, g6, h7 et h5. Mat en cinq coups.)
1. Ta3 !!, h4 ; 2. Té-é3, h3 ; 3. Fh1, h2 ; 4. Tf3, R×b7 ; 5. Tf-b3 mat ! Si 1. Té-é3 ?, h4 !

CLAUDE LEMOINE.

LE TOURNOI DES CANDIDATS

Les quarts de finale du Tournoi des candidats au championnat du monde se poursuivent mais ne se ressemblent pas.

Chaque rencontre se dispute en douze parties et, seul, le Hongrois Portisch semble être, contre le Danois Larsen, assuré de la qualification. Il mène en effet par 5,5 contre 3,5 et il lui suffit de marquer un point (deux nulles par exemple) en trois parties.

Après onze parties, le Tchécoslovaque Hort a rejoint le Soviétique Spasski ; on compte neuf parties nulles et une victoire pour chacun des joueurs. Si la douzième partie est à nouveau nulle, les joueurs disputeront autant de séries de deux qu'il sera nécessaire.

Dans la rencontre entre le Soviétique Petrossian et le Soviétique, réfugié aux Pays-Bas, Kortchnoï, la tension monte. Kortchnoï vient de remporter un nouveau point et mène par 4,5 à 3,5 mais il reste quatre parties et tout peut arriver.

De son côté, le Soviétique Polugajevski mène contre le jeune grand maître brésilien Mecking par 5 points à 4. S'il conserve cette courte avance, le prochain adversaire de Karpov proviendra de l'Est européen.

scrabble

N° 5

Un coup de thonaire

Au cours du match aller Paris-Bruxelles, qui s'est déroulé à Paris, les Belges avaient été sauvés de la débâcle en trouvant pour la plupart un scrabble difficile : THONAIRE (filet de pêche). Au match retour, ils ont écrasé les Parisiens, dont l'influx avait peut-être été émoussé par une réception particulièrement chaleureuse. Voici la troisième et dernière partie, qui a été jouée non loin de Waterloo...

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	EHU?TRU			
2	EIONBNN	H(A)UTEUR (a)	H 4	78
3	IN+ARHER	BONNE (b)	I 3	22
4	—ALLMEFJ	HORAIRE (c)	4 H	20
5	—A AIUDLR	JEUNA	6 F	30
6	OOMEVMN	ADULAIRE (d)	8 A	80
7	MMO+TAEO	NOVEZ	N I	34
8	AO+AECTM	MOMENT	I J	30
9	AACO+TSG	AMIE eO	K 4	23
10	A+XUSLQA	CAGOTS	11 C	28
11	LX+EICRW	SAQUA (f)	8 K	45
12	—EEIYRST	RIXE	10 H	33
13	E+ACLLSW	STYLERAI (g)	D 5	34
14	IHNUG?S	WALLACES	A 4	79
15	I+TERNSF	SH(O)GUN (h)	L 10	34
16	AEVKOLN	FRISENT (i)	13 A	90
17	ENV+EEIP	KOLA	2 F	41
18	IP+EBUOE	VENGEE	13 I	28
19	EO+ITFRD	PUBIEN (j)	15 G	30
20	DFIO+LD	PEUR (k)	14 J	28
21	IDDF décomp.	FOL (l)	A 13	18
22		XI	J 10	11
23		DO	F 10	7
24		D(A)N	5 G	6
25		FI	L 3	5
26				
27		TOTAL		832

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté faute de voyelles ou de consonnes.

RESULTATS

1er. C. Saint-Jean, 758 points, 91,10 % ; 2e. J. Crame (Brux.), 741, 89,06 % ; 10e (sur 20), 677, 81,37 %. Partie difficile, un seul joueur franchissant la barre des 90 %, alors que, théoriquement, tous les participants « valaient » plus de 90 %. Dans ce match retour, il faut noter l'exploit du Bruxellois Van Gysel, qui a marqué 47 points sur 50 possibles, bien épaulé par C. Fortemps et M. Sélis, 38 points, et Van Buggenhout, 32 points. Du côté parisien, Yvonne Brulé a été la meilleure (37 points). Au total, Bruxelles bat Paris par 563,5 à 496,5 points.

NOTES

(a) Les Parisiens n'ont pas été à la hauteur, la moitié d'entre eux n'ont pas trouvé ce scrabble d'apparence facile ; (b) Attention au rajout (ABONNE) ! ; (c) Solo. Beaucoup de bulles de joueurs ayant tenté RAINURER en 9 D mot figurant dans tous les dictionnaires... sauf le P.L.I. (d) Joli duo parisien : les Français font donner la garde... ; (e) SCIMA en 2 E ne perd qu'un point. (f) S'écrit avec ou sans C ; (g) Beau solo de Sélis qui ne lui fait gagner qu'un point sur DEY en B 8 ; (h) SHOGUN ou SHOGOUN : ancien dictateur militaire japonais. M. Pialat, absent à Bruxelles, a amélioré ce coup en portant (T) HAIS en L 6 pour 39 points ; (i) FRETINS : même emplacement, même score ; (j) BOUEE en surmultipliant le B limite la casse (N. 10, 26 points) ; (k) Ceux qui se contentent de PEU perdent 3 points ; (l) Coup améliorable : IF en 14 B. 19 points.

PENTASCRABBLE
de Philippe Fondanaiche

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

EEINRSS - AAINLTT - ?EEERTT - AEEERTT - ?AEIOUR.

Solution proposée : plus de 450 points.

Problème n° 3. — Il fallait tirer DESQUAMEZ au lieu de DESQUAME.

Solution du problème n° 4. — JONCHEZ H A 122. CARNAVA(L) 7 H 67. (L)ACTIQUE 0 7 122. PROPHY(L)ACTIQUES 0 1 428. ANNEXEES K 5 118. Total : 857.

A l'intention de nos lecteurs de province qui désirent jouer dans un club, voici la liste des comités régionaux : *Provence-Côte d'Azur*, Maupin (93) 45-63-77 ; *Dauphiné-Savoie* : Meneghetti (76) 87-33-80 ; *Lyonnais* : Jeannin (78) 37-58-11 ; *Lorraine* : Képinger (87) 85-06-05 ; *Alsace* : Wegne. (88) 39-68-05 ; *Normandie* : Philippeaux (35) 85-80-01. Autres régions : s'adresser à la F.F.Sc.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à l'intention de M. Michel Charlemagne, FFSc, 8, rue Maurice-Delafosse, 92000 Boulogne.)

bridge

N° 699

Le Tortionnaire

Ce fameux problème de l'Américain Russell-Roosen avait fait autrefois beaucoup de victimes, mais aujourd'hui un bon technicien doit arriver *facilement* au but.

Nord : ♠ A R — ♥ A 10 7 — ♦ A D 9 6 3 — ♣ D 5 2
Ouest : ♠ V 10 6 4 2 — ♥ V 9 8 — ♦ V — ♣ V 9 7 6
Est : ♠ D 9 7 — ♥ 4 — ♦ 10 8 7 5 4 2 — ♣ R 4 3
Sud : ♠ 8 5 3 — ♥ R D 8 5 3 2 — ♦ R — ♣ A 10 8

Ouest entame le 4 de pique et Sud réussit le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense.

Réponse :

La solution se résume ainsi : roi de pique, roi de carreau, 2 de cœur pour le 7 du mort, 6 de carreau coupé par la dame, atout pour le 10 de cœur, 9 de carreau coupé par le roi de cœur, *l'as de trèfle* (coup de Vienne), puis l'as de cœur (troisième reprise du mort à l'atout), dame de carreau et enfin l'as de carreau sur lequel les deux adversaires vont être squeezés dans la position suivante :

Nord : ♠ A — ♦ A — ♣ D 5
Ouest : ♠ V 10 — ♣ V 9
Est : ♠ D 9 — ♣ R 4
Sud : ♠ 8 5 — ♥ 8 — ♣ 10

Atout : cœur. Après avoir tiré l'as de carreau du mort (sur lequel il jette automatiquement le 10 de trèfle), Sud fait toutes les levées ! Deux cas sont possibles :

1°. — *Est défausse un pique :* Ouest est à son tour squeezé et, pour ne pas affranchir le second pique de Sud, il jette le 9 de trèfle. Mais Sud joue alors la dame de trèfle pour couper le roi de trèfle et affranchir le 5 de trèfle (qui est plus gros que le 4) ;

2°. — *Est défausse le 4 de trèfle :* Sud joue le 5 de trèfle pour couper le roi et affranchir la dame...

C'est le fameux double squeeze par la coupe, un des coups les plus difficiles.

Savants calculs

Quand deux lignes de jeu semblent équivalentes, il y a, en général, intérêt à prendre la solution la plus simple. Mais ce n'était pas le cas dans cette donne jouée au Club Gallia de Cannes il y a quelques années. Cachez les mains adverses pour vous mettre à la place du déclarant.

Nord : ♠ A V 9 — ♥ A R 10 4 — ♦ A R D V 9 — ♣ 4
Ouest : ♠ 3 — ♥ 9 5 — ♦ 10 5 3 2 — ♣ R D 10 7 5 3
Est : ♠ 10 8 7 6 — ♥ D 8 3 — ♦ 8 7 — ♣ A V 9 2
Sud : ♠ R D 5 4 2 — ♥ V 7 6 2 — ♦ 6 4 — ♣ 8 6

Ann. : O. don. E.-O. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 ♣	passe	2 ♦
passe	3 ♦	passe	3 ♠
passe	5 ♠	passe	6 ♠...

Ouest ayant entamé le roi et la dame de trèfle, le déclarant a coupé avec le 9 de pique, puis il a joué l'as et le valet de pique. Est ayant fourni, *comment Sud (Lefébure) a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ? Comment faut-il raisonner à cartes cachées ?

Note sur les enchères :

L'excellente enchère de « 5 ♠ » (que l'on appelle « fit interrogatif ») demandait au partenaire de dire « 6 ♠ » avec une solide couleur d'atout, sans se préoccuper des contrôles des autres couleurs. Avec roi et dame, Lefébure n'eut aucun problème pour dire « 6 ♠ ».

PHILIPPE BRUGNON.

philatélie

N° 1478

FRANCE : « Journée du timbre ».

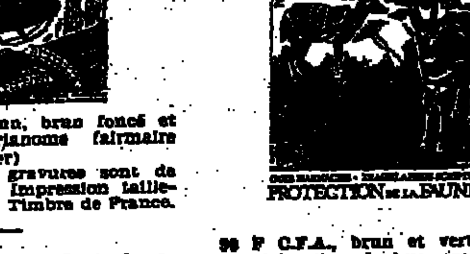
Le timbre à surtaxe de la Journée du timbre 1977 que nous avons présenté dans notre dernière chronique à Paris sera mis en vente anticipée les 26 et 27 mars au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, de 9 h. 30 à 18 heures, sans interruption.

Pour les cent une autres villes nous conseillons de consulter le *Monde des philatélistes* du mois de février.

NOUVELLE - CALEDONIE : « Insectes. »

Deux nouvelles valeurs s'ajoutent aux timbres déjà représentant des insectes

26 F C.F.P., vert, sienne calcinée ; Pseudophyllanax imperialis (sauterelle géante) ;



31 F C.F.P., brun, brun foncé et vert olive ; Agrianome fairmairei (ver du bancoulier)

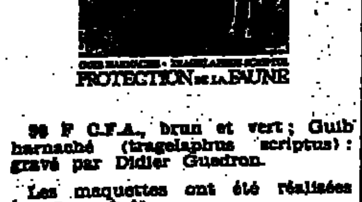
Les dessins et gravures sont de Georges Bétemps. Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

● A PARIS, *galerie Regis Langloys, 189, rue Saint-Honoré (métro Louvre), une exposition « la Souris », vue par douze artistes, se tient jusqu'au 30 mars.*

NIGER : « Protection de la faune. »

Deux timbres de grand format ont été dédiés à la protection de la faune, dont la réalisation en taille-douce est due à l'Atelier du Timbre de France.

80 F C.F.A., brun et ocre ; Marabout (leptoptilus crumeniferus) ; gravure de Jacky Larivière ;

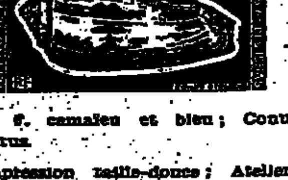


90 F C.F.A., brun et vert ; Guib harnaché (tragelaphus scriptus) ; gravé par Didier Guedron.

Les maquettes ont été réalisées par Jean Caffe

AFARS ET ISSAS : « Coquillages. »

Une suite aux coquillages représentée sur deux nouveaux timbres, dont les dessins et gravures sont dus à Jean Pheulpin. Valeurs en francs djibouti :



30 F, camaïeu, violet et vert ; Conus betulinus ;



70 F, camaïeu et bleu ; Conus striatus.

Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

MALI : « Valéry Giscard d'Estaing. »

Un timbre commémoratif de « poste aérienne » a été émis, titré « 13-15 février 1977, visite du président Valéry Giscard d'Estaing »



430 F maliens, polychrome.
Imprimé en héliogravure par Delrieu S.A., d'après une maquette préparée par J.-B.-E. Chesnot.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75015 Paris (parc des Expositions, porte de Versailles, Palais sud, Mezzanine), du 26 au 30 mars. — Salon du prêt-à-porter féminin international. (Cachet pt. format.).

⊙ 59440 Avesnes-sur-Helpe (foire commerciale), du 1er au 4 avril. — Troisième foire aux mouches.

⊙ 06400 Cannes (Palais des Festivals), du 1er au 5 avril. — Salon international du chemin de fer.

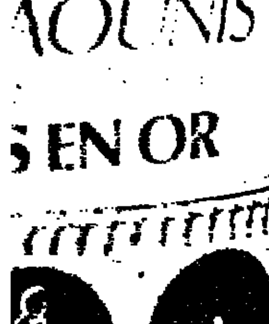
⊙ 75014 Paris (salons de l'hôtel P.L.M., 17, boulevard Saint-Jacques), les 2 et 3 avril. — Quatrième congrès européen des clubs Rotaract.

● A LIMOGES, *le 2 avril, à l'occasion du 102e Congrès national des sociétés savantes, se tiendra une exposition sur le thème des médecins et physiciens.*

● A GENTILLY, *au S.M.A.C., 2, rue Jules-Ferry, l'exposition annoncée la semaine dernière pour les 27 et 28 mars se tiendra les 26 et 27 mars, de 10 heures à 18 heures.*

ADALBERT VITALYOS.







« GUERRE DES JEUX » A NICE AUTOUR DU PALAIS DE LA MÉDITERRANÉE

Deux groupes se disputent le contrôle du quatrième casino de France

De notre envoyé spécial

Nice. — Une guerre sourde se livre actuellement sur la promenade des Anglais à Nice pour le contrôle d'un des plus prestigieux établissements de jeux français : le palais de la Méditerranée, quatrième casino de l'Hexagone par son chiffre d'affaires (33 millions de francs en 1976, soit près de 30 % de plus que l'année précédente). Le président-directeur général de l'établissement, Mme Renée Le Roux, affirme que des grandes manœuvres sont actuellement tentées par un groupe adverse, celui de M. Jean-Dominique Fratoni, président-directeur général du Ruhl, implanté depuis 1974, quelques dizaines de mètres plus loin, pour s'emparer de la moitié du capital du « palais » et assurer sa suprématie sur les maisons de jeux niçoises. Le dénouement devrait en principe intervenir le 30 avril prochain, date de l'assemblée générale de la société du Palais de la Méditerranée, mais les policiers niçois n'excluent pas que cette nouvelle « guerre des jeux » puisse connaître quelques épisodes violents.

Les difficultés de Mme Le Roux ont commencé lorsque, après la mort de son mari, elle décida de s'intéresser de plus près à la gestion de l'établissement dont la famille possédait la moitié des actions. Très vite, elle entra en conflit avec le P.-D.G. du moment, M. Maurice Guérin, par ailleurs président du syndicat des casinos de France, qui, en trente ans de direction, *« avait pris de bonnes et mauvaises habitudes »*, ainsi que le murmurent à l'occasion les observateurs locaux, reprochant à son règne d'avoir été marqué par une sclérose compromettante pour le développement de l'entreprise. Quelques frictions surgissent aussitôt entre M. Guérin et Mme Le Roux, désireuse de moderniser le « Palais » et d'adopter une attitude offensive face à la tapageuse apparition, en 1974, du casino Ruhl que dirige M. Fratoni.

Le conflit éclate véritablement au cours de l'été 1975, et pour Mme Le Roux, il ne fait aucun doute que le moteur doit en être recherché dans la maison rivale : *« On m'avait prévenue que je devais m'attendre à quelque manœuvre de la part du Ruhl. Et que je devais faire attention »*, dit-elle.

Le 8 juillet 1975, alors que Mme Le Roux est invitée à un dîner à Monaco, cinq joueurs prennent place autour des tables de trente-et-quarante. Trois d'entre eux sont Italiens. L'un des deux autres est un malfaiteur connu, mais apparemment pas indésirable pour autant dans les salles de jeux, M. Simon Gavet, ami de plusieurs truands lyonnais qui sera victime un an plus tard d'un règlement de comptes. En trois heures, les cinq joueurs gagnent 4,87 millions de francs. Toutes les dix à vingt minutes, le livre des sorties en fait foi, le caissier effaré doit débourser des acomptes de 500 000 F. Pour qui connaît les jeux, la chance insolente ne peut suffire à expliquer ce résultat; on découvrira plus tard qu'il y a eu ce soir-là substitution de sabots. Présent en qualité de directeur de jeux, M. Guérin a laissé jouer. Au petit matin, le bilan est lourd : le débours de la nuit place le Palais de la Méditerranée au bord du gouffre.

Etait-ce le but poursuivi ? Comment, en tout cas, ne pas rapprocher cette affaire de l'avatar survenu quelques semaines plus tard : les cinq mêmes joueurs se présentent au trente-et-quarante du casino de Menton et empochent 3 millions de francs de gains en une nuit. La banque du casino ne peut faire face. Un homme offre d'éponger la dette : M. Jean-Dominique Fratoni ; mais en échange il s'approprie le casino.

Des moments difficiles

Il en ira autrement à Nice. Une assemblée générale est convoquée le 11 juillet 1975. Logiquement, elle devrait entériner la mise en liquidation des biens du Palais de la Méditerranée. Mme Le Roux s'y oppose : *« Laisser le Palais entre les mains d'un administrateur provisoire ignorant du monde des jeux et de ses coutumes était le meilleur moyen de le « couler »*, dit-elle. Le lendemain, M. Guérin démissionne de la présidence, non sans avoir également « démissionné » la Société du syndicat des casinos de France. Après la décision du P.-D.G., Mme Le Roux fait réunir, le 17 juillet, le conseil d'administration. S'y affrontent les représentants des trois groupes propriétaires : Le Roux (50 % des actions), Guérini (15 %) et Helly (35 %). Mme Le Roux est élue présidente, mais M. François Helly, ancien directeur du Crédit lyonnais de Nice et chef de file du troisième groupe, démissionne pour *« ne pas subir la présidence d'une femme qui a fait trop de mal à la société »*. Il observera toutefois au long du conflit une stricte neutralité, M. Guérin devenant, lui, un adversaire déclaré.

Le nouveau président obtient, en échange du nantissement auprès de la Société lyonnaise de crédit des actions du Palais vénitien — société propriétaire des murs du Palais de la Méditerranée — une ouverture de crédit de 5 millions de francs pouvant être portées à 7 millions.

Si le casino est sauvé de la déroute financière, il va néanmoins connaître de nouveaux moments difficiles. Le 3 août, Mme Le Roux est attaquée sur la route à la sortie de Nice par des « voyous » qui ne lui volent même pas son sac à main ; le lendemain, un début d'incendie se produit dans une salle de jeux. Un mois plus tard, une bagarre éclate : un garçon de salle brise la dent d'un client. Peu après, un commando attaque à coups de matraque et de chaîne de vélo les clients et le personnel de la boîte de nuit annexée au casino. Le 12 septembre, on découvre une roulette truquée. Les organisateurs de ce «désordre» escomptent sans doute une réaction de l'administration, mais elle ne vient pas.

Après une année de calme, nouvelle bombe, en octobre 1976 : la Société lyonnaise de crédit demande le remboursement immédiate de la moitié de la dette contractée moins d'un an auparavant. Le concours d'une autre banque permet *in extremis* d'éviter une nouvelle catastrophe.

Entre-temps, un nouvel événement, fortuit mais lourd de conséquences, s'est produit : la mort de M. François Helly. Ses héritiers ont déjà manifesté l'intention de se séparer des actions qu'il possédait, au bénéfice du plus offrant, bien entendu. Les enchères atteignent déjà un niveau faramineux : on parle de 5 millions de francs. La situation financière du Palais de la Méditerranée n'étant pas saine, son président déclare ne pouvoir faire face à une telle proposition. Du même coup, Mme Le Roux laisserait le champ libre au seul homme apparemment capable de disposer d'une telle fortune : M. Jean-Dominique Fratoni.

L' « empire Fratoni »

Personnage controversé du monde des jeux comme de la société niçoise, M. Fratoni a acquis une brusque notoriété en prenant, dès son ouverture, la présidence du casino Ruhl. Rien ne paraissait le prédisposer à ce destin éclatant : il n'avait jusque-là dirigé que deux casinos occupant un rang modeste dans la hiérarchie des cent quarante-sept établissements de jeux français, le Casino de Sainte-Maxime et le Casino-Club de Nice. M. Fratoni, qui se flatte par ailleurs de l'amitié de M. Jacques Médecin, justifia les fonds investis dans le Ruhl par un apport de capitaux de « banquiers italiens » dont l'origine floue a fait courir bien des rumeurs. Bien qu'aucun délit ne lui soit reproché, les policiers niçois n'ignorent pas que M. Fratoni s'est à l'occasion entouré d'individus qui n'étaient pas inconnus de leurs services.

S'il fut agréé sans problème comme directeur du casino Ruhl par le service des courses et jeux de la police nationale et s'il n'a jamais fait l'objet de la moindre enquête par le ministère de l'intérieur, ses relations avec les « Italiens » ont parfois des côtés surprenants. Au conseil d'administration, où il a pour adjoint son fils, Noël Fratoni, figurent deux représentants des « banquiers italiens », MM. Arrigo Luigi et Cesare Valsania, dont le dernier vient d'avoir les honneurs de la presse italienne au cours d'un procès à Novarre, en Italie.

M. Valsania a officiellement démissionné de ses fonctions au conseil d'administration du Ruhl, mais on le rencontre toujours régulièrement dans les couloirs de l'établissement.

Le Ruhl a connu, lui aussi, une crise grave deux ans après son inauguration triomphale et une ascension fulgurante qui l'amena bien vite au deuxième rang des casinos français, derrière celui de Divonne-les-Bains (Ain), avec 41 millions de francs de chiffre d'affaires en 1976. Le 21 août 1976, une assemblée générale extraordinaire est convoquée conformément à l'article 241 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés, qui prévoit une telle disposition en cas de perte de trois quarts du capital social.

Les actionnaires — MM. Fratoni père et fils, deux administrateurs de sociétés, un employé, un commissaire principal de police honoraire et une employée de bureau — décident qu'il n'y a pas lieu à dissolution ; ils autorisent une augmentation du capital social, porté de 6 à 9 millions de francs avec possibilité d'extension à 10 millions. La manœuvre se fait par création d'actions nouvelles gratuites et élévation des valeurs nominales des titres existants, c'est-à-dire par un gonflement fictif des actifs d'une honnêteté discutable.

Une certaine qualité

Ses difficultés financières n'ont toutefois en rien amoindri le dynamisme et les ambitions de M. Fratoni, qui a déjà élargi son empire en négociant le rachat des deux étages supérieurs de l'hôtel Méridien, installé dans le même immeuble que le Ruhl, confronté à de graves difficultés de gestion. Il y logera ses joueurs les plus fidèles. De plus, il désire toujours faire du Ruhl le premier casino de France, et on conçoit que l'encombrant voisinage du Palais de la Méditerranée puisse lui porter ombrage. L'achat des actions du groupe Helly et l'amitié de Maurice Guérin peuvent lui permettre, en lui accordant le contrôle de la moitié de la société, de peser de manière déterminante sur les destinées du casino aujourd'hui rival.

Veut-il réduire le « Palais » à la fermeture ? Mme Le Roux le prétend dans un tract distribué dernièrement à dix mille exemplaires par les 380 employés du casino. Car, dans son combat, le P.D.G. dispose du soutien résolu du personnel — comité d'entreprise en tête, — inquiet pour l'avenir de l'emploi. Il peut compter aussi sur la sympathie de nombreux vieux Niçois, très attachés à l'institution que représente à leurs yeux le Palais de la Méditerranée, et n'ayant que mépris pour le Ruhl, *« voyant, cosmopolite, suspect »*. A l'*« usine à jouer »* que symbolise le Ruhl avec sa clientèle de gros « flambeurs », le Palais de la Méditerranée oppose l'image d'une certaine qualité des joueurs : d'une « noblesse » du jeu qu'on répugnerait à voir disparaître. Les sentiments peuvent-ils compter face à la fortune ?

JAMES SARAZIN.

MAJORITÉ A VINGT ET UN ANS POUR LES « FLAMBEURS »

La loi du 5 juillet 1974 a abaissé l'âge de la majorité civile à dix-huit ans, disposition devenue effective dans bien des domaines. Pourtant l'accès aux salles de jeux demeure interdit aux personnes âgées de moins de vingt et un ans, ainsi que le précise un récent bulletin d'information du ministère de l'intérieur.

« La présentation du projet de texte au Conseil d'Etat a fait apparaître que la participation à des jeux du hasard ne pouvait être considéré comme l'exercice d'un droit civil, est-il expliqué. Ainsi les prescriptions de l'article 14, deuxième alinéa du décret n° 59.1489 du 22 décembre 1959 restent toujours en vigueur. » L'accès des casinos reste donc interdit aux personnes âgées de moins de vingt et un ans. « Il s'agit, au demeurant, d'une mesure de police destinée à protéger des personnes encore jeunes des risques que présentent les jeux d'argent », conclut le bulletin.

JUSTICE

L'enquête sur le meurtre de Jean-Antoine Tramoni

La police recherche un jeune homme connu comme « militant gauchiste »

Les renseignements généraux apportent leur concours à la brigade criminelle de la police judiciaire dans sa recherche des auteurs du meurtre, mercredi 23 mars, à Limeil-Brévannes (Val-de-Marne), de Jean-Antoine Tramoni, qui avait tué, en 1972, à Boulogne-Billancourt, le jeune militant maoïste, Pierre Overney (« le Monde du 25 mars). L'enquête s'oriente, en effet, résolument vers les milieux de l'extrême gauche et, malgré le mutisme des policiers, il semble qu'une piste soit actuellement explorée. Aucune information n'a encore été ouverte par le tribunal de Corbeil.

« *On peut, maintenant, faire un rapprochement entre le meurtre de Jean-Antoine Tramoni et un incident qui s'est produit le 3 mars dernier près de son domicile, à Alfortville* », a déclaré, le 24 mars en fin de journée, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire au Quai des Orfèvres. Ce soir-là, une patrouille motorisée de police repérait une voiture Simca occupée par une personne stationnant devant le domicile de J.-A. Tramoni, cours Beethoven, à Alfortville.

Des instructions particulières avaient été données à la sécurité publique du Val-de-Marne, l'ancien employé des services de surveillance de la régie Renault ayant fait l'objet de menaces, à plusieurs reprises, depuis sa sortie de prison, le 29 octobre 1974, menaces qui avaient motivé de sa part le dépôt de deux plaintes.

Le 3 mars, à Alfortville, la Simca avait démarré brutalement à l'arrivée des policiers. Après une poursuite, le fugitif était contraint d'abandonner son véhicule, immobilisé par un accrochage. Il parvenait à disparaître à pied, après avoir *tiré sur les policiers, qui* ripostaient sans l'atteindre. A bord de la Simca, on devait découvrir un fusil de chasse Remington à répétition, des cartouches de calibres 11,43 et 7,65, ainsi qu'une carte d'identité au nom de Christian Harbulot, vingt-cinq ans, étudiant, demeurant rue Mademoiselle, à Paris (15e).

Des policiers s'étaient présentés le lendemain matin à cette adresse, mais l'occupant des lieux n'y avait pas reparu. Il n'y est d'ailleurs jamais revenu depuis. Selon la police, M. Harbulot est connu des renseignements généraux comme un « militant gauchiste ».

Une autopsie du corps de J.-A. Tramoni devait être effectuée ce vendredi 25 mars afin de déterminer si l'arme qui a tiré les cinq balles mortelles — un pistolet de calibre 11,43, généralement utilisé dans le « milieu » — est connue des services de police.

Entendue le 24 mars au matin dans les locaux de la police judiciaire, Mme Tramoni a affirmé qu'elle ignorait tout des craintes de son mari quant à une possible vengeance d'amis politiques de Pierre Overney. « *Il me tenait à l'écart pour ne pas m'inquiéter*, a-t-elle dit. *C'est pourquoi je ne sais pas s'il avait été menacé soit* Il semblait pourtant bien redouter qu'on s'en prenne à sa vie : lorsqu'il a été tué, J.-A. Tramoni était porteur d'un pistolet automatique de calibre 5,5 millimètres chargé de huit cartouches ainsi que d'une boîte de ces mêmes cartouches.

Dans la presse parisienne

« VENDETTA » « LIQUIDATION » « VENGEANCE »

L'ensemble la presse parisienne, ou peu s'en faut, commente le meurtre de Jean-Antoine Tramoni. Tandis que « l'Humanité » estime que « la justice ne peut, en tout état de cause, se concevoir comme une vendetta », « l'Aurore », sous le titre « La vengeance glacée », estime que la mort de Jean-Antoine Tramoni représente l'« affirmation » des « durs ». Opinion qui paraît être aussi celle de « la Lettre de la Nation », puisque le bulletin gaulliste indique : « On peut quand même penser que nous verrons d'autres violences, dont les auteurs, à tort ou à raison, spéculeront sur l'affaiblissement du pouvoir. »

Tandis que « l'Humanité rouge » (P.C.-M.L.F.) rappelle que « Tramoni fut légèrement condamné et bien vite relâché », « Rouge » (trotskiste), sous le titre « Sans fleurs ni couronnes », estime que le meurtre de Tramoni est « une liquidation qui ne sert en rien la lutte des travailleurs ». Le quotidien « Libération », qui a consacré la plus grande place à l'événement, annoncé sur toute la largeur de la une par les mots « L'exécution de Tramoni », et développé dans deux pages intérieures, révélant que la plupart de ses collaborateurs ont eu une « réaction joyeuse en apprenant la nouvelle », explique, en rendant compte d'un « comité de rédaction passionné », pourquoi il n'a pas estimé devoir prendre une position ni publier de débat « pour ou contre », préférant se « laisser aller dans l'événement » et « surtout débloquer des réflexions, des pensées ».

POURSUIVI APRÈS UN ACCIDENT DU TRAVAIL

M. Jean Chapron est relaxé

De notre correspondant

Lille. — *La quatrième chambre de la cour d'appel de Douai, que préside M. Gilbert Lhérondel, a confirmé, mercredi 23 mars, pour partie le jugement du tribunal de Béthune du 30 juin 1976, qui relaxait du chef d'inculpation d'homicide involontaire M. Jean Chapron, directeur des établissements Huiles, goudrons et dérivés (H.G.D.) de Vendin-le-Vieil (Pas-de-Calais), ainsi que M. Georges Tredez, chef d'agence de travail temporaire à Lens.*

Tous deux avaient été inculpés à la suite d'un accident du travail qui, dans la nuit du 23 au 24 janvier 1975, avait coûté la vie à un ouvrier, M. Roland Wuillaume, quarante-sept ans.

Le juge d'instruction chargé de l'affaire, M. Patrice de Charette, avait fait incarcérer M. Chapron, libéré cinq jours plus tard, sur décision de la chambre d'accusation (*le Monde* daté 27-28 février).

Le tribunal de Béthune ayant retenu l'infraction à la législation du travail et condamné M. Chapron à deux contraventions de 600 F et M. Tredez à trois contraventions du même montant, la cour d'appel a infirmé ce jugement, estimant que ces infractions à la législation du travail avaient été retenues à tort. En conséquence, elle a prononcé la relaxe des deux prévenus de ce chef.

La relaxe étant totale, les parties civiles (les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., et les ayant-droit de la victime) ont été déclarées « *recevables mais inopérantes* ». La cour a déclaré irrecevable la constitution de partie civile de la concubine de la victime.

Pour ce qui concerne l'emploi de M. Wuillaume, la cour a précisé *que celui-ci était affecté* à deux postes de travail qui relevaient de la qualification d'O.S. mentionnée sur son contrat. Selon le code du travail, six cas sont énumérés où il peut être fait appel à des travailleurs intérimaires « *pour des tâches non durables* ». L'emploi du pluriel implique la possibilité de leur confier diverses tâches dans l'exercice d'un seul contrat. M. Wuillaume se trouvait dans ce cas.

A propos de la surveillance médicale, la cour fait valoir que le code du travail n'exige qu'une seule visite médicale annuelle et que le médecin qui effectua cette visite en février 1974, ne pouvait prévoir la nature du travail que M. Wuillaume accomplirait à la fin de l'année. La législation relative à la surveillance médicale énumère la liste des travaux nécessitant une surveillance spéciale où figure notamment le brai. Mais selon la cour, les médecins du travail et les juridictions de jugement admettent que l'expression « *exposé d'une façon habituelle* » implique une certaine régularité et une certaine durée d'exposition aux agents nocifs.

Le quotidien communiste *Liberté* commente ce jugement sous le titre : « *La victime coupable ! Une curieuse justice...* » Il rappelle : « *Après l'accident, subitement, H.G.D. a investi 200 millions pour l'hygiène et la sécurité dans l'entreprise. Et comme par hasard, le taux de fréquence des accidents, qui fut encore de 76,96 % en 1975, est tombé à 18,21 % à la fin de l'année 76. (...)*

» *Les accidents du travail tuent des ouvriers, mais c'est à eux qu'en incombe la faute. A croire qu'ils le feraient pour embêter les patrons. Et malheur aux magistrats qui se permettent d'établir des responsabilités. Le juge de Charette, lui, qui s'était permis d'inculper le patron Chapron, a été l'objet de mesures disciplinaires, tout comme le furent d'autres magistrats. (...) Curieuse justice.* »

GEORGES SUEUR.

La longue marche des expulsés

Un commerçant de Wissant, une petite commune du Pas-de-Calais, a cru de son devoir d'alerter la brigade de gendarmerie de Marquise, jeudi matin 24 mars. Un couple, accompagné de cinq jeunes enfants, venait de se présenter chez lui pour mendier de la nourriture. L'homme, sa femme et surtout les cinq enfants, amaigris et sales, étaient dans un « état d'épuisement évident ».

Les gendarmes de Marquise, venus sur les lieux, ont très vite alerté le juge des enfants du tribunal de Boulogne. L'état de santé des cinq enfants (sept ans, cinq ans, quatre ans, trois ans et seize mois) était tel qu'ils ont été immédiatement hospitalisés à Boulogne.

Les gendarmes de Marquise ont ensuite entendu les parents. Voici l'histoire que leur a racontée le père.

Lui, âgé de trente ans, est au chômage depuis le mois de mars 1976, après avoir perdu son emploi d'électricien, emploi intérimaire. Un an plus tard, le 7 mars dernier, sa famille et lui-même ont fait l'objet d'une mesure d'expulsion pour le logement qu'ils occupaient à Hautmont (Nord), et dont le loyer était resté impayé depuis plusieurs mois.

Mis à la porte, l'homme, sa femme, ses cinq enfants, avec leurs biens, quelques baluchons et la poussette du petit dernier, ont pris, avec le peu d'argent qui restait, le train pour Dunkerque. Le père espérait y trouver du travail. Il n'en trouva point. Pendant quelques jours, la famille put « s'offrir » des chambres d'hôtel. Après, ne disposant que d'un minimum d'argent pour acheter un peu de nourriture, le père décida de prendre la route, à pied, avec sa famille pour chercher un emploi ailleurs.

A Calais, il ne trouva rien et ils repartirent, marchant toujours, couchant à la belle étoile — c'est l'expression consacrée — et mangeant peu. Puis, vint le moment où l'argent fit totalement défaut et où le chômeur et ses enfants ne mangèrent plus — que ce qu'ils mendiaient. Lorsqu'on les a découverts, jeudi matin, ils avaient parcouru une centaine de kilomètres à pied, passé une bonne dizaine de jours et de nuits sur les routes de France, et rien mangé depuis longtemps.

Telle est la version de l'homme. Un fabulateur ? Les gendarmes, qui n'en semblent pas persuadés, ont ouvert une enquête. A la mairie de Hautmont, après vérification auprès des services d'aide sociale, on indique n'avoir pas connaissance de cette expulsion. Simplement on se souvient que, au début du mois de mars, les services d'aide sociale avaient été alertés par le Secours catholique à propos « d'une famille avec quatre ou cinq enfants, « logée » depuis plusieurs jours dans une voiture garée devant la gare ». Intervenant, ils n'avaient pas trouvé cette famille, domiciliée sur un parking. Partie, envolée. Qui sait où ?

PIERRE GEORGES.

Modification de la liste des biens saisissables

Une bonne nouvelle pour les mauvais payeurs

Un décret publié au *Journal officiel* du 25 mars modifie, « *en tenant compte des besoins élémentaires d'une famille moderne* », les articles du code de procédure civile relatifs aux biens mobiliers insaisissables.

Remplaçant la liste surannée de biens insaisissables que comportait l'article 592 ancien du code de procédure civile (« *les machines et instruments servant à l'enseignement pratique en exercice des sciences et des arts...* », « *les farines et menues denrées nécessaires à la consommation du saisi* »), sa nouvelle version précise : « *Ne peuvent être saisis (...) les biens mobiliers (...) nécessaires à la vie et au travail du saisi et de sa famille* ».

La liste de ces biens comprend : « *les vêtements, la literie, le linge de maison, les objets et produits nécessaires aux soins corporels et à l'entretien des lieux, les denrées alimentaires, les objets de ménage nécessaires à la conservation, à la préparation et à la consommation des aliments, les appareils nécessaires au chauffage, les table et chaises permettant de prendre les repas en commun, un meuble pour abriter les vêtements et linges et un meuble pour ranger les objets ménagers, les objets nécessaires aux handicapés, les livres et autres objets nécessaires à la poursuite des études ou à la formation professionnelle, les objets d'enfants, les souvenirs à caractère personnel ou familial, les animaux d'appartement ou de garde, deux vaches, ou douze chèvres ou brebis au choix du saisi, ainsi qu'un porc et vingt-quatre animaux de basse-cour, avec les paille, fourrage, grains et autres denrées nécessaires à l'alimentation de ces animaux jusqu'à la récolte suivante, les instruments de travail nécessaires à l'exercice personnel de l'activité professionnelle.* »

Deux nouveaux articles 592-1 et 592-2 précisent, d'une part, que ces objets demeurent saisissables « *s'ils se trouvent dans un lieu autre que celui où le saisi demeure ou travaille habituellement ; s'ils sont des biens de valeur, en raison notamment de leur importance, de leur matière, de leur rareté, de leur ancienneté ou de leur caractère luxueux ; s'ils perdent leur caractère de nécessité en raison de leur nombre ou de leur quantité ; s'ils constituent des éléments corporels d'un fonds de commerce* » ; d'autre part, qu'ils ne sont saisissables « *pour aucune créance, même de l'Etat, si ce n'est pour paiement des sommes dues à leur fabricant ou vendeur, ou à celui qui aura prêté pour les acheter, fabriquer ou réparer* ».

Enfin, le nouvel article 593 du code de procédure civile prévoit qu'il incombe au juge d'instance du lieu de la saisie de trancher en référé, en cas de contestation (dans un délai maximum de huit jours à compter de la date où la saisie a été signifiée). Le texte de ces nouveaux articles devra désormais être reproduit, à peine de nullité, dans les procès-verbaux de saisie.

CATASTROPHES

SÉISMES EN TURQUIE ET EN IRAN

● EN TURQUIE, deux violentes secousses ont ébranlé tôt ce vendredi matin la région de Palu (à environ 700 kilomètres au sud-est d'Ankara). On aurait déjà dénombré une vingtaine de morts.

● EN IRAN, de nouvelles « répliques » on secoué la région de Bandar-Abbas, située à l'entrée du golfe Persique, où deux forts tremblements de terre se sont produits le 22 mars. Selon les autorités iraniennes, les séismes du 22 mars auraient tué cent trente personnes. Mais on est encore sans nouvelles de villages reculés, et certaines sources font état de quatre cents morts.

● EN POLOGNE, une assez forte secousse a été ressentie dans la matinée du 24 mars, dans le sud de la Pologne, et aussi en Tchécoslovaquie. Il n'y aurait ni victimes ni dégâts.

Faits et jugements

Réclusion criminelle à perpétuité contre les auteurs de viols et de violences.

Après deux heures de délibérations, les jurés de la cour d'assises du Morbihan ont prononcé des peines très lourdes, jeudi 24 mars, à l'encontre des six jeunes gens jugés pour des vols, violences et viols commis durant l'été 1973 dans la région de Vannes (*le Monde* du 24 mars). Deux d'entre eux, Alain Gurème et Alain Dellinger ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité, un troisième, Patrice Bertic, à vingt ans de la même peine, le quatrième, Yannick Le Caur, à neuf ans, et enfin les deux derniers, les frères Bernard et Pierre Befour, à huit années de réclusion criminelle.

Ce verdict, accueilli par les applaudissement du public, faisait suite aux réquisitions sévères de l'avocat général qui, contre Alain Gurème, Alain Dellinger et Patrice Bertic, avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité « *s'ils sont jugés socialement irrécupérables, et vingt ans de la même peine dans le cas contraire* ».

Quinze mois de prison pour un ancien adjoint au maire.

Après huit années d'instruction, M. André Martin, quarante-trois ans, ancien adjoint au maire d'Eaubonne (Val-d'Oise), a été condamné à quinze mois d'emprisonnement ferme par le tribunal correctionnel de Versailles, qui a délivré contre le prévenu, en fuite depuis 1973, un mandat d'arrêt. M. Martin était poursuivi pour abus de biens sociaux et infractions sur la législation sur les sociétés civiles de construction.

L'ancien élu cumulait des fonctions d'animateur de sociétés civiles immobilières et de vice-président du comité des mal-logés de sa commune. Un détournement de 690 000 francs est imputé à M. Martin.

Il faut respecter les vieilles pierres.

Pour avoir fait détruire, le 14 mai 1974, un hôtel particulier du dix-huitième siècle situé sur le territoire de sa commune et classé monument historique, M. Gilbert Baumet, maire de Pont-Saint-Esprit (Gard), a été condamné, jeudi 24 mars, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, à verser 75 000 francs à l'administration des bâtiments de France.

Après avoir échappé à un promoteur immobilier, l'hôtel de Lisleroy avait été acquis par la municipalité. Désespérant de recevoir les crédits de restauration attendus du ministère des affaires culturelles, le maire avait ordonné la destruction de l'édifice, dont il craignait l'effondrement.

● *Guy Bedos*, Françoise d'Eaubonne, Mes Henri Leclerc et Colette Piat, Serge Livrozet, figurent parmi les personnalités qui devraient participer, samedi 26 mars, à la manifestation contre la peine *de mort organisée* à 20 h. 30 à la Mutualité (24, rue Saint-Victor, 75005 Paris) par le comité de liaison contre la peine de mort.

● *Roland Agret quitte l'hôpital.* — Roland Agret devrait quitter, le 29 mars, le service de gastro-entérologie de l'hôpital de la Conception, à Marseille, où il est soigné après sa libération conditionnelle, obtenue grâce à une réduction de peine de trois ans et huit mois accordée par le président de la République, le 1er mars 1977.

● *Après la mort d'un malade mental.* — Au cours de la seconde audience consacrée jeudi 24 mars au procès du docteur Jean Brisou, poursuivi devant le tribunal de grande instance de Saint-Etienne pour homicide volontaire après la mort d'un malade mental hospitalisé dans son service (*le Monde* du 24 mars), les avocats de la défene ont demandé la relaxe de leur client. La partie civile, ont-ils plaidé, n'apporte pas la preuve qu'une faute personnelle, détachable de son service, ait été commise. Le tribunal a mis en délibéré son jugement, qu'il rendra le 3 mai. — (*Corresp.*)

Les droits d'auteur de M. Pierre Goldman.

Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris, devrait dire prochainement si mainlevée doit être ordonnée à la saisie-arrêt que le brigadier Gérard Quinet avait fait pratiquer, le 27 décembre 1976, sur les droits d'auteur qui pourraient être dus à M. Pierre Goldman par les éditions du Seuil pour son ouvrage *Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France.*

Cette demande, soutenue le 24 mars par Me Georges Kiejman, résulte d'une contradiction d'arrêts entre la cour d'assises de Paris et de la cour d'assises de la Somme. Cette dernière avait reconnu, le 14 mai 1976, Pierre Goldman innocent du double crime commis dans une pharmacie du boulevard Richard-Lenoir, alors que la cour d'assises de Paris, dont la décision fut cassée, l'avait reconnu coupable. L'arrêt civil de la cour d'assises de Paris n'avait pas fait l'objet d'un pourvoi en cassation. C'est pourquoi Me Henri Garaud, conseil de M. Quinet, a soutenu que cet arrêt civil restait définitif.

Prison ferme pour avoir volé des ordonnances.

Des peines de prison ferme ont été prononcées, mercredi 23 mars, par le tribunal correctionnel de Pau contre cinq jeunes gens poursuivis pour avoir volé des ordonnances, grâce auxquelles ils se procuraient des produits pharmaceutiques, convertis ensuite en drogue. Deux prévenus, âgés de dix-neuf ans, ont été condamnés, l'un, à quinze mois de prison ferme et révocation d'un sursis antérieur, l'autre, à deux ans et demi de la même peine, dont neuf mois avec sursis. Deux autres prévenus ont été condamnés à trois ans d'emprisonnement, dont un an avec sursis.

HIPPISME. — *Le prix Geoffroy de Waldner, disputé le 24 mars à Evry, et servant de support au pari tiercé, a été gagné par* Buckskin, *suivi de* Tende *et de* Tetrac. *La combinaison gagnante est 5-11-2.*

RADIO-TÉLÉVISION

CE VENDREDI SUR FR 3

Madame Simone : cent ans de vie

Extrait des « Archives du vingtième siècle », un portrait de Mme Simone est diffusé ce vendredi 25 mars, à 21 h. 30, sur la troisième chaîne.

C'est ainsi cent ans de vie et d'histoire artistique, littéraire et mondaine qui sont évoqués à travers la personne d'une grande actrice devenue romancière et principal arbitre du prix Femina, à travers la riche personnalité d'une femme gâtée et courtisée. Elle porta trois noms, tous célèbres, épousa Claude Casimir-Périer, aima l'auteur du « Grand Meaulnes », vécut ensuite avec le poète François Porché, qui détermina sa vocation tardive d'écrivain et dont le fils, Wladimir Porché, organisa dans les années 30 les premiers programmes de divertissement destinés à la télévision. Mme Simone, née Pauline Benda, s'est révélée dès 1930, dans « le Désordre », une puissante romancière et a écrit, depuis, plusieurs volumes de souvenirs.

Elle est vraiment étonnante, Mme Simone, drôle, précise, généreuse, mordante, encore plus jolie, dit-on, aujourd'hui à bientôt cent ans — oui, elle est d'avril 1877, — dans la blondeur rose d'un visage adouci qu'autrefois, au temps où, brune épouse d'un sociétaire célèbre, Charles Le Bargy, elle montera sur les planches à la suite d'un pari.

C'était fin 1900, à la Comédie-Française, un soir où, impertinente déjà, elle s'était permis de critiquer Julia Bartet dans le rôle de Camille. Alors son mari : « Joue donc un peu pour voir. » *Trois semaines plus tard au Théâtre municipal de Reims, ce sera fait. Et si bien fait que, encouragée par Sarah Bernhardt — « Elle est douée, n'est-ce pas ! », s'exclame l'époux, tout fier et tout surpris quand expire le dernier vers de Hugo soumis à la Divine, et celle-ci :* « Plus que vous », *— qu'arrachée ainsi à ses études de psychiatrie, elle va prendre le métier de comédienne.*

Un métier, pas une carrière, encore moins une vocation, un métier exercé sans trac, sans défaillance, sans vanité, avec maîtrise, avec succès. Avec cette lucidité que seule peut donner un regard détaché de soi et tourné vers les autres. Elle raconte cela très bien, ce vendredi sur FR 3, beaucoup mieux qu'elle ne l'écrit dans ses mémoires.

Pour qui la connaît — je suis allée deux ou trois fois chez elle, rue du Bac, — rien ne remplace la spontanéité foisonnante, enjouée de ses remarques, de ses souvenirs, de ses portraits. Il faut la voir dessiner la Duse, Réjane, d'Annunzio, Léon Blum, Bernstein, Romain Rolland, Péguy, Anna de Noailles et le grand amour de sa vie, Alain Fournier. C'est croqué d'un trait si vif, si juste — cela participe à la fois de la description et de la critique — qu'on se sent autorité à émettre ensuite des jugements personnels sur une époque, un milieu, sur des noms devenus brusquement des gens.

Une heure à peine avec Mme Simone, il y en a six fois plus dans les « Archives du vingtième siècle », cela passe vite, hélas ! trop vite, cela permet tout juste de survoler les années d'avant-guerre, la première, celle de 1914. Est-ce qu'on ne pourrait vraiment pas pousser jusqu'à la seconde ? Est-ce trop demander ? A-t-on si souvent l'occasion de rencontrer à l'écran des centenaires de cette trempe ?

CLAUDE SARRAUTE.

« APOSTROPHES » : M. PONIATOWSKI SE DÉCOMMANDE

● M. Michel Poniatowski, qui devait être l'invité principal de l'émission « Apostrophes » sur Antenne 2, ce vendredi, à l'occasion de la réédition de son *Talleyrand aux Etats-Unis*, a finalement décliné l'invitation de Bernard Pivot.

L'émission sera consacrée à plusieurs ouvrages sur la vie quotidienne de nos grands-pères (*voir nos programmes*).

Le ministre de l'intérieur, qui s'est décommandé mardi, avant le conseil des ministres, a donné comme motif de son absence son emploi du temps très chargé.

● PRECISION. — Edouard Sablier, de France-Inter, participera au « Face à la presse » télévisé du 31 mars, au cours duquel le président de la République répondra à des questions de politique étrangère.

VENDREDI 25 MARS

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Concert en direct des Champs-Elysées : « Neuvième Symphonie » et « Ouverture d'Egmont », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, avec Marita Napier, R. Hesse, S. Ninsgern, P. Hoffmann, réal. Y.-A. Hubert (relais sur France-Musique) ; 22 h., Retransmission théâtrale : « le Péril bleu » ou « Méfiez-vous des autobus », de V. Lanoux, avec O. Laure, F. Pasquali, G. Staquet, B. Alane.

Un bébé venu au monde à l'âge de trente ans : un autre regard sur la vie.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Feuilleton : La mission Marchand (Fachoda) ; 21 h. 30, Emission littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Dis, grand-père, comment vivait-on autrefois ?).

Avec MM. Fernand Dupuy (l'Albine), *Pierre Miquel* (la Vie privée des hommes au temps des premiers chemins de fer), *Henri Vincenot* (la Vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine).

22 h. 40, Journal ; 22 h. 50, Ciné-club : « Samedi soir, dimanche matin », de K. Reisz (1960), avec A. Finney, Sh. A. Field, R. Roberts et H. Baker (v.o. sous-titrée, N.).

Le travail et les distractions, la rébellion instinctive d'un ouvrier tourneur de Nottingham qui refuse la médiocrité des êtres et des choses, le conformisme et la soumission. Une « tranche de vie » sans misérabilisme qui fut saluée à l'époque comme un événement dans le cinéma anglais.



CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Magazine vendredi... Ailleurs, l'Espagne, enquête d'E. Bailey, réal. B. d'Abrigeon

L'échiquier de la nouvelle Espagne.

21 h. 30, Archives du vingtième siècle : Madame Simone, de J. Nahum.

(Lire l'article de Claude Sarraute.)

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Musique de chambre ; 20 h. 30, Concert par l'Orchestre radio-symphonique de Stuttgart, dir. Uri Segal, avec C. Arrau, B. Miller, R. Schiote : « Missa Sancti Bernardi de Offida » (Haydn) ; « Concerto nº 2 pour piano et orchestre en si bémol majeur, opus 83 » (Brahms) ; 22 h. 30, Entretiens avec... Olivier Debré ; 23 h., « Fragments de Laure », par J. Peignot et M. Cohen ; 23 h. 50, Poésie : M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 20, En liaison avec TF 1 et en direct du Théâtre des Champs-Elysées, concert pour le 150e anniversaire de la mort de Beethoven... ; 23 h., France-Musique la nuit... Cabaret de jazz ; 0 h. 5, Musiques réservées ; 1 h., O Grands Carnaval.

SAMEDI 26 MARS

CHAINE I : TF 1

De 11 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 13 h. 35, Les musiciens du soir.
20 h. 30, Variétés : Numéro un (Mireille Mathieu) ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 35, Portrait : A bout portant (les frères Jolivet) ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

De 11 h. 45 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Des animaux et des
20 h. 30, Jeu : Interneige ; 22 h. 5, Entretien : Questions sans visage ; 23 h., Variétés : Drôle de baraque, réal. R. Sangla ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Théâtre : « les Oiseaux de lune », de Marcel Aymé, par le Théâtre de l'Atelier, avec M. Cuvelier, J.-B. Nordmann, F. Gabriel, P. de Boysson, Ph. Noël.

Quand l'envol des corps suit celui des rêves, enfants, parents et policiers deviennent les oiseaux du Bon Dieu.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « le Lieu des mille sommeils », de P. Guinard, avec D. Ceccaldi, C. Vernet ; 21 h. 30, Musique ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 05, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin ; 23 h. 50, M. de Certeau.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Prestige de la musique : « Tannhäuser », de Wagner, version de Paris, avec N. Hillebrand, J. Altmeyer, H. Becker et les chœurs d'opéra de Radio-France, la chorale de jeunes filles Elizabeth Brasseur, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction R. Reuter ; 23 h., Vieilles cires... Alfred Cortot joue Franck ; 0 h. 5, Un musicien dans la nuit.

DIMANCHE 27 MARS

CHAINE I : TF 1

De 9 h. 15 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 35, un film de B. Sagal : « le Survivant ».

20 h. 30, Film : « Ho », de R. Enrico (1968), avec J.-P. Belmondo, J. Shimkus, S. Chaplin, A. Mottet, P. Crauchet.

Un coureur automobile, privé de sa licence, devient le chauffeur-domestique humilié d'un trio de gangsters. Par arrogance et désespoir, il se fait gangster à son tour. Série noire, d'après un roman de José Giovanni. Faiblesse du scénario et froideur de la mise en scène.

22 h. 20, Magazine culturel : Expressions, de M. Bruzek ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

De 10 h. 30 à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 25, la série Muppet's Show.

20 h. 30, *Musique and music* ; 21 h. 30, Feuilleton : « Scènes de la vie conjugale », d'I. Bergman.

Le film, projeté dans les salles en 1975, est diffusé ici dans sa version télévisuelle originale, qui avait dû être coupée pour le cinéma.

23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

De 10 h. à 20 h. 30, Programme ininterrompu avec, à 17 h. 50, Espace musical.
20 h. 30, L'homme en question : Mme Anne Gaillard ; 21 h. 30, Le court métrage français ; 22 h. 30, Cinéma de minuit (cycle J. Duvivier) : « Obsessions », de J. Duvivier (1943), avec Ch. Boyer, B. Stanwyck, Ed. G. Robinson, A. Lee, R. Cummings, B. Field. (N.)

Une jeune fille laide veut se suicider un soir de carnaval ; un avocat mondain est obsédé par la prédiction qu'il va devenir un assassin ; un acrobate rêve qu'il se tuera le jour où, dans le public, une femme brune poussera un cri. Trois histoires étranges dans un film réalisé par Duvivier pendant son exil aux Etats-Unis et devenu si rare qu'il ne faut pas le manquer.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ininterrompue : M. de Certeau ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : G. Engelbach.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Echanges internationaux... Eté de Carinthie 1976 : Récital de piano Clifford Curzon : « Sonate en ré mineur opus 31, nº 2 » (Beethoven), « Sonate en si bémol majeur D 960 (Schubert), « Intermezzo en mi bémol majeur opus 117, nº 1 », « Capriccio en si mineur opus 76, nº 2 », « Intermezzo en mi bémol mineur opus 118, nº 6 », « Intermezzo en ut majeur, opus 119, nº 3 » ; « Capriccio en ré mineur opus 116, nº 1 » (Brahms) ; 23 h., Cycle de musique de chambre (Mendelssohn, Spohr) ; 0 h. 5, Concert extra-européen... Kinchi Tsuruta (Atsu Mora) ; 1 h. 15, Trêve, par E. Dietlin.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 MARS

— *M. Valéry Giscard d'Estaing* répond, en direct de Rome, aux questions de la rédaction d'Antenne 2, au cours du journal de Jean-Pierre Elkabbach, à 20 heures.

SAMEDI 26 MARS

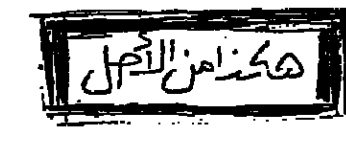
— « *A l'orée de la Chine* » nous apprend avec des interviews, notamment de deux anciens « gardes rouges », de sinologues et de journalistes, comment on recueille l'information en Chine. France-Culture à 14 h. 5.

« *Les problèmes de développement* » sont évoqués par le Secours catholique et le Comité catholique contre la faim et pour le développement, sur Radio-Monte-Carlo, à 20 heures.

DIMANCHE 27 MARS

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., répond aux questions de la rédaction des Echos à Inter-Presse, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.



ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« Le Mariage de Figaro », à la Comédie-Française

Le nouveau Mariage de Figaro, que présente la Comédie-Française dans la mise en scène de Jacques Rosner, se passe entre des murs nus, d'un blanc lumineux. On dirait qu'ils viennent d'être repeints. Les fenêtres n'ont pas de rideaux, s'ouvrent sur un ciel trop clair, décoloré par un soleil trop vif (le décor est de Max Schœndorff). Les pièces sont vides, avec juste ce qu'il faut de meubles pour jouer le texte, avec des cloisons minces, comme si on était en train de diviser le château du comte Almaviva par appartements en copropriété.

Le comte Almaviva (Jacques Tofa), aristocrate libéral, vit les derniers moments de ses privilèges. Ses caprices ont toujours force de loi, mais déjà on ne le respecte plus. On le berne, on intrigue, on s'organise, et même on l'utilise sans qu'il y voie rien. Quand il s'agit de pérorer, Figaro (Alain Pralon) est bien plus fort que lui. Ce gavroche monté en graine, ce jeune loup autodidacte et spirituel qui aurait tant voulu être « né », qui cherche à s'établir, est un rapide, un sans scrupules. Ses enfants auront des terres et, plus tard, des usines. Suzanne (Paule Noelle), sa femme, incarne son accession à la propriété. Pour elle, s'échapper, c'est l'adultère ; elle y dépensera bêtement les ressources de son esprit vivace, en s'amusant tout de même davantage que la comtesse (Geneviève Casile).

Le couple Figaro-Suzanne reproduit en plus neuf le couple Almaviva-Rosine et c'est aux seconds rôles qu'appartient la pensée dynamique, à Marceline en particulier (Denise Gence), qui définit justement la condition féminine, à Basile (Jacques Destoop), intellectuel - lampiste, raté type. A Bartholo enfin (François Chaumette), notable jouisseur et prudent au service de tous les gouvernements.

Dans cette société, Chérubin (Bernadette Le Saché) arrive en élément étranger, c'est comme un adolescent sacrifié que l'on envoie se battre et mourir pour ses aînés. On ne croit pas à ses élans, on imagine mal qu'il puisse troubler des femmes. L'enfance ne se joue pas, et Bernadette Le Saché est une jeune adulte. Elle est victime des hésitations de la mise en scène.

Il semble que Rosner, pour ajuster sa lecture à l'écriture de Beaumarchais, hésite entre Bataille (Henri), Dumas fils, Letraz et Renoir (la Règle du jeu), *sans se résoudre à choisir. Les acteurs (surtout le double couple des maîtres et des valets) vont vers la convention. Le spectacle ne trouve pas son rythme, seul porte le comique de situation. Resserrer aurait été moins sacrilège et Rosner aurait été plus fidèle à sa vision de Beaumarchais, qui est aiguë.*

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, 20 h. 30.

Formes

Poésie et vérité

La poésie sous-tend *la Légende intérieure* de Jean-Yves Bourgain (1). La grande poésie, celle de Patrice de la Tour du Pin, de Pierre-Jean Jouve, de Saint-John Perse entre autres inspirés. Le visiteur en quête d'émotions colorées pourra dans une première approche faire l'impasse de ces textes qui, ne les illustrant pas au pied de la lettre, n'ont avec les toiles aucune correspondance explicite : qu'il *n'y* cherche pas de traduction juxtalinéaire. Ce sont des répons. Ils fournissent une clé pour pénétrer sans effraction dans l'état d'âme du peintre. Ils ont été transcrits « *pour susciter le climat spirituel où, comme en un miroir, peinture et poésie se reflètent l'une l'autre* », selon quelqu'un qui le connaît bien.

L'important, c'est que l'œuvre plastique soit digne du poème. Elle l'est.

Elle nous transporte dans les déserts brûlants ou calmes de la contemplation que nul obstacle n'entrave. En 1975, le dénichant à la Cité internationale des arts, j'avais été conquis par les larges arènes lumineuses, ponctuées de faux collages, où ce jeune fresquiste transposait les possibilités fécondes de l'art mural et où les mariages *d'amour des couleurs* s'adaptaient déjà à l'univers mental dont ils étaient la fidèle contrepartie. La méditation s'est approfondie en même temps que les nécessaires exercices manuels, les secrets arrachés aux vieilles formules. Qu'on se *laisse* alors porter par la vague.

Nonobstant le chant du ciel ou du sable, des feux de l'aurore ou du couchant, aujourd'hui amplifié, j'avais également été frappé par la subtilité des gravures de Bourgain. En voici de nouvelles, dont les titres reflètent le climat : *Marais noyés, la Jeune Parque, l'Oiseleur piégé, Il n'est pas de vent sur ma terre où tu ne puisses pas courir...* A perte d'haleine.

Autre graveur apparemment aux antipodes, Krol illustre son propre poème, *la Redite nonpareille*, de trente bois, prétexte pour son imprimeur-éditeur-ami Bruno Durocher de montrer par surcroît des estampes plus grandes, que j'ai revues avec un vif plaisir (2). La même gravité médiévale, le même hiératisme, la même savante stylisation en parfait accord avec les exigences du bois gravé, expriment une sagesse sans âge qui se garde d'oublier « *les traces laissées par les laves liquides sur la terre, avant qu'elle ne fût marquée au stigmate de la charrue* ». Tout imprégné, d'autre part, de la tradition biblique — *le Sacrifice d'Abraham*, par exemple, et même ses animaux qui ont l'air d'être un souvenir de l'exil babylonien — « *rentre à reculons dans l'histoire* ». Quel que soit le format de ses gravures, elles témoignent que Krol a surmonté son inquiétude, qu'il se maintient au-delà *de l'angoisse, qu'il a capturé la joie*. Et, dans le domaine de l'écriture, que, venu de si loin, il possède et manie avec une aisance « nonpareille » « *le parler acquis, le parler des champs à l'orée de la forêt, le parler d'un peuple qui veille sur les vignes* ».

René Genis, pour sa part, n'a pas eu besoin de se déraciner — d'autres s'en seraient volontiers dispensés. Ancré dans son atavisme girondin, nanti d'une solide expérience de peintre et de graveur, il nous enchante ce printemps avec près de quarante lithographies en couleurs et une demi-douzaine de toiles marouflées (3).

Trop (jamais trop) soucieux de trouver ma satisfaction personnelle et de la faire partager à ceux qui me croient sur parole, d'où ma répugnance à mettre une sourdine à des éloges au demeurant très sélectifs, ce n'est guère mon propos de disséquer les prouesses techniques du lithographe. Des impressions (c'est le mot) de fluidité obtenues par la superposition des couleurs au cours des différents passages, notamment dans les paysages de mer : *la Voile latine, Filets, Lumière dans l'eau, les Jalles, le Grain...* Leur finesse tranche avec l'éclat des masses plus homogènes. Et le pot vert qui donne la réplique aux *Deux Fruits* (une des meilleures réussites), le pot intensément bleu qui fait ressortir la fragilité des *Trois Roses*, le ciel d'un violent outremer qui plombe et surplombe *la Flaque bleue*, voilà qui va au devant de notre attente.

Evelyne Binosi (4) a toute la vie devant elle pour parachever une œuvre pleine de promesses, dont plus d'une sont déjà tenues. Comment cataloguer ses tableaux ? Des objets ? Des reliefs ? Peu importe. L'essentiel, c'est que les *matériaux* qu'elle utilise, malaxe transforme (sable, résine, colle, fer, cuivre, verre) et les objets qu'elle leur incorpore (chaînes, clés, etc.) concourent à la création d'ensembles qui n'ont plus rien d'hétéroclite. A mon goût, les compositions mates, sombres, sont supérieures à celles trop brillantes, non dépourvues parfois de clinquant. Des silhouettes *de corps féminins, des empreintes* de mains et de pieds, parviennent à une signification surréelle. Evelyne Binosi n'a pas tort de se référer à Gaston Bachelard et à ses intuitions de l'« imagination matérielle ».

Mais, parallèlement aux œuvres d'art, il faut connaître les artistes. Avant même d'en parler (ce n'est que partie remise), je propose à tous de leur rendre visite à l'atelier d'Annick Le Moine (5), où se déploie « Le milieu de l'art » d'André Morain.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Claude Renaud, 71, boulevard Raspail.
(2) Galerie Caractères, 7, rue de l'Arbalète.
(3) Galerie des peintres graveurs, 159 *bis*, boulevard du Montparnasse.
(4) Galerie Entremonde, 50, rue Dauphine.
(5) Atelier Annick Le Moine, 21, avenue du Maine.

Cinema

« MON CŒUR EST ROUGE », de Michèle Rosier

« *La psychologie du cinéma français est quelque chose d'impudique,* dit Michèle Rosier. *Ce n'est pas de jeu ! On maltraite le spectateur, on l'agresse, on lui met un anneau dans le nez pour le guider.* »

La psychologie, donc, Michèle Rosier, dans *Mon cœur est rouge*, la refuse. Est-ce un hasard si cette attitude est commune aux femmes cinéastes qui s'expriment aujourd'hui : Charlotte Dubreuil *(Qu'est-ce que tu veux, Julie ?)*, Nina Companeez *(Comme sur des roulettes)*, Agnès Varda *(L'une chante l'autre pas)*, Paula Delsol *(Ben et Bénédicte)*, Dolores Grassian, *le Dernier Baiser)*, sans parler de Marguerite Duras, qui a toujours été un cas à part ?

Ces femmes ont, toutes, des personnalités différentes, leurs films sont différents et, pourtant, ils se gardent de la psychologie, qui est une capture. Les femmes-personnages du cinéma français y ont été souvent prises et c'est — peut-être — pourquoi les femmes cinéastes choisissent, maintenant, une distance à l'égard de leurs personnages, masculins ou féminins qu'importe, mais une distance qui ramène à la vérité des êtres et au respect du spectateur. Le féminisme au cinéma semble être moins revendication militante que nouvelle façon de voir, et de faire voir, les choses de la vie.

Le premier film de Michèle Rosier, *George qui ?*, allégorie sur George Sand, marraine et championne du féminisme moderne, était resté un peu théorique. *Mon cœur est rouge* s'engage dans le réalisme quotidien. C'est deux jours de la vie d'une jeune femme, Clara, qui déambule d'un lieu à un autre parce qu'elle est enquêtrice pour une agence de publicité — elle est censé faire une enquête sur le maquillage — et qui rencontre des gens. « *Le sang est rouge, le sang circule,* Mon cœur est rouge *est un film de circulation sur les pas de Clara* », dit Michèle Rosier.

Clara, c'est Françoise Lebrun, une comédienne qui ne compose pas. Elle existe, comme ça, d'une façon toute simple, elle n'est pas apprêtée, elle s'habille comme tout le monde, elle a des cheveux longs qu'elle coiffe toute seule, qu'elle tord en natte sous un bonnet de laine. Françoise Lebrun livre un visage sans fard, sans souci de plaire et, justement à cause de cela, elle a une beauté, un charme bien à elle, avec ses yeux parfois battus de fatigue, et sa manière d'aller de l'avant, de chercher le contact avec les autres. Alors, on la suit parce qu'on a envie de la connaître davantage, d'en savoir plus.

Le film avance avec elle séquence par séquence, un peu comme une suite de sketches. De l'histoire de Clara, Michèle Rosier ne voulait pas faire un roman. La caméra se tient donc à distance « *par respect humain, par volonté de regarder, mais de ne pas être voyeur* », précise Michèle Rosier. « *Je ne voulais pas m'approcher trop, pour laisser Clara et les personnages libres de leur existence, de leur comportement.* »

La caméra se déplace à côté et autour de Clara et de ces gens qu'elle rencontre. Il y a tout un réseau de plans en mouvement, de travellings bien filés, à travers lequel circule une sensibilité pudique s'attardant parfois à un moment de lyrisme : l'infirmière de couleur déshabillant avec des gestes doux, des paroles poétiques, la motocycliste accidentée, ou bien la femme de ménage immigrée chantant un chant de son pays en passant l'aspirateur dans le hall d'un building.

On peut aimer ou ne pas aimer telle ou telle séquence. L'important est d'accepter cette distance particulière qui nous fait voir quarante-huit heures de la vie d'une femme qui lutte pour être plus présente, pour participer à la vie, avec les autres. Contrairement à tant de réalisateurs qui cherchent le succès — populaire ou intellectuel, — Michèle Rosier ne nous enrobe pas dans le cocon d'un monde global, défini, anesthésiant. Elle nous laisse libres de choisir ce qui peut nous toucher, nous retenir ou nous laisser indifférents dans la déambulation de Clara.

Mon cœur est rouge finit par une fête du M.L.F. à laquelle Clara s'intègre jusqu'à se dissoudre dans la collectivité. C'est un peu la morale de ce film sans histoire. Pour Michèle Rosier, il n'y a pas de féminisme sans fête. « *Je pense qu'il fallait rendre hommage à ces femmes qui ont fait un travail important pour nous toutes. On leur doit une fière chandelle. Filmer simplement, être attentive; c'était une façon pour moi de ne pas prendre la vedette avec la caméra. Je sens fort cette fête, qui est un peu longue, avec plusieurs expressions de cultures différentes Je n'arrivais pas à en enlever, ç'aurait été malhonnête de supprimer une forme de discours ou de chant. Quand des femmes se groupent, cela donne beaucoup de force, de fraîcheur et, pour moi, c'est magnifique.* »

Refus de la psychologie, refus de la facilité. Au lieu de terminer sur l'image idyllique du bonheur de Clara avec le compagnon qu'elle s'est choisi et qu'on a vu partager sa baignoire, Michèle Rosier termine sur un éclatement dans la communauté. Et, comme celui d'Agnès Varda, son film « fait chaud ».

JACQUES SICLIER.

★ Hautefeuille, 14-Juillet-Parnasse.

« BILITIS », de David Hamilton et Henri Colpi

Chaque photographe immobilise un univers qui, quelquefois, demande à bouger. Chaque image est un moment de l'histoire du modèle et de celui qui fixe ce modèle. Chacun est modèle à son tour. Ce phénomène pourrait se nommer « effet de miroir ». La photographie dès ses origines « daguerriennes » fut nommée « *le miroir qui se souvient* ». Daguerre, au contraire de Niepce, avait tenté de faire d'une photographie, pardon, une « daguerrotypie », un objet unique. On connaît la suite...

David Hamilton, photographe connu, cherchait depuis longtemps à donner une vie cinématographique à ses fantasmes. Enfants blondes et pures, et vierges, aux formes naissantes, à l'innocence pleine de questions, scandinaves impubères, à l'impudicité limpide comme une source, baignant dans une lumière mouillée de rosée. Sommeils. Jolis plis. Couleurs douces. Couples embrassés : deux filles, deux fleurs, deux plumes.

Les hamiltoniennes touchèrent fort, et plurent tant, que David Hamilton devint David Hamilton. Quand on lui parlait cinéma, il répondait avec une admiration épuisée : *Lolita*, de Stanley Kubrick, *Mort à Venise*, de Luchino Visconti. Il aurait pu ajouter : *Paulina 1880*, de Jean-Louis Bertucelli.

Après Vladimir Nabokov, Thomas Mann, Pierre-Jean Jouve, pourquoi pas Pierre Louys et *les Chansons de Bilitis* ? Voilà, voilà. C'est chose faite. On a trouvé un nom sur lequel, librement, évolueront nymphes blondes et grandes culottes, jupettes et fanfreluches, la Grèce et Saint-Tropez, sultaneries fauves et brutales et hommes sensibles, femmes faites et femmes à faire, plantes en serre et mer d'huile. Un monde détaché de tout, où la vie est un congé permanent du quotidien, où, seul, l'amour...

David Hamilton a pris comme allié l'auteur d'un des films les plus déchirants du cinéma français : Henri Colpi, le réalisateur d'*Une aussi longue absence*. La prochaine fois, Hamilton devra se débrouiller seul. Il parlera encore des amours tendres et des amours blessées. Il cachera mieux son jeu, ou moins bien. C'est seulement son premier film.

YVES BOURDE.

★ Voir « Les exclusivités ».

Jazz

L'ENSEMBLE CEDAR WALTON

Les concerts, bien que d'une façon plus amortie qu'il y a quelque temps encore, rendent, l'un après l'autre, sensibles la diastole et la systole du jazz, un aspect de relâchement, puis un aspect de contraction, de retour au noyau dur de lui-même. Chez Cardin, c'était la systole, jeudi, la réaffirmation de la jazzité la plus nue, avec son tempo permanent et réglé, vibrant et fou — en un seul mot : paradoxal. *Pas bourgeois à cause de la* régularité, pas non bourgeois, parce que, en la circonstance, ça ne voudrait vraiment rien dire. Africain, plutôt. Aussi vieux que le geste hypnotique que le « batteur » sensuel du continent noir.

Sur scène : des hommes comme il en est peu, et la musique la mieux venue, où se resserre le talent vrai, la qualité indéniable — musique foudroyante et d'autant plus courageuse qu'elle choisit d'exister selon des normes proclamées, en un jeu redoutable où les lois, connues de tous, dénoncent l'impotence (sinon le style laborieux) et n'ont jamais empêché le genre aventurier.

N'oublions pas les noms de ces donneurs de plaisir, les noms de ceux qui constituent l'un des plus beaux quartettes qu'on puisse entendre *aujourd'hui : Cedar Walton*, Bob Berg, Sam Jones, Billy Higgins. L'ex-pianiste de Blakey, l'ex-ténor de Tito Puente, l'ex-bassiste de Cannonball, l'ex-batteur d'Ornette, se sont associés, et pour rester unis le plus longtemps possible. Ce groupe merveilleux console d'avance, pour un bon mois, des baragouineurs et ilotes faiseurs de rythmes, comme des explorateurs assidus de vides océaniques. Il exorcise les démons contemporains de l'ennui, toutes espèces confondues.

LUCIEN MALSON.

Variétés

Le temps à venir

(Suite de la première page.)

« La plupart des chansons, dit Gilles Vigneault, commencent comme un arbre. On dirait un brin d'herbe, et puis, bientôt, à la branche, au feuillage, on reconnaît un arbre. » Vigneault s'est mis à chanter aux approches de la trentaine. Avant, du côté de Natashquan, un tout petit village sur la rive gauche du Saint-Laurent, à plus de 1 000 kilomètres de Montréal, il avait eu le temps de pêcher, de sécher la morue, d'écouter les arbres, la rivière, les silences ou d'inventer la voilure, de rêver tout haut, de retourner la terre, de travailler dans les bois, de manger, comme il dit, de la misère, et puis, un jour, d'enseigner, d'écrire mille poèmes et des centaines de chansons.

Dix-huit années se sont passées dans la ville, mais il était bien trop tard pour le changer. Et Vigneault a absorbé la ville, en parle à l'occasion comme un campagnard qui adore les mouvements d'horloge mais casse les réveils et les montres pour se retrouver avec des « gens de parole » ou raconter ce qu'il a vu, senti, rencontré, pressenti dans son pays large où la neige qui porte le nom de Marie-Ange vient après un été trop court et quelques causeries entre le vent et les pierres et les forêts.

« *Le pays, affirme Vigneault,* c'est comme une graine, une plante qui pousse à l'intérieur de nous-mêmes, quelque chose qui, un jour, nous déborde. » En chantant sur des airs de gigue, de rigaudon et de quadrille la vie des personnages qu'il a croisés sur le bord du Saint-Laurent, Jean du Sud et Gros Pierre, Berlu le trappeur et Ti-cul la Chance, en dansant à Saint-Dilon entre le Brandy, la Plongeuse, le Corbeau et Charlie, qui « a tout câllé, [qui] a perdu son amoureuse et s'est fait mettre en pacage par moins fin mais plus beau que lui », Vigneault ne poursuit pas le monde de Natashquan mais rend en quelque sorte ses racines, son âme au Québec, recherche, comme il le dit lui-même, « le temps à venir pour ne plus le perdre ». Et il crie sa « queste » du pays parmi les mots trop pressés de jaillir, sa volonté de posséder « ses propres hivers » : « *Il me reste un pays* à prédire, il me reste un pays à semer. » Depuis les années 60, les « gens de chansons » au Québec ont beaucoup aidé déjà à modifier le cours des choses.

A Bobino pour un mois, peut-être deux, Vigneault dialogue, monologue, s'étonne que l'on veuille encore le nommer Canadien, lui, qui, avec les Québécois, « s'est fait voler jusqu'au mot »; Vigneault chante, danse.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Bobino, 20 h. 45.

En bref

Théâtre

● **« LADY STRASS ». — Théâtre de Poche, 20 h. 30.**

Une Anglaise, un Français, un Indien et le fantôme d'un nazi en huis clos : la situation pourrait donner lieu à une pièce à thèse bien claire, avec affrontements successifs de cultures, de races, de philosophies, etc. Eduardo Manet, l'auteur de *Lady Strass*, préfère compliquer, en secouant le tout pour fabriquer un cocktail polychrome, un enchevêtrement énigmatique à tendances poétiques, oniriques baroques, burlesques même.

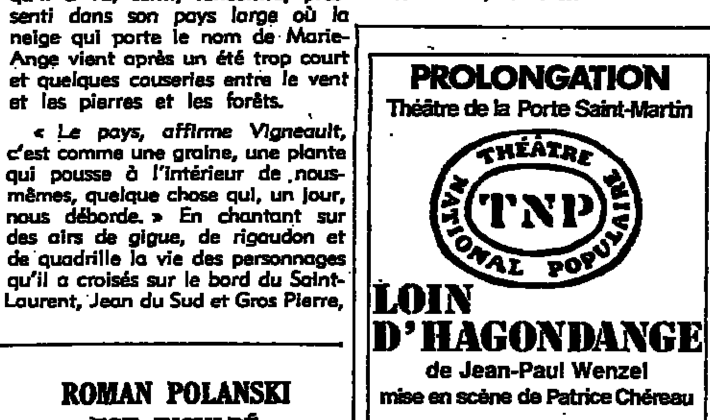
La mise en scène de Roger Blin a pour intention évidente d'aller *jusqu'aux éclatements de la folie.* Mais les interprètes (Eléonore Hirt, Etienne Bierry, Tony Gatlif) restent sages. Ce n'est pas l'angoisse existentielle qui leur fait tourner la tête, plutôt traditionnelles scènes d'ivresse des comédies de Boulevard. Hiatus mortel pour une pièce qui, déjà, n'est pas bien solide.

C. G.

ROMAN POLANSKI EST INCULPÉ DE « VIOL, SODOMIE ET PERVERSION »

Le grand jury du comté de Los Angeles a inculpé Roman Polanski de viol, sodomie et perversion sexuelle, commis sur la personne d'une adolescente de treize ans (*le Monde* daté 13-14 mars).

Six chefs d'accusation ont été retenus contre le cinéaste, parmi lesquels la fourniture de drogue à un mineur et le viol par usages de drogue. Actuellement en liberté sous caution, Roman Polanski pourrait être passible d'une longue peine de prison s'il était reconnu coupable.





DERNIÈRES

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Force du destin.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Cid.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Gilles de Raïs. — Gémier, 20 h. 30 : Transit.
Odéon, 20 h. 30 : Oncle Vania.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Guerre au troisième étage.
TEP, 20 h. 30 : Lapanique et Cie.
Petit TEP, 20 h. 30 : Risibles amours.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : la Dame de la mer. — Salle Papin, I, 20 h. : Lettre à mon fils.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Semaine internationale de la guitare ; 20 h. 30 : les Brigands.

Les théâtres de Paris

Aire-Libre Montparnasse, 20 h. 30 : Sujet, Katherine Mansfield ; 22 h. 30 : Viole d'amour.
Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : l'Ecole des cocottes.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athanor, 21 h. : Angoisse du matin.
Athénée, 20 h. 30 : Equus.
Bateau-Théâtre de Basile, 20 h. 30 : Rosine Favey ; 22 h. : Yves Riou et Eric Vion.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : la Nuit de l'iguane.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : Pando et Lis.
Centre culturel du Marais, Studio, 21 h. : la Compétition.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Chers zoiseaux.
La Conciergerie, 20 h. 30 : la Religieuse.
Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Une femme presque fidèle.
Fontaine, 21 h. : Grandeur et misère de Marcel Barju.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Fraises musclées ; 22 h. 30 : le Grand Rêveur.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Une aspirine pour deux.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Pour 100 briques, t'as plus rien maintenant.
La Lisière, 20 h. 45 : la Double Inconstance.
Mathurins, 20 h. 30 : les Mains sales.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, Madame !
Michodière, 20 h. 45 : Acapulco, Madame.
Montparnasse, 20 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.
Mouffetard, 20 h. 30 : Tumeur Cervykal.
Nashville, 20 h. 30 : la Barre.
Nouveautés, 21 h. : Nina.
Œuvre, 21 h. : le Cours Peyol.
Palace, 19 h. : Coulisses cocktails ; 22 h. 30 : Gabriel ou le Néo-Classicisme à la portée de tous.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaine, 20 h. 45 : José.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : Lady Strass.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Loin d'Hagondange.
Saint-Georges, 21 h. : le Maître de Santiago.
Salle Valhubert, 20 h. 30 : Turcaret.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Abraham et Samuel.
Théâtre d'Art, 20 h. 30 : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : la Paix. — Le Resserre, 21 h. : Bérénice. — Grand Théâtre, 21 h. : Nuage amoureux.
Théâtre des Deux-Portes, 20 h. 30 : Dernier bal.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Guyette Lyr.
Théâtre Essaïon, 22 h. : Vera Bathory.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Electre.
Théâtre Oblique, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : le Nouveau Monde. — Petite salle, 20 h. 30 : la Plage.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : le Pavé de l'ours ; le Tombeau d'Achille.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : les Catcheuses ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Dibouk.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 20 h. 30 : C'était hier.
Théâtre 13, 20 h. 45 : On ne badine pas avec l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : l'Oiseau de bonheur.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.
28, rue Dunois, 20 h. 30 : Coins de rue...

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, basilique Saint-Denis, 20 h. 45 : Puissance IV (Berio, Debussy, Bartok).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : le Météore.
Boulogne - Billancourt, T. B. B., 20 h. 30 : Zouc.
Chelles, Centre culturel, 20 h. 30 : les Ballets modernes de Paris.
Cergy-Pontoise, Centre d'art et de culture, 21 h. : la Tempête (par le Roy Art Theatre).
Champigny, Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : Jour après jour, fenêtre après fenêtre.
Dammarie-lès-Lys, église, 21 h. : Robert Wood.
Deuil-la-Barre, Salle des fêtes, 21 h. : Cercle symphonique, dir. J. Dussol (Schubert, Beethoven, Haydn).
Drancy, C. C. M., 21 h. : Festival danse et accordéon.
Eaubonne, Salle des fêtes, 21 h. : la Lyre amicale (Mozart, Corelli...).
Evry, Arènes, 21 h. : Julien Clerc.
Gennevilliers, Théâtre municipal, 20 h. 45 : Attila, roi des Huns.
Issy-les-Moulineaux, hôtel Sofitel : Cinéma canadien.
Ivry, Salle des conférences, 20 h. 30 : Iphigénie Hôtel.
Maisons-Laffitte, église Saint-Nicolas, 21 h. : Chorale de Pentemont, Orchestre de P. Merle-Portales, dir. E. Oelschlager (Liszt, Schubert, Schumann).
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Un loup à cinq pattes ?
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : le Salamandre's Business.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Arcane V.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : la Foi, l'Espérance et la Charité.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : les Colombaioni.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 25 mars

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville.
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : Trio Revival et S. Escure, piano (Bach).
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : J. Estournet, violon, et J. Martin, piano (Beethoven, Mozart).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. L. Maazel (Beethoven : Neuvième Symphonie, ouverture d'Egmont).
Salle Gaveau, 21 h. : Michel Boegner, piano, et l'Orchestre de chambre Jean Barthe (Bach).

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Belle Hélène.
Henri-Varna-Mogador, 20 h. 30 : la Belle de Cadix.
Théâtre Marigny, 21 h. : Nini la Chance.

Le music-hall

Aire-Libre, 18 h. 30 : Chanson de femme.
Bobino, 20 h. 30 : Gilles Vigneault.
Déjazet-Théâtre, 20 h. 30 : Coluche.
Le Lido, 22 h. 30 et 0 h. 30 : Allez Lido !
Mayol, 21 h. : Bouquets de nus.
Olympia, 21 h. : Georges Moustaki.
Palais des arts, 20 h. 45 : Anne Sylvestre.
Palais des sports, 21 h. : Holiday on ice.
Le Palace, 20 h. 30 : Dzi Croquettes.
Sheraton-Montparnasse, 21 h. : Gala E.S.C.P. et Amnesty International, avec Cl. Nougaro, S. Joly, M.-Th. Orain.
Musique dans le métro, station Auber, 18 h. 30 : François Rabbath ; 18 h. : Astor Piazzola ; 22 h. : Roger Siffer. — Station Nation, 16 h. : Raymond Cousté ; 17 h. 30 : Musique latino-américaine.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : R. P. R. ou Le nouveau-né a une grande barbe.
Deux-Anes, 21 h. : Marianne, ne vois-tu rien venir ?
Dix-Heures, 22 h. : Monnaie de singe.

Jazz, rock, folk et pop'

Voir Théâtres de banlieue.
Théâtre Campagne-Première, 22 h. : Noah Howard.
La Vieille Grille, 21 h. : Bobby Few ; 23 h. : Alain Pinsolle.
Blancs-Manteaux, 24 h. : P. Cantini, M. Fosset.
Gibus, 24 h. : Festival Punk Music.
American Center, 21 h. : Sequoia, Ad Majorem Satanae Gloriam.
Récamier, 20 h. 30 : Saheb Sarbib.
Riverbop, 22 h. : Ali Singer, avec le Dolphin Orchestra.
Nouvel Hippodrome de Paris, 20 h. : Cheo Feliciano.

La danse

Théâtre Campagne-Première, 20 h. 30 et 23 h. : les Musiciens du Nil.
Centre Mandapa, 21 h. : Danse-Resonance.
Eglise américaine, 20 h. 45 : le Partage du sang.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Théâtre Bolchoï (le Lac des Cygnes).

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Jo Froy, de M. Pagnol ; la Partie de campagne, de J. Renoir ; 18 h. 30 : le Scandale, de M. L'Herbier ; 20 h. 30 : Omar Gatlatou, d'A. Merzak (en présence de l'auteur) ; 22 h. 30 : l'Année dernière à Marienbad, d'A. Resnais ; 0 h. 30 : Dracula et ses femmes vampires, de D. Curtis.

Centre Georges-Pompidou, 12 h. et 20 h. : Une histoire du cinéma.

Les exclusivités

A CHACUN SON ENFER (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
ARMAGUEDON (Fr.) (*) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Caravelle, 18e (387-50-70).
L'AUTRE FRANCE (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BARRY LYNDON (Ang. v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Colisée, 8e, (359-29-46) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Diderot, 12e (343-19-29).
LA BATAILLE DE MIDWAY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LA BATAILLE DU CHILI (All., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
BILITIS (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; France-Elysées, 8e (359-15-71) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
C'EST TOUJOURS OUI QUAND ELLES DISENT NON (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).
CINE FOLIES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
COMME SUR DES ROULETTES (Fr.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Balzac, 8e (359-52-70), Marignan, 8e (359-92-82), Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13), Bonaparte, 6e (326-12-12).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Murat, 16e (288-99-75). V.o./v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Athéna, 12e (343-07-48), Calypso, 17e (754-10-68).
DES JOURNEES ENTIERES DANS LES ARBRES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp. v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
FIN DU MONDE, NOSTRADAMUS AN 2000 (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
GIACOMO MATTEOTI (It., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
IRENE, IRENE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.), v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), La Pagode, 7e (705-12-15).
LE JUGE FAYARD, DIT LE SHERIF (F.) : U.G.C.-Danton 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Daumesnil, 12e (343-52-97), Grand Pavois, 15e (551-44-58).
JULIETTE ET L'AIR DU TEMPS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LACHE-MOI LES BASKETS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LOULOUS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Quintette, 5e (033-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Studio Raspail, 14e (326-38-98), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
1900 (It., v.o.-v.f.) (**) (2e partie) : les Templiers, 3e (272-94-56).
NETWORK (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-23), Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
NOUA (Alg., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Jean-Renoir, 9e (874-40-75), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUIT D'OR (Fr.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'OMBRE DES ANGES (All.), v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Luxembourg, 6e (633-97-77), Biarritz 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75).
LES PASSAGERS (Fr.) (*) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PAYS BLEU Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Impérial, 2e (742-72-52), Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA PETITE FILLE AU BOUT DU CHEMIN (Fr.-Can., version angl.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
POURQUOI (Fr.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
PROVIDENCE (Fr., version angl.) Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
QUAND LA PANTHERE ROSE S'EMMELE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
QU'EST-CE QUE TU VEUX JULIE ? (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENE LA CANNE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
REGG'S AND BACON (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
REQUIEM A L'AUBE (Fr.) (*) : Le Marais, 4e (278-47-86).
SALO (It., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
SCRIM (Holl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SERVANTE ET MAITRESSE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE FILLE COUSUE DE FIL BLANC (Fr.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
VERTIGES (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LE VOYAGE DES DAMNES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

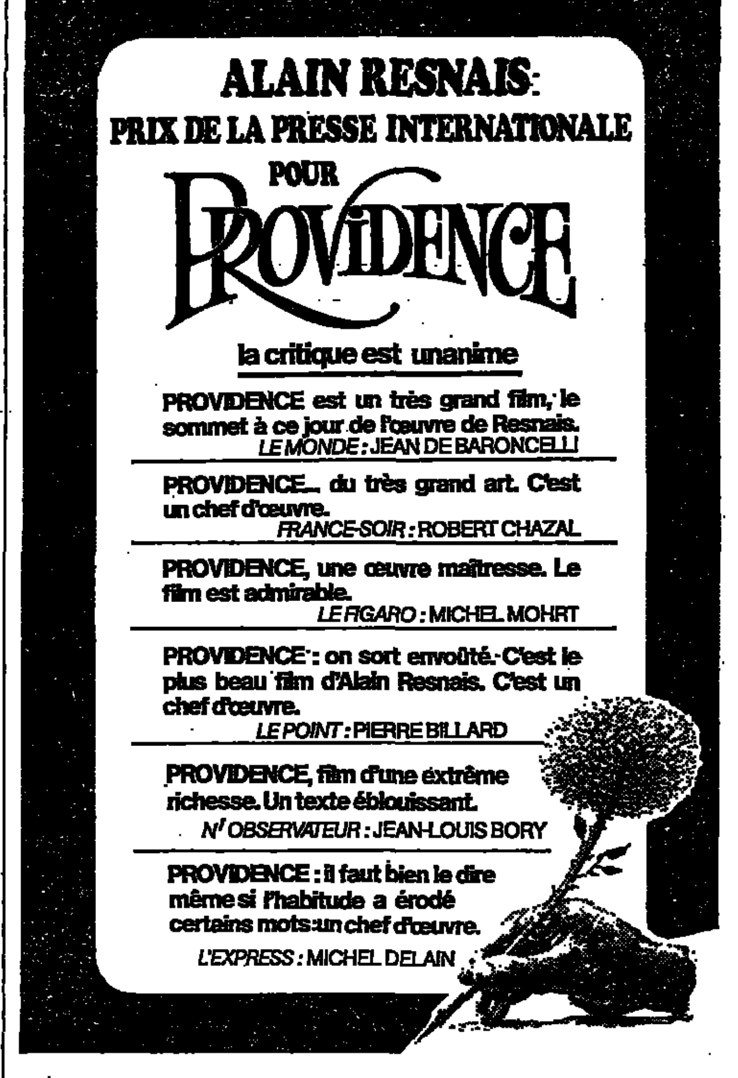
Les films nouveaux

VIOLETTE ET FRANÇOIS, film français de Jacques Rouffio (*) : Saint-Germain-Huchette, (633-87-59) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
MON CŒUR EST ROUGE, film français de Michèle Rosier : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SEBASTIANE, film anglais de Derek Jarman (**) (v.o. en latin) : Marotte, 2e (233-32-79) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
NOUS AURONS TOUTE LA MORT POUR DORMIR, film sarahoui de Med Hondo (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Olympic, 14e (542-67-42).
FESTIVAL DU FILM ARABE (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
DE SOL A SOL, film collectif portugais (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
AMES PERDUES, film italien de Dino Risi (v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
DROLES DE ZEBRES, film français de Guy Lux : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LAST FREE RIDE, film américain de Saül Rouda (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
PAROLE D'HOMME, film américain de Peter Hunt (v.o.) : *Mercury, 8e (225-75-90)* ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; (v.f.) Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
BEHINDERT, film anglo-allemand de S. Dwoskin (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CHEWING GUM RALLYE, film américain de C. Pall (v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES EXTRA-TERRESTRES, film allemand d'H. Reinl (v.f.) : Liberté, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
BANANAS (A., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), en soirée ; perm. sam. et dim.
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Silboquet, 6e (222-87-23).
LA GRANDE COURSE AUTOUR DU MONDE (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JOUR DE FETE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (266-55-53), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Paris, 8e (359-53-99), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LITTLE BIG MAN (A. v.o.), : Noctambules, 5e (033-42-34).
MASH (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40), sauf mardi.
MELIES TEL QU'EN LUI-MEME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), h. sp.
MURIEL (Fr.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74).
ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) (*) : Studio Dominique, 7e (705-04-55), sauf mardi.
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (*) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
3 H. 10 POUR YUMA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h 30 ; perm. sam. et dim.
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).











ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion "Placards encadrés"	38,00	43,47
	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

offres d'emploi

Le Monde INFORMATION-EMPLOI

Dès la semaine prochaine un nouveau service vous sera proposé afin de vous aider dans la recherche d'un emploi et mettre en valeur votre candidature.

La recherche d'un emploi est fondée en grande partie sur une bonne connaissance du marché du travail. Depuis septembre « le Monde » répond mieux à ce besoin en proposant, sur abonnement, une synthèse hebdomadaire des annonces classées publiées dans « le Monde » : INFORMATION-PROFESSIONS.

Pour répondre à la demande, nous proposons un nouveau service : INFORMATION-EMPLOI. Chaque lundi, mardi et mercredi, nous publierons, à la première page des annonces classées, des informations pratiques concernant :

- Le curriculum vitae et la lettre d'accompagnement ;
- Les organismes et les moyens disponibles pour la recherche d'un emploi ;
- La préparation des entretiens ;
- Les informations à recueillir au moment de l'engagement, etc.

Elaborés à partir des problèmes rencontrés par les candidats, les conseils du « MONDE » INFORMATION-EMPLOI devront être, bien entendu, adaptés par chacun à sa situation particulière.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

PARIS 120.000 +

Le collaborateur recherché, diplômé d'une SUP. de CO. ou équivalent, est depuis plusieurs années le Secrétaire Général ou le Directeur Administratif (Personnel, Comptabilité, Budget, Trésorerie) d'une Société de bonne taille. Une expérience du secteur immobilier serait appréciée.

Adressez votre dossier sous N° 896.

G. M. RECRUTEMENT
154, bd Malesherbes
75017 Paris.

emplois régionaux

Importante Société Industrielle Région RHONE-ALPES recherche pour poste à LYON son

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Collaborateur immédiat du Directeur Général, il sera responsable de l'élaboration et de l'application de la politique sociale de l'entreprise pour l'ensemble du personnel du siège social et des trois unités de production.

Il assistera les directeurs d'usine aux réunions des différents comités d'établissement et assumera la responsabilité des discussions avec les représentants du personnel et les délégués syndicaux.

Le candidat, ayant une solide expérience de la fonction, devra posséder de sérieuses qualités humaines et un sens ouvert de l'information dans l'entreprise.

Adresser candidature avec curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à HAVAS LYON, n° 5.173, qui transmettra.

Discrétion assurée.

SOCIÉTÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES
Leader de sa branche, et réalisant un C.A. de 80 millions de francs

recherche :

UN DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

QUI AURA EN CHARGE :
— les services comptables et financiers,
— l'informatique et l'organisation,
— la gestion budgétaire,
— l'administration proprement dite (assurances, juridique).

Cette société a son Siège en Province, partie Sud de la France

Ecrire avec C.V. et prét. ss le no 4.739 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

URGENT recherchons **INGÉNIEUR** Expérience LOGGING pour opération OFFSHORE. Tél. (91) 52-85-84, Marseille.

OPTICIEN agréé ou diplôme pour affaire importante littoral varois. Bon salaire, préférence donnée à personne min. 40 ans, très au courant vente. Ecr. Havas Toulon 54454.

moteurs Perkins

CONSTRUCTEUR MONDIAL DE MOTEURS DIESEL
recherche immédiatement pour son
DEPARTEMENT VENTES AUX CONSTRUCTEURS

UN CHEF DE VENTE

POUR PRENDRE LA RESPONSABILITE D'UN SECTEUR DU MARCHE

— INGENIEUR DE PREFERENCE
— BILINGUE ANGLAIS
— EXPERIENCE 5 ANS AU MOINS DANS LA VENTE DE COMPOSANTS MAJEURS AUX CONSTRUCTEURS DE MATERIELS AUTOMOBILES OU AGRICOLES OU INDUSTRIELS
— AGE MINIMUM 30 ANS

Envoyer curriculum vitae détaillé
MOTEURS PERKINS S.A.
DIRECTION DU PERSONNEL
55, bd Ornano, 93203 SAINT-DENIS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE
recherche
POUR SON CENTRE D'ÉTUDES BANLIEUE SUD

DEUX INGÉNIEURS DE RECHERCHE

DE FORMATION GRANDES ECOLES
(Anglais lu de préférence)

— Un ingénieur (Docteur Ingénieur si possible) pour applications nouvelles des gaz spéciaux. (Domaine Chimie) :

— Un ingénieur pour applications des gaz en traitement métallurgique. (Domaine Métallurgie, Chimie ou Physique.)

Adr. C.V. manuscrit + photo, sous la réf. A 188 à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris. qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE TRAVAUX PUBLICS recherche pour travaux au
MOYEN-ORIENT

UN INGÉNIEUR DIRECTEUR DE TRAVAUX
UN COMPTABLE CONFIRMÉ

Pour ces deux postes, la connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Ecr. s/référ. 6.516, à P. Lichau S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

92110 CLICHY
Recherchons
CORRESPONDANCIER PRODUCTION AUTOMOBILES EXPÉRIMENTÉ
Ecr. avec C.V. et prétentions
LA PROTECTRICE
Section automobiles
50, rue Henri-Barbusse
92110 CLICHY.

Recherchons pour important Groupe Editions personne capable de prendre en charge la responsabilité du service ABONNEMENTS. Poste d'avenir. Sérieuses réf. exigées. Envoyer C.V. à SAP, 43, r. de Dunkerque 75010 PARIS, qui transm.

Cherchons de toute urgence KINESITHERAPEUTE pour clinique 14e arrondt. Ecrire avec C.V. et références n° 4.567, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recrutons pour importante Sté Jne Ingénieur, exp. « Fiabilité » composants-homologation fournisseurs-achats, etc. Angl. cour. Déplacements fréquents. Disponible rapidement. Tél. pour R.-Vs. : 293-35-87.

MERLIN GERLIN recherche pour SERVICE ADMINISTRATIF à LEVALLOIS

UN COMPTABLE ANALYTIQUE

Principales missions :
— liaisons avec service informatique,
— suivi des procédures contrôle budgétaire,
— contrôle des taux horaires,
— travaux préparatoires à la planification.

Adr. C.V. manuscrit et prétent. MERLIN GERIN Service du Personnel B.P. 142, 92202 Neuilly-s.-Seine.

Pour chantiers Etranger Libres de suite
CONDUCTEURS TRAVAUX 2e échelon
Génie civil industriel
Parlant anglais
CHEFS TERRASSEMENT
Construction barrage
Envoyer C.V., à :
A.T. 29, av. de Friedland, 75008 PARIS

Cie D'ASSURANCES QUARTIER ST-LAZARE recherche
RÉDACTEURS (TRICES) SINISTRES MATÉRIEL (AUTOMOBILES ET RESPONSABILITÉS CIVILES)
ayant la pratique du règlement des sinistres dans une Cie d'assurances. Non professionnels s'abstenir. Ecrire sous référence 5.492 L. T. P. 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cedex 02.

demandes d'emploi

SPÉCIALISTE PHOTO-INTERPRETATION TELEDETECTION
en cours de formation à l'I.G.N après un deuxième cycle d'études supérieures.
Apte aux travaux d'aménagements tant ruraux qu'urbains
utilisant les techniques graphiques, informatiques, thermographiques dans les domaines suivants :
— Géomorphologie ;
— Inventaire des ressources naturelles ;
— Etude du milieu humain ;
— Génie rural ;
— Projets d'implantation, protection des sites, etc.

Disponible à partir de juillet 1977.

Ad. M. DAVALLO, Ecole Nationale des Sciences Géographiques, division des stages, 2, av. Pasteur, 94067 St-Mandé. tél. 374-12-15, poste 470.

SECRETAIRE ADMINISTR. Clinique-Maternité (NORD) 15 ans d'expérience, cherche emploi similaire. REFERENCES Ecr. n° 656 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 24 a., AIDE-COMPTABLE Dipl. bac tech., 4 ans expér. cherche emploi Paris ou région parisienne. Ecr. n° 6.466 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SPECIALISTE DE LA MAISON INDIVIDUELLE
Sous tous ses aspects.
cherche
DIRECTION COMMERCIALE OU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
Ec. n° T 099.046 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

capitaux ou proposit. com.

URGENT - Pour Gadgets électroniques de grande diffusion (séries prêtes), Fabricant rech. Commercial disposant bureaux et capitaux pour distribution générale ou partielle ou toute collaboration. Ecrire : J. R. BP 15, 27620 GASNY Téléphone : 16 (32) 52-14-08

Sté cours par correspondance rech. CONCESSIONNAIRES Paris et région parisienne avec apport petit capital. Ecr. Bienfait, 16, bd Henri-Martin, 02100 St Quentin. T. : 62-26-98.

Recherchons un représentant industriel en France pour superstructures de bennes à ordures. Produit réputé. Organisation de la vente et du service après-vente. Offres sous n° 299 à Régie-Presse GmbH, D-6000 Frankfurt, Rathenauplatz 1a, R.F.A., q. tr.

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS DE BEAUTE. Consacrant son activité à la mise au point et la commercialisation d'une gamme complète de produits cosmétiques. Son nom et ses marques sont de notoriété mondiale. Ses ventes sont assurées au Royaume-Uni par le commerce de détail, à l'étranger par un réseau de distributeurs et d'agents. C.A. annuel 1 million de livres environ dont 50 % à l'exportation. Bénéfice prévisionnel 200.000 livres par an. Pr ts rens. écr. WALTER JUDD 76 WATLING STREET LONDON EC4N 9EJ (Angleterre).

cours et leçons

Préparation accélérée BAC **MATH.-PHYS.** Rattrapage rapide par prof. Termin., PCEM, Fac. 526-82-47.

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TOUS TRAVAUX - 366-80-72

animaux

ARRIVAGE Miniatures mini-prix 184, avenue d'Italie - 588-76-99

information emploi

COMPTABLES TROUVEZ UN BON EMPLOI grâce aux Conseils E.P.A. Résultats attestés par CONSTAT D'HUISSIER

Quelques sujets traités :
- Les petites annonces ;
- Les insertions rentables ;
- Le C.V. efficace ;
- Le dossier convaincant ;
- La lettre individualisée ;
- L'entrevue positive, etc.

Brochure envoyée gratis par ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION

Ecole privée fondée en 1873, soumise au contrôle pédagogique de l'Etat, 4, rue des Petits-Champs, 75080 Paris Cedex 02.

L'immobilier

constructions neuves

LES CARLINES DE COMBLOUX

A 4 KILOMETRES DE MEGEVE
Orientées vers le Mont-Blanc, les Carlines de Combloux offrent une architecture traditionnelle type chalet. Duplex, Mezzanine, charpente apparente : chaque appartement a ses particularités. 19 appartements, du studio au 4 pièces, pour que chacun s'y plaise.

PRIX FERMES ET DÉFINITIFS
RENSEIGNEMENTS : à Paris, 23, rue Brongniart. 92310 SEVRES. — Tél. : 626-18-42.
Sur place : Mont-Blanc Immobilier Combloux, tél. : 58-60-94.

A PARIS sur 23 hectares de verdure

chambre 3 — chambre 2 — chambre 1 — séjour — chambre 4 — loggia — loggia

VOTRE APPARTEMENT DE 5 PIECES dominant PARIS et les BUTTES CHAUMONT
62 rue Botzaris Paris 19
Visite sur place Samedi et Dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. ou
SOFER SOL 91 00

9, rue Geoffroy-St-Hilaire (5e)
LE GEOFFROY SAINT-HILAIRE
Imm. de qualité. Façade classée. Disponible 12 APPTS luxueux, de la chambre au 4 pièces. PRIX FERME ET DEFINITIF. Livraison fin 1er trimestre 1977. Visite sur place tous les jours de 14 h à 19 h, sauf mardi. SAGE - 874-49-32

Près VERSAILLES - BUC
Ds parc 4.000 m2, rue L.-Blériot, Immeuble de 20 Appts. Visites : samedi et dimanche. Promoteur BERNARD, 17, r. Godot-Mauroy, 75009 PARIS - 742-99-09

SAINT-MANDÉ (94)
20-22, rue Jeanne-d'Arc
Imm. 6 ét. pierre de taille. Confort tout électrique. STUDIO AU 5 PIECES. Balcons ou terrasses. PRIX FERME ET DEFINITIF. Sur place, tous les jours, de 11 à 18 h, sauf mardi ou : GECOM - 747-59-50 171, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

15e - DUPLEIX
33, RUE ROUELLE
dans petite résidence standing de 6 étages privés
3 APPTS DE 4 PIÈCES
clés en mains. Vis. ts les jours sauf mardi, de 14 h 30 à 19 h : SAGE, 5, rue de Calais, 75009 Paris - Tél. : 874-49-32

33 RUE CENSIER (5e)
ENCORE (MAIS SEULEMENT) 7 APPARTEMENTS
2 pièces = 54 m2 + balcon
4 pièces = 90 m2 + balcon
4 pièces = 103 m2 + balcon
5 pièces = 110 m2 + balcon
LIVRAISON EN COURS
SEFRI - CIME 538-52-52
ou sur place lundi, vendredi, samedi.

INVESTISSEZ A TOURS IMMEUBLE NEUF
DU STUDIO AU 5 PIECES
A PARTIR DE 149.000 F
PARK., SS-SOL COMPRIS
GARANTIE LOCATION 7 ans
PRETS SPECIAUX P.I.C.
GAUTARD IMMOBILIER
82, Bd Malesherbes, Paris (8e)
292-28-13
DU LUNDI AU VENDREDI

maisons de campagne

8 km. Sud Nemours, ds village, Part. vd sur 1.062 m2, maison 73, gd séj., cheminée + 2 chbres, c., bs, wc, grenier aménageable, tt cft, soigné. Tél. : 428-34-88.

ILE DE RÉ
A vendre, vue imprenable mer, maison de pays : séj., cuis., 3 ch. dont 1 petite, salle d'eau, wc, eau, électr., petit parc arb. Cab. immob. HURTAUD, LA NOUE-SAINTE-MARIE. Tél. (15) 46-09-83-81.

LANGUEDOC - ROUSSILLON
Au cœur des CORBIERES (45 km de la mer), ancienne MAISON DE MEUNIER avec ses 2 moulins dominant village typique. Vue étendue. 145.000 F. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 BERGERAC. Tél. : (50) 57-53-75. (Docum. avec photo sur dem)

villas

ELANCOURT « Les Pallas », Part. à part. Vd cause mutation villa 5 pces 150 m2 + gar. Sur jard. 500 m2. Expos. sud-est - sud-ouest. Prêt PIC à céder. Px à débat. Tél. : 051-07-30, après 18 h.

PORTE DOREE à 15 min. proximité R.E.R. Part. vend VILLA NEUVE LUXUEUSE 250 m2 habitables. Terrain 1.000 m2. Secteur calme et résidentiel. Prix 1.400.000 F. Possible location-vente si gros comptant. Tél. au 324-04-34

Prox. VERSAILLES - Tr. belle villa s/1.100 m2 terrain, superficie habitable : 220 m2 en rez-de-chaussée + 1 étage, salon, salle à manger, 5 chambres, 3 s. de bains, 3 s. de douche, impeccable. 750.000 F. Cab. CHESNEAU - 950-14-07

CHOISY-LE-ROI - Bon quartier Charmante villa 6/7 pièces, tout confort. Téléphone. Petit terrain. Sur place : vendredi, samedi, de 14 h à 18 h : 65, rue Mirabeau ou 254-79-76.

5 km DEAUVILLE, directement sur mer, Part. vend villa tout confort. Téléph. : (90) 98-32-00

REGION LE TOUQUET
Villa neuve, tt cft, sél., salon, 2 chbres, s/1.100 m2 terr. 245.000 F frais d'acte compris. Pr vis. (16-21) 09-15-86 ou 09-66-46

15' VERSAILLES - Maison 5/6 p. sur 500 m2 terrain, 105 m2 habitables, excellent état, combles aménageables, gar. Px 375.000 F dont 30.000 C.F. - Tél. 460-93-22

ST-NOM-LA-BRETECHE
Magnifique Maison en pierre de taille 300 m2 hab., rez-ch., entrée, cuis., s. à m., livg 62 m2, dressing, chbre, bns, 1er ét. à terminer, 4 chbres, 1 s. de bains, s/sol total. Garage 3/4 voitures. Pr. comm., écol. Px 1.180.000 F. J.M.B. - 970-79-79

Près ST-GERMAIN-EN-LAYE
6 km RER - Cadre exceptionnel. Vente état futur achèvement (frais 2 %) Luxueuses VILLAS, grd standg. 170 m2 hab., récept. 48 m2, 5 ch. Jard. 500 à 800 m2. AGENCE DE LA GARE SAINT-GERMAIN - 973-77-77

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Jolie maison avec séjour 3 chbres, 2 bains, cuis. équipée. Gar. 2 voitures. Jardin 700 m2. Px 570.000 F .RHODES. 958-19-28

VAUCRESSON PLATEAU
Maison 1930 - 200 m2 hab. Séj., s. à manger, cuis., 4 ch., 2 ch. serv., 2 bns, 1 dché. Calme. Terrain 1.400 m2 - Px 1.850.000 F. J.M.B. - 970-79-79

A 5' Gare de **CHANTILLY**
25' DE PARIS-NORD
LE HARAS AU BOIS
19 VILLAS
INDIVIDUELLES gd standing (première tranche)
DANS PARC BOISE CLOS DE MURS
Construction traditionnelle avec ou sans sous-sol, terrain de 1.000 à 1.800 m2 clôturé
PRIX FERME à partir de 585.000 F clés en main
Renseignements :
DEVIQ place de la Gare CHANTILLY
Tél. (15) 4-457-12-02, ou s/place : C.D. 909, route de Gouvieux
Samedi et dimanche, 14 à 19 h.

66 ARGELES-SUR-MER
Centre ville, 1 km plage
19 villas, du 3 au 5 pièces, construction traditionnelle de qualité. Chauffage central. Jardin. Livraison mai 1977. CALDERON, 8, rue St-Cyprien, Perpignan - Tél. : (68) 50-16-34

maisons individuelles

Vds meilleure région climatique Espagne bungalow, 1 km mer, tout confort, 2 ch. à c. jardin, dans urbanisation 1er ordre. Prix intéressant. Ecrire Agence Amanecer Aduanas del Mar Javea Alicante.

automobiles

AUSTIN * ALLEGRO * MINI * INNOCENTI — Leyland
Tous modèles disponibles.
à partir de 15.600 F clés en main
Leasing, sans apport, sur 3 ou 4 ans avec loyer mensuel
GARAGE FOCH - 35 rue Paul Valéry Paris 16 - 727-31-02

Pour cause départ étranger vd FIAT 127 3 portes, spéc., bleue métall., nov. 76, garantie jusqu'au 15 mai 77, 15.900 F. Téléphone : 250-39-10.

PART. VEND **ALFETTA 74** 31.000 km - Bleu - Intérieur skaï beige. - 20.000 F. - Tél. 702-18-28.

VEND 204 Bordeaux, salon 73, 67.000 km. Tél. à partir de 15 h. sauf jeudi - 287-72-16.

CABRIOLET 304 1972
Coupé 304 S 1974
CABR. 504, 70, Coupé 504 72, R5 TL découvr. vitr. teint. 74, R5 L et TL 1975
P.A.N. PEUGEOT
77, rue Picpus-12e. 346-68-81.

mazda sous 24 H en leasing sur 4 ans avec 594 F comptant VILLEMOMBLE AUTO SPORT 738.18.42 738.48.62

104, 304, 504, 604
EX TT 76 et 77, peu roulé. AUTO PARIS XVe - 533-69-95 63, rue Desnouettes (15e)

Part. vd VOLVO break 245 DL autom., 76, équipt. spéc. gd froid + access. 30.000 + 7.900 T.V.A douane. Tél. 630-23-13, poste 327. Tél. (40) 73-26-63, soir.



PAN-CARS Place de la Porte St Cloud, 16e 651-43-42+
MAZDA . CITROEN . PEUGEOT . RENAULT . SIMCA CHRYSLER
(Toutes Marques étrangères)
Finition exportation
Faible kilométrage
Garantie usine
CREDIT LEASING 24, 36, 48 mois
EXPOSITION DE 200 VEHICULES EXPORTATION TT
de 8h30 à 19h, demandez Mr Marc

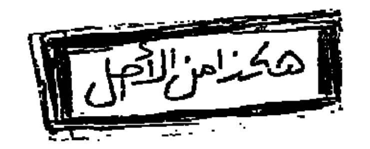
CABRIOLET 304 1972
COUPE 304 S 1974
CABR. 504 70 - COUPE 504 72
R 5 TL découv. Vitr. teint. 74
R 5 L et TL 1975
P.A.N. - PEUGEOT
77, rue Picpus (12e). - 346-68-81

Part. vd R 5 TS 1976. Très bon état, couleur 2 tons, bleu clair métal et bleu foncé métal. Toit ouvrant, glaces teintées, spoilère avant. Voxon à cartouche. 27.000 km. Prix : 18.000 F. Tél. 875-80-30.

LANCIA AUTOBIANCHI
13, Bd Exelmans 16e
OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE
• 524.50.30 •

autos-achat

Recherchons pour export Moyen-Orient **VEHICULES RECENTS** bon état. De préf. origine française. 98, r. de l'Abbé-Groult, Paris-15e 828-98-45 - M. REGLAIN

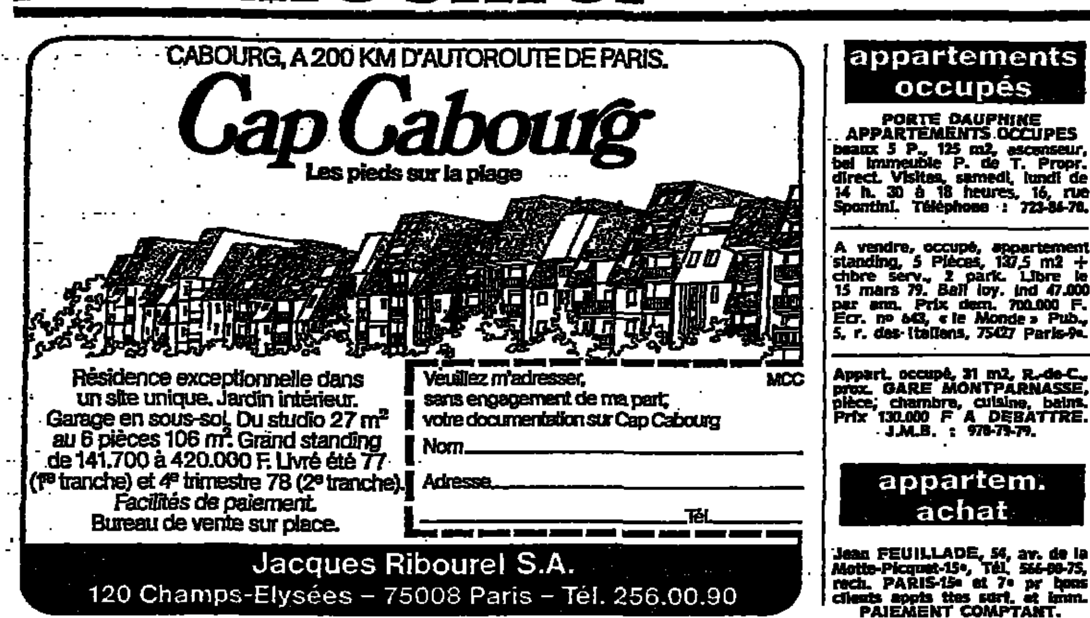


	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	45,76
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	48,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,29
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	80,08

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,03
"Placards encadrés"	34,00	38,89
Double insertion	38,00	43,47
"Placards encadrés"	40,00	45,76
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,03

L'immobilier



appartements occupés

PORTE DAUPHINE APPARTEMENTS OCCUPES beaux 5 P., 125 m2, ascenseur, bel immeuble P. de T. Propr. direct. Visites, samedi, lundi de 14 h. 30 à 18 heures, 16, rue Spontini. Téléphone : 723-86-70.

A vendre, occupé, appartement standing, 5 Pièces, 137,5 m2 + chbre serv., 2 park. Libre le 15 mars 79. Bail loy. ind 47.000 par ann. Prix dem. 700.000 F. Ecr. nº 643, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Appart. occupé, 31 m2, R.-de-C., prox. GARE MONTPARNASSE, pièce, chambre, cuisine, bains. Prix 130.000 F A DEBATTRE. J.M.B. : 970-79-79.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet-15e, Tél. 566-00-75, rech. PARIS-15e et 7e pr bons clients appts ttes surf. et imm. PAIEMENT COMPTANT.

locations non meublées Offre

Paris

17e, Malesherbes, 6 P., 150 m2, cft, tél., bail 6 ans, bel imm. bourg. Profess. libér. admise. 3.600 F + charges. - 256-13-29.

MONTAIGNE, Part., 2 P., stdg, cuis., bns, moqu., tél., 1.800 F + ch. Repr. justif. T. 359-39-47.

URGENT. Cède bail, 3e arrond., atelier artiste, 30 m2. — Téléphone : 887-75-98 ou 206-66-41.

A profiter d'urgence, au VAL-MONT, 57, rue du Théâtre, 15e, - stud. 950 F + ch., sept 2 P., 1.450 F + ch., un 3 P., 2.800 F + ch., 20 park., 160 F net. Loc. s/place, tous les jours, 10-19 h., Téléphone : 578-83-66.

ILE ST-LOUIS Part. à Part. loue dans bel immeuble ancien 60 m2, 2 pces, cuis., s. bains, tél. 200.000 F c.c Tél. : 951-08-93.

Région parisienne

ALFORT (Vétérinaire), près Mº récent studio, tt cft, sur jard., park., 600 F + charg. Samedi, de 11 h. à 11 h. 30., rue André-Soladier, nº 23, ALFORTVILLE.

ASNIÈRES - Gare 22 bis, rue Gallieni. Loue 2 pces, cuis., salle d'eau, 700 F net. Visite vendredi-sam.

Province

CANNES. 3 Pièces, tt cft, 2 bs, terras., solar., prox. Croisette, 8e ét., asc., vue s/baie. Tél. : (80) 06-06-01.

COURSEULLES, LE PORT DE PLAISANCE A 16 KM DE CAEN. (AUTOROUTE).

LA COURSEULLAISE

Pied à terre sur le vieux port.

Pied à terre ou résidence principale. Du studio 27 m² au grand 3 pièces 72 m². Cuisine indépendante, vraie salle de bain. **De 115.000 à 320.000 F.** Livraison 1er trimestre 78 - Bureau de vente quai Est.

Veuillez m'adresser sans engagement de ma part, votre documentation sur "La Courseullaise".
Nom
Adresse
Tél.
Retournez à Jacques Ribourel S.A. LMC

Jacques Ribourel S.A.
120 Champs-Elysées 75008 Paris – Tél. 256.00.90

appartements vente

Paris Rive droite

GARE DE LYON Pied-à-terre ou très bon investissement. Petite chambre service, confort. Dans immeuble neuf: 38.000 F. Tél. : 345-89-79

RARE CHAMPS-ELYSEES Très belle garçonnière de caract. Bel imm. romantique. Gd cft. Cuis. éq. Prête à vivre. Avec 59.000. Vis. 25-26 (13-18 h.) 28, RUE DE WASHINGTON.

DANS IMM. XVIIIe - GRAND **STUDIO** avec loggia, tt conft. Caractère - Samedi, 13 à 17 h., 35, rue ST-PAUL.

9e Imm. pierre de t. Tt conft. ETAT EXCEPTIONNEL **4 P.** Prix : 280.000 F - Visite les 25 et 26, 14 à 19 h., 8, RUE DE BELLEFOND.

BUTTES-CHAUMONT **130** m2, récent, en duplex, liv. dble, 3 ch., cuis. éq., 2 bns BALCON + TERRASSE Tél. Park. 750.000 F. - 202-32-56.

PORTE DAUPHINE plusieurs beaux 6-7 P., 249 m2, bel imm. P. de T., ascenseur. Propriétaire direct. - Visites : samedi, lundi, 14 h. 30 à 18 h., 16, rue Spontini. Tél. 723-86-70.

Prox. BEAUBOURG, part. vend 110m² clair, 380.000 F. 542-82-80.

Parc MONTSOURIS. Imm. réc., standg, splendide studio, 6e étg., balcon, tout confort, 184.000 F. Téléphone : 344-43-87.

20e. Près cours VINCENNES. P. vd ds imm. réc. gd livg, chb., c. équ., s. de bs, entrée, rangements, refait neuf, balcon, soleil, 235.000 F. Tél. ce jour apr. 18 h. sam. tte la journée 343-32-10.

SAINT-FARGEAU Immeuble stdg. récent, gd 3 p., tout conft, cuis. équipée, grand balc., tél., parkg, très ensoleillé, 335.000 F, avec 50.000 F compt. + crédit. PROPRIET. S/PL., SAMEDI, LUNDI, 14 h. à 18 h., 37, RUE SAINT-FARGEAU, BATIMENT C - 2.

PYRENEES Dans bel immeuble pierre ravalé très beau 3 p., cuis., s. bains, wc, sur rue très ensoleillé, sans vis-à-vis. Affaire rare, 185.000 F avec 30.000 F comptant + crédit. PROPRIETAIRE SUR PLACE, SAMEDI, LUNDI, 14-19 heures, 73, RUE DES MARAICHERS.

BEAUBOURG - 325-46-26 Dans immeuble bourgeois sup. 5-6 pièces, 160 m² duplex. VUE RARE.

RICHELIEU-DROUOT 325-20-77 - DUPLEX 3-4 p. Mezzanine, caractère, terrasse.

CITE DES FLEURS CADRE EXCEPTIONN. S/jardin au r.-ch., gd 3 p. de caractère, tt cft + terrasse, 420.000. 033-06-03.

12e. Gare de LYON. 18, rue Baccaria, propriétaire vd son gd 3 p., entr., cuis., wc, s. bains, 5e étg. S/rue, parfait état. Prix 205.000 F à débattre + 3 studios libres, 65.000 F chacun, ensemble ou séparément. Sur place samedi, dimanche et lundi, de 15 h. à 18 h., ou 328-26-25.

VILLIERS. Propriétaire vd dans imm. pierre de taille, asc., balc. 2 et 4 p., tout cft. S/pl. ce jour, 14 h. 30-17 h., 139, av. Villiers.

ÉGLISE D'AUTEUIL Vue sur Seine - Dans très bel immeuble catégorie 2-A. Asc. Ch. centr. STUDIOS, 4, 5, 10 p. Px except. vu urgence. 225-18-30.

PRES AVENUE REPUBLIQUE Très beau 2 p., tout confort, 135.000 F. Sur place samedi, 14-18 h. 16, rue GUILLAUME-BERTRAND, pptaire, 365-55-18.

MADELEINE. Propriétaire vd ds bel imm. GD 4 P. à rénov., asc., possib. profess. libér. 794-98-65, 9 h. 30 à 12 h. 30.

St-Mandé-Tourelle. Près métro, 33, av. Quihou, gd 2 p., entrée, cuis., bs, wc, tél. 224-02-06. Etat neuf. 4e étg. Plein soleil. Bel imm. 125.000. Pptaire. S/pl. 16-18 h. Samedi, dim., lundi.

PARIS-20e. Rés. « Le Balcon de Belleville », métro MENILMONTANT. Habitez au cœur du Paris de Gavroche un appt tt confort, surf. hab. 92 m² belle entrée, cuis., office, séjour, 3 ch., dont 2 sur jardin, s. de bs, chff. cent. individuel, faibles charges. Gar. en sous-sol. A saisir 372.000 F + C.F. Pour visiter et traiter : DIEZ S.A., 100, rue Giraud, 76000 Rouen. (35) 70-90-30.

Part. à part. Beau 19e Voie priv. CALME ET STANDING. 3-4 p., 80 m², 4e étg., asc., tél. + chb. serv. + cave, 1930, ravalé. Très SOIGNEUSEMENT RENOVE. Cuisine équipée - 460.000 F. Ecr. à 6.463, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e.

RUE DE PASSY. Magnifiq. 2 p., refait neuf, caractère, 2e étage. CALME, CLAIR - 033-56-72.

TRES BON INVESTISSEMENT 3, RUE MARBEAU (16e). Studios : 24,50 m², 190.500 F; 27,50 m², 229.400 F; 30,80 m², 235.000 F. Renseignements : CEVIM, 17, r. de Marignan. T. 359-95-01.

Près Bois Vincennes et RER, bel imm., vue panoram., balc., hall sél., 3 chb., cuis., tt cft, asc., parkg, 425.000 F - 344-71-97.

11e PHILIPPE-AUGUSTE 5-7, impasse Lamier, petit imm. P. de T., tout électrique : studio, 2 et 3 pièces, livrables printemps 77, à partir de 4.200 F le m², px ferme et défin. Vis. de l'appartem.-témoin le vendredi, sam., dim., lundi, de 14 à 19 h. S.C.I. LAMIER : 346-71-08.

28, r. La Condamine. Part., anc. 60 m² SUPER CHOUETTE mod., livg 40m², calme absolu, tr. clair s/jard. Idéal célibat., jne cple, 325.000 F. S/pl., samedi, 10-18 h.

13, rue du Pont-aux-Choux Livg + 2 chbres, cuisine, bains, cave, tél. Tout confort, 105 m², 396.000 F - Samedi, 14-18 h. ou 325-76-97.

EXCEPTIONNEL Dans très bel immeuble - Asc. Chauffage central - Catég. 2 A 4, 5, 10 poss - Prix except. vu urgence. - Vis. SAM. 14 à 16 h., DIM. 10 h. 30 à 12 h. 30, 44, AV. DE VERSAILLES.

EUROPE/VILLIERS Dans bel imm. pierre de taille **TRÈS BEAU 6 PIÈCES** 6e étage, clair, calme. 160 m2 + ch. au 7e étage + caves + grenier. Très belle réception, cuisine par décorateur. Tt cft. Tél. 522-68-35.

AV. NEW-YORK VUE PANORAMIQUE SUR LA SEINE et environs. Dans immeuble exceptionnel APPT 155 m2 occupé. 950.000 F. PROPRIETAIRE - 526-04-30

POUR INVESTISSEURS PORTE MAILLOT Palais des Congrès Dans bel immeuble en cours de restauration **STUDIOS, 2 P., DUPLEX** à rénover ou rénovés LOCAT. et GESTION assurées **GROUPE VRIDAUD** 261-52-25 15, rue de la Paix - Ouvert ts les jours, 8 à 20 h (sf dim.)

TROCADÉRO face Seine et Tour Eiffel 6 P., 235 m2 - 1.680.000 F état neuf, luxueusement décoré, belle réception, boiseries, chambres calmes, 2 parkings. Prof. libér. et experts agréés. S/pl. samedi 26, 11 h 30-16 h 30 : 12, av. du Président-Kennedy FRANK ARTHUR - 766-01-69

Paris Rive gauche

41, rue de l'Abbé-Groult, dans imm. récent, 2e et 3e ét., 2 appts de 2 et 3 Pces, tt cft, tél., parking, cave : 310.000 F chacun. Téléphone : 329-58-85.

283, boulevard Saint-Germain belle récept., 3 chbres, 170 m2, profess. libér., 2 chbres service, 850.000 F. Vis. vendr., 14-17 h., samedi, 11-13 h. et 14-17 h.

Près LUXEMBOURG, beau 3 P., balcon, conft, bel imm. P. de T., 340 000 F. Vendredi, samedi, 13 à 16 h., 7, RUE TOULLIER.

MOUFFETARD CONTRESCARPE Studios, chbres, quelques 2 Pièces, triplex, entièrement équip. Placement idéal, rentabilité garantie. Sur place samedi, lundi, 16, rue du Pot-de-Fer, 14 h. à 18 h. 30 et sur R.-V. 883-02-66.

Place Maubert, 5, rue Basse-des-Carmes, P. de T., grand 2 Pièces, entrée, cuis., S. de B., w.-c., cave. Tél. 520-13-57. Bon état, 4e ét., 195.000 F. Propr., s/pl., 13-15 h., sam., dim., lundi.

Raspail - Montparnasse - Soleil 230 m2, 6e et 7e étage, ascens. RENOVAT. LUXE. ODE. 95-18. TERRASSE PANORAMIQUE.

Proximité CHAMP-DE-MARS : Appt. 7 P., 2 bains : 700.000 F. Jean FEUILLADE : 566-00-75.

29, rue des Saints-Pères. Part. vd 2 P., cuis., s. de b., téléph., 40 m2. Vis. ts les jrs. 260-60-17.

4, RUE DE LA SMALA STUDIOS, 2 PIECES, DUPLEX, living + chambre, confort, soleil, caractère. Visite vendredi, samedi, 15-18 h.

JUSSIEU Part. vend 4 pièces tout confort, jardin, chbre service, belle cave. Prix 530.000 F - Tél. 535-45-62.

Près PARC MONTSOURIS **3-4 P.** imm. moderne, 4e étage, balc., tél., parking. IMPECCABLE - 589-49-34.

ST-PLACIDE - Gd STUDIO et 2 P. Luxueusement refait. URGENT - 326-19-10.

PONT **MIRABEAU** MAISON PART. 300 m2 + JARDIN. Refait neuf. 1.250.000 F - 033-56-72.

ARAGO Beau STUDIO calme, confort. 90.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

XVe Studio tt conft. 90.000 F. TEL. 566-02-85

MONTPARNASSE Bel imm. STUD. et 2 PIECES. Tout conft. Cuis. Bns. 266-40-40.

PANTHÉON **MAGNIF. DUPLEX 250 m2** Vue exception. exclus. 033-62-71.

LE MARQUIS 19/21, rue Cambronne, Paris-15e
2 pièces : 316.000 F
4 pièces : 631.000 F
Appartement modèle, sur place tous les jours, 14 h à 19 h 30.

JOR & Cie - Tél. 766-25-32

Région parisienne

LE RAINCY Résidentiel imm. standing. Magnif. 110 m2, gd living + 3 chbres, gde cuisine équipée, s. de bains, cab. toil., box fermé. 470.000 F — SEG. 36-17

Pour INVESTISSEURS **SAINT-GERMAIN-EN-LAYE** Studios, 2 p. ds imm. restauré. Visite de 10 à 19 h. ts les jrs. F.P.I. - 973-28-30

ORSAY Part. vend appt 2 pièces - 40 m2. Refait neuf. Près gare. 108.000. Tél. : 010-13-65

VAUCRESSON Part. à part. Appt tr. gd stand. 100 m gare. 3 expositions. Vue. 125 m2. 4-5 p. Bns + toilette, cuis. aménagée. Décoration except. + box fermé. 620.000 F. Ch. service possible. Tél. sauf sam., dim., : 233-37-08.

VERSAILLES. Imm. stand. Séj. 35 m2 + 3 chbres, 2 bns, 2 park. Cuis. aménagée, Décor raffiné. 540.000 F. — 825-90-39.

500 mètres PORTE ITALIE **KREMLIN-BICETRE** **APPT** 2 P., cuis., sal. de bains, w.-c. Jamais habité. **139.000 F** 3e étage très clair, chauff. central individ. au gaz. Poss. locat. 1.000 F par mois. Vis. les 26-27-28 MARS, 13-16 h : 1. R. DE LA CONVENTION

PLAISIR - GRIGNON (GARE), résid. « Brigitte », beau 4 Pces, 90 m2, parking. Prix 170.000 F + C.F., 4e étage, bâtim. D 5. Sam., dim., 14-18 h. 232-62-46. 67. RUE DES EBISOIRES.

ST-BRICE. Prox. forêt Montmorency, Part. vd récent 2 Pces, 51 m2, s/parc, stdg. cuis. am., box, 170.000 F Tél. : 992-27-33.

SEVRES, COTEAU. - Part. à Part. garçonn., impecc., 58 m2, living dble 27 m2, belle décor., exposition Sud, loggia, cuisine équipée. Téléphone : 027-06-49.

PRE-ST-GERVAIS, 5 min. Mº, appt bf, 2 P., 50 m2, 9e ét., S. de B. et cuis. équip., moquette, park., cave, ét. except 200.000. Particulier. Téléph. : 845-59-05.

EXCEPT. - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, 5 min. RER, près forêt, tr. gd stdg, haute qualité, splendides APPTS 150 M2, avec terrasse ou jard. privat., réception + 3 chbr., cuisine équipée, 2 garages. Livraison JUIN 77. Ag. Gare, St-Germain, 973-77-77.

ROCQUENCOURT, appt tr. gd stdg, parc boisé, piscine, tennis, 163 m2, loggia, 58 m2, séj., S. à M., 5 chambres, box en sous-sol. Prix justifié. J.M.B. : 970-79-79.

Part. à Part., SAINT-CLOUD, près hippodrome, 3-4 P., calme, ensol. Prix 325.000 F. 771-65-83.

ST-CLOUD. Appt 92 m2 + logg., excell état, sél., 37 m2, 2 chb., cuis., bs, wc, park. couv. Cave. Prix 445.000 F. J.M.B. 970-79-79.

MAISONS-LAFFITTE Appt 3 p. 78 m2, neuf, rez-de-jardin, im. p. de t. Chff. cent. indiv. 375.000 F. S/place sam. 26, dimanche 27, de 11 à 18 hres, 16, rue du Haut-des-Petits-Bois.

SCEAUX (PARC) BEAU 3 PCES - TT CONFORT Prix à débattre. — ROB. 34-86.

MEUDON-LA-FORÊT Magnifique appt de gd standg. 9 p. princip. Dernier ét. Sur verdure et calme. 175 m2 + 2 loggias. Comprenant entrée, s. à manger, sal., 7 chbres, 2 s. de bains, salle d'eau, cuisine, lingerie, 3 parkings réservés. Px 830.000 F. - Tél. aux heures de bureau à : 626-08-07 (sauf dimanche et lundi).

NEUILLY-SUR-SEINE Quartier St-James - Bel imm. Propriétaire vend directement studios, 2 p. Prix intéressant. - 293-66-66 pour rendez-vous. Sur place de 15 h. à 18 h. les 24, 25 et 26 mars 4, RUE BOUTARD.

CHATOU Récent - 4' R.E.R. P. de T. Standing Séj. 3 ch. Park. Px intéressant. Ag. Pont Chatou. - Tél. 976-38-98.

CRÉTEIL (94) METRO PREFECTURE **BEAU 5 PIÈCES** 85 m2 + LOGGIA + SECHOIR, cuisine, bains, cabinet toilette, w.-c. + lavabo, nombx placards, moquette, cave 12 m2. Ravalement neuf inclus. Rue calme en impasse, avec parkings. Prix 240.000 F (C.F. compris). Tél. 207-36-94, après 16 h.

Province

CANNES. 3 Pièces, tt cft, 2 bs, terras., prox., Croisette, 8e ét., ascenseur. Tél. : (80) 06-06-01.

COTE D'AZUR Saint-Raphaël, Croisette, souscription en cours, studios, 2, 3, 4 Pièces, grand standing, avec 5 % compte bloqué. — Agence FNAIM Edgar Savdie, 62, rue Jules-Barbier, 83700 St-Raphaël. Téléphone : (94) 95-58-10.

Face à la mer, votre appartement de 3 pièces au 4e étage, finitions luxueuses, tissu sur les murs, cuisine équipée, climatisation, livraison immédiate. 387.000 F et studio et 2 pièces. **LE TIERCE** 1, bd de la plage, CAGNES-sur-MER

3 km DE DEAUVILLE **BLONVILLE-S/MER** un emplacement privilégié directement sur la plage **LE YACHT CLUB** du STUDIO au 3 PIECES LIVRAISON CET ETE Renseignements et appartement témoin sur place. 54, av. de la République, les week-ends de 10 à 18 h. 30.

Si vous préférez la vue sur la campagne à 200 mètres un RAVISSANT IMMEUBLE DE STYLE NORMAND **LE GARDEN FLEURI** du STUDIO au 4 PIECES AVEC PATIO. 2, av. du Général-de-Gaulle, bureau de vente sur place les week-ends de 10 à 18 h. 30.

LUC GERALD 99, Champs-Elysées-8e. Tél. : 723-68-18.

CANNES, 150 mètres Croisette, propr. vend beau 2 P., tt cft, 55 m2 + 2 balc., 4e étage, asc., résid., calme, parf. état, S. de B. claire. Tél. le soir, 873-18-16.

PART. vd 1 appt à CANNES, bord de mer ; 1 appt aux Deux-Alpes (38520), au 6e étage avec ascenseur. — S'adresser Mº De Laye, 17, avenue Jean-Jaurès, 38600 FONTAINE.

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) A CHATEL Studio 125.000 F av. 25.000 cpt, 2-3 Pièces, Rentabilité assurée. ERIGE : 524-66-87.

CABOURG Part. à Part. vd. dans immeub. standing, bord de mer, appart. grand confort : grand living, 1 chambre, cuisine, 1. S. de B., w.-c., plein Sud + garage (2 heures de Paris par autor.). Téléphone : 16-31-91-04-90 ou 16-31-91-08-87.

Partic. vend appartement T 5, bordure COGOLIN, Var, 4 km. mer, construct. réc. 190.000 F. Ecrire, Havas, Valence, 7.916.

DEAUVILLE 137, rue Victor-Hugo CALME et RESIDENTIEL Une réalisation de grande classe **CAROL PARC** du STUDIO au 4 PIECES Renseignements sur place les week-ends, de 10 h à 18 h. **LUC GERALD** 99, Champs-Elysées (8e). Tél. 720-62-06

immeubles

A vendre, BORDEAUX, quartier résidentiel, bel immeuble Grande réception. Jardin. 6 chambres. Ecr. G 20.765, Havas (33) BORDEAUX

Pont-Levallois - Pptaire vd imm. R + 4, 2 beux cclaux, 8 appts dont 3 libres. Exc. investissem. 650.000 F - Téléphone : 757-84-50

locations non meublées Demande

Paris

Collaborat. du « Monde » ch. gd studio ou 2 Pièces, tt cft, tél., de préfér. Marais, 5e, 6e ou 7e. Ecr. nº 6.465, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill., ttes banl. Loyer garanti, 4.000 F max. 283-57-02.

Société cherche propriété, bon standing, région Paris, minim. 6 chbr., bail, bail précaire ou loc.-vte. Faire offre à CPTP, chambre commerciale - centre ville, avenue des Champs-Lasniers - 91440 ULIS - BURES.

locations meublées Offre

Paris

BD ORNANO (18e), 2 P., cuis., tt cft, 1.100 F. Tél. : 826-41-88.

PRES TOUR EIFFEL **MACSON** loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, Studios et Appts - Téléph. : 577-54-04

Province

1 h. PARIS AUTOR. SUD Loue meublée, jolie maison caractère, tt confort, ds hameau 2 km bourg, 1.000 F + ch. Ecr. Mme Clumont 283, r. Charenton, 75012 PARIS

bureaux

9e CADET Dans imm. ravalé, pptaire vd ensemb. de bureaux ou atelier, 260 m2, compr. : r.-de-ch. + 1er étage divis. 100 + 160 m2, rénové ou à rénover suivant convenance. Prix intéressant, si réalisation rapide. — Tél. : 224-48-00.

LA DEFENSE Prop. loue 2 bureaux entièr. équipé, neufs, service, secrétariat, permanence téléph. inclus. - Parking assuré. LOCABURO - 776-16-42

8e Proximité ST-AUGUSTIN Dans imm. grand standing **A LOUER BUREAUX** **293-62-52**

Rech. 2 à 3 BUREAUX entre **MONTPARNASSE et TOUR EIFFEL** Surface totale 60 m2 maxim., si possible ds un ensemble offrant services communs, accueil, entretien, salle de réunion. Tél. ou écrire à Ouest-Atlantique, 1, avenue Ch.-Floquet, Paris-7e. Tél. : 783-61-20, poste 673.

224-08-80 Domic. courrier secrét., permanence téléph. télex.

hôtels-partic.

ASNIERES - Import. Hôtel Particulier 400 m2 env. utilisables sur sous-sol, habit. et usage professionnel ou commercial. Téléphone : 754-44-81.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mº Opéra Seuls frais 300 F - 742-78-93

locaux commerciaux

77 CHELLES MEILLEUR EMPLACEMENT 500 m2 de locaux, façade 30 m. Park. 700 m2. Bail ts commerces Tél. à partir de 20 h : 004-05-90.

11e - LOCAUX CCIAUX **SURF. TOT. env. 1.000 m2** Mag., gar., bureaux, atelier. J. et A., 5, r. Alph.-de-Neuville Paris-17e. T. 766-04-17, p. 255.

Société cherche à acheter dépôt PLAIN-PIED, 1.500 à 2.000 m2, Montreuil, Bagnolet, Romainvil. EDIM, 52, r. Vitruve, Paris-20e. Tél. : 373-22-90

pavillons

78 Région MANTES Près autoroute, gare. Part. vd pavillon 72, séj., cuis., 4 ch., 2 s. bains, 2 w-c, lingerie, 2 terrasses, gar., sous-sol total. Jardin amén. 400 m2. 350.000 F. Tél. après 20 heures : 479-61-48.

Part. ch. acheter pavillon 5 p. ou terrain St-Germain-en-Laye ou prox. Tél. le soir : 963-24-89. Ecr. à 6.464, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CLAMART - A RENOVER - Sympathique maison 130 m2 (possib. agrandir), avec grand jardin (environ 400 m2). Voie résidentielle. Gare proche (ligne Montparnasse). DAN. 63-98, soir.

15 KM NORD - ROUEN 20' gare S.N.C.F. Rouen, dans village bien desservi par cars S.N.C.F., C.E.S., prim., matern., part. vd pavillon, 5 ch., 2 bns, gar. 8 X 2,80, terrain 632 m2, 260.000 F + repr., Créd. fonc. Téléphone : (35) 64-70-51

SARTROUVILLE, 12' gare St-Lazare, spacieuse mais. s/500 m² terrain, grd living, 4 chbres, s. de bains, 2 s. d'eau, s. de ping-pong. Prix : 480.000 F + petit C.F. - Téléph. : 962-51-27

fermettes

YONNE, dans HAMEAU, région d'AUXERRE **FERMETTE** à restaurer 3 P., poutres apparentes, cheminée, grange attenante, grenier, cave, jardin constructible de 1.600 m2 **92.000 F** Cabinet BOUVRET 27, av. Gambetta, JOIGNY - Tél. (86) 62-19-44

Vd fermette située Pirmil Sarthe 35 M bâtiments, dépend. 1/2 ha. terrain, 150.000 F. Naveau, Muids 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray. Tél. (32) 54-06-40.

SEINE-ET-MARNE. 45' par autoroute EST. Sortie Montreuil-aux-Lions, Part. vend ferme restaurée, 250 m² habit., séjour (cheminée et poutres), 6 chbres, 2 s. de bs, cuis., office, cellier, cave voûtée, dépend. Sur terrain de 13.000 m² (par + verger + prairie), 550.000 F. Tél. 766-04-66, poste 406. Tél. w.-e. 435-60-93.

75 km Paris-Ouest. Village prox. MAINTENON, authentique fermette, bon état, 3-4 pièces, dont belle salle dallée pierre, poutres, cheminée, gde cuisine, wc, + grenier ensoleillé + grange. Préau, charme, plein sud, s/clos gazonné 1.500 m², nbr. arbres. 250.000. 825-62-22. Agence s'abst.

A vendre 100 km Paris-Est (autoroute), fermette exc. état. Séjour 45 m², cuis., 3 chb., biblioth. bains + cab. toil, dépend., piscine chauffage, jardin 1.200 m². Px : 319.000 F - Tél. 404-02-20.

PRÈS MONTOIRE/LOIRE FERMETTE RESTAUREE Dble séjour, poutres, cheminée, cuis., 3 chambres, wc, s. bains, bien exposé - 185.000 F. Téléphone : (54) 77-10-79.

propriétés

VALLÉE EPTE dominant, 85 km Paris, centre parc 13.500 m2, ppté caract., exc. état, séjour dble, 4 chb., cuis., tt conf., tél., chauff. cent., belles dépend., 3 box à chevaux, gar. 2 voitures. 475.000 av. 95.000 F. **AVIS** 8, faub. Cappeville (16) 32-30-91-11 le 405 à Gisors, ou Paris : 887-43-40.

VALLEE EURE sortie village campagnard MAISON NEUVE : séj. + cuis. + 3 chbres + sal. bains + w.-c. + gar. Terrain clos en pelouses. Prix total 225.000 F. **A. 13** VERNON, 72, av. Paris Tél. 16 (32) 51-19-19

PERIGORD TRES BELLE **MAIS. BOURGEOISE** **2 pces,** 2 entrées indép., 2 gar. Beau parc. Quart. résid. CONVIENDRAIT A : Docteur - Dentiste - Prof. libér. Tél. : (53) 57-17-95

Particulier vend **CÉVENNES SUD** Zone périph. parc national, 18 km d'Alès MAS du XVIIe S. beaucoup caractère entièrement restauré 8 p. + cuis. + sanit. nombreuses dépend., jardin en terrasse 6.000 m² option d'achat et servitudes, non aedificandi sur 10 ha, environnement superbe, calme absolu. 400.000 F Tél. : 969-11-79.

Périgord Noir. P. vd ppriété de style, entièrement rénové, couverture « lauze » chauf. cent. s/terrain 2,4 ha. T. : 973-54-21.

Particul. cède MOULIN 18e s. 8 km Orléans, parc 1 ha, beaucoup caractère, amén. luxueux. Ecr. Havas Orléans 202-351, q. t.

Entre NICE et GRASSE, retraite idéale pour grand artiste. beau moulin restauré, calme, confort, indépendance, nature vierge, 12 pièces, 4 bains, séjour avec presses, meules, roues, 1 ha. Px 2 200 000 FF. COLLOT, 06650 LE ROURET. Tél. : (93) 67-61-86.

A 45 minutes de PARIS. Ferté-s/Jouarre. Bel ppté vue, 2.250 m2, pr. Petit Morin. Gd séj. av. gde chem., gde s. à m., bur., sal., cuis., off., 1 ch. av. cab. t., caves, 2 gar. Prop. BLO. 59-62.

La Vesleirre : Orbec-en-Auge lieu-dit « Beau-Soleil » vds cse décès propriété compr. UNE MAISON D'HABITATION très bon état, 5 p. pp. + W.-C., + s. d'eau + chff cent., dép. en retrait : local neuf pouvant servir atelier 80 m2 environ + pet. mais. ét. neuf 2 p. + w-c, Le tout sur 22 ares de jardin et pelouse Prix : 230 000 F. Tél : (23) 55-41-28.

— TR. AGRABLE A VIVRE — face champs 5 km vallée PACY MAIS. longue mur 50, cft, tél., ds joli TERRAIN varié 6 000m2. 480.000 F, part. Tél. (32) 36-30-84

HAUTES-PYRENEES REGION MADIRAN joli domaine, maison de maître + ferme, 54 ha libre vignes, terre, prés, bois. Sté ROBINET, 23, r. Gambetta 28200 CHAUTEAUDUN. Tél. : (15-37) 45-17-10.

forêts

Prop. vd 10.000 m2 de forêt à 25 km. Paris, 40.000. 723-90-26.

terrains

CROISSY R.E.R Calme Dans voie privée, beau TERRAIN 800 m2 entièrement viabilisé. PRIX 340.000 F T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CAVALAIRE - Terrain à vendre, de Part. à Part., surf. 1.925 m2, viabilisé dans lot. résidentiel, boisé, vue imprenable sur baie Cavalaire, à 150 m de la plage. 250 F le m2 - Tél. (91) 05-04-17

A VENDRE Ds village rural, à 5 km centre Mantes-la-Jolie, beau terrain à bâtir viabilisé de 1.304 m2, sur 21 m de façade. Pour renseign. Téléph. 958-14-51, après 18 h 30.

Part. vend, sortie hameau, 6 km Montmirail (51), beau terrain à bâtir 2.000 m2 - 22 F le m2. Ecr. ou tél. : FRIDICI, 14, av. Hector-Berlioz, 77680 Roissy-en-Brie - Téléphone : 028-81-53.

Près DIEPPE (76), sur falaise, BEAU TERRAIN boisé 3.600 m2, à construire, viab., clos, calme. 75.000 F. B. LENOIR, 22, r. J.-Moulin, 93100 Montreuil, 857-75-30

UFF — COTE D'AZUR
U F F I met à votre disposition ses services spécialisés et exclusifs APPARTEMENTS, VILLAS TERRAINS HOTELS ET COMMERCES
Ecrivez ou téléphonez-nous en précisant ce que vous recherchez. Nous vous adresserons une liste des meilleures affaires sélectionnées à votre intention. U F F I, 3, promen. des Anglais, 06000 NICE, tél. : (93) 87-19-07. Renseignements sur tous programmes immobiliers en cours.

MONTMORENCY (Proche) 7 lots de terrains à construire de 530 à 600 m² dans un parc résidentiel. Tél. (4) 457-30-98.

CHANTILLY (Centre) Terrain de 230 m² clos de murs. 65.000 F. Tél. (4) 457-30-98.

viagers

Pour étudiant, rech. rive gche, viager libre, studio ou 2 Pièces. ETUDE LODEL. Tél. 355-61-58.

Les meilleures conditions 37 ANS D'EXPERIENCE **FONCIAL - VIAGER** Etude gratuite, rente indexée, 19, bd Malesherbes. T. 266-32-35.

châteaux

A MOINS D'UNE HEURE DE PARIS PAR L'AUTOROUTE, DANS UN PARC de 7,40 HECTARES Particulier vend SEIGNEURIE XVIIIe SIECLE récemment restaurée, hall d'entrée central en pierre d'époque, 3 salons, d'apparat, de musique et privé, 6 chambres, sanitaires. 2 PAVILLONS D'ENTREES XVIIIe également restaurés + dépendances. LE TOUT D'UN TRES GRAND CONFORT Tél. H. B. Mme GLADINES, 772-75-09.

Voir l'agenda du « Monde » en page 36

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone **du lundi au vendredi** **de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures** **au 296-15-01**

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion du 156e anniversaire de l'indépendance, l'ambassadeur de Grèce et Mme Dimitri Papaioannou ont donné une réception jeudi dans les salons de leur résidence.

Naissances

— Anne-Marie et François ont la joie de faire part de la naissance de leur fille

Sylvie-Anne,

le 28 janvier 1977.

M. François Leclère et Mme, née Descadeillas, 24, route de la Liberté, 31200 Toulouse.

Mariages

— Mme Edmond-Marcel Van de Walle,
M. et Mme Marcel Van de Walle,
M. Albert Demoulin,
M. et Mme Lucien Bernard,
ont la joie de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants

Christine et Etienne,

qui sera célébré le samedi 28 mars 1977, à 11 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Bresolettes (Orne).

Décès

— Mme Georges André,
M. et Mme Olivier André,
M. et Mme Pascal Bouvier et Adeline,
Mme Jacques André, ses enfants et petits-enfants,
Mme Max André, ses enfants et son petit-fils,
Mme Edith André, sa fille et ses petits-fils,
Mlle Suzette André,
Mme Jean-Claude Poupinel,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges ANDRÉ,

survenu le 13 mars 1977.

La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de la rue Cortambert dans l'intimité familiale et l'inhumation au cimetière de Montpellier.

« L'Eternel est celui qui te garde. »

8, avenue Alphonse-XIII, 75016 Paris.

— Mme Grand,
M. et Mme André Chastel,
M. et Mme Louis Chastel,
M. Laurent Chastel,
Mlle Charlotte Chastel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Anne-Marie GRAND,

leur fille, sœur et tante, survenu dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de la Cité, à Périgueux, le 26 mars, à 9 heures.

— Mme Ernest Ischy,
Le docteur et Mme Philippe Laval et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest ISCHY,

survenu le 21 mars 1977 dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité le 24 mars 1977 en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine.

65, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

— Les membres du conseil d'administration de la société Solétanche ont la douleur de faire part du décès de

M. Ernest ISCHY,

fondateur et président d'honneur de la société.

Les obsèques ont eu lieu le 24 mars 1977 dans l'intimité.

6, rue de Watford, 92000 Nanterre.

— Frontignan, Tulle, Montpellier.
Mme Henri Pellet, son épouse,
M. et Mme Albert Podvin,
M. et Mme Pierre Bourdon, ses enfants,
Olivier, Jean-Marc, Bérengère Podvin, Henri Bourdon, ses petits-enfants,
Mlle Marcelle Pellet, sa sœur,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Henri PELLET,

décédé le 18 mars 1977 dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le samedi 19 mars, à 16 h. 30, en la chapelle Saint-Jacques, à Frontignan (Hérault).

— M. Georges SCHWARTZ,
sous-directeur honoraire
à la préfecture de Paris,
a été rappelé à Dieu le 19 mars 1977.

De la part de Mme Georges Schwartz et de sa famille.

5, rue Lacépède, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Anéantis par une immense douleur,
Mme Elisabeta Vladut,
M. et Mme Georges Vladut,
Mlles Réjane et Jacqueline Audhoin,
M. et Mme Théodore Marcea,
M. et Mme Jean Redis,
Docteur et Mme Ion Marcea,
Mlle Edith Bernard,
Ainsi que tous ses amis d'Assas et de Sciences-Po,
font part de la brutale disparition de leur petit-fils, fils, neveu, cousin, fiancé et ami

Georges-Maxime VLADUT,
licencié ès lettres,
certifié de l'Institut des hautes études internationales,
élève en troisième année de l'Institut d'études politiques de Paris,

qui s'est subitement éteint le 19 mars 1977 à Paris, âgé de seulement vingt-cinq ans.

Ils prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée le lundi 28 mars 1977, à 10 h. 30, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Antoine-Arnauld, 75016 Paris

Remerciements

— M. Pierre Grappin, dans l'impossibilité de remercier individuellement les très nombreuses personnes qui lui ont témoigné leur sympathie lors du décès de

Mme Pierre GRAPPIN,

les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance

Anniversaires

— A l'occasion du cinquième anniversaire du décès de

M. Ernest WERNER,

une pensée toute particulière est demandée à ceux qui l'ont connu, aimé est estimé et qui gardent fidèlement son souvenir.

Avis de messe

— La messe pascale des X sera célébrée à Saint-Etienne-du-Mont, *Paris-5e*, *mercredi 30 mars*, à 19 heures.

Offices religieux

— Pour le premier anniversaire du décès de

M. Charles TOUBOUL,

un office religieux sera célébré le lundi 28 mars 1977 au temple 18, rue Saint-Lazare (9e).

Communications diverses

— La « Grande Nuit de la Drôme » se déroulera, le samedi 26 mars, à 20 h. 30, dans les salons de l'hôtel Nikko (61, quai de Grenelle, Paris-15e) et s'achèvera par un grand bal. Pour s'inscrire au banquet, s'adresser à Mme Caillet, 31, rue Robert-de-Flers, 75015 Paris.

Visites et conférences

SAMEDI 26 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., Grand Palais, porte D, Mme Hulot : « Patrimoine architectural d'Angers ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train gare St-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Exposition Grandes demeures angevines au XIXe siècle » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, entrée place d'Armes, à gauche, proche avenue de Saint-Cloud : « Les grandes écuries et l'école des pages » (Art et histoire).

11 h., 58, rue de Richelieu, hall : « Centenaire de George Sand à la Bibliothèque nationale » (Visages de Paris).

16 h. 30, 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges. Le Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 11, place Emile-Goudeau : « Le Montmartre de la Bohème » (Mme Barbier).

15 h., 20, rue de Tournon : « Le Sénat de la salle des séances à la salle du livre d'or » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., arcades du Théâtre Français : « Rencontre avec les artisans-artistes du Palais-Royal » (Connaissance de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Théâtre *Tristan-Bernard*, 64, rue du Rocher, Pierrette Sartin : « Une femme sans bagages. Les rapports parents-enfants » ; Jean Descola : « Retour d'Espagne : quoi de neuf ? » ; Diane Ribardière : « Que sera Paris demain ? » (Club du Faubourg).

14 h. 45, 16, rue Cadet, Lysiane Chirousse et Martine Bigeard : « Ordre initiatique et femmes de notre temps » (Grande Loge féminine de France).

15 h., avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. J.-C. Fournier : « Le coloriage des cartes » (Palais de la découverte).

15 h., 78, rue Olivier-de-Serre, salle 7/8, M. André Dumas : « L'œuvre d'Emile Coué » (Esprit et vie).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale : repos et élimination des tensions » (entrée libre).

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Lemarchand : « Histoire du Louvre et des Tuileries » (Monuments historiques).

17 h., 109, rue de Rivoli, Mme Yvonne Gaudeau, sociétaire de la Comédie-Française : « Le dur et merveilleux métier de comédien » (Paris et son histoire).

18 h., Grand Palais, salle 404, docteur Pal : « Some aspects of the iconography of Mahâkâla » (en anglais) (Musées de France).

18 h., église Saint-Séverin, R.P. Haubtmann : « Incroyance et foi ».

20 h. 30, Université de Paris, 12, avenue du Général-de-Gaulle, à Créteil : « La Rose-Croix » (Ordre rosicrucien AMORC).

DIMANCHE 27 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., métro Jussieu, Mme Allaz : « La Mosquée ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg : « Hôtel de Sully ».

15 h., 1 bis, place des Vosges, Mme Magnani : « Trois siècles d'architecture au Marais ».

15 h., métro Jussieu, Mme Oswald : « Paris gallo-romain : promenade des arènes aux thermes ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train gare Saint-Lazare), Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 128, rue du Bac : « Les missions étrangères » (Art et histoire).

10 h., musée du Louvre, porte Denon : « L'enfant dans les collections du musée » (L'art pour tous).

15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée de Paris, le souk, le café maure » (Visages de Paris).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 69, rue des Gravilliers : « Demeures anciennes du vieux Beau-Bourg » (Mme Barbier).

15 h., sortie métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).

10 h. 30, 4, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon ».

15 h., devant l'entrée, rue Rachel : « Tombes célèbres du cimetière Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal. Le Conseil d'Etat » (Connaissance de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h. 15, salle du Musée des monuments français, palais de Chaillot, Mlle Thibaut : « L'Europe romane : le duché de Bourgogne cœur du renouveau monastique : Cluny et Cîteaux » (Monuments historiques).

15 h., 11, rue Jacques-Bingen : « L'Asie Mineure romaine et byzantine : Ankara et Constantinople » (Paris et son histoire).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Comment éliminer les maladies psychosomatiques » (Méditation transcendantale).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Alfred Leroy : « Venise au XVIIIe siècle, au temps de Vivaldi et de Tiepolo » (Les artisans de l'esprit).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Quatrième et cinquième états de la conscience par la méditation transcendantale ».

17 h., 11, rue Jacques-Bingen : « Venise au temps du Titien » (Paris et son histoire).

18 h., Grand Palais, salle 404, M. C. Jest : « Vie religieuse dans les communautés himalayennes » (projections).

MÉDECINE

UNE LOI SUR LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES EST EN PRÉPARATION AUX ÉTATS-UNIS

Faut-il laisser la science aux scientifiques, et est-ce à eux, sous prétexte qu'ils sont les seuls à bien comprendre les thèmes ésotériques de leur recherche, de décider de ce qu'ils peuvent et doivent faire avec le budget des contribuables, et surtout ont-ils le droit de tout faire, y compris de faire courir à l'humanité de grands risques ? La question se trouve posée une fois de plus à propos des manipulations génétiques, ce nouveau type d'expériences de biologie à la portée de beaucoup de laboratoires, et que l'on dit capables du meilleur comme du pire(1).

La presse américaine est imprégnée, ces temps-ci, de commentaires et prises de position des partisans et opposants à la liberté de telles expériences. C'est que les Etats-Unis ont l'intention d'établir une législation fédérale sur les recherches génétiques. Le secrétaire d'Etat à la santé, M. Califano, a annoncé sa décision de mettre au point de nouveaux règlements concernant les recherches génétiques, à la suite d'un rapport gouvernemental déclarant inadéquates les mesures appliquées actuellement. *« Il n'est pas question,* a-t-il déclaré, *d'arrêter ces recherches, mais de renforcer les précautions à leur encontre. »*

Commentant ces préparatifs législatifs, le *New York Times* rappelle que quatre-vingt-six universités américaines et neuf compagnies privées font notamment des recherches sur l'acide désoxyribonucléique et sont à même de le manipuler. Aussi le quotidien américain se range-t-il à l'avis de ceux qui ne souhaitent pas que les scientifiques décident seuls, et pas davantage que des règles soient prises sans eux sous la pression d'une opinion publique ignorante. *« Les scientifiques* — dit le *New York Times* — *ont, aujourd'hui, la possibilité, sinon le devoir, d'informer et d'éduquer le public et ses représentants élus, en établissant un canevas compréhensible pour la recherche biologique et en créant peut-être une commission analogue à celle qui existe pour l'énergie atomique. »*

(1) *Le Monde* des 18 septembre 1974, 19 mars et 24 juillet 1975.

PRESSE

Mme LAZURICK SOUHAITE UN RÈGLEMENT DU CONFLIT DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Le conflit du *Parisien libéré* vient de faire l'objet d'une nouvelle lettre à M. Raymond Barre. Présidente par intérim du Syndicat de la presse parisienne, Mme Francine Lazurick, P.-D.G. de *l'Aurore*, écrit au premier ministre :

« Aucun embauchage des ouvriers du Parisien libéré *— établissements de la rue d'Enghien et de la rue des Petites-Ecuries — n'aura lieu dans les entreprises de la presse parisienne tant que le conflit n'aura pas fait l'objet d'un règlement négocié entre la direction du* Parisien libéré *et le comité intersyndical du Livre parisien. »*

On se souvient qu'un certain nombre d'emplois dans les imprimeries parisiennes auraient été « ouverts » aux ouvriers du *Parisien libéré* non repris par ce journal, en cas d'application du rapport Mottin. Soumis le 3 mars au Syndicat du livre, qui avait organisé un référendum dans les entreprises de presse, le rapport Mottin a été rejeté par 82,48 % des ouvriers consultés.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE

Samedi

VENTE le 26 mars à 14 h. 30 et 21 h.
PALAIS GALLIERA
Dessins. Tablx. anc. Hte époque. Obj. d'art et d'ameub. Sièg. et meubl. 18e. Tapiss. Tap. d'Orient. Peint. contemp.

DROUOT - RIVE GAUCHE - S. 10
Vente samedi 26 mars à 14 h. 30
LITHOGRAPHIES ORIGINALES
Me ROGEON, commissaire-priseur, 16, rue Milton (75009), T. 878-81-06

EXPOSITION

S. 1. - Obj. d'art d'Extrême-Orient.
S. 4. - Rares monnaies grecques en or et argent. Monn. françaises en or.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 8. - Livres autograph.
S. 9. - Tablx anc. et mod. Obj. d'art. Sièges et meubles 18e et 19e. Tapisser.
S. 12. - Ivoires.

ANNONCES CLASSÉES

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE OCCASION
Etain « le Manoir »
10 ans, parfait état.
1 chandelier, 2 tasses
1 pot à cigarettes.
Ecr. no 6 461, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Antiquités

SOLDES
DU 19 AU 27 MARS
100 CHEMINÉES
— d'époque ou de style.
60 PLAQUES DE FONTE
— pour cheminées.
60 OBJETS DIVERS
— en pierre ou métal.
Tous les jours, y compris le dimanche de 10 h. à 19 h.
Ets BENEZECH
74, bd Garibaldi, 75015 PARIS.

Ach. à bon prix étains anciens, faïence et meubles du 19e et bibelots. Tél. 551-71-77, le temps Passé, 45, bd Lat-Maubourg-7e.

Collectionneur recherche ESTAMPES JAPONAISES très belle qualité.
Ecr. no T 99.417 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Artisans

PLOMBERIE
sanitaires, travail soigné et rapide Téléph. : 686-97-73.

Artisan Peintre ch. tous travaux toutes distances, même travaux urgents. Tél. : 465-44-04.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole Paris (4e) - Téléph. : 033-00-83.

Cours

Dipl étud. sup. en math., doct. gest. assure préparat examens.
MATH. COMPT. GEST.
T. : 250-49-04, après 18 heures.

Cours audiovisuel de langues Démonstrations gratuites.
Venez 46, bd St-Michel, Paris-6e. Téléphonez 326-08-70, 329-02-88, tous les jours de 9 h. à 21 h.

MATHS-PHYSIQUE par polytechniciens : seconde, première, bacc. préparatoire. T. 261-14-69.

DACTYLOGRAPHIE-STENO. Méthode accélérée. 757-86-86.

Apprendre l'américain à l'American Center, 261, bd Raspail-14e. Tél. : 633-67-28.
Cours du soir Conversation. Inscriptions immédiates. Début de la nouvelle session : 25 avril.

Prof. Américain, bilingue donne cours d'anglais Tél 805-35-41

Déménagement

Dgts F.L. Service. Tous volumes qualité artisanale, 12, r. Valadon Paris-7e. Tél. : 555-23-48 - 23-89.

Expert

BOUTEMY ET DECHAUT
Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, r. Saint-Florentin, Paris-8e. Tél. : 260-34-80.

Hi-Fi

A vendre ampli-tuner Kenwood 2 fois 16 watts à 8 ohms, moins d'un an. Prix 1.200 F. 735-64-68.

Mobilier de bureaux

Vd urgent beau mobilier bureau + sièges Knoll + tables dessin + machines écrire et calcul + photocopieurs. Tél. : 737-58-80.

Moquettes

30 à 70 %
sur stock, 10 000 m2, moquette toutes qualités. Tél. : 757-19-19.

Photos

Vds LEICA M4 chromé + LEICAMETER chromé + obj. Summicron 2/50 noir. Très bon état. 261-54-80, p. 317 h.b., s. 483-83-89.

Cours PHOTO avec modèle. Tél. : 355-86-99.

Psychologie

Groupes de Rencontres : amitié psycho-analyste. 705-09-63.

Rencontres

RENCONTRES
Relations, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc., 8, r. du Dragon, 222-88-38.

Ne rêvez plus d'amis avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient : artistiques, sportifs, touristiques. Vous les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette Lesure, Paris-7e Tél : 548-95-16.

Répondeurs téléphoniques

Toutes marques, neuf, occasion Facilités règlement. 227-49-77.

Sanitaire

Si vous n'avez pas trouvé ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, venez voir : SANITOR, 21, r. de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e. Conseils et livraison gratuits. Tél. : 222-44-44.

Spécialités gastronomiques

Restaurant « Le Portua ».
Propriétaires : BADIOLA Frères
Spécialités : Fruits de mer, poissons, crustacés.
16, rue de la République, 64250 ST-JEAN-DE-LUZ.

Spécialités régionales (vins)

Pour le rapport qualité/prix un VDQS CORBIERES est idéal ! Recevez en direct de la cave Rouge, Rosé 5,50 TTC départ du DOMAINE DE GRAFFAN, primé Paris, Mâcon. BARTHEZ récoltant à FERRALS 11200.

Profit. des vacances de Pâques A. CHAPEAU viticulteur à Husseau, 37270 MONTLOUIS, vous fera connaître sa product. de blanc appellation contr., sec, 1/2 sec moell., champagnisé brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

VINS DE PAYS CATALAN
rouge franco domicile T.T.C.
12 bout. 89 F, 24 bout. 160 F, 36 bout. 225 F, 48 bout. 290 F, 60 bout. 345 F, 72 bout. 410 F.
Paul CHICHET Mas CHICHET, 66200 ELNE.

Tapis

Part. ach. cher Tapis d'ORIENT Tél : 202-17-19 de 18 h. à 21 h.

Vélos

— LOCATION de VELOS — 2, r. du Fer-à-Moulin, Paris-5e. TEL. : 337-59-22.

Yachting

A vd Muscadet 1972, très bien éq., visible en Méditerranée. TEL : 875-23-47.

GRÈCE - TURQUIE
A LA VOILE
PRENONS 3/4 PERSONNES A BORD DE NOTRE KETCH pour
CROISIERES SAUVAGES ILES EGEE
INITIATION PERFECTIONNEMENT PARNIENTE
TEL. : 606-44-50 ou écr. Delanty 2, rue Tholozé, 75018 PARIS.

Vacances - Tourisme - Loisirs

COURCHEVEL 1650, studio Clubhôtel 4 pers. du 10-4 au 17-4 locat. 600 F. Tél. (21) 21-57-60.

Les vacances chaque week-end à 40 minutes de PARIS
LE CLUB DES LOISIRS dont vous rêviez.
TEL. : 404-42-01.

PENTECOTE EN TUNISIE
du 28 au 30 mai 1977. Voyage + séjour tt compris : 1 190 F. Monceau-Voyages, 83 bis, r. de Courcelles, Paris-17e, 766-99-94.

Hôtes pay. reç. dans château Empire aux env. Aix-en-Prov. Très beau cad., parc 6 ha, gd calme, séj. conv. part. aux pers. ayt bes. de dét. ds une atmos. de culture et de gentill. Ecrire Château-Bas, 13120 MIMET.

« LA JOURNEE GRECQUE » sur les traces d'Homère au pays de la GRECE Eternelle, Le 24 avril 1977 (départ 8 h., retour 20 h.) Une journée de rêve et de dét. à la campagne pour pers. seules, célibataires, veufs-ves, divorcés-ées. Dégustation de spécialités grecques. Participation 135 F, transport compris. Renseignements/Réservations à FELICITAS LOISIRS 61, bd Haussmann, 75008 Paris TEL. : 266-59-01.

VACANCES EN ROUERGUE stages variés, week-ends équestres et pédestres. DOM. DE LA NAXE, 46-41-33 12560 SAINT-LAURENT-D'OLT

SKI - LES GETS 74
A louer du 9 au 17/4 dupl. 5/6 p. 1 000 F. (23) 52-00-03 ap. 18 h.

PREMIERE CROISIERE INTERNATIONALE des PERSONNES SEULES célibataires, veufs-ves, divorcés-ées. du 14 au 28 MAI 1977, à bord de l'AZUR Renseignements/réservations à FELICITAS-LOISIRS, 61, bd Haussmann, Paris-8e. Tél. : 266-59-01.

AIX-EN-PROV., à louer juillet-août, villa provençale 180 m2, gde pinède, site magnifique, calme. Garnier chem. Fontètes, 13770 Venelles (16-91) 57-75-45

HT-JURA Pâques-été, meublés 2 à 10 pers. Tél. (78) 80-97-18.

La Louvesc, Ardèche, alt. 1 050. Hôtel Relais du Monarque**NN. Pens. 60/100 F net. Ouvre 28/5

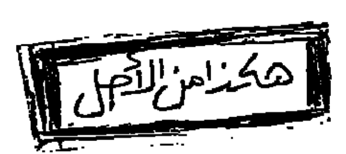
NICE hôtel 2 ETOILES neuf chambre au mois av. T.V. couleur, radio, W.-C., et bns indépendants Prix : 1 000 F T.T.C. 8, rue Saint-Michel, à NICE.

PARENTS vous rech. pour vos enfants des vacances enrichissantes. LES SECOURS D'ET. et de DETENTE, organisés par OFACIL en Angleterre et en Allemagne (toutes garanties de sérieux, et de qualité).
- Accueil individuel dans familles sélectionnées.
- Cour quotid. par professeur d'origine et français.
- Pratique journal. de sports individuel et collectifs.
- Nombr. activités variées.
- Deux excurs. par semaine.

OFACIL 9, avenue R.-Schuman, 75007 PARIS. Téléph. : 705-58-43 et 555-69-17.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.



MÉDECINE

UNE LOI SUR LES MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES EST EN PRÉPARATION AUX ÉTATS-UNIS

PRESSE

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

TOULON : si l'arsenal ne va pas...

Toulon. — Du haut de ses 542 mètres, le Faron contemple une cité qui poursuit lentement sa mutation. La ville d'hier, on la découvre surtout dans l'enfilade de pièces qui constituent le Musée du Vieux Toulon. La ville d'aujourd'hui se reconnait à ses tours de béton.

Toulon a des soucis et des espérances. Un Livre blanc les situe. C'est l'œuvre du syndicat de l'aire toulonnaise. Trente et une communes. Quatre cent mille habitants. L'équivalent de Bordeaux. Mais, vue de Paris, la préfecture varoise est la treizième ville de France. Seulement. Cela explique que l'intendance n'aft jamais suivi...

De notre correspondant

L'aire toulonnaise se développe sur 121 943 hectares. Mais une étroite bande côtière accueille l'essentiel du « tissu urbain ». On compte ici mille sept cents habitants au kilomètre carré. Moyenne nationale : quatre-vingt-onze. La marine conserve un patrimoine important : les quatre cinquièmes du littoral. Quand les collectivités se font pressantes, elle distribue quelques miettes de ce « gâteau ». Mais on ne saurait oublier le rôle qu'elle joue dans l'économie locale.

Au cours des quinze dernières années, l'aire a connu une forte croissance démographique. Principalement de 1962 à 1968. Vingt mille rapatriés d'Afrique du Nord l'ont accentuée en se fixant à Toulon ; 88 % d'entre eux venaient d'Algérie. Les parents sont toujours là. Mais les enfants ? Cette zone souffre d'une absence de débouchés pour les jeunes. C'est un point noir. Sans doute le plus inquiétant. Les « soixante-cinq ans et plus » constituent 14,5 % de la population de l'aire. Mais ce pourcentage atteint 21,2 % à Bandol, 21,7 % à Sanary, 22,6 % à Evenos, 23,8 % à Signes.

Si cette « sénilisation » continuait dans les vingt prochaines années, les répercussions sur le plan économique seraient assez catastrophiques. Même au niveau du tourisme. Le Livre blanc souligne ce danger : la population saisonnière de la côte varoise ne pourrait être que de plus en plus insatisfaite du niveau d'équipement et d'animation de son lieu de vacances (aménagement des itinéraires d'accès, infrastructures portuaires, animation urbaine). D'ici le cap de 1985, il faut dégager huit mille places dans l'industrie, vingt à vingt-deux mille dans le tertiaire. Pour le moment, la tendance n'est guère favorable. Les actifs sont concentrés dans les trois villes principales, Toulon, La Seyne et Hyères (71,8 % des emplois). Si l'on se penche sur une carte économique, on constate que le secteur primaire (pêche, agriculture, forêt, industries extractives) représente 7,9 % des actifs.

Le secondaire s'essouffle. Particulièrement le bâtiment et les travaux publics (13,1 % des actifs). L'assemblée des entrepreneurs varois vient de lancer un cri d'alarme : *« 1977 sera l'année la plus mauvaise depuis l'après-guerre. »* Malgré l'arrivée de marins venus de Brest. Baisse de 18,4 % sur la construction des H.L.M. locatives, de 18,5 % sur les H.L.M. en accession à la propriété, de 23,6 % sur les logements construits avec prime, de 4,5 % sur le secteur libre. Tous les programmes sont allégés. La crise a pour effet d'amener les habitants de l'aire à consommer plus de biens qu'ils n'en produisent. Et le secteur tertiaire (échanges de services) est trop gonflé : 57,5 % des activités ; France : 45 %. Depuis bien des générations, l'économie dépend de deux « locomotives » : l'arsenal de Toulon et les chantiers navals de La Seyne. La taille des autres entreprises est infiniment plus modeste. Elles ont de cinquante à quatre cents salariés.

Nuages sur la flotte

Actuellement, le climat social n'est pas très bon. L'arsenal de Toulon ? Une carte de visite assez impressionnante : des installations sur 260 hectares ; douze mille ingénieurs, techniciens et ouvriers ; un chiffre d'affaires de 80 millions de francs lourds. Mais ce capital paraît assez menacé. D'abord, par la loi de programmation militaire (1977-1982). Elle va entraîner — et les syndicats le soulignent — une diminution du potentiel de la flotte : 40 000 tonnes en cinq ans. Et les crédits alloués ne permettent plus guère l'entretien des bâtiments. L'an dernier, cent quatre-vingts salariés appartenant aux entreprises sous-traitantes de l'arsenal ont été licenciés. On peut penser que d'autres débauchages interviendront en 1977. Autre sujet d'inquiétude : le projet de transfert d'une chaîne de carénage de Toulon à Cherbourg. La commande de sous-marins passée par l'Egypte en retardera la réalisation. Mais pour combien de temps ?

Après une expérience très positive, la D.C.A.N. (Direction des construction et armes navales) a cessé pratiquement de travailler pour l'industrie privée. L'arsenal, ainsi, se prive d'un atout précieux, alors qu'il demeure à la pointe du progrès technique. Mais la stratégie, on le sait, se dessine Rue Royale. Et surtout à Matignon.

A La Seyne, l'avenir n'est pas non plus exempt de nuages. Le carnet de commandes des CNIM (Constructions navales et industrielles de la Méditerranée) est rempli jusqu'en 1979-1980. Heureusement, les activités des chantiers, sous la direction de M. Marcel Berre, se sont diversifiées. Les métallos construisent des méthaniers, des porte-conteneurs ou des usines d'incinération d'ordures ménagères. Cela permet de tenir. Mais depuis un an on n'a enregistré aucune commande nouvelle. Et l'embauche est suspendue. Si l'avenir de l'arsenal et des CNIM se bouche, que restera-t-il aux jeunes de l'aire toulonnaise ?

Bien peu de perspectives en vérité. On assiste à une progression des demandes d'emploi non satisfaites. Sur les huit mille chômeurs inscrits dans la région de Toulon, 44 % ont moins de vingt-cinq ans. L'an dernier, on a assisté à la fermeture de Sudacier, entreprise qui occupait quatre cent quatre-vingts salariés. Le 11 juillet 1976, à l'issue de la revue navale, le président Giscard d'Estaing avait déclaré à l'hôtel de ville de Toulon : *« Le gouvernement se préoccupe de dégager des solutions de reprise. Des pourparlers précis sont en cours à ce sujet. »* Ils n'ont rien donné...

L'aire toulonnaise possède un centre universitaire à La Garde. A défaut d'une université à part entière. Deux mille cinq cents étudiants suivent les cours dans des locaux prévus initialement pour mille deux cents. On leur a promis 500 mètres carrés supplémentaires. Pour abriter les amphithéâtres de sciences, de droit et la bibliothèque. Pendant ce temps, cinq mille autres étudiants varois ont dû s'inscrire à Nice et à Aix-Marseille. Faute de perspectives locales. Ils seront treize mille en 1985 !

Dans les grandes villes, la direction des services techniques ne manque pas de dossiers. On peut dégager, en priorité, celui de la circulation. Toulon souffre d'un enclavement qui freine les implantations industrielles. L'autoroute B-52 Aubagne-Toulon apporte une ébauche de solution. Elle se poursuit avec la construction de la pénétrante ouest. La fin du désenclavement devrait avoir des retombées sur le plan touristique. Iles comprises, la côte varoise s'étend sur 420 kilomètres. Le tiers du littoral méditerranéen. En 1969, on y recensait dix-sept mille bateaux de plaisance. La « vague », depuis, n'a fait qu'augmenter...

CHARLES GALFRÉ.

Une lettre de M. G. Defferre

UN RENFORCEMENT DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE D'ÉTAT

M. Gaston Defferre, maire de Marseille, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous a adressé la lettre suivante :

Votre journal a publié plusieurs articles concernant les modifications qui pourraient être apportées au fonctionnement et aux compétences des OREAM.

Dans votre article paru le 2 mars 1977, vous citez en exemple l'OREAM Provence-Alpes-Côte d'Azur dans ces termes : « Le CIAT devait examiner la possibilité de « régionaliser » ces missions d'études, c'est-à-dire d'en transférer la gestion aux établissements publics régionaux. L'OREAM marseillaise vient de donner l'exemple en devenant Organisation d'études de développement et d'aménagement pour l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur », en faisant référence à l'article paru dans votre numéro du 11 février, plus particulièrement consacré à l'OREAM Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Je voudrais vous faire part de mon sentiment sur cette question :

— Le conseil régional et le comité économique et social n'ont été consultés à aucun moment, et l'arrêté pris par le préfet de région n'a pas été soumis à leur avis ;

— Cette décision unilatérale a pour objet en réalité de renforcer l'administration régionale d'Etat, sans donner aux élus un véritable pouvoir de contrôle sur l'OREAM, celle-ci étant gérée par le préfet de région et placée sous sa tutelle ;

— La création d'un organisme régional d'étude placé sous le contrôle direct des élus est donc plus nécessaire que jamais.

Bretagne

LES CHANTIERS DE SAINT-MALO VONT REPRENDRE LE TRAVAIL

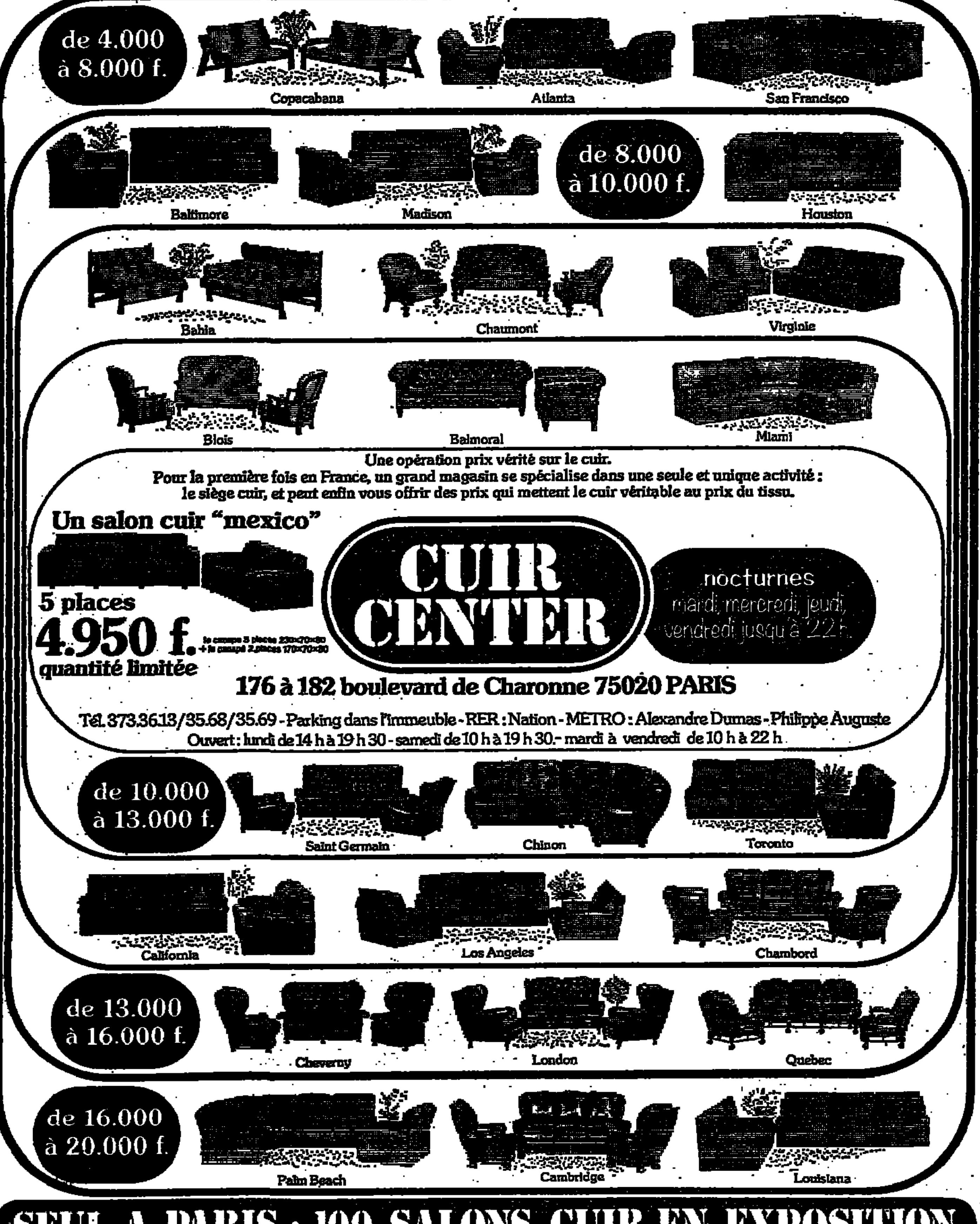
La direction des Ateliers et Chantiers de la Manche (A.C.M.) a signé, jeudi 24 mars, le contrat de location du chantier de constructions navales S.I.C.C.N.A., de Saint-Malo, permettant à cette entreprise, fermée depuis deux ans, de rouvrir ses portes.

Les cent quatre-vingts licenciés du chantier (sur quatre cent cinquante) qui sont toujours sans emploi devaient se réunir ce vendredi pour décider de l'évacuation du thonnier *Magellan*, occupé par les organisations syndicales depuis vingt et un mois. La reprise des activités de la S.I.C.C.N.A., sous le nom A.C.M., établissement de Saint-Malo, devrait avoir lieu rapidement, le personnel d'encadrement devant reprendre le travail la semaine prochaine.

Les chantiers malouins avaient déposé leur bilan le 17 mars 1975. Deux mois plus tard, le chantier cessait toute activité. Les manifestations syndicales alternaient avec de nombreux épisodes judiciaires. Le mois dernier, les Ateliers et Chantiers de la Manche se portaient acquéreurs. Leur plan, qui prévoit l'embauche de cent cinquante ouvriers à Saint-Malo, dans un délai de six mois, et en trois ans de deux cent cinquante personnes, avec priorité aux anciens travailleurs de la S.I.C.C.N.A., a été finalement homologué par le tribunal de commerce de Saint-Malo.







D'UNE REGION A L'AUTRE

Ile-de-France

DEUX MILLE CINQ CENTS NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT PAYANT A PARIS

Environ deux mille cinq cents nouvelles places de stationnement payant vont être aménagées dans les jours prochain à Paris. Un arrêté du préfet de police et du préfet de Paris, publié le 24 mars au « Bulletin municipal officiel », indique que des parcomètres vont, dès le 1er avril, être installés dans le sixième arrondissement (rues de Rennes, du Cherche-Midi, de Sèvres, Saint-Placide, de Vaugirard, du Bac, de Babylone, quai Anatole-France). L'ensemble du programme voté par le Conseil de Paris les 16 et 21 décembre 1976 prévoit l'aménagement de cinq mille trois cent soixante-quinze places payantes en 1977.

Le même arrêté préfectoral annonce, d'autre part, l'augmentation du *tarif de stationnement* horaire dans deux quartiers de Paris (une partie des deuxième et neuvième arrondissements).

Enfin, une expérience de gratuité de stationnement le samedi et pendant le mois d'août va être tentée à partir du 1er avril dans certaines voies actuellement équipées de parcomètres ou horodateurs. Il s'agit de quatre avenues qui partent de la place de l'Etoile (Hoche, Kléber, Marceau, Friedland), ainsi que des rues Montesquieu, des Bons-Enfants, du Colonel-Driant, de Valois, de l'avenue d'Iéna, de la place de l'Institut, de la place Valois et du quai de Conti.

Aquitaine

DEUX PROJETS DE CENTRES COMMERCIAUX REFUSÉS A PÉRIGUEUX PAR LA COMMISSION D'URBANISME DE LA DORDOGNE

(De notre correspondant)

Périgueux. — La commission départementale d'urbanisme commercial de la Dordogne vient de repousser deux projets de grandes surfaces à Périgueux : l'un, à l'ouest de la ville, sur la route de Limoges ; l'autre, à l'est, en direction de Bordeaux. L'un et l'autre ont semblé trop importants à la commission qui a le pouvoir de décision.

Le premier est un centre Leclerc dont le permis de construire avait été déposé le 11 février 1972. Par trois fois le préfet de la Dordogne s'y opposa. Le tribunal administratif de Bordeaux saisi, avait, en décembre 1973, donné tort à l'administration. Le second est un « Carrefour » de 12 000 m2 demandé pour la première fois. Une quinzaine de petits commerçants auraient disposé de surfaces allant de 75 à 150 m2.

La seule grande surface de Périgueux reste donc un « Supercoop » avec 2 900 m2 de vente, soit 8 m2 par habitant, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale.

L'ÉCOLOGIE ET LES TRADITIONS

(De notre correspondant.)

Périgueux. — *Traditionnellement, en Dordogne, on vient « planter le mai » devant la maison des nouveaux élus. On coupe un arbre (un sapin le plus souvent), auquel on ne laisse que le plumet du haut avant de l'enrubanner.*

Les élus de Saint-Sulpice-de-Roumagnac ne veulent pas participer ainsi au « déboisement » de leur petite commune. Ils ont décidé que pour le « mai » on irait, cette année, planter des arbres, lors de la Journée nationale de l'arbre, lancée par le ministère de la qualité de la vie, le 16 avril.

● *La sous-traitance dans le Sud-Ouest.* Un annuaire de la sous-traitance vient d'être mis au point par les quatre régions de programme du grand Sud-Ouest (Poitou-Charente, Limousin, Aquitaine et Midi-Pyrénées). Deux premiers volumes, ceux du pays de l'Adour et du Nord-Aquitaine, qui viennent d'être achevés, constituent un véritable inventaire de la sous-traitance et des donneurs d'ouvrage. On espère ainsi promouvoir le grand Sud-Ouest auprès des donneurs d'ouvrage tant Français qu'étrangers et faciliter la tâche des entreprises régionales. Dans ce sens également a été décidé le recrutement de quatre chargés de mission spécialisés dans la sous-traitance. — *(Corresp.)*

L'aménagement des Halles

LA SOCIÉTÉ DU FORUM CONDAMNÉE A PAYER UNE DETTE DE 75 MILLIONS DE FRANCS

La Société d'aménagement des Halles (SEMAH) a obtenu, jeudi 24 mars, le paiement par la Société *civile du forum des Halles*, d'une dette de 75 millions de francs, lors d'une audience de référé présidée par Mme Simone Rozès, président du tribunal de Paris.

Dans la Société civile du forum figurent notamment le Crédit lyonnais et la SERETE-Aménagement, qui construit le centre commercial souterrain, sur quatre niveaux, au-terrain, sur quatre niveaux, au-dessus de la gare du métro régional. La Société du forum avait suspendu le paiement des droits de construire depuis le mois de septembre car elle estimait qu'une indemnité lui était due après les modifications du plan d'ensemble intervenues à la suite de la décision du président de la République, en août 1974, de ne pas laisser construire sur le carreau des Halles le Centre français de commerce international.

Outre la perte d'une éventuelle clientèle, la SERETE estime que ces décisions ont entraîné un retard d'un an pour l'ouverture du centre commercial, aujourd'hui prévue pour le printemps 1979, et elle évalue le préjudice subi à 95 millions de francs.

A la SEMAH on estime, au contraire, qu'aucune indemnité n'est due et que, en tout état de cause, les modifications engagent la responsabilité de l'Etat et non celle de la société d'aménagement. Cette *éventuelle indemnité* n'a rien à voir avec celle qui a commencé d'être versée au promoteur du Centre français de commerce international (« le Monde » du 23 septembre 1976).

A PROPOS DE...

L'EXODE RURAL EN ARDÈCHE

Magasins communaux

La disparition progressive des services publics (entendus au sens large, c'est-à-dire des services essentiels) accompagne et accélère l'exode rural. Comment en combattre les effets ? Voici une expérience dans l'Ardèche.

Les huit communes du canton de Saint-Etienne-de-Lugdarès, situé sur le haut plateau ardéchois, à la limite de la Lozère, ont particulièrement souffert de l'exode rural qui a touché sévèrement la plupart des communes rurales du département. Le chef-lieu de canton ne compte plus que quatre cent soixante-seize habitants et sept cent treize personnes, âgées en grande majorité, tentent de se maintenir dans les sept autres communes. Trois cent quarante personnes ont quitté la région entre les recensements de 1968 et 1975.

Cette situation démographique a eu sur le commerce des conséquences faciles à imaginer : les commerçants ont suivi les consommateurs et s'en sont allés. Il y a quelques mois le dernier boulanger de Saint-Etienne-de-Lugdarès éteignait son four.

Peu de temps après, en août 1976, des techniciens de la chambre de commerce et d'industrie d'Aubenas se livrèrent à une étude détaillée de la situation dans le canton, afin d'élaborer un plan de sauvetage rendu possible par les différentes mesures adoptées dans le cadre du « plan Massif Central ».

Les résultats des différentes enquêtes confirmèrent la nécessité d'agir rapidement : 50 % des consommateurs interrogés se déclarèrent prêts à quitter la région s'il n'y avait plus de commerces. Et pour 82 % d'entre eux, il était aussi important de maintenir ou de créer des services publics que des commerces.

Un projet régional, qui aura sans doute valeur d'exemple pour bien des communes rencontrant des difficultés identiques, a été établi. Un entrepôt principal de marchandises de première nécessité sera installé au chef-lieu de canton et servira à alimenter chacune des succursales installées dans les sept villages. Des écoles désaffectées, des presbytères, des locaux municipaux, vont ainsi changer de vocation. En plus des produits de grande consommation, dont il pourra disposer en permanence, le client pourra acquérir d'autres produits moins courants qui seront acheminés, au plus tard quarante-huit heures après sa commande, dans le dépôt de sa commune.

Cette expérience unique en France va être observée de très près par tous ceux qui s'inquiètent de l'avenir du commerce rural, à commencer par le ministère du commerce et de l'artisanat, partie prenante dans cette opération qui débutera au mois de mai, et pour laquelle 248 000 francs de subvention ont été accordés.

JEAN-PAUL LARDY.

EQUIPEMENT

QUALITÉ DE LA VIE

Le surgénérateur de Creys-Malville (Is critiqué par des députés genevois

L'installation d'un surgénérateur nucléaire à Creys-Malville, dans l'Isère, a été violemment critiquée par plusieurs députés, le jeudi 24 mars, devant le Parlement helvétique. Cette installation est un danger « évident » pour Genève, distante de 72 kilomètres seulement, a déclaré Mme Monique Bauer, conseiller national libéral de Genève, qui a refusé de se satisfaire des assurances gouvernementales qu'une explosion atomique était « exclue ».

Le gouvernement a répondu à Mme Bauer que des experts suisses avaient recueilli à Paris l'impression que la France possédait une procédure d'autorisation *« sévère et complète »*. Soutenue par un autre député genevois, M. André Chavannes, socialiste, Mme Bauer a reproché au gouvernement son *« inébranlable confiance à l'égard d'une technologie irresponsable »*, rappelé que celle-ci avait été condamnée par *« quatre cents physiciens du Centre européen de la recherche nucléaire (CERN) et mille autres scientifiques »* suisses, et exigé une intervention auprès des autorités françaises.

Un autre représentant de Genève, M. Gilbert Duboule, radical, a soutenu, de son côté, la thèse gouvernementale : *« Ce ne sont pas les résolutions et les cortèges qui donnent le meilleur résultat*, a-t-il déclaré. *C'est au niveau du comité régional franco-genevois qu'il faut agir. »*

Une centrale en suspens

D'autre part, le tribunal fédéral helvétique vient de donner gain de cause au canton de Genève, qui estimait que la Confédération n'avait pas le droit de lui imposer l'installation d'une centrale nucléaire à Verbois, aux environs de Genève.

Pour construire cette centrale, il faut déclasser le site de Verbois de zone agricole en zone industrielle, décision qui, selon le canton de Genève, relève de son autorité et non de celle de la Confédération. Le tribunal ayant donné raison au canton, il incombe maintenant au grand conseil de Genève de se prononcer. Mais la décision finale reviendra, en définitive, à la population, puisqu'elle peut s'opposer par référendum à l'avis des autorités cantonales. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Le conflit de Dunkerque

RENCONTRE A PARIS ENTRE LES RESPONSABLES DES DOCKERS ET LE DIRECTEUR DES PORTS

Au cours d'une rencontre, ce vendredi matin 25 mars, avec M. Bastard, directeur des ports au ministère de l'équipement, MM. Gaston Henry, secrétaire général de la Fédération C.G.T. des ports et docks, et Roger Gouvart, responsable des dockers dunkerquois, devaient proposer que le statut des portiqueurs, qui est à l'origine du conflit de Dunkerque, qui dure depuis le 10 mars, soit assimilé à celui des dockers. *« Si Usinor accepte cela*, ont-ils indiqué avant leur entretien avec M. Bastard, *on reviendra aux pratiques précédentes avec la présence d'un docker sur chaque bateau, et nous reprendrons immédiatement le travail. »*

A la veille de la grève nationale des 18 000 dockers, qui doit avoir lieu samedi 26 mars (*le Monde* du 25 mars 1977), afin d'appuyer les grévistes de Dunkerque, le maire de la ville, M. Claude Prouvoyeur (R.P.R.), dans une lettre adressée à M. Barre, écrit : *« Nous demandons qu'Usinor suspende sa décision du 10 mars et que le travail reprenne au plus vite. Les négociations s'ouvriront alors, difficiles sans doute, mais pas plus difficiles que dans un port paralysé. »*

UN SCHÉMA DIRECTEUR DES VOIES NAVIGABLES VA ÊTRE PUBLIÉ

Le schéma directeur des voies navigables, qui matérialise les projets d'aménagement du réseau fluvial français, va être publié prochainement, a annoncé M. Nado Faskell, président des Nantes.

Au cours du déjeuner annuel de cette association professionnelle de la navigation intérieure, M. Jean-Didier Blanchet, directeur de cabinet de M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a précisé que, mis à part le programme de liaison Rhin-Rhône, « l'effort en faveur des infrastructures ne se limitera pas aux seules grandes liaisons » et que « la mise en place du schéma directeur et d'un programme de renforcements coordonnés du réseau Freycinet permettront aux chargeurs de planifier leurs investissements en bordure de la voie d'eau en toute connaissance de cause ».

D'autre part, dans deux ans, l'ouverture de la liaison vers la Belgique à des convois de 1 350 tonnes sera une réalité et, sur le Rhône, l'aménagement des secteurs encore déficients sera pratiquement achevé.

En réponse au « cri d'alarme » des transporteurs fluviaux, éprouvés par la baisse du trafic et « menacés de mort lente », M. Blanchet a demandé aux professionnels de la navigation fluviale « d'adopter des structures d'exploitation plus dynamiques, de faire preuve d'une plus grande agressivité commerciale et d'apprendre à se grouper ».

● *Concorde aux Etats-Unis.* — Une nouvelle date pour le début du procès intenté aux autorités portuaires de New-York, par Air France et British Airways, au sujet de l'atterrissage de Concorde sur l'aéroport Kennedy, sera fixée le 28 mars. Le sort de Concorde à New-York demeure donc pour le moment toujours en suspens. Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Hugh Carey, opposé à Concorde, a déclaré cette semaine qu'il existait « une chance » que le supersonique soit autorisé à atterrir à Kennedy, et que les experts de l'autorité portuaire étudiaient avec attention les renseignements techniques fournis il y a quinze jours par les techniciens européens. — *(A.F.P.)*

● *Des passagers détournés portent plainte.* — Quarante-deux des passagers de l'avion d'Air France détourné sur Entebbé, en Ougenda, le 27 juin dernier (il y en avait au total deux cent cinquante), réclament 127 millions de dollars de dommages et intérêts à Air France et à Singapore Airlines. Ils accusent ces deux compagnies d'avoir permis, par l'absence de contrôles, l'embarquement dans l'appareil du commando des pirates de l'air. — *(Reuter.)*

PARIS-LYON EN DEUX HEURES : LA S.N.C.F. CHANGE DE VITESSE

QUELQUE part du côté de Montchanin en Saône-et-Loire, les bulldozers commencent d'ouvrir la voie à la ligne nouvelle Paris-Lyon sur laquelle circuleront des trains à grande vitesse. Il y a six ans — le 25 mars 1971 — un conseil interministériel, réuni sous la présidence de Georges Pompidou, avait retenu le principe d'une telle réalisation. Aucun projet ferroviaire d'une certaine envergure n'avait été entrepris depuis la construction du tronçon Nice-Coni, voilà près d'un demi-siècle. Avant même la création de la S.N.C.F...

Malgré tout, la S.N.C.F. a eu beaucoup de mal à plaider son dossier, à faire admettre l'utilité de cet investissement. La délégation à l'aménagement du territoire critiquait ce « projet de pays riche », conçu au seul bénéfice des régions déjà favorisées. M. Valéry Giscard d'Estaing, alors ministre de l'économie et des finances, entendait que la Société nationale résorbe son déficit avant de lancer un programme aussi ambitieux. M. Olivier Guichard, alors ministre de l'équipement, jugeait plus important de creuser le canal Rhin-Rhône.

Aujourd'hui encore, les oppositions ne sont pas toutes levées, ni les appréhensions toutes apaisées. Air Inter voit d'un mauvais œil la S.N.C.F. « aspirer » sa clientèle sur une de ses meilleures lignes. Lyon craint un peu de devenir la « grande banlieue » de Paris. Les défenseurs de la nature dénoncent le « dommage écologique » causé par la construction de cette voie nouvelle.

La réalisation de tout équipement lourd suscite naturellement des réactions de défense. A la S.N.C.F. d'en tenir compte pour rendre son projet plus « acceptable ». Peut-être lui faudra-t-il, ici ou là, rectifier le tracé de la ligne nouvelle ? Peut-être devra-t-elle mieux étaler dans le temps le poids de cet investissement et en retarder de quelques années l'achèvement de bout en bout ? Il serait dommage, en effet, que la Société nationale donne l'impression à ses usagers de se mobiliser sur ce « grand dessein » alors que sur l'ensemble de son réseau les conditions de transport laissent parfois à désirer.

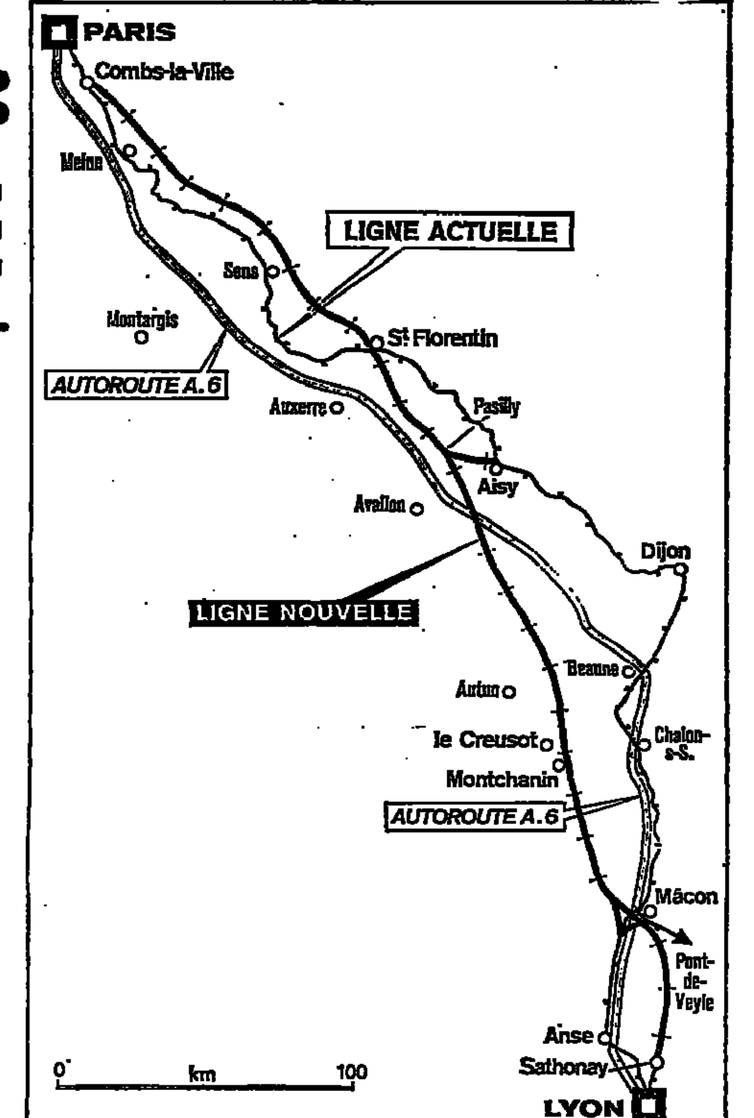
Pour autant, ce serait, semble-t-il, faire un mauvais procès à la S.N.C.F. que de lui reprocher d'avoir, dans cette affaire, « sacrifié au prestige ». Pareil argument n'a jamais été invoqué à l'encontre des autoroutes. Dieu sait pourtant si l'utilisation de la voiture individuelle est économiquement et écologiquement plus contestable que celle du train. Mais il y a, en chaque Français, un automobiliste qui sommeille.

L'utilité publique du projet que vient de reconnaître le Conseil d'État n'est pas contestable. Si la S.N.C.F. a pour mission de desservir les habitants de la « France fragile », elle ne doit pas être condamnée à s'effacer, dans les régions riches, devant l'avion et la voiture, à leur abandonner la meilleure part du trafic. Comment croire possible, en dehors du rail, une « démocratisation de la vitesse » ?

Les chiffres de trafic qu'avance la S.N.C.F. sont peut-être un peu optimistes. Même en tenant compte d'une certaine marge d' « erreur », il apparait qu'en *définitive* la *ligne* nouvelle sera une bonne affaire pour la Société nationale. La Rue de Rivoli, pourtant prudente en la matière, est favorable à un tel investissement : elle en reconnaît à la fois l'utilité et la rentabilité.

Il n'y a pas de politique de transport et c'est bien là que le bât blesse. A l'avion, à la voiture et au train de se développer selon leur propre logique. On ne peut pas dire que la S.N.C.F. ait, ces dernières années, abusé de cette liberté, contrairement à ces concurrents. Si, aujourd'hui, un arbitrage des pouvoirs publics s'impose, ne doit-il pas l'être en faveur du rail, dont on sait les services qu'il est capable de rendre au plus grand nombre ? Au moindre coût.

JACQUES DE BARRIN.



La ligne nouvelle proprement dite longue de 388 kilomètres — non compris les deux bretelles de Dijon et de Pont-de-Veyle — se sépare de la ligne actuelle Paris-Lyon à 28 kilomètres au sud-est de la capitale, à la sortie de Combs-la-Ville en Seine-et-Marne. Elle croise la voie ferrée Paris-Dijon aux abords de Saint-Florentin dans l'Yonne et s'y raccorde au sud de Mâcon. Puis, longeant la rive gauche de la Saône, elle rejoint la voie ferrée Bourg-Lyon à hauteur de Sathonay dans le Rhône, à 9 kilomètres au nord de la gare de Lyon-Brotteaux.

Au total, la ligne nouvelle traverse 173 communes réparties dans six départements — Seine-et-Marne, Yonne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain et Rhône — et trois régions : Ile-de-France, Bourgogne et Rhône-Alpes.

L'emprise totale de la ligne nouvelle est de 2 310 hectares dont 400 hectares de forêts et 14 hectares de vignobles d'appellation contrôlée. Pour le moment, la S.N.C.F. a acquis 300 hectares.

UN ENTRETIEN AVEC M. JEAN-PIERRE FOURCADE

Le T.G.V. est un besoin de notre temps

M. JEAN-PIERRE FOURCADE, ministre de l'équipement, chargé du secteur des transports, confirme, dans l'entretien qu'on lira ci-dessous, la volonté du gouvernement de mener à bien la construction d'une ligne de chemin de fer à grande vitesse entre Paris et Lyon.

« A l'heure où le gouvernement semble vouloir ralentir, en tous domaines, la réalisation des équipements lourds qui, économiquement et écologiquement, peuvent poser des problèmes, est-il sage d'autoriser la S.N.C.F. à lancer la construction d'une voie nouvelle entre Paris et Lyon ?

— La construction du train à grande vitesse (T.G.V.) a été autorisée en septembre 1975 par le précédent gouvernement dans le cadre du plan de soutien. La ligne nouvelle entre Paris et Lyon trouve sa justification dans la saturation de la ligne actuelle qui gêne de façon sensible, depuis quelques années, l'acheminement du trafic de Paris vers le sud-est de la France Parmi les différentes solutions étudiées pour mettre fin à cette saturation, la construction de la ligne nouvelle est apparue, en définitive, la plus avantageuse au plan économique et au plan de la qualité du service offert à la clientèle.

» Il s'agit d'une opération qui se situe bien dans l'axe des préoccupations gouvernementales promotion des transports collectifs modernes, économies d'énergie, bonne gestion des entreprises publiques, mise en œuvre d'une technique de pointe dans un créneau d'exportations qui peut nous être très favorable.

» En effet, sa rentabilité au niveau du compte d'exploitation de la S.N.C.F. est bonne. Par ailleurs, elle permet la création d'un système de transport collectif présentant un grand attrait (vitesse, fréquence, sécurité, confort) avec un coût suffisamment bas pour qu'il soit accessible à tous aussi bien en 2e classe qu'en 1re classe.

» Enfin, les nuisances vis-à-vis de l'environnement de la ligne doivent être faibles. Le Conseil d'État vient d'ailleurs de rejeter le recours introduit par des associations qui avaient fait valoir cet argument et de confirmer l'utilité publique de cet ouvrage.

— Au regard de l'aménagement du territoire, fallait-il construire une ligne supplémentaire entre Paris et Lyon et conforter ainsi la position de la partie sud-est de la France déjà très développée ?

— Comme il a été dit ci-dessus, la construction de la ligne nouvelle répond à une nécessité si l'on veut que le chemin de fer puisse assurer effectivement les transports qui lui sont demandés par ses clients dans cette partie de la France. De plus, il convient de souligner que la desserte du sud-est de la France par les trains rapides qui emprunteront la ligne nouvelle revêt un caractère national.

» En effet, les populations directement concernées par le projet (région parisienne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Côte d'Azur et Languedoc) représentent pour plus de 48 % la population de la France. Toutefois, il est certain que si les exigences du trafic commandaient de réaliser cette ligne nouvelle en direction de Lyon, d'autres lignes pourront éventuellement être lancées par la suite.

— Compte tenu de l'état de ses finances, la S.N.C.F. est-elle en mesure de tenir les délais qu'elle s'est fixés sans déséquilibrer son programme d'investissements ?

— Tant en ce qui concerne le matériel roulant que les installations fixes, les investissements relatifs à la ligne nouvelle se substituent à d'autres investissements — capacité pour l'infrastructure, renouvellement et modernisation pour le matériel roulant — qu'il eût fallu réaliser au cours des prochaines années.

» Un éventuel déséquilibre du programme d'investissements de la S.N.C.F. ne pourrait donc provenir que du surcoût des investissements de la ligne nouvelle par rapport au montant des investissements évités. Or, il est possible de définir un planning de mise en service de la ligne nouvelle intégrant correctement les dépenses du T.G.V dans le programme d'investissements à moyen terme de la S.N.C.F. et maintenant l'essentiel des avantages du projet malgré l'étalement de certaines opérations —

— Telle qu'elle est conçue, la nouvelle ligne permettra-t-elle la meilleure exploitation commerciale qui soit ? N'aurait-il pas été préférable de l'ouvrir aux trains traditionnels plutôt qu'à des rames construites à cet effet ?

— La spécialisation de la ligne nouvelle aux trains de voyageurs présente deux avantages : elle permet d'abord de porter au maximum possible la capacité de l'ensemble des deux lignes, ligne nouvelle et ligne ancienne. Chacun sait, en effet, que la coexistence sur une même artère de trains de voyageurs rapides et de trains de marchandises lents se traduit par un diminution sensible du nombre de trains acheminés par la voie considérée.

» Elle permet aussi d'accepter pour la ligne nouvelle des caractéristiques qui permettent de réduire sensiblement le coût de l'opération ; en effet le trajet de Paris à Lyon par la ligne nouvelle voit sa longueur diminuer à 425 km (au lieu de 512 km par la ligne ancienne) ; il ne comporte aucun souterrain et un nombre très faible de viaducs.

» Dans ces conditions, il est apparu commode pour l'exploitation et plus économique pour l'infrastructure de sacrifier un peu la flexibilité et de ne faire circuler sur la ligne nouvelle que les rames T.G.V. ; celles-ci desservant par ailleurs de nombreuses villes du Sud-Est au-delà de Lyon, les inconvénients de la non-banalisation ne sont pas déterminants.

» Je pense donc que la solution choisie permettra de réaliser une bonne desserte commerciale, condition essentielle de la réussite du projet T.G.V.

» Pour conclure, je dirai que le T.G.V. n'est pas un « gadget » futuriste et coûteux. Après la mise en service, on s'apercevra que c'est simplement la réponse moderne de la S.N.C.F. à un besoin de notre temps : un transport collectif de masse à la fois rapide, confortable et sûr.

» En outre, cette réalisation constituera une bonne référence pour notre industrie ferroviaire et la confortera sur les marchés à l'exportation, où — fait peu connu des Français — la technique française occupe déjà une place de tout premier plan. A un moment où les grands pays industrialisés s'engagent dans la voie du transport ferré à grande vitesse, il ne faut pas laisser passer la chance de conserver l'avantage dont nous disposons aujourd'hui. »

QUESTIONS... RÉPONSES

● LA LIGNE ACTUELLE EST-ELLE SATUREE ?

La ligne actuelle est-elle si proche de la saturation qu'il faille la doubler sur tout son parcours ? N'y avait-il pas d'autres solutions moins coûteuses que de construire une voie ferrée nouvelle de bout en bout ?

Au cours des quinze dernières années, le trafic sur l'axe Paris-Dijon-Lyon a augmenté en moyenne, chaque année, de 4,2 % pour les voyageurs — deux fois plus vite que sur les autres lignes de la S.N.C.F. — et de 4 % pour les marchandises, au lieu de 2,6 % sur l'ensemble du réseau. Selon la société nationale, l'expansion économique que connaît le quart Sud-Est de la France, et notamment le développement de la zone de Fos-sur-Mer, devrait confirmer cette progression. En 1982, plus de trois cents trains emprunteraient quotidiennement la voie ferrée Paris-Lyon.

Dès aujourd'hui, les sections à double voie de la ligne actuelle Paris-Lyon — 109 kilomètres entre Saint-Florentin et Dijon — approchent de la saturation. La S.N.C.F. se voit déjà contrainte de détourner par Troyes et par Moulins certains convois de marchandises.

Le quadruplement des sections à double voie entre Saint-Florentin et Dijon obligerait à creuser plusieurs tunnels. Étant donné qu'un investissement de cette importance — environ 1 600 millions de francs selon la S.N.C.F. — n'aurait pas permis de réduire sensiblement les temps de parcours, la société nationale abandonna ce projet pour cause de trop faible rentabilité.

Une autre solution aurait consisté à renforcer et à électrifier la ligne Paris-Moulins-Lyon puis à la spécialiser, pour l'essentiel, dans le trafic de marchandises afin de laisser la voie libre sur la ligne Paris-Dijon-Lyon aux trains de voyageurs. Un devis estimé à environ 1 800 millions de francs par la S.N.C.F.

Quant à l'idée de bâtir une ligne d'aérotrain entre Paris et Lyon, elle n'a pas été menée très loin. Le coût de construction de cet ouvrage, notamment en site urbain, et les frais d'exploitation des véhicules rendaient cet investissement beaucoup plus onéreux — à vitesse égale — qu'une voie ferrée classique.

● POURQUOI RESERVER LA LIGNE NOUVELLE AUX VOYAGEURS ?

Pourquoi réservera-t-on la ligne nouvelle aux seuls trains de voyageurs roulant à grande vitesse ? L'obligation de renouveler le parc de motrices et de voitures ne va-t-il pas renchérir le devis ?

La ligne actuelle Paris-Lyon supportera tout le trafic de marchandises : en moyenne, une centaine de convois chaque jour dans chaque sens ; continueront également de l'utiliser, environ vingt-cinq trains de voyageurs chaque jour dans chaque sens : grands express de jour et de nuit et omnibus.

Sur la ligne nouvelle ne circuleront que des T.G.V. Les caractéristiques de cette voie à grande vitesse, notamment son profil — elle comportera des pentes de 35 0/00 alors que sur la ligne actuelle, les dénivelés ne dépassent pas 8 0/00 — en interdiront l'accès aux trains classiques.

Cette spécialisation de la ligne nouvelle obligera la S.N.C.F. à renouveler, en partie, son parc de motrices et de voitures de voyageurs. En revanche, grâce à d'importants progrès techniques dans la conception du matériel roulant, il a été possible de retenir un tracé direct, moins coûteux qu'une voie banalisée, accessible à tous les trains.

En effet, un tel tracé dit *« par monts et par vaux »*, analogue à celui des autoroutes, nécessite la construction d'un minimum de grands ouvrages d'art. Sur les 409 kilomètres de la ligne nouvelle, on ne compte que deux franchissements d'autoroutes, six viaducs, six sauts de mouton, trois ponts sur larges cours d'eau et... aucun tunnel. Cette façon de *se glisser* dans le paysage cause, en outre, un moindre *dommage écologique*.

En définitive, le coût au kilomètre en rase campagne de la ligne nouvelle ne représentera, selon les calculs des experts, que les deux tiers de celui d'une autoroute à deux fois deux voies, tracée dans le même site.

(Lire la suite page 40.)

(Suite de la page 39.)

QUESTIONS... RÉPONSES - QUESTIONS... RÉPONSES

● **LA S.N.C.F. TIENDRA-T-ELLE SON DEVIS ?**

La S.N.C.F. pourra-t-elle tenir son devis ? Ne dépassera-t-il pas largement les 5 milliards de francs 1976 ? Est-on vraiment assuré de la rentabilité d'un tel projet ?

Evalué à 2 345 millions de francs aux conditions économiques de janvier 1974, le coût de la ligne nouvelle — non compris le matériel roulant — est estimé à 3 600 millions de francs, toutes taxes comprises aux conditions économiques de juin 1976. Les dépenses d'infrastructures — 1 800 millions de francs — se répartissent comme suit : acquisitions foncières, remembrement et libération des emprises (290 millions), terrassements et assainissement (950 millions), ouvrages d'art (480 millions), clôtures et dispositifs de sécurité (80 millions). Les dépenses de superstructures — voie, électrification, signalisation, télécommunications — s'élèvent à 1 600 millions de francs.

La S.N.C.F. a commandé au groupement des constructeurs Alsthom-Francorail-M.T.E., quatre-vingt-sept rames, dont deux rames de présérie. Leur livraison devrait s'échelonner de juin 1978 à octobre 1982. Le coût de cette acquisition sera d'environ 1 200 millions de francs, compte tenu des économies de renouvellement de matériel classique.

La S.N.C.F. a inscrit, cette année, à son budget d'investissement 937 millions de francs d'autorisations de programme toutes taxes comprises, dont 194 millions pour des opérations domaniales diverses et 743 millions pour des travaux de génie civil. Les crédits de paiement représentaient 98 millions de francs en 1976 et 387 millions en 1977.

Calculé à de nombreuses reprises et sous diverses hypothèses, le taux de rentabilité du projet, a toujours dépassé 15 %, affirme la S.N.C.F. Une fois assurée la rémunération des capitaux engagés, la société nationale entend dégager un important bénéfice net d'exploitation. De ce point de vue-là, elle classe la ligne nouvelle largement en tête de toutes les infrastructures de transport actuellement en construction ou à l'étude.

● **L'AVION NE FERA-T-IL PAS DOUBLE EMPLOI AVEC LE TRAIN ?**

Le trafic attendu sur la ligne nouvelle sera-t-il aussi important que l'espère la S.N.C.F. ? Le train à grande vitesse prendra-t-il beaucoup de voyageurs à la voiture et à l'avion ? Air Inter pâtira-t-elle énormément de cette concurrence ferroviaire ?

Dès la mise en service du T.G.V. entre Paris et Lyon, vers 1982-1983, la S.N.C.F. prévoit de transporter sur cet axe 21,5 millions de voyageurs par an au lieu de 15,5 millions dans l'hypothèse où la ligne nouvelle ne se serait pas faite. Le trafic de la ligne actuelle devrait, à raison de 70 %, se reporter sur la ligne nouvelle.

La S.N.C.F. entend prendre aux autres modes de transport environ 3 800 000 voyageurs par an, dont 1 800 000 à l'avion et 2 millions à la voiture individuelle. En outre, elle escompte que l'amélioration du service offert, *« la démocratisation de la vitesse »* — puisque le T.G.V. comportera des premières et des deuxièmes classes — induira un trafic nouveau, qu'elle évalue à 2 200 000 voyageurs par an. Le T.G.V. devrait ainsi *occuper un créneau* qui, selon la société nationale, ne peut l'être ni par les trains classiques, trop lents, ni par les avions modernes, trop coûteux.

Des calculs d'Air Inter, il ressort qu'en 1983 — date à laquelle le T.G.V. fera sentir ses pleins effets concurrentiels si l'échéancier annoncé est respecté — la perte globale des transporteurs aériens sur le Sud-Est serait de 1 873 000 passagers, dont 1 525 000 pour la seule compagnie intérieure.

Air Inter chiffre son manque à gagner à environ 35 millions de francs dès 1980. De l'avis de ses responsables, la réalisation du T.G.V. aura d'autres conséquences graves : la compagnie intérieure devra réduire sensiblement son personnel d'escale ; elle ne pourra plus continuer à développer son réseau de lignes transversales, renflouées grâce aux bénéfices réalisés sur des lignes radiales comme Paris-Lyon ; elle renoncera à acquérir trois Airbus supplémentaires.

● **QUELLES VILLES DESSERVIRONT LES TRAINS A GRANDE VITESSE ?**

Les trains à grande vitesse ne circuleront-ils qu'entre Paris et Lyon ? Desserviront-ils d'autres régions et d'autres villes ? Seront-ils suffisamment nombreux pour offrir aux voyageurs un large choix d'horaires ?

La ligne nouvelle ramènera de 512 km à 425 km la distance de Paris à Lyon, de 315 km à 284 km celle de Paris à Dijon. Deux raccordements seront construits : l'un de 15 km de Pasilly à Aisy, en Côte-d'Or, l'autre de 6 km de Mâcon à Pont-de-Veyle, dans l'Ain. Le T.G.V. empruntera le premier pour desservir Dijon, la Franche-Comté et Lausanne, et le second pour gagner, via Bourg-en-Bresse, la Savoie et Genève.

Ainsi sera-t-il possible de rapprocher de Paris des villes situées à l'écart de la ligne nouvelle. Environ une soixantaine de T.G.V. circuleront, sur cette voie à grande vitesse, chaque jour, et dans chaque sens. Une dizaine desserviront la Bourgogne, la Franche-Comté et Lausanne ; vingt à vingt-cinq auront pour terminus Lyon, Saint-Etienne ou Grenoble ; douze ou treize continueront leur chemin jusqu'à Marseille ou Béziers ; une dizaine enfin, auront pour destination Chambéry, Annecy et Genève.

La ligne nouvelle comportera seulement deux gares intermédiaires, situées en Saône-et-Loire : l'une à Montchanin, l'autre à Mâcon. Six T.G.V. y feront halte chaque jour dans chaque sens.

La gare de Lyon, à Paris, sera modernisée : la construction en cours d'une gare souterraine de banlieue permettra d'élargir les quais « grandes lignes ». En attendant la construction d'une gare nouvelle dans le quartier d'affaires de la Part-Dieu, à Lyon, les T.G.V. seront accueillis aux Brotteaux ; ceux qui auront leur terminus dans la métropole rhodanienne seront basés à Perrache.

La S.N.C.F. prévoit une fréquence moyenne de quinze à trente minutes en moyenne. En cas de besoin, il sera possible de ne laisser qu'un écart de quatre minutes entre deux T.G.V. Si nécessaire, des doubles rames pourront être mises en service. Dans le sens Paris-Lyon, le premier départ pourrait se situer autour de 6 h. 30 et le dernier vers 21 heures ; dans le sens inverse, le premier départ est prévu vers 6 heures et le dernier autour de 21 h. 45.

● **LE PRIX DU BILLET SERA-T-IL PLUS ELEVE ?**

Les tarifs en vigueur sur la ligne nouvelle seront-ils identiques à ceux de l'ensemble du réseau ? Sera-t-il perçu un supplément sur certains trains, à certaines heures ? Quel confort sera-t-il offert aux voyageurs ? Pour quel système de restauration la S.N.C.F. a-t-elle opté ?

Les tarifs seront les mêmes que ceux du réseau ordinaire. Malgré tout, le prix du billet continuera d'être calculé sur la base kilométrique de la ligne actuelle sans tenir compte d'une économie de parcours de 87 km, ce qui, tout compte fait, aboutira à une augmentation des barèmes.

Sera-t-il, en outre, perçu un supplément à certaines heures et pour certains trains ? La question n'est pas encore tranchée. Le rapport Le Vert l'avait estimé *« sans doute opportun »*, compte tenu de la qualité de service offert. Ce surplus de recettes améliorerait le compte d'exploitation de la S.N.C.F. Reste à mesurer l'influence d'une telle taxe sur le comportement des voyageurs.

Chaque rame sera composée de huit voitures encadrées par deux motrices ; elle offrira trois cent quatre-vingt-deux sièges, dont deux cent soixante-quatorze en deuxième classe. En outre, des places sont prévues pour les personnes handicapées voyageant dans leur fauteuil. Etant donné qu'il s'agira de voitures climatisées à couloir central du même genre que les actuelles voitures *Corail*, chaque T.G.V. sera équipé d'un *bar-détente* qui permettra aux clients de la S.N.C.F. de se dégourdir les jambes.

Pas de wagon-restaurant : la S.N.C.F. a retenu le système de la restauration à la place. Les plateaux-repas seront embarqués tout préparés, à bord du T.G.V. Comme en avion. Deux offices de restauration sont prévus dans chaque rame : l'un pour la première classe, l'autre pour la deuxième classe.

● **OU EN SONT LES TRAVAUX ?**

Où en sont les travaux de construction de la ligne nouvelle ? Combien de kilomètres de voies ont déjà été adjugés ?

Le calendrier de construction de la ligne nouvelle, tel qu'il figure au *Journal officiel* du 22 février 1977, se présente comme suit. Tronçon Saint-Florentin-Lyon : travaux d'infrastructures de fin 1976 à fin 1979 ; travaux de superstructures, de début 1979 à octobre 1981 ; mise en service à l'automne 1981. Tronçon Combs-la-Ville - Saint-Florentin : travaux d'infrastructures, de 1978 à 1980 ; travaux de superstructures, de 1980 à 1982 ; mise en service, fin 1982.

Les 409 kilomètres de la ligne nouvelle ont été séparés en dix lots. Le lot numéro 7 (39 kilomètres), d'Igornay à Montchanin en Saône-et-Loire, a été adjugé à la Société générale d'entreprises, qui a sous-traité les terrassements à l'Européenne d'entreprises, et les ouvrages d'art à la Compagnie française de dragages et de travaux publics. Le lot numéro 8 (36 kilomètres), de Montchanin au nord de Cluny en Saône-et-Loire, vient d'être adjugé à l'Entreprise industrielle et aux sociétés Moinon et Montcocol.

Pour le lot numéro 10 (45 kilomètres), de Sathonay à Grièges dans l'Ain, l'appel d'offres est en cours de dépouillement. Enfin, les viaducs de Saulieu et du Serin, en Côte-d'Or, ont été adjugés aux Grands Travaux de Marseille.

Le total des terrassements est évalué à 28,6 millions de mètres cubes. La construction de la plate-forme et de la voie commandera la fourniture de 2,7 millions de tonnes de gravillons et de sable, de 700 000 mètres de clôtures, d'un million cinq cent mille traverses et de 100.000 tonnes de rails.

REPÈRES

12 MARS 1969 : les pouvoirs publics donnent leur accord à la S.N.C.F. pour l'acquisition de deux rames prototypes à très grande vitesse.

1er DECEMBRE 1969 : la S.N.C.F. envoie un premier dossier sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Sud-Est au ministre des transports, en vue d'une inscription au VIe Plan.

DECEMBRE 1970 : le groupe « voyageurs » de la commission des transports du VIe Plan, présidé par l'ingénieur général Roger Coquand, dépose un rapport favorable à la construction d'une voie ferrée nouvelle entre Paris et Lyon.

25 MARS 1971 : un conseil interministériel, présidé par M. Georges Pompidou, retient le principe de construction d'une ligne turbotrain Paris-Lyon, qui sera mise en chantier lorsque les actuelles liaisons S.N.C.F. du réseau Sud-Est seront saturées, c'est-à-dire 1978-1979, selon les estimations de la S.N.C.F.

JUILLET 1973 : un groupe de travail du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), présidé par l'ingénieur général Jean Le Vert, actualise les conclusions du rapport Coquand et confirme l'utilité et la rentabilité du projet de la S.N.C.F.

5 MARS 1974 : un conseil restreint décide d'ouvrir la procédure d'enquête d'utilité publique (DUP).

9 JANVIER 1975 : M. Jacques Chirac, premier ministre, fixe le tracé de la voie nouvelle qui comportera une bretelle vers Dijon et un « point de contact » avec la ligne actuelle à hauteur de Mâcon.

4 FEVRIER 1975 : des directives sont données au préfet de Saône-et-Loire — désigné comme préfet coordonnateur — pour qu'il engage les procédures nécessaires au lancement de l'enquête préalable à la DUP.

19 NOVEMBRE 1975 : le conseil des ministres marque son intérêt au projet de liaison ferroviaire à grande vitesse Paris-Sud-Est.

24 MARS 1976 : un décret paru au « Journal officiel » déclare « d'utilité publique et urgents les travaux de construction de la ligne nouvelle de chemin de fer à grande vitesse entre Paris et Lyon ».

21 JANVIER 1977 : le Conseil d'Etat, statuant au contentieux contre le recours pour excès de pouvoir formé par plusieurs associations, confirme l'utilité publique de la nouvelle voie ferrée Paris-Lyon.

Les écologistes demandent qu'on refasse les comptes

« SANS être un Concorde sur rail, la ligne nouvelle à grande vitesse Paris-Lyon nous paraît aventureuse à bien des égards. Sa construction est engagée sans discussion publique approfondie et sans que les écologistes aient été consultés. Pour lever les incertitudes qui demeurent, mieux vaudrait prendre son temps que d'infliger des dommages irréversibles et peut-être inutiles à l'environnement physique et humain. »

Telle est en substance la conclusion d'une étude faite par l'association Les Amis de la Terre (1) sur le grand projet des ingénieurs de la S.N.C.F. Cette opinion nuancée est partagée par la plupart des écologistes et des responsables agricoles qui ont examiné le dossier T.G.V. Elle s'appuie sur une série d'observations.

La voie ferrée, la ligne de télécommunication qui la longe et les carrières qui seront ouvertes le long du tracé vont raser 400 hectares de bois, supprimer 14 hectares de vignes d'appellation contrôlée, et enlever à l'agriculture 2 200 hectares. Combien d'exploitants seront-ils obligés de quitter la terre ? Personne ne l'a calculé.

Certes, la S.N.C.F. est obligée par la loi de payer le remembrement des propriétés que traverse la ligne. Sur les cent soixante-treize communes concernées, une centaine ont accepté cette opération qui portera au total sur près de 50 000 hectares. Selon les recommandations du ministère de l'agriculture, des écologistes devraient en suivre l'exécution. Le plus souvent, on les oublie faute de crédits. On peut donc redouter des arasements de haies et des rectifications de ruisseaux intempestifs. Aucune étude de l'impact de ces travaux sur les écosystèmes n'a été prévue.

La ligne va trancher la campagne sur plus de 400 kilomètres. Pour assurer la sécurité des convois roulant à 260 km-h, elle sera entièrement clôturée. Malgré les passages prévus (trois cent dix ponts, trente « tunnels » pour le bétail et vingt passages à gibier), la circulation des hommes, des troupeaux et des animaux sauvages sera rendue plus difficile. Les agriculteurs touchent des indemnités pour allongement de parcours, mais le gibier ? Les chasseurs redoutent les coulées qui lui seront réservées car ce sont autant de pièges favorables au braconnage.

Le régime des eaux de surface et des eaux souterraines sera-t-il troublé ? Les agriculteurs le craignent. La S.N.C.F s'engage à rétablir tous les cours d'eau et elle étudie systématiquement toutes les nappes phréatiques. « *Notre ennemi numéro un, c'est l'eau*, disent les ingénieurs, *nous n'avons aucun intérêt à en modifier le régime. Sur le plateau de Brie, par exemple, nous surélèverons la voie pour ne pas couper la nappe souterraine. Bien sûr, ici et là, il y aura des bavures. Nous les réparerons.* »

La voie nouvelle coupe les coteaux par des tranchées. Elle franchit les vallons par des remblais et des viaducs. Les engins vont remuer 11 millions de mètres cubes de terre. Ils construiront trois cent soixante-dix ouvrages de béton (un tous les 1 100 mètres).

Des centaines de kilomètres de routes et de chemins sont à refaire, une quarantaine de carrières (de 3 hectares chacune sur 10 mètres de profondeur) à ouvrir. Si l'on y ajoute 37 kilomètres de ligne E.D.F., huit sous-stations électriques, les poteaux soutenant les caténaires et deux gares nouvelles, il est peu contestable que bien des paysages vont changer. Ce sera l'agression le plus visible.

A la demande des services de l'environnement et du ministère des affaires culturelles, la S.N.C.F. s'efforce d' « *arranger les choses* ». Par rapport au tracé initial, les ingénieurs ont déplacé la voie sur plus de 100 kilomètres pour épargner la vallée du Serin, contourner l'abbaye de Cluny et ménager le val lamartinien en Saône-et-Loire. Ils l'ont détournée dans l'Yonne pour ne pas saccager la forêt de Courbepine.

En quatre points sensibles, des études paysagères sont en cours pour tenter d' « *inscrire la voie dans le décor* ». On a demandé à des architectes de dessiner cinq viaducs importants. Des paysagistes sont à l'ouvrage pour en « verdir » les abords. Mais comment masqueraient-ils un viaduc comme celui de la Digoine en Saône-et-Loire, qui projette ses 418 mètres de béton appuyé sur neuf poteaux géants à 20 mètres au-dessus de la vallée ? La S.N.C.F. sait aussi qu'elle devra faire réaménager les carrières en fin de travaux. Les protecteurs de la nature seront partout vigilants.

Fausses croyances

Le bruit émis par le passage des rames à grande vitesse inquiète les riverains. Bien que les ingénieurs aient eu soin d'éviter les agglomérations, la France n'est pas un désert. Une trentaine de fermes seront à moins de 50 mètres de la voie et celle-ci traversera forcément des banlieues près de Paris et de Lyon. A Rillieux-la-Pape (Rhône), il sera nécessaire de construire un mur et un talus anti-bruit sur 600 mètres. A Cortevaix, en Saône-et-Loire, la voie sera enterrée et bordée de talus sur quelques centaines de mètres. Le tapage devrait tomber de 80 à 70 décibels. Les riverains jugeront-ils ces « améliorations » suffisantes ?

La S.N.C.F. plaide que sa ligne nouvelle entièrement électrifiée n'engendrera aucune pollution atmosphérique. Les écologistes répondent que la pollution chimique, thermique et éventuellement radioactive est simplement reportée sur les centrales électriques.

En revanche, ils reconnaissent volontiers que le T.G.V. économisera de l'énergie en rendant inutile un accroissement de la circulation automobile et aérienne. Les chiffres officiels parlent de 100 000 tonnes d'essence épargnées chaque année. Mais certains économistes contestent ces calculs en faisant remarquer que le T.G.V. consomme davantage que les convois ordinaires et que l'on n'a pas comptabilisé les déplacements supplémentaires imposés aux riverains de la voie. Selon eux, le train à grande vitesse n'est pas réellement « économique » sur ce point.

Entre une voie ferrée et une seconde autoroute qui ferait autant de dégâts, mangerait 1 000 hectares de plus et inciterait les voyageurs à prendre leur voiture, les écologistes choisissent évidemment la première. Mais ils s'interrogent sur l'utilité réelle d'une voie nouvelle de 409 kilomètres entre Paris et Lyon. « *La S.N.C.F. a tablé sur une augmentation du trafic de 5 % par an,* disent-ils. *C'est un raisonnement des années 70 fondé sur la croyance en une croissance accélérée. Or, en 1975, l'augmentation a été de 3 % et en 1976 de 2 % seulement. Il n'est plus évident que le T.G.V. soit nécessaire à court terme et même rentable.* » Reste l'encombrement du tronçon actuel Saint-Florentin-Dijon. Le doublement de cette section de 109 kilomètres par une ligne nouvelle ne serait-il pas suffisant ?

D'autant que les investissements très importants qui seront consacrés au T.G.V. amèneront forcément la S.N.C.F. à différer la modernisation du reste du réseau, qui, sur beaucoup de points, en a pourtant bien besoin. En privilégiant le sud-est de la France, déjà bien pourvu, et en pénalisant indirectement les autres régions, le T.G.V. est une mauvaise opération au regard de l'aménagement du territoire

Pour toutes ces raisons, les écologistes se montrent circonspects. Ils ne condamnent pas la ligne à grande vitesse, mais ils demandent que sa réalisation soit subordonnée à une étude d'impact sur l'environnement plus sérieuse, que le dossier économique soit réexaminé, que des variantes soient proposées, que le tout soit soumis à la discussion publique et au vote des élus.

Il est douteux que la S.N.C.F., qui a passé les premiers marchés de travaux, accepte cette remise en question. Mais c'est compter sans les douze associations de défense qui se sont créées le long du tracé et qui trouvent des alliés chez les responsables agricoles. Bien qu'il ait perdu le recours contestant l'utilité publique du projet, projet engagé devant le Conseil d'État, le CLASAD (2) ne renonce pas. Il a demandé à des experts privés de préparer une contre-étude technico-économique sur le T.G.V...

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Les Amis de la Terre, 16, rue de l'Université, 75007 Paris.

(2) Comité de liaison des associations de sauvegarde et de défense : moulin Saint-Martin, 89210 Brienon-sur-Armençon.

DES MORVANDIAUX RÉSIGNÉS

« On est battu d'avance »

« LA baronne » — comme on dit dans le pays — est confiante. De ses « *amis très puissants* », elle tient pour sûr que « *le premier ministre et le garde des sceaux sont hostiles au T.G.V.* ». Aussi ne veut-elle « *rien dire qui puisse les gêner* »

Qu'importe si, ici et là en Saône-et-Loire, le béton a commencé de couler. « *Cela ne prête pas à conséquence,* affirme Mme de Vazelhes, maire de Saint-Emiland.

Les bulldozers sont à l'œuvre, depuis le 1er octobre dernier, sur le lot n° 7, entre Igornay et Montchanin. Rien encore de très spectaculaire : trois ponts et deux viaducs en cours de construction. Les chantiers tournent au ralenti. Et la « baronne » d'y voir un heureux présage.

« *Aucune équivoque n'est possible,* indique un conducteur de travaux de l'Européenne d'entreprises. *Nous avons en poche l'ordre de service La décision du Conseil d'Etat, qui vient de reconnaître l'utilité publique de la ligne, lève la dernière incertitude. Dans un mois, avec les beaux jours, le gros matériel de terrassement entrera en action.* »

Mieux valait, au cœur de l'hiver, s'attaquer aux ouvrages d'art que remuer une terre détrempée. Du moins, a-t-on entrepris les travaux préparatoires aux grands terrassements : déboisage, dessouchage, arrachage des haies, détournement des réseaux électriques et téléphoniques, pose des clôtures. Les choses vont donc leur train.

Libre aux détracteurs du T.G.V. d'en tirer les conclusions qui les arrangent. « *On a l'habitude d'entendre les gens nous dire : vous n'arriverez pas à vos fins,* raconte un chef de chantier. *On les laisse parler et puis on finit toujours par réaliser l'ouvrage qui nous est commandé.* »

Dès qu'il s'agit d'inscrire dans un paysage une voie ferrée, la notion de « désert français », si familière à certains géographes, paraît bien approximative. Même en rase campagne, la S.N.C.F n'a pas les coudées franches. Pour avancer, elle doit composer. « *Les ingénieurs ne sont pas des vandales* », insiste M. Paul Avenas, directeur du projet.

Ainsi a-t-il fallu rectifier le tracé de la ligne aux abords d'Igornay : le T.G.V. passera à 300 mètres du village au lieu de le frôler à 80 mètres. Pas d'autres modifications majeures sur le lot n° 7 En revanche, la S.N.C.F. a procédé à de multiples retouches pour contenter certains riverains. « *Si nous demandons quelque chose à nos interlocuteurs, nous devons leur offrir un avantage en contrepartie, c'est un peu donnant donnant* », explique M. Jean Pruneau, chef de section à Mâcon.

« *Nous avons posé mille huit cents piézomètres et n'avons enregistré aucune plainte* », précise M. Pruneau. Quant aux acquisitions foncières, elles se sont négociées à l'amiable : six propriétaires du lot n° 7 sur trois cent soixante et onze ont choisi d'aller devant le juge d'expropriation. Les transactions se sont conclues au prix moyen de 4 francs le mètre carré, toutes indemnités comprises. « *Ceux qui exploitaient des terres de second choix n'ont vu qu'intérêt à ce marché* », reconnaît un agriculteur.

Révoltés les Morvandiaux ? Non. Plutôt résignés. « *Ça n'arrange jamais rien ces trucs-là,* commente M. Pierre Nidiau, maire de Tintry. *Mais ça se passe comme ça doit se passer. Malgré les précautions prises, nous ne sommes pas à l'abri de mauvaises surprises.* »

Peu sûre de son projet, la S.N.C.F. se serait-elle dépêchée de faire signer des promesses de vente ? « *Les Morvandiaux n'y comprennent rien ; c'est la première fois qu'ils sont expropriés* », soutient un éleveur. Mieux vaut transiger que recourir au juge. « *De toute façon, le combat contre la S.N.C.F. est inégal, on est battu d'avance* », disent certains riverains. Alors, autant déposer les armes.

Même « la baronne » paraît lasse de mener le combat. « *Les gouvernements passent, les sociétés nationales demeurent* », conclut-elle, désabusée.

J. J. B.

A 260 à l'heure sans risques inutiles

LES 28 et 29 mars 1955, à Morcenx, dans les Landes, la S.N.C.F. établissait le record du monde de vitesse sur rail avec 331 kilomètres à l'heure.

Une chose est de battre un record, dans des circonstances exceptionnelles. Une autre est d'établir des conditions — de fiabilité et de sécurité notamment — telles que soit rendue possible une exploitation commerciale de routine à une allure de 260 kilomètres à l'heure.

Si l'on n'allégeait pas sensiblement le matériel, la grande vitesse exigerait des puissances démesurées et donc coûteuses. Mais un matériel trop léger poserait des problèmes de rigidité des structures — et donc de stabilité — et, surtout, rendrait les voitures trop fragiles en cas d'accidents toujours envisageables. On a dû, pour ces raisons, renoncer à construire le train à grande vitesse (T.G.V.) en aluminium et se rabattre sur le plus classique acier semi-inoxydable.

De même, on a pensé un moment doter le T.G.V. d'un système de freinage original, sans frottements, utilisant les courants de Foucault produits dans les rails par des bobines magnétiques portées par le train. Il fallut, avec un certain regret, semble-t-il, revenir à des solutions plus classiques. En cas de freinage d'urgence de plusieurs rames consécutives sur une même partie du trajet, la température des rails se serait élevée d'une dizaine de degrés, ce qui fut jugé inacceptable pour la bonne tenue de la voie.

La rame du T.G.V., de deux cents mètres de longueur, pesant 380 tonnes, sera composée de deux motrices, en tête et en queue, séparées par huit voitures. Cet ensemble est articulé, sauf aux extrémités, disposant d'un bogie chacune, chaque bogie est commun à deux voitures. On a donc treize bogies au total, dont six seront moteurs : deux sur chaque motrice, et un à chaque extrémité de la rame.

Cette disposition découlait de *plusieurs impératifs, liés en particulier* à la stabilité et au confort. Les voitures articulées permettent notamment une circulation étanche, supprimant les « soufflets », sources de fuites (l'air sera climatisé) et de bruit, et améliorant notablement les performances aérodynamiques.

Les voitures du T.G.V. seront basses : grâce à l'articulation, le plancher sera à 1,02 m du sol, contre 1,25 m dans les voitures classiques, ce qui en facilitera l'accès. La hauteur des *caisses sera de 3,42 m contre* 4,05 m, le tout permettant également de réduire le maître couple (c'est-à-dire la résistance de l'air), cauchemar des aérodynamiciens.

A l'intérieur des rames, le niveau sonore du T.G.V. devrait être inférieur à celui des voitures modernes roulant à 200 kilomètres-heure. A l'extérieur, le bruit, selon la S.N.C.F., sera pratiquement le même que celui d'un train classique roulant à 160 kilomètres-heure ; la vitesse étant plus élevée, le temps de passage sera plus court.

On pensa longtemps que le T.G.V. serait un turbotrain utilisant, comme les rames à turbines à gaz (R.T.G., en service par exemple sur la ligne Lyon-Nantes), une turbine à gaz, adaptée de l'aéronautique, comme source d'énergie. *Ce qui lui aurait* ouvert l'accès à des lignes non électrifiées, comme Lyon - Grenoble. Compte tenu de l'évolution du prix des hydrocarbures, il fallut, là encore, revenir à la solution classique de l'alimentation électrique par caténaire.

On dut pour cela mettre au point des pantographes spéciaux. Le modèle finalement adopté sera en fait la réunion de deux pantographes superposés, l'un à grand débattement et inertie moyenne, l'autre à petit débattement et faible inertie. Les études ne sont pas totalement terminées : le dessin de la lame qui vient glisser dans le caténaire (celui-ci sera classique, mise à part une légère modification des raccordements) doit notamment permettre de maîtriser les problèmes aérodynamiques : à grande vitesse, la lame, telle une aile d'avion, sera soumise à des phénomènes de portance qu'il convient de limiter.

Les rames du T.G.V. seront *bicourant :* sur les tronçons de la ligne actuelle qu'elles emprunteront au départ de Paris et à l'arrivée à Lyon, comme sur le reste du réseau, l'alimentation est réalisée en 1 500 volts courant continu. Sur ces trajets, deux pantographes (le T.G.V. en aura quatre) seront en service, un à chaque extrémité de la rame. Sur la ligne nouvelle, le courant porté par les caténaires sera de 25 kilovolts en courant alternatif monophasé (cinquante périodes par seconde). *A grande vitesse, compte tenu du* mouvement transmis à la caténaire, un seul pantographe sera levé, la tension étant transmise d'une motrice à l'autre par un câble situé sur le toit de la rame.

La puissance installée sera de 6 300 kW, du même ordre que celle du Mistral. Au siège-kilomètre offert, la consommation énergétique sera, estime la S.N.C.F., de 15 g.e.c. (grammes équivalent-charbon) sur le T.G.V., contre 17,2 sur le Mistral, 7,4 sur un train « ordinaire » et... 29,4 sur une voiture particulière.

L'énergie sera transmise aux douze moteurs à courant continu (deux pour chaque bogie moteur), fixés sur la caisse. Cette disposition originale, liée au grand débattement entre la caisse et les bogies, et surtout à des problèmes de stabilité nécessitant l'utilisation de bogies aussi légers que possible, impose l'utilisation d'une transmission « tripode », déjà employée pour l'automobile et les travaux publics, mais jamais utilisée jusqu'ici pour les chemins de fer. Chacun des six équipements moteurs disposera d'une alimentation séparée en 1 500 volts, un seul transformateur — sur *les deux que comportera la* rame — suffisant à alimenter, sur les portions de voies équipées en 25 kilovolts, l'ensemble du train.

Des freins à disques

Les moteurs ont été conçus de façon à pouvoir normalement supporter pendant sept à huit minutes une intensité électrique double de l'intensité en fonctionnement normal, ce qui était rendu obligatoire pour pouvoir faire redémarrer une rame arrêtée dans une forte pente à 35 p. 1000. De même, la durée du trajet Paris-Lyon ne sera pas affectée par la mise hors service d'un des bogies moteur.

L'ensemble de l'équipement électrique, et notamment les équipements électroniques à thyristors chargées de l'alimentation des moteurs (1), est conçu de façon modulaire, de manière à simplifier les manœuvres d'entretien et de réparation, pour limiter l'immobilisation des rames.

Le freinage a bien sûr été l'objet de soins particuliers, pour des trains devant rouler à 260 km/h, voire, comme on l'envisage pour plus tard, à 300 km/h. Assuré par trois dispositifs différents, il permettra un arrêt « normal » de la rame lancée, en palier, à 260 km/h, en 3 700 mètres, et un arrêt en urgence en 3 500 mètres. Dans les conditions les plus difficiles de la future ligne (descente de 3 500 mètres à 35 p. 1 000, suivie d'une pente à 7 p. 1 000), ces distances sont portées à 5 600 et 5 100 mètres.

Le premier genre de freins est celui, classique sur tous les trains, à semelles de fonte venant s'appliquer sur la bande de roulement de la roue. Equipant tous les essieux, il ne sera utilisé de façon efficace que pour les vitesses inférieures à 200 km/h. Au-dessus, son utilisation risquerait de dégrader la bande de roulement, et il ne sera soumis qu'à une légère pression, suffisante pour nettoyer la surface de la roue et améliorer l'adhérence.

Les quatorze essieux porteurs seront équipés chacun de deux doubles disques de 85 millimètres d'épaisseur, utilisés quelle que soit la vitesse (les voitures Corail sont déjà équipées de tels freins). Enfin, les douze essieux moteurs disposeront, bien sûr, du frein rhéostatique, les moteurs étant *alors utilisés comme générateurs* fournissant un courant qui vient se dissiper dans des résistances.

L'ensemble des essieux sera pourvu de dispositifs anti-enrayeurs, assurant une baisse *rapide et brève de l'effort de* freinage en cas de blocage ou de glissement trop important des roues. (A l'inverse, sur les essieux moteurs, des dispositifs empêchent le patinage lors des accélérations.)

Les choix retenus pour le T.G.V. n'ont pas été le fruit du hasard. Ce ne sont pas des paris sur l'avenir. « *Nous appliquons seulement des dispositions largement expérimentées* », conclut M. Raymond Garde, chef du département construction à la direction du matériel de la S.N.C.F.

XAVIER WEEGER.

(1) Quel que soit son régime de fonctionnement, le moteur reçoit toujours la même tension nominale, mais sous forme d'impulsions régulières, la durée de ces impulsions, variable, faisant varier la tension moyenne, et donc la puissance.

PARIS

Temps de parcours futurs depuis PARIS
Meilleurs temps actuels (service d'hiver 1976-77) 1re cl. 2e cl.

Raccordement de ST FLORENTIN
v. Nancy, Metz
DIJON 1 h 37 / 2 h 17 / 2 h 17
BESANÇON 2 h 21 / 3 h 30 / 3 h 30
v. Belfort, Mulhouse
DÔLE 1 h 59 / 2 h 52 / 2 h 52
v. Pontarlier, Suisse
MONTCHANIN LE CREUSOT MONTCEAU-LES MINES 1 h 30 / 3 h 41 / 3 h 41
CHALON-s-S. 2 h 07 / 2 h 53 / 2 h 53
LAUSANNE 3 h 25 / 4 h 42 / 4 h 54
Raccordement de MÂCON
MÂCON 1 h 43 / 3 h 23 / 3 h 23
BOURG 1 h 58 / 3 h 59 / 3 h 59
GENÈVE 3 h 19 / 5 h 20 via Lausanne / 6 h 45
ANNECY 3 h 20 / 5 h 54 / 5 h 54
v. Hte Savoie
LYON 2 h 00 / 3 h 44 / 3 h 48
AIX-LES-BS 2 h 53 / 5 h 17 / 5 h 17
ST ETIENNE 2 h 37 / 4 h 41 / 5 h 08
CHAMBÉRY 3 h 02 / 5 h 10 / 5 h 31
v. Savoie, Italie
GRENOBLE 3 h 14 / 5 h 11 / 5 h 31
VALENCE 2 h 59 / 4 h 41 / 4 h 53
v. Gap, Briançon
AVIGNON 3 h 40 / 5 h 40 / 5 h 58
NÎMES 4 h 14 / 6 h 19 / 6 h 39
MONTPELLIER 4 h 37 / 7 h 02 / 7 h 02
BÉZIERS 5 h 13 / 7 h 51 / 7 h 51
MARSEILLE 4 h 43 / 6 h 35 / 7 h 05
v. Languedoc, Espagne
v. Côte d'Azur

Pilotage électronique

SI la ligne actuelle Paris-Lyon peut s'apparenter à un slalom au tracé zigzagant le long des cours d'eau, suivant les fonds de vallées, la nouvelle voie, pour sa part, ressemblera plutôt à des montagnes russes. La spécialisation de la ligne, réservée aux seuls trains à grande vitesse, permet, en effet, d'accepter des pentes de 35 pour 1 000. Sur l'ensemble du réseau, les rampes ne dépassent pas 10 pour 1 000, sauf en montagne.

La spécialisation s'imposait à double titre : il aurait été difficile d'entretenir une ligne acceptant à la fois des trains lourds de marchandises, chargés à 20 ou 23 tonnes par essieu (contre 6 à 7 tonnes pour le T.G.V.), et des trains roulant à grande vitesse, donc exigeant une voie d'une géométrie presque parfaite. Et surtout, l'utilisation à cadence accélérée de rames roulant deux fois plus vite que d'autres aurait posé, pour la régulation du trafic, des problèmes insurmontables.

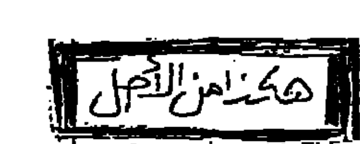
La grande vitesse permet des pentes raides : un T.G.V. abordant à pleine puissance (6 300 kW) et à 260 kilomètres/heure une côte à 35 pour 1 000 et de 3,5 kilomètres de longueur atteindra le sommet à 220 kilomètres/heure. Pour garder cette même vitesse tout le long de la pente, il lui aurait fallu disposer de 11 200 kW de puissance. Et, selon les calculs de la S.N.C.F., le fait de ramener la pente de *35 à 15 pour 1 000 aurait majoré* de 30 % le coût de l'infrastructure, et allongé sensiblement le temps de parcours.

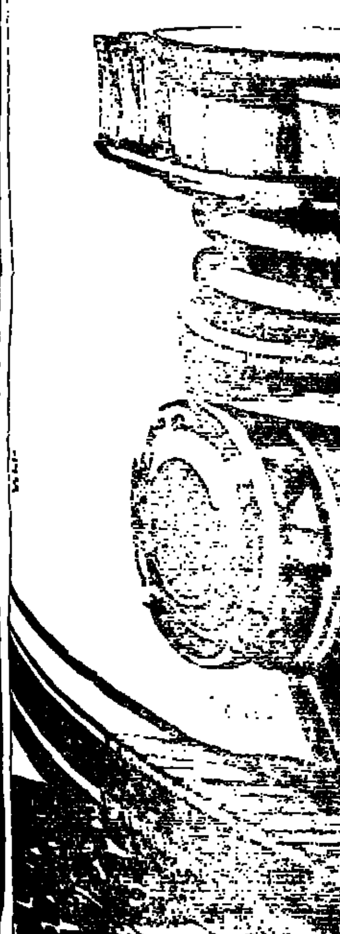
A 260, voire 300 kilomètres à l'heure, les signaux lumineux n'apportent plus une sûreté suffisante dans la transmission de l'information. Aussi la nouvelle ligne nouvelle ne comportera-t-elle aucune signalisation visuelle autre que de simples repères. C'est « *par ondes* » que sera transmise au conducteur, et aux dispositifs de surveillance électronique, l'information sur la vitesse de consigne à respecter ; et cette information n'aura que des valeurs limitées : « Arrêt », 80, 160, 220, 260 kilomètres à l'heure, ou « vitesse libre ».

Le tracé de la voie lui-même n'imposant aucune limitation de vitesse, l'information dépendra, en fin de compte, de la présence à telle ou telle distance d'une rame « *en aval* ». C'est la voie elle-même, divisée comme il est classique en « *cantons* » d'une longueur moyenne en palier de 2 100 mètres, parcourue par un *courant électrique, qui émettra* un signal modulé, donnant cette information recueillie par des récepteurs à bord de la rame.

Le pilotage du train se fera de façon manuelle, le conducteur devant afficher la consigne qu'il *reçoit ; il sera « surveillé » électroniquement* : si la vitesse du train dépasse d'une certaine marge la vitesse de consigne, les dispositifs de freinage entreront automatiquement en action.

Ces dispositions permettront, à pleine vitesse, une cadence d'un train toutes les quatre minutes, deux rames successives étant en moyenne séparées par 20 kilomètres. — X. W.



Tokyo-Hakata : plus vite que l'avion

ALORS que la situation financière des Chemins de fer nationaux japonais est allée, ces dernières années, en se dégradant (le déficit s'élevait en 1975 à 16 milliards de francs, soit la moitié des recettes), le seul réseau largement bénéficiaire est celui du Shinkansen. Le train à grande vitesse nippon, en service depuis 1964 sur la ligne Tokyo-Osaka et qui relie depuis 1975 la capitale à Hakata, dans le Kyushu (île méridionale de l'archipel), compte, en effet, pour 30 % dans le total des recettes des chemins de fer nationaux.

Le Shinkansen (cent quarante rames de seize voitures) transporte quotidiennement quatre cent trente mille passagers à une vitesse maximum de 210 km.-h. Il y a actuellement un train toutes les sept minutes. La création de nouveaux quais devrait bientôt permettre de faire passer le nombre des trains par heure de huit à dix. Deux genres de trains sont en service : Hikari (l'Eclair), qui ne s'arrête que dans les gares principales, et Kodama (l'Echo), qui dessert tous les arrêts. L'Hikari relie Tokyo à Osaka (514 km.) en 3 h. et 10 minutes et Tokyo à Hakata (1 069 km.) en 6 heures cinquante-six minutes.

En mai 1975, le Shinkansen a fêté son milliardième voyageur. On estime que, depuis sa mise en service, il a parcouru une distance égale à quatre cents fois celle de la Terre à la Lune. Le fait remarquable est qu'il n'y a jamais eu d'accident.

Les trains sont entièrement commandés depuis le centre de contrôle de Tokyo. Non seulement la gestion des horaires est complètement automatisée, mais aussi la circulation des rames. Sur un tableau figure l'ensemble des informations concernant la position de chaque train et l'état des signalisations par tronçon de 3 kilomètres. Lorsqu'un train, pour une raison quelconque, se rapproche trop de celui qui le précède, il est automatiquement ralenti jusqu'à l'arrêt complet si besoin est. L'intervention du conducteur du train, dont toutes les roues sont motrices (à la différence du T.G.V.), est nécessaire pour la mise en marche.

Les mécanismes de sécurité du Shinkansen sont si efficaces qu'ils fonctionnent en fait au détriment des horaires. Ceux-ci sont toujours connus avec une grande précision (à la minute près), mais les retards sur l'horaire initial sont nombreux. Le Shinkansen est en effet très vulnérable aux intempéries (la neige s'accumulant sous les wagons le forçant à ralentir), aux vibrations sismiques, qui automatiquement coupent le courant, etc. Récemment, c'est un rouleau de papier hygiénique enroulé autour d'une roue qui a bloqué un train...

Comme un tremblement de terre

Réussite incontestable au niveau de la sécurité et de la rapidité de circulation, le Shinkansen n'en présente pas moins des inconvénients. Ses tarifs sont d'abord plus élevés que ceux des autres trains (25 centimes du kilomètre en seconde et 50 centimes en première classe). Le supplément « transport rapide » serait justifié s'il était assorti d'une possibilité de choix pour le voyageur. En fait, la mise en service du Shinkansen s'accompagne de la suppression partielle ou totale des trains rapides sur les autres lignes dans une région déterminée. Les voyageurs n'ont donc plus le choix qu'entre les omnibus ou le Shinkansen avec supplément. L'augmentation de 50 % du tarif des chemins de fer, décidée à la fin de l'année dernière, a rendu un aller et retour Tokyo-Osaka plus cher en Shinkansen qu'en avion. Selon la direction des chemins de fer, le prix se justifie par le temps gagné : compte tenu des trajets pour les aéroports, le voyageur gagne deux heures en prenant le train plutôt que l'avion.

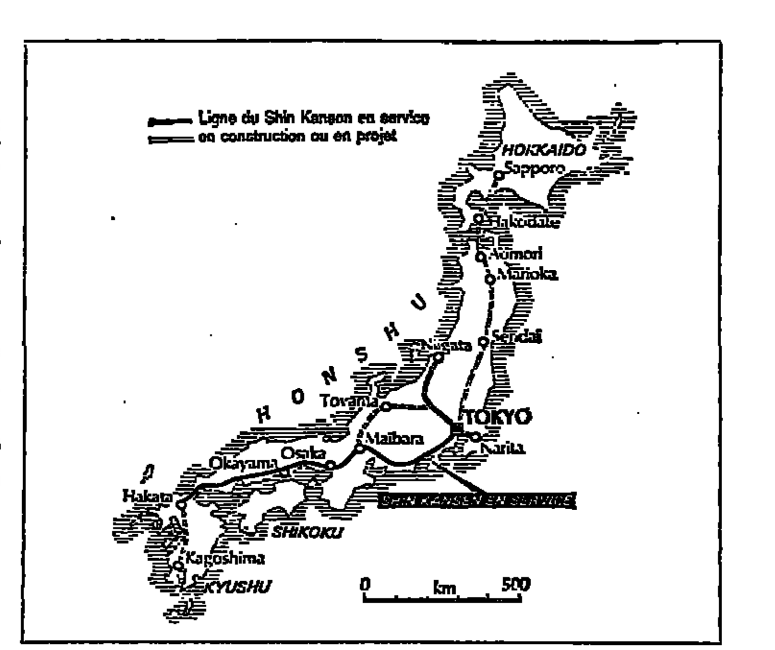
D'une manière plus grave, le Shinkansen crée des problèmes d'environnement. Traversant à 200 km-h des zones urbaines au-dessus de maisons de bois qui sont parfois éloignées de moins d'un mètre des piliers ou de la voie elle-même, le train, qui passe toutes les sept minutes, est aussi bruyant qu'un jet au décollage. Le bruit du Shinkansen atteint par endroits 85-87 décibels. Il provoque, d'autre part, des vibrations semblables à celles d'un tremblement de terre de faible amplitude. Ces nuisances seront notablement réduites dans les années qui viennent. Dernièrement, l'agence pour l'environnement a pris une série de mesures en ce sens. Des indemnités seront en outre versées aux habitants de dix-huit mille logements le long de la voie.

Plusieurs extensions de la ligne du Shinkansen sont en construction. Notamment en direction du nord de l'archipel. Mais la récession de ces deux dernières années liée aux difficultés financières des chemins de fer nationaux a considérablement ralenti les travaux. La construction de la ligne du Tohoku, partie nord du Honshu (île principale), entre Tokyo et Morioka, a commencé en octobre 1971. Le coût s'élève à 100 milliards de yens. Une deuxième extension, la ligne Joetsu, qui reliera la capitale à Niigata sur la mer du Japon est également en construction.

La construction des deux nouvelles lignes du Nord se fait par tronçons. Pratiquement, les deux tiers sont terminés. Les difficultés rencontrées par les chemins de fer n'en sont pas moins importantes : elles tiennent essentiellement au refus des riverains de vendre leur terrain. Des ligues de citoyens de plusieurs préfectures se sont formées, qui s'opposent au passage du Shinkansen en raison des nuisances (bruit et vibrations) qu'il provoque. Le plus grave problème est l'entrée dans Tokyo. La banlieue Nord de la capitale est en effet l'une des plus peuplées. La population arguant du « droit de vivre » refuse le passage du train. La construction d'une ligne souterraine s'avérant difficile, la seule solution serait, apparemment, un ralentissement important des rames en zones urbaines.

La ligne du Shinkansen a une exploitation assez simple, puisqu'il n'y a ni embranchement ni éclatement des trains. C'est, en fait, le contraire d'un réseau. Dans cette mesure, le Shinkansen est moins un service public qu'un agent économique. Il permet une accélération du déplacement des personnes vers les zones de production et transformé en banlieues, ce qui était autrefois des centres urbains autonomes. L'intégration économique à laquelle concourt le Shinkansen, qui concentre population et richesses le long de grands axes, explique qu'il était au centre du plan de « remodelage de l'archipel nippon » de l'ancien premier ministre Tanaka.

PHILIPPE PONS.



Rome-Florence : de viaducs en tunnels

LES chemins de fer italiens souffrent d'avoir été conçus sans esprit de suite, à une époque où, jaloux de leurs prérogatives, les souverains des divers Etats qui composaient alors la péninsule n'avaient guère le souci de se concerter. Circonstance aggravante : faute de moyens techniques, les constructeurs étaient enclins à choisir des terrains faciles pour y poser leurs rails.

Ainsi est née dans l'improvisation la ligne Rome-Florence. Faite de bouts et de morceaux raccordés les uns aux autres, elle reste, aujourd'hui encore, le tronçon le plus sinueux de la grande dorsale italienne Naples-Milan. Ses courbes, d'environ 500 mètres, n'autorisent qu'une vitesse commerciale de l'ordre de 90 kilomètres à l'heure sur près de la moitié de son parcours.

Or, la ligne Rome-Florence supporte, sur ses 314 kilomètres..., 30 % du trafic total des chemins de fer italiens dont le réseau est long de... 16 099 kilomètres. On enregistre sur ce tronçon, utilisé au maximum de sa capacité, des pointes de deux cents trains par jour.

Puisque s'imposait l'idée de construire une voie nouvelle entre Rome et Florence, les techniciens ferroviaires auraient souhaité ne pas faire les choses à moitié et tirer droit entre les deux villes. Mais pour rendre le projet acceptable, il fallait notamment se concilier les bonnes grâces des hommes politiques italiens, au prix, ici et là, de quelques crochets.

Le gouvernement italien devait également prévenir les critiques de ceux qui lui auraient contesté le droit d'engager un investissement aussi lourd au seul bénéfice des Romains et des Florentins. D'où l'idée de traiter cette voie directe — la Direttissima — comme on traite une autoroute, c'est-à-dire en prévoyant dix échangeurs entre la ligne nouvelle et la ligne actuelle.

Malgré tout, la distance entre Rome et Florence sera ramenée de 314 à 260 kilomètres. L'indice de sinuosité de la Direttissima passera de 35 % à 9,7 %, le rayon des courbes n'étant jamais inférieur à 3 000 mètres.

Ainsi conçue, cette voie nouvelle permettra quand même de diminuer de quatre-vingts à quatre-vingt-huit minutes le trajet entre les deux villes : une heure vingt-cinq minutes avec les trains les plus rapides. Encore faudra-t-il que les chemins de fer italiens disposent d'un matériel roulant moderne, apte à circuler à 250 kilomètres à l'heure. Faute de disponibilités pour l'acquérir, ils devront utiliser, pour le moment, des moyens de traction traditionnels, incapable de dépasser la vitesse de 180 kilomètres à l'heure.

A la vérité, l'objectif des responsables italiens n'est pas de réaliser des performances. Il est avant tout de parer au plus pressé, c'est-à-dire d'augmenter le débit du tronçon Rome-Florence. A terme, la Direttissima et la ligne actuelle formeront un système à quatre voies banalisées que les convois pourront indifféremment emprunter dans un sens ou dans l'autre. D'où une grande souplesse d'exploitation qui permettra de traiter environ six cents trains par jour.

Ainsi, la Direttissima — le long de laquelle il n'est prévu de ne bâtir aucune gare — sera-t-elle étroitement intégrée au réseau existant, puisque dix points de contact seront aménagés avec celui-ci. Les trains pourront donc emprunter la voie nouvelle sur tout ou partie de son parcours. Les principales villes de l'Italie centrale — et non pas seulement Rome et Florence — ressentiront les effets bénéfiques de cet ouvrage qui les rapprochera les unes des autres.

Le premier tronçon Roma-Citta-della-Pieve (122 kilomètres) de la Direttissima a été officiellement inauguré il y a tout juste un mois, six ans après le début des travaux. Les responsables des chemins de fer italiens escomptent ouvrir la ligne nouvelle de bout en bout en 1982 « *si, d'une part, le plan pluriannuel de développement du réseau ferroviaire est approuvé dans les plus brefs délais* », et si, d'autre part, une solution satisfaisante au regard de la protection des sites, est rapidement trouvée pour la traversée souterraine de Florence.

Au départ, le coût de la Direttissima était estimé à 200 milliards de lires. Il est aujourd'hui évalué à quelque 780 milliards de lires (4,4 milliards de francs). Les frais d'acquisitions foncières représentent moins de 10 % de la dépense totale. En revanche, les difficultés orographiques et géologiques considérables auxquelles se sont heurtés les constructeurs de la voie nouvelle, les ont obligés à multiplier les ouvrages d'art. Sur le seul tronçon Rome-Citta-della-Pieve, il n'a pas fallu construire moins de... dix-sept tunnels et de... trente-sept viaducs, ce qui représente 60 kilomètres, soit près de la moitié du parcours.

A bon droit, les Florentins ont exigé que la Direttissima pénètre en souterrain dans leur ville. Le tracé définitif n'est pas encore arrêté. Mais, le coût des travaux est déjà estimé à environ 150 milliards de lires. La cité des Médicis ne mérite-t-elle pas tous ces égards ?

J.-J. B.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

L'augmentation des prix restera élevée jusqu'à l'été
estime M. Raymond Barre

« Dans les mois à venir, j'adopterai la même attitude que celle que j'ai adoptée dans les mois qui viennent de s'écouler. Une politique a été arrêtée par le gouvernement pour l'ensemble de l'année 1977, et cette politique ne sera pas modifiée », déclare M. Raymond Barre, dans une interview accordée à notre confrère *l'Aurore*.

« Ce n'est ni une certitude d'avoir raison, ni un entêtement particulier qui me conduisent à agir de cette manière, mais je considère que l'effort principal à accomplir en France est un effort de modération de la croissance des rémunérations. »

Traitant du problème du chômage, M. Barre poursuit : *« Ces problèmes ne seront pas résolus du jour au lendemain. (...) Non seulement nous suivons avec attention la situation de l'emploi sur le plan national, mais sur le plan régional, depuis septembre dernier, toutes instructions ont été données pour que les situations de crise qui se manifestent puissent être rapidement traitées. »*

Tarifs publics en avril

En ce qui concerne la hausse des prix, M. Barre déclare : *« Le gouvernement appliquera à partir d'avril la hausse des tarifs publics. (...) Mais il respectera la limite des 6,5 %. Au cours des trois ou quatre prochains mois, nous enregistrerons donc dans les prix de détail les conséquences inéluctables des facteurs de hausse accumulées au cours de l'année 1976 et même, pour une part, au cours de l'année 1975.*

» C'est au second semestre de 1977 que se manifesteront les effets de la politique d'assainissement que le gouvernement applique dans les domaines budgétaire et monétaire ainsi que dans le domaine des rémunérations. En bref, les indices seront élevés dans la première partie de l'année et seront meilleurs pendant le deuxième semestre. »

Défendant ensuite l'indice de l'INSEE, M. Barre déclare : *« Aucun expert statisticien et économiste indépendant n'a jamais critiqué l'indice des prix de l'INSEE. Dans les enceintes internationales, et notamment à l'Office statistique des Communautés européennes, l'indice de l'INSEE est considéré comme un des meilleurs indices, sinon le meilleur, qui soit. (...)*

» L'INSEE publie, tous les mois, les prix moyens de 283 produits pour la région parisienne.

» (...) Chacun peut s'assurer que ces prix sont bien ceux qui sont réellement pratiqués. Or, malgré des promesses publiques, la C.G.T. ne publie pas ce genre d'informations, qui seules permettraient de contrôler la qualité de l'indice qu'elle calcule. »

Concluant sur la nécessité d'un franc solide, M. Barre déclare :

« Pour l'an dernier, on peut estimer à au moins 6 milliards de francs sur un total de 20 milliards de francs le déficit commercial imputable à la dépréciation du franc. »



NOUVELLE BAISSE A LA BOURSE DE PARIS

Après une journée d'accalmie, la baisse sur les valeurs françaises a repris à une cadence très rapide ce jeudi 24 mars à la Bourse de Paris. Parmi les motifs expliquant ce mouvement figurent au premier plan le désaccord persistant au sein de la majorité et les rumeurs les plus incontrôlées qui circulent au sujet d'un prochain remaniement ministériel. En fin de séance, la baisse moyenne des cours dépassait 2 %. Les valeurs les plus solides, comme Michelin, Peugeot et L'Air liquide, étaient les plus affectées.

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES
Le patronat, morose, hésite entre l'attentisme et la contre-attaque

« Bien sûr, on s'y attendait, mais quand même... Rennes, Poitiers, Saint-Etienne, c'est gros. » Chez ce responsable patronal, c'est manifestement la surprise qui l'emporte au lendemain des municipales.

« Un commentaire ? Que voulez-vous que je vous dise. La balle est maintenant dans le camp du gouvernement. Il sera bien temps de commenter ses décisions... s'il en prend. »

L'attentisme n'est pas le fait de M. Léon Gingembre. Les résultats des élections à peine connus, le bouillant leader de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises plonge : « Rien ne pourrait être plus mauvais que de rester dans cet état d'incertitude où nous nous trouvons actuellement. » Allusion claire à des élections anticipées. M. Gingembre l'admet, tout en affirmant que « ce n'est pas mon métier de savoir quand il faut faire des élections ».

« Il a raison, commente un autre chef d'entreprise; *de deux choses l'une : ou bien le plan Barre réussit ou il échoue. S'il réussit, ses premiers effets se feront sentir en janvier 1978. Deux mois avant les élections, et la majorité aura emmagasiné un maximum d'impopularité. S'il échoue, elle sera accusée d'incapacité. En faisant des élections maintenant, on peut au contraire provoquer un choc psychologique et détacher de la gauche les 2 ou 3 % des voix nécessaires à la victoire. »*

Cette analyse ne semble pas partagée par une grande partie des « petits patrons ». Que certains chefs d'entreprise farouchement opposés au programme commun rêvent d'en découdre avec la gauche est une évidence; ils ont trouvé en M. Jacques Chirac un champion. Mais tout laisse supposer que l'attentisme l'emportera dans le monde des petites et moyennes entreprises.

Cet attentisme se traduira-t-il par une accélération des licenciements et une grève de l'investissement, comme certains le redoutent ? Le risque existe, mais là encore le propos doit être nuancé. L'emprunt de 3,5 milliards de francs mis en septembre à la disposition des petites et moyennes entreprises pour qu'elles investissent, a été entièrement utilisé, ou presque, ces derniers mois. *« Je ne connais pas de chef d'entreprise qui ait renoncé à un investissement immédiatement rentable »*, note un responsable patronal. La conjoncture économique guidera les investisseurs au moins autant que les incertitudes politiques.

Le patron d'un grand groupe industriel penche, lui, pour la sérénité. *« La victoire de la gauche n'est pas contestable, mais il est difficile d'en mesurer l'ampleur avec certitude. Elle ne semble pas avoir amélioré ses positions depuis les cantonales. Quoi qu'il en soit, nul ne peut affirmer que les élections de 1978 soient d'ores et déjà jouées. Il peut se passer tant de choses, en un an...*

» Au plan des investissements, cette poussée devrait avoir des effets différents selon la taille des entreprises. Il serait étonnant que les petites et moyennes renoncent à investir, tant il est vrai que pour ce type de firmes l'investissement est parfois vital. En revanche, les entreprises de grande taille non nationalisées pourraient, elles, être amenées à ralentir leur programme. Sur un plan plus général, nous n'avons pas le choix. Même si certains patrons estiment maintenant que la « rigueur » n'est pas un bon argument électoral, il est exclu que le premier ministre modifie son action. Cela dit, il est possible qu'il prenne quelques mesures sévères de soutien. Il serait dangereux, sinon suicidaire, de se présenter aux élections de 1978 avec trois cent mille chômeurs supplémentaires. »

La conjoncture inquiète en tout cas ce que l'on appelle communément l'aile libérale du patronat. *« Sombrer dans l'hystérie anticollectiviste ou se réfugier dans l'attentisme seraient des attitudes suicidaires »*, affirme un de ses représentants. *« Le patronat doit reprendre l'offensive, faire la preuve qu'il reste une force de proposition tant en ce qui concerne l'emploi que la politique industrielle. Il y aura toujours 45 % des Français qui voteront à droite. Ce sont les 5 % qui ont basculé vers la gauche qu'il faut reconquérir.*

» Mais là n'est pas l'essentiel. Au-delà des considérations électorales, il appartient au patronat de préparer les entreprises aux jours difficiles que nous allons vivre. La concurrence internationale va encore se durcir. Pour chaque pays, il s'agit d'exporter son chômage. C'est l'après 1978 qu'il faut d'ores et déjà préparer. »

José Bidegain, qui préside la commission de l'expansion à l'étranger du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), explique : *« Jusqu'en 1973 nous avons roulé sur une autoroute. Depuis, nous avons emprunté une départementale. Maintenant, quel que soit l'avenir politique, nous allons faire de la piste. Il faut préparer les entreprises à supporter le choc et renforcer les amortisseurs en améliorant la communication et la concertation. »*

Le silence du C.N.P.F.

Le C.N.P.F., lui, se tait. Pas de communiqué. Pas de commentaire officiel. M. Ceyrac, son président, est aux Etats-Unis cette semaine; mais cette absence n'explique pas un silence qui révèle un certain embarras, mais aussi un secret espoir.

La réunion de la commission de politique économique générale qui s'est tenue au lendemain du second tour des élections a été agitée. Les représentants des secteurs qui, tels le *bâtiment*, enregistrent un ralentissement de leur activité, ont vu dans la poussée de la gauche une conséquence de la politique économique actuelle et plaidé pour une relance.

Cette analyse n'a cependant pas fait, de loin, l'unanimité. Nombreux sont les dirigeants patronaux qui estiment que la victoire de l'opposition traduit simultanément les erreurs de la majorité et du chef de l'Etat, le basculement d'une partie de l'électorat catholique et une protestation contre l'état de l'environnement urbain. Pour ces chefs d'entreprise, le plan Barre doit continuer d'être appliqué sans défaillance. L'action du premier ministre séduit manifestement le C.N.P.F., qui constate que, *« pour la première fois depuis de nombreuses années, on assiste enfin à une décélération des salaires »*. Pas question dans ces conditions de plaider en faveur d'une relance globale. Ce qui ne veut pas dire que l'on ne verrait pas d'un bon œil un « coup de pouce » sélectif aux investissements productifs, par *le biais, par exemple,* d'une bonification des taux d'intérêt, plusieurs fois repoussée par M. Barre. Avenue Pierre-Ier-de-Serbie, on attend avec beaucoup d'intérêt — et, semble-t-il, d'espoir — le discours que doit prononcer le premier ministre dimanche à Lyon...

PHILIPPE LABARDE.

M. FOURCADE ANNONCE DES MESURES

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, a reçu, mercredi 23 mars, MM. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics, et René Lamigeon, président de la Fédération nationale du bâtiment. Après leur avoir rappelé qu'au début du mois d'avril, la moitié des dotations régionalisées, destinées à la construction de logements aidés, serait mise en place, et que, déjà, le quart des crédits budgétaires de l'année réservés aux travaux publics financés par l'Etat était ouvert dans les départements, le ministre a informé les professionnels des mesures qu'il prend en faveur de leurs secteurs.

Pour les marchés publics, le ministre va mettre au point un dispositif de contrôle des prix d'offres anormalement bas, une meilleure utilisation de la procédure de l'appel d'offres restreint en faveur des P.M.E., et une surveillance accrue des ententes. Pour favoriser les restructurations souhaitables, les sociétés de développement régional pourront désormais prendre des participations dans le capital des P.M.E. de ces deux secteurs. En outre, une analyse du secteur de la construction métallique et des mesures à prendre en faveur de sa restructuration est en cours avec le ministère de l'industrie ; l'imposition forfaitaire des « bonis » de liquidation des sociétés dissoutes pourrait être étendue ; l'amélioration de la couverture sociale des chefs d'entreprises petites et moyennes est à l'étude avec le ministre du travail.

De plus, le gouvernement envisage de favoriser les exportations par l'inclusion dans les protocoles financiers signés avec les gouvernements étrangers de marchés d'équipement et par une meilleure adaptation des contrats d'assurance de la COFACE.

Enfin, pour attirer davantage de jeunes vers les métiers du bâtiment et des travaux publics, on envisage d'améliorer les conditions de travail et d'habitat sur les chantiers et de développer la formation profession-

LES ARTISANS DU BATIMENT PRÉVOIENT UNE STAGNATION DE LEUR ACTIVITÉ AU PREMIER SEMESTRE

Selon l'enquête menée en février par l'INSEE auprès de mille quatre cents artisans du bâtiment, l'activité se ralentit progressivement depuis l'été 1976, tout en se maintenant à des niveaux plus élevés qu'en 1975. A la baisse d'activité pour la construction neuve s'ajoute un ralentissement au cours de l'hiver de la demande de travaux d'entretien. Ces constatations conduisent les artisans à un certain pessimisme pour le premier semestre de 1977 : ils prévoient une stagnation de l'activité dans l'ensemble de la profession. L'embauche est restée faible, et les intentions d'investissements sont réduites.

Enfin, bien que les délais de paiement de la clientèle se soient un peu allongés au cours de l'hiver, les chefs d'entreprise jugent leur situation de trésorerie normale.

Les plus inquiets des artisans du bâtiment sont les serruriers, les plâtriers, les carreleurs, les plombiers-chauffagistes, tandis que les menuisiers, les peintres et les électriciens sont un peu moins pessimistes.

SÉCURITÉ SOCIALE

LA CAISSE MALADIE DES SALARIÉS SE PRONONCERA LE 30 MARS SUR LE RELÈVEMENT DU TICKET MODÉRATEUR

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés se prononcera, au cours *de sa réunion* du 30 mars, sur le projet de décret relatif à l'augmentation du ticket modérateur pour certains produits pharmaceutiques. Ce décret, comme nous l'avons expliqué dans « le Monde » du 12 mars, tend à accroître la participation financière des assurés lors de l'achat de certains médicaments (plus de neuf cents selon les syndicats) : la part non remboursée par la Sécurité sociale, c'est-à-dire le ticket modérateur, passerait de 30 % à 60 %.

Les syndicats C. G. T. et C. F. D. T. ont déjà fait connaître leur opposition à cette mesure et annoncé une « action d'envergure nationale ».

Alors que la Caisse confirmait vendredi, en début de matinée, que M. Christian Beullac, ministre du travail, assisterait à cette réunion — au grand étonnement de la C. G. T., qui, jeudi, avait annoncé cette nouvelle, — le ministre du travail nous indiquait, en fin de matinée, que sa visite était ajournée.

SYNDICATS

La sereine détermination de la C. G. T.

Pas de grande déclaration de guerre, pas de petites phrases non plus, mais une froide et sereine détermination. Le secrétaire général de la C.G.T., M. Georges Séguy, a commenté, jeudi 24 mars, au cours d'une conférence de presse, les résultats des élections municipales et, surtout, il a précisé la tactique qu'adoptera la plus grande centrale ouvrière au cours des prochaines semaines.

Pour le dirigeant de la C.G.T., il n'est pas question de se précipiter dans l'action. Sûr de son bon droit, M. Séguy entend tout d'abord prendre au mot le président de la République et le gouvernement quand ils reconnaissent que le succès de la gauche aux municipales confirme la volonté de changement des Français. Vous voulez changer ? dit en substance le leader cégétiste. Eh bien ! chiche ! Voici nos revendications. Discutons-en et l'on évitera une aggravation du climat social.

« Nul ne peut contester le poids décisif des problèmes sociaux dans les résultats des élections municipales (...) Il nous apparaît évident que le plan Barre et l'autoritarisme sur lequel il s'appuie ont participé pour une large part à la précipitation du déclin de la coalition de droite, désormais minoritaire », *dit M. Séguy.*

« Si la raison et le réalisme l'emportaient (...), des négociations sérieuses et constructives pourraient s'engager dans de brefs délais entre le gouvernement, le C.N.P.F. et les syndicats (...). Il est temps, il est grand temps, de rétablir la liberté de négociations. » *M. Séguy ajoute, pour ne pas effrayer certains patrons, que la C.G.T. n'entend pas parler d'un nouveau Grenelle.* « Vous noterez, *insiste-t-il,* que nous réclamons simplement la réunion du comité supérieur de l'emploi et de la commission supérieure des conventions collectives. »

Cette apparente modération et ce jeu de mots sur la procédure des discussions ne doivent pas, cependant, masquer la fermeté de la C.G.T. « Autant nous insistons pour résoudre au plus tôt, par la voie de la négociation, les principaux problèmes sociaux : autant nous serons déterminés dans l'action si l'on nous oblige à y recourir. »

Le calendrier de la C.G.T. est très clair : les cégétistes vont, dans un premier temps, appliquer la politique de la main tendue au gouvernement et essayer de prouver aussi à l'opinion publique qu'ils ne sont pas des « jusqu'au-boutistes ». Mais, d'ores et déjà, ils s'apprêtent à engager la riposte si le gouvernement maintient le plan Barre : une préparation sans hâte que symbolisera la réunion, lundi 28 mars, de dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. sans la présence de M. Georges Séguy. D'autres rendez-vous seraient pris entre les deux confédérations et peut-être la F.E.N.

Le deuxième temps sera alors celui de l'action : des initiatives nationales qui interviendraient à la mi-avril, juste après les fêtes de Pâques. Une exception, toutefois : si le gouvernement publie prochainement le décret majorant le ticket modérateur pour plusieurs centaines de produits pharmaceutiques, une action nationale sera immédiatement déclenchée.

Tout en tendant une main enveloppée de velours, M. Séguy ne cache pas l'autre, gantée de fer. La C.G.T. évitera toute provocation et tous débordements. Il faut aussi savoir attendre l'heure de l'alternative de gauche et, d'ici là, se montrer responsables.

JEAN-PIERRE DUMONT.

AGRICULTURE

AVANT SON CONGRÈS DE STRASBOURG
La F. N. S. E. A. est opposée à l'élargissement de la C. E. E.

Bilans des politiques agricoles nationale et européenne depuis vingt ans et propositions de réformes : tels sont en substance les thèmes du trente-neuvième congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles, qui se déroulera à Strasbourg du 5 au 7 avril, thèmes qui ont été présentés le 24 mars par l'état-major de la centrale paysanne.

M. Auguste Grit, secrétaire général adjoint de la F.N.S.E.A., doit traiter des questions nationales. *« L'évolution rapide de la société, la prise de conscience plus forte qu'ont les agriculteurs de leurs problèmes, rendent de plus en plus insoutenables l'immobilisme législatif et réglementaire dans lequel on nous installe »*, a-t-il noté dans l'introduction de son rapport, après avoir rappelé que la base de la politique agricole de la F.N.S.E.A. *« c'est l'exploitation moyenne de type familial »*. Puis il propose une série de « changements » dans les secteurs de la politique structurelle foncière, la politique de formation des hommes, la protection sociale et la fiscalité.

L'essentiel du congrès doit cependant porter sur le *« mal européen »*, qui est étudié par M. François Guillaume, secrétaire général de la F.N.S.E.A. M. Guillaume note d'abord que les fluctuations monétaires et la modification de l'équilibre des marchés agricoles constituent une menace sévère pour la C.E.E. Il réfute ensuite les principales critiques contre l'« Europe verte », en rappelant les différents avantages qu'elle procure aux producteurs et aux consommateurs, et en notant les contradictions de certaines prises de position concernant notamment l'ouverture aux produits tropicaux et le maintien de l'emploi dans l'agriculture.

Une relance de la politique agricole commune

M. Guillaume demande, en conclusion, une relance de la politique agricole commune, qui devrait se manifester au moment de la fixation des prix agricoles européens et qui devrait être marquée par la définition d'une stratégie des exportations agro-alimentaires et par une nouvelle politique des revenus. Enfin, il se déclare opposé à l'élargissement de la C.E.E. à la Grèce, à l'Espagne et au Portugal, en raison de l'aggravation des dépenses de soutien du marché et l'alourdissement du fonctionnement des instances communautaires que le passage à « douze » provoquerait. *« Nous considérons que l'aide à ces trois démocraties naissantes peut être apportée par d'autres formules »*, a précisé M. Michel Debatisse.

Rendant compte des travaux du conseil d'administration de la centrale paysanne, M. Debatisse a rappelé que deux types d'action vont être entrepris pour *« surveiller les prix des produits nécessaires à l'agriculture »* : « observation » du prix des engrais, des aliments du bétail, des produits phyto-sanitaires et du machinisme ; « sensibilisation » par l'action syndicale des agriculteurs pour que les hausses de prix ne dépassent pas les objectifs fixés par le gouvernement.

- QUELQUES TROIS CENTS SALARIÉS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE ont manifesté dans le calme jeudi 24 mars devant le siège de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), avenue George-V à Paris, à l'appel de la C.F.D.T. *Depuis trois mois,* les négociations de salaires sont bloquées : les salariés demandent l'application de l'accord de 1974 qui conduirait à une augmentation de 11,66 % ; les dirigeants des chambres d'agriculture estiment qu'ils ne peuvent accorder plus de 3,25 % pour respecter les instructions du ministère de l'agriculture.
- M. JEAN-PIERRE PROUTEAU, président du Centre national de coopération interprofessionnelle et directeur général de la Confédération nationale de la coopération, du crédit et de la mutualité agricoles (C.N.M.C.C.A.) est désormais membre de la délégation agricole auprès des GIR (Groupes initiatives et responsabilité).

FONCTION PUBLIQUE

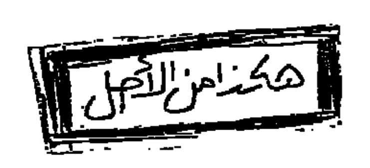
LE GOUVERNEMENT FERA DE NOUVELLES PROPOSITIONS SALARIALES LE 12 AVRIL AUX FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES

Le gouvernement fera, le 12 avril, de nouvelles propositions aux sept fédérations de fonctionnaires : c'est ce qui a été indiqué au terme de la troisième réunion portant sur les négociations salariales, qui s'est tenue ce jeudi 24 mars, entre M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, et les syndicats.

Les sept fédérations ont, en effet, refusé de façon unanime la notion de masse salariale que le gouvernement voulait substituer, pour l'accord 1977, à celle de niveau de salaires qui était en vigueur jusqu'à présent. *« Nous ne voulons pas d'un accord de répartition de la pénurie »*, déclarait M. André Henry, secrétaire général de la FEN.

Devant le front uni des syndicats, et soucieux, tout comme les sept fédérations, de poursuivre le dialogue, M. Maurice Ligot a révisé sa position, mais n'a donné aucune précision sur les nouvelles propositions qui vont être faites et qui, selon un membre de son cabinet, ont déjà fait l'objet d'études.

D'autre part, le secrétaire d'Etat à la fonction publique et les syndicats doivent se retrouver le 30 mars pour discuter des modalités d'une revalorisation des salaires, pour le premier trimestre



En guise de publicité.

GGK

Aarhus
Store Torv 8, Ø (06) 19 11 11

Abadan
Air Express International Co.
Zand Avenue 156/58/60
✈ Braim Sunshine 23
Ø 26 80 / 25 94

★ Abidjan
Immeuble Franchet d'Espérey
P.O.B. 1221, Ø 22 50 51/2

★ Abu Dhabi
c/o Abdul Jalil Travel Agency
Abdul Jalil Building
Sheikh Hamdan Street
P.O.B. 279, Ø 4 12 10 / 4 13 41

★ Accra
Kimberley/Liberty Avenue
P.O.B. 1606, Ø 6 94 88 / 6 65 71

Addis Ababa
Ethiopian Airlines, Ø 44 74 44

Adelaide
Ansett Airlines
140 North Terrace, Ø 51 04 61

Agadir
Royal Air Maroc
Avenue Général Kettani
Ø 27 93 / 31 45

Ahmedabad
Samveg Agencies Pvt., Ltd.
N.L. Trust Buildings
Relief Road, Ø 2 04 01

Aleppo
Khoury Brothers, Baron Street
P.O.B. 409, Ø 1 11 54

Alexandria
20 rue Mahmoud Azmi
(ex Toussoun)
Ø 80 85 74 / 80 23 09

★ Alger
19 rue Didouche Mourad
Ø 63 33 57/8/9

Amman
c/o Near East Tourist Centre
Arcades Hotel Jordan Inter-continental, Ø 4 19 06

★ Amsterdam
Leidsestraat 27, Amsterdam C
Ø (020) 22 74 22

Ankara
Atatürk Bulvari 127, Kat 2
Yenisehir, Ø 18 31 52/3/4

Annecy
Résidence «Les Glières»
9 rue Henry Bordeaux
Ø (1550) 23 41 41

Antwerpen
Résidence Orion, Carnotstraat 39
Ø (031) 31 57 35

Asunción
S.A. F.Krauch & Cia.
Calle Alberdi esq. Estrella
Ø 9 18 44 / 9 11 88/9

★ Athenai
Othonos 4, Ø 323 75 81
c/o Hilton Hotel
Ø 323 18 71, ext 148
Ø 72 03 01, ext. 242

Atlanta
First Federal Building, Suite 1718
40 Marietta Street
Ø 800-221-6030

Auckland
Air New Zealand House
5th floor
1 Queen Street, Ø 37 22 07

★ Bagdad
Al-Uzri Building
Sa'adoun Street 85/1 A8
Ø 9 23 44/5/6

Bahia Blanca
R.H. Cantarelli
Portugal 528, Ø 2 05 28

Bahrain
United Travel & Shipping Agency
Al Khalifa Road
P.O.B. 45, Manama, Ø 5 40 81/9

★ Bangkok
7 Silom Road, Ø 233 29 35/6/7/8

Banjul
Gambia Airways
5a Buckle Street, Ø 7 78

★ Barcelona
Paseo de Gracia 44
Ø 215 91 00

Bari
Italvacance, Via Argiro 25
Ø (080) 21 26 77

Barra Mansa
Socopal Ltda.
Av. Tenente José Eduardo 535
Bairro Ano Bom, Ø 27 32

★ Basel
Bundesbahnhof
Ø (061) 22 54 80 / 22 55 22
✈ Ø (061) 44 22 00

Basra
S.Y. Ella, Thawra Street, Ø 38 74

★ Beirut
Immeuble Starco
Rue Georges-Picot, Ø 29 21 11/2

Belo Horizonte
Rua Tupis 171 – loja 10
Ø 222 31 72

★ Beograd
Prizrenska 7, Ø 32 88 81/2/3/4

Bergen
Torvalmenning 9, Ø (05) 21 51 73

Berlin
Kurfürstendamm 209, 3. Etage
1000 Berlin 15, Ø (030) 883 90 01

★ Bern
Hauptbahnhof, Ø (031) 22 95 11

Bilbao
Gran Via Don Diego López de Haro 17, piso 6, Ø 416 28 66/77

Birmingham
The Rotunda, 9th floor
New Street, Birmingham B2 4PA
Ø 021-643 67 44/5/6

Blantyre
Air Malawi, Robins Road
P.O.B. 84, Ø 23 14

Blumenau
Fred W. Stingelin
Rua Lauro Mueller 314
P.O.B. 408, Ø 22 55 29

Bogotá
Edificio Seguros Tequendama
Carrera 7, No. 26–20, Piso 25
Ø 32 46 74/6 / 32 49 11

Bologna
c/o Studio Ing. Andina Casini
Via Saragozza 12
Ø (051) 22 47 01 / 22 96 59

★ Bombay
Manek Mahal
90 Vir Nariman Road
Churchgate Reclamation
Bombay 1, Ø 29 35 35

★ Bonn
Am Hof 26, Ø (02221) 21 29 28

★ Boston (Massachusetts 02 116)
Statler Office Building
1st floor, 20 Providence Street
Ø 800-221-6600

Brasília
c/o Mainline Representações SA.
Galeria do Hotel Nacional-HS1
Bloco A, loja 50/1
Ø 23 21 02 / 23 40 72

Brisbane (Queensland)
Ansett Airlines
corner Ann Street and North Quay
Ø 32 01 71

Brunei
Yong Travel Service
46 Jalan Bunga Melor
Seria, Ø 5 29 / 5 54

★ Bruxelles
21 place de Brouckère
Ø (02) 219 03 41

★ Bucuresti
Boulevard Magheru 18
Ø 13 68 76 / 14 89 44

★ Budapest
Kristof tér 7/8, 1052 Budapest
Ø 17 25 00 / 17 28 06

★ Buenos Aires
Avenida Santa Fe 846–54
Casilla 2389 Correo Central
Ø 31 89 30/9

Buffalo (New York 14 202)
Statler Hilton Hotel, Suite 1570
107 Delaware Avenue
Ø 800-522-6902

Cagliari
Quartur, Viale Marconi 302
Quartur S. Elena, Ø (070) 88 18 05

★ Cairo
c/o Swiss National Tourist Office
22 Sharia Kasr el Nil
Ø 97 79 96

Calcutta
«Everest» 46-C Chowringhee Road
Calcutta 16, Ø 44 46 43

Campinas
Eurotravel
Representações S/C Ltda.
Avenida Irmã Serafina 775
Ø (0912) 8 52 08 / 2 11 97

Cape Town
Trust House, Thibault Square
Ø 22 27 84/5 / 22 32 95

Caracas
Edificio Easo 15c
Av. Francisco de Miranda
Chacaito, P.O.B. 62 113
Chacao Ø 32 03 04 / 32 14 44

★ Casablanca
27 avenue de l'Armée Royale
(Arcades de l'Hôtel El Mansour)
Ø 27 12 34

Catania
G.E. Ritter,
Viale XX Settembre 45G
Ø (095) 44 81 09

★ Chicago (Illinois 60 603)
104 South Michigan Avenue,
Ø 800-221-6030

Christchurch
Air New Zealand
705 Colombo Street, P.O.B. 1458
Ø 6 78 09

Cleveland (Ohio 44 116)
Westgate Plaza Building
Suite 414, 20325 Center
Ridge Road, Rocky River
Ø 800-221-6030

Clifton (New Jersey 07 012)
Casey Associates Building
935 Allwood Road
Ø 800-221-6600

★ Colombo
c/o A. Baur & Co., Ltd.
5 Upper Chatham Street
P.O.B. 11, Ø 2 16 74 / 2 95 28

Concepción
John Maguire, o'Higgins 320
Casilla 772, Ø 2 30 21 / 2 39 47

Córdoba
c/o Metzer y Cia. S.R.L.
25 de Mayo 18, Ø 4 83 86

Cotonou
Jos. Hansen & Söhne, S.A.R.L.
P.O.B. 980, Ø 35 71

Cuenca
Empresa Ecuatoriana de Aviación
Calle Bolivar 189
Edificio Ramirez, Ø 29 95

Curitiba
INCEPA
Indústria Cerâmica Paraná S.A.
Rua Barão do Cerro Azul 198
P.O.B. 1386
Ø 22 37 92 / 23 59 93

★ Dakar
3 place de l'Indépendance
P.O.B. 168, Ø 2 38 80/1/2

Dallas (Texas 75 247)
Twin Towers South, Suite 930
8585 Stemmons Freeway
Ø 800-221-4750

★ Damascus
Khoury Brothers, El Nasr Street
Ø 11 32 71 / 11 25 00/1

★ Dar es Salaam
Luther House, City Drive
P.O.B. 2109, Ø 2 25 39

Delhi
56 Janpath, 2nd floor
Ø 4 42 37/8/9

Detroit (Michigan 48 076)
565 Congress Building
30555 Southfield Road, Southfield
Ø 800-221-6030

★ Dhahran
c/o Kanoo Travel Agency
Saad Al Bowardi Building
King Faisal Street, Dammam
Ø 79-24 71/26 58/26 63

Djerba
Tunis Air, Houmt Souk, Ø 1 59

Doha
Darwish Travel Bureau
Clock Tower Square
Ø 2 25 55/6/7 / 2 20 77 / 2 38 88

★ Douala
Immeuble BP, Ø 42 29 29

★ Dubai
c/o Dubai National Air Travel
Agency, Sheik Hamdan Building
Al Nasser Square, Deira
P.O.B. 1515 Ø 2 04 08

Dublin
Anne Street South
corner 34 Grafton Street
1st floor, Ø 77 81 73

Dubrovnik
JAT, Pile Marsala Tita 3
Ø 2 35 75/6/7

Durban
Standard House
275 Smith Street, Ø 31 77 08

★ Düsseldorf
Stresemannplatz 1
Ø (0211) 367 72 44 / 3 67 77

Entebbe
East African Airlines
Entebbe Airport, Ø 25 16

Firenze
Via del Parione 1
Ø (055) 29 50 55/6

★ Frankfurt
Am Hauptbahnhof 6
Ø (0611) 260 22 44 / 2 60 28

Freetown
Sierra Leone Airways Ltd.
Leone House, Siaka Stevens
P.O.B. 285, Ø 20 75

Freiburg
Münsterplatz 15, Ø (0761) 3 11 40

Fukuoka
Hakata Miyako Hotel 1-F, 1st floor
Hakataeki Higashi 2-chome
Hakata-Ku
Ø (092) 431 72 91 / 441 31 11

Gander
Eastern Provincial Airlines
P.O.B. 5001, Ø (709) 256-39 41

★ Genève
Gare de Cornavin
Ø (022) 98 21 21 / 99 31 11
1 rue de la Tour-de-l'Ile
Ø (022) 28 78 11
Hotel Intercontinental
Ø (022) 34 35 70
✈ Ø (022) 99 31 11

★ Genova
Via Ettore Vernazza 23
Palazzo Banca Passadore
Ø (010) 54 28 41-4

Glasgow
Jaeger House
62 Buchanan Street
Glasgow, G13JE
Ø 041-248 64 91/2

Göteborg
Kungspassagen uppg. A
41115 Göteborg
Ø (031) 17 99 20

Graz
Austrian Airlines, Herrengasse 16
Ø (03122) 7 96 41-4

Grenoble
Immeuble «Le Marly»
20 rue Thiers, Ø (1576) 87 86 44

Guatemala City
Guillermo Monroy G.
13 Calle 5-41, Zona 1, Ø 2 68 25

Guayaquil
Empresa Ecuatoriana de Aviación
9 de Octubre 111, Ø 52 20 25

Haifa
Hanassi Avenue 124
Supersol Building
Mt. Carmel, Ø (04) 8 46 55

★ Hamburg
Brandsende 4/Georgsplatz
Ø (040) 326 92 41/2/3 / 3 28 95

Hannover
Georgstrasse 36
Haus GOP, 2. Stock
Ø (0511) 32 30 87 / 32 34 44

Hartford (Connecticut 06 103)
Capitol Building, Room 612
410 Asylum Street
Ø 800-221-6600

Havana
CUBANA, 64 La Rampa,
Vedado, Havana 4, Ø 7 49 11

★ Helsinki
E. Esplanaadikatu 22 B
00130 Helsinki 13
Ø (90) 64 73 35

★ Hong Kong
New Henry House, 8c
Des Voeux Road, Ø 24 41 61-8
Peninsula Hotel Lobby, Kowloon
Ø 24 41 64

Honolulu (Hawaii 96 813)
Aloha Airlines, 1077 Bishop Street
2335 Kalakau Avenue
Ø 808-841-2836
1061 Pacific Trade Center
Ø 808-841-2836

Houston (Texas 77 046)
Two Greenway Plaza East
Suite 600, Ø 800-221-4750

Innsbruck
Brixnerstrasse 3, (Hotel Tyrol)
Ø (05222) 3 55 65

Iquique
Vigi Ltda., Vivar 829
Ø 2 34 19

★ Istanbul
Pak Apt., Cumhuriyet Caddesi 6
Istanbul-Sisli, Ø 48 42 30

Izmir
David Gabay
Cumhuriyet Caddesi No. 56
Emlâk Is Han 101 Ø 12 20 93

Izmit
Modern Transport
Demiryolu Caddesi
Levent Is Hani 3, No. 301
Ø 38 55 / 39 94

Jakarta
Hotel Indonesia
Jalan M.H. Thamrin
Ø 5 42 57 / 4 80 21, ext. 794/5

Jeddah
c/o Saddik & Mohammed
Attar Company
King Abdul Aziz Street
Ø 2 34 37 / 2 32 44 / 2 29 37

Jerusalem
30 Jaffa Street
Ø 22 88 68 / 23 31 92

★ Johannesburg
Swiss House, 86 Main Street
P.O.B. 3866, Ø 836 99 41/5

Kabul
AITA
Afghan International Trade Agency
Char-Rahi Sidarat
P.O.B. 95 Ø 2 15 05 / 2 00 06

★ Karachi
Hotel Metropole, Victoria Road
Ø 51 20 66/8

Kathmandu
Mountain Travel, Durbar Marg
Ø 1 28 08

★ Khartoum
Morhig Building
Gamhouriya Street, Ø 8 01 96

Kingston
Swiss Stores Ltd.
Harbour/Church Street
Ø 92-9 15 20

★ Kinshasa
Boulevard 30 juin
Galeries M'Pumbu, Ø 2 46 82/3

★ København
Ved Vesterport 5, Ø (01) 12 80 90

★ Köln
Am Hof 16
(Heinzelmännchenbrunnen)
Ø (0221) 202 52 44 / 2 02 55

Kuala Lumpur
Hotel Merlin
Jalan Sultan Ismail Ø 2 73 86/7

★ Kuwait
c/o Behbehani Travel Bureau
Jawharat Al-Khaleej Building
Fahed As-Salem Street
P.O.B. 3488, Ø 43 95 61/2

★ Lagos
Hamburg House
31/33 Martin Street
Ø 2 25 90 / 2 58 94 / 5 86 45

Lahore
Hotel Intercontinental, The Mall
Ø 6 20 70 / 6 89 31, ext. 651

La Paz
Importadora Textiles S.A.
«Textilco», 532 Yanacocha
Ø 2 89 24 / 2 20 86 / 4 28 36

Las Palmas
Elder Dempster (C.I.) Ltd.
Muelle de Santa Catalina 1
Ø 26 96 00/06/12

Lausanne
4 Grand-Chêne
Ø (021) 20 50 11 / 20 50 21

★ Libreville
Immeuble AGIP, Bd. du Bord de Mer
P.O.B. 1125, Ø 72 16 71/2

Lima
Edificio, «Internacional» 704/5
Avenida Nicolás de Piérola 742
Ø 31 22 71 / 31 86 94

★ Lisboa
Avenida da Liberdade 220-r/c
Ø 53 70 82/3/4

Ljubljana
Hotel Lev, Ø 31 76 47 / 31 43 40/1

Lomé
Deutsche Togo-Gesellschaft
9 route d'Anecho, Ø 31 57

★ London
Swiss Centre
3 New Coventry Street
London, W.1, Ø 01-439 41 44

Los Angeles (California 90 010)
3345 Wilshire Boulevard, Suite 508
Ø 800-221-4750
Beverly Hills, Ø 800-221-4750

Luanda
Hotel Tropico
Av. Luis de Camões 103, Ø 2 77 22

Lusaka
Zambia Airways Corporation
Farmers House, Cairo Road
P.O.B. 272, Ø 7 43 01 / 7 49 01

Luxembourg
Luxair, Air Terminus
Place de la Gare, Ø 43 61 61

Lyon
M + M Part-Dieu
177 rue Garibaldi, Ø (1578) 60 70 15

Macau
Fai Tat Hong Co., Ltd.
Tai Fung Bank Building, room 303
32 Avenue Almeida Ribeiro
Ø 8 39 01/5

Madras
40 Mount Road, 1st floor
Madras 6, Ø 8 25 83 / 8 25 92

★ Madrid
Avenida José Antonio 84
Edificio de España, Ø 247 71 00

Mahé
EAA, Kingsgate House
Victoria Road, Ø 22 11/2/3

Malacca
Kehrli Travel Agency
No. 1 Jalan Gelanggang
Ø 06 52 02

★ Málaga
La Nogalera 410, Torremolinos
Ø 38 76 55

Male
Air Maldives Ltd., Orchid Road

Malmö
Adelgatan 19, 1st floor
Ø (040) 7 74 80

Malta
Edwards, Lowell Company, Ltd.
6-7 Zachary Street, Valletta,
Ø 2 41 59 / 22 77 50

★ Manchester
John Dalton House
12 John Dalton Street
Manchester M2 6JP
Ø 061-832 81 61

★ Manila
Silahis International Hotel
1990 Roxas Boulevard
Ø 50 76 41/2-7
The Manila Peninsula
corner Makati and Ayala Avenues
Makati, Rizal
Ø 87 63 88, 86 22 19

Maputo
Boror Comercial SARL, P.O.B. 4
Ø 31 67/8

Mar del Plata
Empresa de Transportes
Rabbione S.A.
Avenida Colón 6000
Ø 77 00 81 / 77 05 03

Marrakech
Royal Air Maroc
197 avenue Mohammed V
Ø 3 19 38

★ Marseille
41 La Canebière
Ø (1591) 39 42 83

Melbourne
343 Little Collins Street, room 207
Ø 67 47 62

Mendoza
Trepac S.R.L., San Juan 991
Ø 24 83 56

México City
Calle de Hamburgo 66, México 6
D.F., Ø 533 63 63

Miami (Florida 33 131)
Ingraham Building, room 1140
25 S.E. Second Avenue
Ø 800-221-4750

★ Milano
Via Vittor Pisani 31, Ø (02) 63 83 41

Milwaukee (Wisconsin 53 203)
The First Federal Building
suite 1057, 700 North Water Street
Ø 800-221-6030

Minneapolis (Minnesota 55 420)
2850 Metro Drive, Suite 314
Ø 800-221-4750

★ Monrovia
Broad Street/Randall Street
P.O.B. 2306, Ø 2 22 80

Montevideo
Rio Negro 1354, piso 3
Edificio «Argelia» Ø 91 37 36
Ø 8 40 90

★ Montréal (Québec H3B 2Z7)
Confederation Building, suite 730
1253 McGill College Avenue
(corner St. Catherine Avenue)
Ø 866-7901

Moroni
Air Comores, P.O.B. 81, Ø 45

★ Moskva
Hotel National, room 373/4
Ø 203 74 58 / 203 68 63

Mulhouse
9 avenue de Lattre de Tassigny
Ø (1689) 46 15 48

★ München
Maximiliansplatz 5
Ø (089) 55 49 43 / 9 23 45

Muscat
Yusuf Bin Ahmed Kanoo & Co.
(Oman) Ltd., Corniche Mutrah
P.O.B. 1455, Ø 42 16/7/8

Nagoya
Sumitomo Seimei Nagoya Bldg. 22F
11-2, Shimo-sasashima-cho
Nakamura-ku
Ø (052) 582-05 51/2

★ Nairobi
Pearl Assurance House
Mama Ngina Street, P.O.B. 44549
Ø 33 10 12/3-6

Nantes
9 rue Boileau, Ø (1540) 73 81 63

Napoli
c/o STAR Agenzia Marittima S.r.l.
Via Flavio Gioia 4
Ø (081) 31 14 40 / 31 28 31 /
32 88 41

★ New York
Swiss Center, 608 Fifth Avenue
New York 10020, Ø 995-84 00
26 Broadway
New York 10004, Ø 425-70-86

★ Nice
Aéroport Nice-Côte d'Azur
Ø (1593) 83 27 10

Nicosia
Aeolos Cyprus Travel Bureau
6 Princess de Tyras Street
P.O.B. 1236, Ø 4 52 22

Nürnberg
Karolinenstrasse 6
Ø (0911) 20 32 44/6

Olivos
Juan Ulrico Kaeslin, Ayacucho 2626
Ø 791-64 88 / 797-67 65

★ Oran
Hotel Timgad
22 boulevard Emir Abdelkader
Ø 33 15 54

Osaka
Chiyoda Seimei Building, 7th floor
35 Hirano-cho 4-chome
Higashi-ku, Ø 203-00 48/02 47

Osasco
Indústrias Eternit S.A.
Avenida dos Autonomistas 1828
P.O.B. 30484, 01000 São Paulo
Ø 227 20 22

★ Oslo
Haakon VII's gate 2, Oslo 1
Ø (02) 41 21 18/24

★ Palma de Mallorca
Avenida Jaime III 5, Ø 22 43 79

Panama City
Lindo & Maduro S.A.
Calle 29 Este No. 3-09, P.O.B. 5300
Panamá 5 R.P., Ø 25-51 51

★ Paris
38 avenue de l'Opéra
75 002 Paris, Ø 581 11 01
11bis, rue Scribe
c/o Swiss National Tourist Office
Ø 073 63 30

Patras
P.A. Keramidas
40a Othons/Amalias Street
Ø (061) 27 71 79 / (061) 27 33 30

★ Peking
Hotel Peking, room 5015
Ø 55 22 31, ext. 5015

Perth
Ansett Airlines
96-98 William Street, Ø 21 96 51

Philadelphia (Pennsylvania 19 103)
1845 Walnut Street, suite 1200
Ø 800-221-6600

Phnom-Penh
Air Cambodge, 151 Decho Damdin
Ø 2 31 57 / 2 31 62

Port Luis
Budget Tours Ltd.
35 Sir William Newton Street
Ø 2 47 00

Porto
Rua Gonçalo Cristóvão 217
10.° andar, sala A
(Edificio Jornal de Noticias)
Ø (02) 38 05 88

Porto Alegre
c/o Cranston Woodhead S/A
Largo Visconde do Cairu 12
11.° andar – conjunto 1107
Edificio Consórcio
Ø 25 05 91 / 25 05 78

Posadas
Inter-Express S.R.L.
Buenos Aires 338, Galeria Baires
3300 Posadas, Ø 76 87

★ Praha
Vodickova 34, Praha 1
Ø 26 10 45/6/7

Pretoria
South African Airways
Impala Building
corner Schoeman/Prinsloo Street
Ø 2 20 63 / 2 29 23

Pusan
Dosung Company Ltd.
9, 3-ka, Choongang-dong, Chung-ku
Ø 4 30 60

Quito
Empresa Ecuatoriana de Aviación,
Avenidas Amazonas y
Jorge Washington 718
Ø 54 12 22 / 54 29 64

Rawalpindi
Hotel Intercontinental, The Mall,
Ø 6 74 32 / 6 60 11, ext. 562

Recife
Internacional Representações Ltda.
Rua 7 de Setembro, 42, sala 706
Ø 22 47 69

Reykjavik
Icelandair, 2 Lækjargata
P.O.B. 955, Ø 1 66 00

Resende
Sandoz Brasil S/A
Avenida Basiléia 590, Ø 54 09 29

Rhodes
Olympic Airways
Ierou Lohou Street
Hotel Plaza, Ø (0241) 2 45 71/5

★ Rio de Janeiro
Avenida Rio Branco 99
Ø 221 53 77

Riyadh
Saddik & Mohammed Attar Company
Alrusais Building, Al-Batha Street
P.O.B. 364, Ø 2 76 90/1

★ Roma
Via L. Bissolati 4, Ø (06) 47 33 5

Rosario
Sociedad General de Control S.R.L.
Galeria Libertad, Sarmiento 854
Local 14, Ø (041) 4 52 22

Saigon
Thai International
26 Duong Tu-Do, Ø 9.24 16/7

St. Louis (Missouri 63 074)
500 Northwest Plaza, suite 713
St. Ann, Ø 800-221-4750

Salvador (Bahia)
c/o J.B. Representações
Ladeira da Praça, 9
Edificio dos Arquitetos, sala 11
Ø (0712) 3 51 55

★ Salzburg
Alter Markt 1a
Ø (06222) 4 46 26/7

Sanaa
Arab Commercial Enterprises
Yemen Ltd.
Muhammed Ismail Building
Al Zubeiri Street

San Francisco (California 94 108)
185 Post Street, 5th floor
Ø 800-221-4750

San José
R.M. Ulloa, Edificio Aguilar
Oficina 203, Calle Central
Av. 1a y 3a, apartado 398
Ø 21 66 13

San Juan
Travel Consultants
of Puerto Rico Inc.
Citybank Tower, Plaza Level
252 Ponce de León Avenue
Hato Rey, Ø 765-46 22 / 765-15 65

★ Santiago de Chile
Agustinas 1046, Ø 6 23 24

★ São Paulo
Avenida São Luiz 153 – loja 45
P.O.B. 6992, Ø 36 16 74

Séoul
c/o Dosung Company Ltd.
New Korea Hotel, room 313
192, 1-Ka Eulchi-ro, Choong-ku
Ø 23 82 71-5 / 22 67 39

★ Shanghai
CAAC, General Administration
of Civil Aviation of China
789 Yenan Road, Ø 53 22 55

★ Singapore
Liat Towers, 541 Orchard Road
Singapore 9, Ø 37 81 33

★ Sofia
Ernst-Thälmann-Strasse 66
Ø 52 47 27

Split
JAT, Obala Marsala Tita 8
Ø 4 59 47 / 4 54 83

★ Stockholm
Strandvägen 1, Ø (08) 63 01 30

Strasbourg
9 place Kléber, Ø (1688) 32 75 52

★ Stuttgart
Arnulf-Klett-Platz 1,
Hindenburgbau, P.O.B. 438
Ø (0711) 207 12 44 / 207 17

Suva
Air New Zealand
Victoria Parade, P.O.B. 340

Sydney
70 Pitt Street, 8th floor
Ø 232 17 44

Taipei
Federal Transportation Co. Ltd.
54 Sung Chiang Road, 3rd floor
Ø 581 11 33 / 581 28 16

Tananarive
Air Madagascar
31 avenue de l'Indépendance
Ø 2 22 22

★ Tehran
Avenue Villa 126, Ø 83 50 81

★ Tel Aviv
53 Ben Yehuda Street, Ø 24 33 55
41 Ben Yehuda Street, Ø 23 35 65
c/o Hilton Hotel Ø 24 60 21

Tenerife
Elder Dempster (C.I.) Ltd.
Avenida de Anaga 11-13
Santa Cruz, Ø 26 64 80

Tirana
Albtransport
Rruga Kongresi Permetit
202, Ø 30 26

★ Tokyo
Hibiya Park Building
Hibiya Corner 1
8-1, Yurakucho, 1-chome
Chiyoda-ku, Ø 212-10 11/8

Torino
Via Andrea Doria 13
Ø (011) 54 03 70 / 54 12 88

★ Toronto (Ontario M5B 1J3)
2 Carlton Street, Suite 921
Ø 364-33 61

Toulouse
24 rue Alsace-Lorraine
Ø (1561) 21 23 23

★ Tripoli
Shara El Magharba 17
Ø 3 60 46/7

★ Tunis
45 avenue Habib Bourguiba
Le Colisée, Ø 24 21 22

Valparaiso
Comercial Pacifico Ltda.
Calle Esmeralda 940, Oficina 62
Casilla 1060, Ø 5 76 93

Victoria
Emil Agency Ltd.
2c Nambeke Street, Ø 3 62 35

Vientiane
Air Booking Centre
38-40 rue Setthathirath
Ø 22 86 / 24 85

Villa Ballester (San Martin)
Lehmacher & Cia., S.C.
Lamadrid 780
Ø 768 01 45 / 768 11 51

Vitória
J.C. Rodrigues Neto
Avenida Governador Bley 186
Galeria Ed. Banco Mineiro – loja 1
Ø 3 45 22 / 3 43 98

★ Warszawa
Hotel Victoria
Ul. Krolewska 11, Ø 27 50 16

Washington (D.C. 20 006)
1717 K. Street, N.W., suite 1104
Ø 800-221-6030

Wellington
Air New Zealand
158-162 Featherston Street
P.O.B. 2494, Ø 4 30 30

★ Wien
Schratt-Palais, Kärntner-Ring 4
Wien 1010
Ø 656 72 10 / 656 72 121

★ Zagreb
Zrinjevac 17, Ø (041) 44 00 11

★ Zürich
Hauptbahnhof
Ø (01) 32 96 31 / (01) 32 96 41
Bahnhofstrasse 27
Ø (01) 32 96 31
Hotel International
Ø (01) 46 90 55/6
Hotel Nova-Park
Ø (01) 52 77 22/3
✈ Ø (01) 812 12 12

Tout simplement les 273 bureaux Swissair dans le monde entier. Auxquels il faudrait ajouter 129 compagnies sœurs, par exemple Air France. Et plus de 24.000 agences de voyages IATA.

A tous ces endroits vous pouvez, si vous le désirez, obtenir un billet pour un vol Swissair. Pour un voyage vers la Suisse. Ou via la Suisse vers 83 destinations Swissair. Destinations que nous avons marquées d'un astérisque (*) dans la liste ci-contre. Pour le cas où vous préféreriez tout de même la publicité.

Sous toute réserve de modifications.



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

POURSUITE DE LA GRÈVE DES INFORMATICIENS DE LA B.N.P.

Un débrayage d'une heure devait avoir lieu dans l'ensemble des agences de la B.N.P., tantôt ce vendredi, tantôt samedi, ont indiqué les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., jeudi 24 mars, au cours d'une conférence de presse. A leur avis, les deux pupitreurs révoqués du Centre de traitement de l'informatique de Paris (C.T.I.P.) de la B.N.P. — qui poursuivent leur grève de la faim et dont la sanction a été transformée en « *mutation avec rétrogradation* » — sont « *victimes d'une machination de la direction, dont l'objet est d'intimider tout le personnel au moment où va se mettre en place le plan informatique de la B.N.P.* ». Les accusations dont ils sont l'objet (voie de fait sur des cadres et dépradation du matériel) n'ont finalement pas été retenues par le conseil de discipline ; les quatre syndicats exigent, en conséquence, « *la levée de toutes les sanctions* ». Si des divergences sur les modalités d'action sont apparues entre la C.G.T., d'une part, et la C.F.D.T., la C.F.T.C. et F.O., de l'autre, les quatre organisations ont réaffirmé leur total accord sur les objectifs de la grève.

De son côté, la direction de la B.N.P. a indiqué que « *les avantages de rémunération des équipes de nuit, au cas où ce travail serait supprimé* — à l'origine du conflit, — *seront maintenus* ». En conséquence, elle s'interroge sur l'« *objet de cette grève* ».

Enfin, les deux pupitreurs ont décidé de faire appel à la décision du conseil de discipline et de se pourvoir devant la commission supérieure de discipline (instance supérieure de la profession).

LA C.G.T. ET LA C.F.D.T. APPELLENT A UNE GRÈVE DE VINGT-QUATRE HEURES DANS LE BATIMENT

Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la construction viennent d'annoncer, au cours d'une conférence de presse, qu'elles appelaient à une grève nationale de vingt-quatre heures, le 13 avril, l'ensemble des salariés du bâtiment et des travaux publics (*un million huit cent mille personnes*). Les deux organisations réclament la fixation du salaire minimum à 2 400 francs (il varie actuellement entre 1 700 francs et 2 200 francs), la garantie de l'emploi, la réduction du temps de travail à quarante heures sans perte de salaire, la retraite à soixante ans.

Depuis le début de l'année, de très nombreux chantiers du bâtiment sont le théâtre de grèves longues avec, parfois, occupation, ont affirmé les dirigeants des deux confédérations. Dans la seule région parisienne, quelque mille cinq cents ouvriers ont cessé le travail. Ainsi, les chantiers des Halles et du Louvre sont paralysés. En province, les conflits sont aussi très nombreux. *En particulier dans le Puy-de-Dôme*, le Rhône, la Loire-Atlantique, l'Isère, la Loire, l'Ain, la Seine-Maritime, etc.

● *Ordonnance d'évacuation du musée Schlumpf.* — « *C'est un jugement embarrassé que vient de rendre le juge des référés* », a déclaré M. Jean Kaspar, délégué régional C.F.D.T. à sa sortie du tribunal de Mulhouse.

Le juge a ordonné en effet l'évacuation du musée automobile occupé par des ouvriers du groupe Schlumpf, mais il a subordonné l'exécution du jugement à une consignation préalable entre les mains du trésorier-payeur de Mulhouse d'une somme de 4 millions de francs par le P.D.G., M. Hans Schlumpf. Il s'agit, pour le juge, d'une somme conservatoire préservant l'intérêt des créanciers du groupe.

Au cours d'une entrevue de deux heures avec le préfet du Haut-Rhin, la C.F.D.T. a obtenu l'assurance d'une intervention de M. Barre pour que soient débloqués les 12 millions de francs de prêts promis pour la relance de l'activité des usines Gluck et de Malmerspack. — (*Corresp.*)

A L'ÉTRANGER

Avec leur programme d'investissements à moyen terme

Les Allemands estiment avoir fait le maximum pour stimuler une croissance non inflationniste

(De notre correspondant)

Bonn. — Malgré les pressions qui s'exercent sur lui, le gouvernement fédéral allemand ne veut pas encourager davantage qu'il ne l'a fait la croissance de l'économie. Pour Bonn, le programme d'investissements à moyen terme adopté le mercredi 23 mars n'est encore ni programme conjoncturel ni plan de création d'emplois, même s'il est qualifié de « *contribution à l'amélioration de la situation économique mondiale* » (*le Monde* du 25 mars).

Les Allemands restent extrêmement prudents : ils estiment que les pressions venues de l'O.C.D.E. et des Américains sont fondées sur des prévisions erronées et des analyses fallacieuses. Avec les Américains entre également *une part de mauvaises informations* et de malentendus entre Bonn et la nouvelle administration démocrate.

L'année dernière déjà l'O.C.D.E. avait sous-estimé le développement de l'économie allemande. Elle avait prévu une croissance réelle du produit national brut de 3,5 %, alors qu'en réalité la progression a été de près de 6 %. On estime à Bonn que l'O.C.D.E. commet la même erreur d'appréciation pour 1977 et qu'elle devrait réviser son pronostic (+ 3,5 %) fait à l'automne dernier et rendu pessimiste par les menaces des pays pétroliers.

Une autre raison de la prudence allemande tient aux efforts déjà accomplis par les pouvoirs publics. En vue du « sommet » européen de Rome et du « sommet » des pays industrialisés, les ministères de l'économie et des finances ont préparé des documents récapitulant toutes les mesures prises *depuis le début de la crise*. Les divers programmes conjoncturels appliqués à partir de la fin 1973 ont représenté un volume global de 35 milliards de DM (1). De 1973 à 1975, le déficit du budget des collectivités publiques a atteint 75 milliards de DM. Après l'effort d'assainissement des finances publiques, entrepris l'année dernière, ce déficit tend à se réduire, mais il subsiste encore.

Les Allemands rappellent aussi que la Bundesbank a mené une politique monétaire qui a « accompagné » la reprise de la croissance. La masse monétaire a augmenté de près de 10 % en 1975 et en 1976 (contre 8 % prévus par la Banque centrale). De l'automne *1974 à l'automne 1975, le* taux de l'escompte a été diminué de moitié, passant de 7 à 3,5 % ; c'est le taux le plus bas de tous les pays industrialisés occidentaux après celui de la Suisse.

La hausse du deutschemark n'a pas amélioré la position concurrentielle de l'Allemagne fédérale sur les marchés internationaux ; elle a, au contraire, favorisé les pays à monnaie faible. Le DM a gagné 18 % par rapport aux autres devises de 1973 à 1976, mais 64,5 % par rapport à la lire et 56 % par rapport à la livre sterling.

Malgré la régression globale du commerce international, les importations allemandes ont augmenté au cours des deux dernières années beaucoup plus vite que les exportations. Les excédents de la balance des paiements sont en baisse constante depuis 1974. La R.F.A. pourrait même connaître un léger déficit cette année.

Enfin, le gouvernement de Bonn a *consenti de gros efforts* pour aider ses partenaires et concurrents afin de leur éviter les tentations du protectionnisme, non par pure philanthropie, mais, comme se plaît à le répéter le chancelier Schmidt, dans le propre intérêt de *la R.F.A., condamnée* à exporter.

Dans une large mesure, cette politique a porté ses fruits. Deux années de suite, la croissance réelle du P.N.B. aura avoisiné 5 %. Sans doute le nombre des chômeurs dépasse-t-il encore le million ; mais le gouvernement escompte une diminution à long terme et ne croit pas à l'efficacité sur le marché du travail d'une relance forcée.

Ce n'est pas la reprise de l'inflation en Allemagne qui permettrait à ses fournisseurs d'exporter plus. Au contraire. Le programme d'investissements publics de 16 milliards de deutschemarks, grâce à ses effets secondaires, doit *entraîner une croissance supplémentaire* de 0,5 % du P.N.B., donc de 1,5 % des importations. « *A nos partenaires de saisir l'occasion !* », dit-on à Bonn.

DANIEL VERNET.

(1) 1 deutschemark = 2,08 F.

En Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT VA ALLÉGER L'IMPOSITION DES PETITS SALARIÉS ET DES CADRES MOYENS

Les contribuables britanniques, probablement les plus imposés du monde devraient apprendre une une bonne nouvelle - la semaine prochaine.

Il se confirme *en effet dans les* milieux gouvernementaux que le chancelier de l'Echiquier, M. Denis Healey, annoncera une réduction importante de l'impôt sur le revenu en exposant mardi 29 mars aux Communes son budget annuel. *Il reprendra, certes,* d'une main, une partie de ces concessions en « revalorisant » certains impôts indirects à montants fixes, par exemple les droits sur le tabac et les cigarettes, les vins et spiritueux, l'essence, la *vignette automobile*. Néanmoins, cette double opération se traduira par un allégement net du fardeau fiscal au profit principalement des petits salariés et des cadres moyens.

Le gouvernement a décidé non *seulement de venir en aide* aux petits salariés, qui ont le plus souffert de l'inflation, mais de soulager aussi *l'imposition* des plus gros revenus de façon à renforcer « *l'incitation à la production* » et à remédier à l'exode des cerveaux.

Le gouvernement Callaghan reconnaît que l'impôt progressif sur le revenu, s'il contribue au « *nivellement social* » et à la création de cette « *société égalitaire* » que souhaite le parti travailliste, nuit à l'économie en décourageant l'effort productif et en faisant fuir les précieux « cerveaux » (cadres, techniciens, ingénieurs, chercheurs, etc.) vers les Etats-Unis et autres pays leur offrant des niveaux de vie bien supérieurs.

Malgré la baisse saisonnière

LE CHOMAGE EN EUROPE RESTE PLUS ÉLEVÉ QU'IL Y A UN AN

Bruxelles (A. F. P.). — La Communauté européenne comptait 5,8 millions de chômeurs fin février, soit 100 000 demandeurs de moins que le mois précédent. Cette diminution, qui s'inscrit dans le mouvement saisonnier habituel en cette période de l'année, résulte d'une baisse de 8 % au Luxembourg, 3 % aux Pays-Bas, en R. F. A. et en Belgique, 2 % au Royaume-Uni, 1 % en France, en Italie et en Irlande.

Mais, par rapport à février 1976, c'est une hausse de 3 % qui est enregistrée, avec 200 000 chômeurs de *plus. Seuls la R. F. A. et les Pays-Bas* ont, par comparaison avec l'an dernier, connu une diminution, respectivement de 10 % et 8 %. Partout ailleurs, le chômage s'est aggravé : + 17 % au Danemark, + 15 % en Belgique, + 9 % au Royaume-Uni, *+ 8 % en France*, + 7 % *en Italie* et + 1 % en Irlande. Par rapport à février 1976, la Communauté européenne compte 2 % de chômeurs masculins en moins, mais 13 % de demandes féminines en plus.

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● LE PRIX DES TERRES AGRICOLES a augmenté de 8,5 % en 1976, selon la Fédération nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (F.N.S.A.-F.E.R.). La hausse a été moins vive que les années précédentes (+ 13,4 % en 1975 et + 11,2 % en 1974), en raison de la stagnation du revenu des agriculteurs et du ralentissement de l'inflation. L'hectare de terrain agricole s'est négocié sur une base moyenne de 15 400 F contre 14 200 F. Les transactions ont porté sur 530 000 ha contre 520 000 ha en 1975.

A l'étranger

● LES PRIX DE DETAIL ONT BAISSE DE 0,1 % EN BELGIQUE pendant le mois de mars par rapport à février. En un an, le taux d'inflation est de 7,4 %. La baisse de mars est due à la diminution du prix des légumes, des pommes de terre et du fuel léger. Elle est la première enregistrée depuis 1966. — *(Corresp. part.)*

● L'ADMINISTRATION AMERICAINE vient de demander au Congrès d'approuver un programme de 844 millions de dollars d'aide aux régions de l'ouest des Etats-Unis touchées par la sécheresse. Ce programme prévoit des dons et des prêts aux agriculteurs et aux communautés locales pour améliorer les disponibilités en eau et pour parer à l'érosion provoquée par le vent dans les terres asséchées des grandes plaines du Sud-Ouest. Il prévoit 594 millions de dollars de prêts et 250 millions de dons. Les Etats situés à l'ouest des Montagnes-Rocheuses connaissent actuellement une des sécheresses les plus sévères de leur histoire, sécheresse qui sévit également dans la plupart des Etats situés entre le Mississippi et les Rocheuses.

● EN ESPAGNE, LE SALAIRE MINIMUM INTERPROFESSIONNEL GARANTI (SMIG) vient d'être porté à 440 pesetas par jour (30,80 francs), soit une augmentation de 15,8 %. Plus de 650 000 travailleurs sont actuellement payés au SMIG en Espagne, indiquent les pouvoirs publics.

● LES SALAIRES MOYENS EN GRANDE-BRETAGNE ont progressé de 0,1 % en janvier par rapport à décembre. Cette faible augmentation fait suite à une période de cinq mois au cours de laquelle la poussée salariale avait été forte (+ 1,8 % en décembre par rapport à novembre). En un an (janvier 1977 comparé à janvier 1976) la hausse des salaires a été de 11,8 %, celle des prix de détail de 16,6 %.

Conjoncture

● *LE PRIX DU NAPHTA VA ETRE RELEVE DE 8,1 %*, passant de 624 francs la tonne à 675 francs. L'augmentation des tarifs de cette matière première pétrochimique, utilisée notamment dans la fabrication des plastiques et des textiles synthétiques, figure au *Bulletin officiel des services et des prix*, publié le 24 mars, ainsi que plusieurs autres engagements de modération des *prix concernant notamment* la chicorée torréfiée et les tarifs des réparateurs d'appareils ménagers, de radio, de télévision et de chauffage domestique.

● L'AIDE DES POUVOIRS PUBLICS AUX PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES « n'embraye pas forcément sur les problèmes réels, alors qu'elle devrait être appliquée, personnalisée et ponctuelle », a déclaré M. Brunet, vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, en présentant les nouvelles actions d'assistance aux entreprises que la C.C.I.P. va lancer dans le cadre de la convention qu'elle doit bientôt signer avec les pouvoirs publics. « *Alors qu'autrefois seules comptaient les grosses entreprises, soutenir le P.M.E. et les P.M.I. est devenu la « tarte à la crème » de tous les partis, de toutes les administrations* », a ajouté M. Brunet, regrettant que « *l'enveloppe de l'aide des pouvoirs publics aux P.M.E. se réduise comme peau de chagrin et s'étale dans le temps* ».

Industrie

● RESTRUCTURATION DANS LE SECTEUR DES GRUES A TOUR. — Des négociations sont actuellement en cours, qui pourraient déboucher sur une restructuration du secteur des grues à tour autour de la firme Potain, numéro un mondial de la profession. Une nouvelle société regroupant les activités grues à tour de la firme Richier (contrôlée par Ford) et de la Société Manubat-Pingon pourrait être constituée en vue d'un rapprochement avec Potain.

Salaires

● A L'E.D.F.-G.D.F., la troisième réunion, portant sur les négociations salariales entre la direction et les syndicats, n'a duré, jeudi 24 mars, qu'une demi-heure : la direction a renouvelé ses mêmes propositions (progression du pouvoir d'achat de 1,88 % en 1977 si les objectifs du plan Barre sont atteints) ; la C.G.T. et la C.F.D.T. les ont de nouveau rejetées ; F.O., la C.F.T.C. et l'U.N.C.M. (cadres et agents de maîtrise) ont demandé à « *réfléchir* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE NATIONALE DE PARIS

CRÉATION EN ÉGYPTE DE LA BANQUE DU CAIRE ET DE PARIS S.A.E.

Un nouvel établissement bancaire, la Banque du Caire et de Paris S.A.E., vient d'être constitué sous forme de Société anonyme de droit égyptien au capital de US $ 10 millions, détenu à raison de 51 % par la Banque du Caire et de 49 % par la Banque nationale de Paris.

Cette banque a pour vocation de traiter l'ensemble des opérations bancaires, tant nationales qu'internationales.

Les actes de constitution de la Banque du Caire et de Paris S.A.E. ont été signés au Caire le 23 mars 1977 par :

M. Pierre Ledoux, président de la Banque nationale de Paris, et M. Mohammed Ezzat Fahmy, président de la Banque du Caire.

A cette occasion le président Ledoux, et la délégation qui l'accompagnait, ont rencontré :

Le premier ministre, S.E. Mamdouh Salem, le ministre d'Etat, S.E. Albert Barsoum, ainsi que les ministres responsables de l'économie égyptienne et le gouverneur de la Banque centrale.

La création de la Banque du Caire et de Paris S.A.E. concrétise la volonté des deux associés de participer au développement économique de l'Egypte et au renforcement de ses échanges internationaux, en particulier avec la France.

Elle constitue, après la création, en 1975, d'une délégation générale au Caire, un nouveau témoignage de l'intérêt porté par le groupe de la Banque nationale de Paris à l'Egypte et à l'ensemble du monde arabe, où elle est déjà présente sous différentes formes depuis fort longtemps.



UNIBAIL

EXERCICE 1976

Le conseil d'administration, réuni le 23 mars 1977, a arrêté les comptes de l'exercice 1976.

Au 31 décembre 1976, le total du bilan s'établit à 531,21 millions de francs contre 462,62 millions de francs à la même date de l'année précédente. Ce total comprend des immobilisations, locatives ou en crédit-bail, pour 500,87 millions de francs, montant auquel il convient d'ajouter les amortissements (50,17 millions de francs) et les engagements H.T. figurant hors bilan (20,09 millions de francs) pour obtenir le volume global des opérations engagées : 571,13 millions de francs, contre 503,49 millions de francs fin 1975.

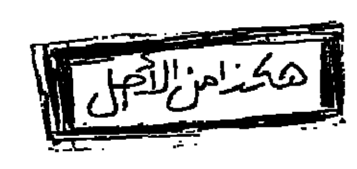
En 1976, les recettes H.T. ont atteint 76,61 millions de francs, dont *66,53 millions* de francs pour les immeubles donnés en crédit-bail, 9,98 millions de francs pour les immeubles locatifs et 0,1 million de francs de produits accessoires.

Après les dotations aux amortissements et provisions, qui s'élèvent à 20,20 millions de francs (14,53 millions *de francs en 1975), le bénéfice* net de l'exercice s'établit à 20,66 millions de francs (après impôt sur les sociétés de 44 263,11 F), contre 15,27 millions de francs l'an dernier. Ce bénéfice tient compte d'une plus-value de 1,85 million de francs sur la cession d'une partie d'un contrat de crédit-bail.

Le conseil proposera à la prochaine assemblée générale ordinaire une distribution de 17 677 843,20 F au lieu de 13 050 000 F en 1975, en progression de 35 %. Cela correspond à un dividende unitaire de 17,40 F (14,50 F en 1975) — auquel n'est attaché aucun avoir fiscal — qui s'applique à un capital augmenté au cours de l'exercice de 90 millions de francs à 101 596 800 F par la conversion de 115 968 obligations convertibles.

KREDIETBANK S.A. Lux.

Du rapport général de la Kredietbank S.A. luxembourgeoise soumis à l'assemblée générale des actionnaires du 15 mars 1977, il résulte que le total bilan a progressé de 15,5 % pour atteindre la somme de 50,8 milliards de francs lux. Les dépôts des clients ont progressé de 17,7 % et les crédits de 24,7 %. Le bénéfice net relatif à l'exercice 1976 se monte à 153,3 millions de francs lux, en augmentation de 11,3 %. Compte tenu de la progression favorable des résultats, l'assemblée générale, suivant les recommandations faites par le conseil d'administration, a décidé de porter le dividende brut de 150 F lux. à 160 F lux. par part sociale.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

La baisse reprend

Après une brève accalmie, la baisse a repris à la Bourse de Paris, où les valeurs françaises ont perdu 2,3 % en moyenne, ce qui porte à 7 % leur recul depuis le début de la semaine. Fait notable, parmi les titres les plus touchés figurent des valeurs qui avaient relativement résisté ces jours derniers, comme l'Air liquide par exemple. Ce nouveau et vif repli a plongé les opérateurs dans le pessimisme. Il s'est produit le premier jour du mois boursier, au lendemain de la liquidation de février, ce qui lui confère un caractère éminemment politique.

La meilleure preuve en est que le mouvement baissier, sensible dès l'ouverture, s'est accéléré après 13 heures sur des rumeurs incontrôlées, faisant état d'un remaniement ministériel « étendu », certains boursiers avançant même la possibilité d'un départ de M. Raymond Barre. Toutes les conversations portaient sur le désaccord persistant au sein de la majorité présidentielle.

Autre sujet de préoccupation : la parution du décret d'application de la loi sur les plus-values, qui retiendrait les solutions les plus restrictives en ce qui concerne le fameux « compte d'investissement » prévu par les textes.

Ceci s'ajoutant à cela, les dégagements ont été nombreux ce jeudi, dans un climat particulièrement déprimant.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont fléchi dans l'ensemble après le repli de Wall Street, tandis que les allemandes progressaient sensiblement à l'annonce d'un programme de relance des investissements outre-Rhin.

Sur le marché de l'or, nouvelle et vive avance du kilo à 24 715 F (+ 295 F, tandis que le napoléon gagnait 0,90 F à 247,90 F. Les transactions se sont élevées à 7,4 millions de francs contre 8,71 millions de francs.

Très logiquement, les emprunts 4 1/2 % et 7 % 1973 ont vivement progressé, s'inscrivant derechef à leur plus hauts niveaux.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 9 5/8 %

LONDRES

Effritement

L'effritement des cours se poursuit dans un marché très calme. Repli des mines d'or malgré la hausse du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 153 60 contre 152 75

VALEURS	CLOTURE 24/3	COURS 25/3
War Loan 3 1/2 %	30 1/8	30 1/8
Beecham	448 ...	446 ...
British Petroleum	816 ...	818 ...
Shell	490 ...	488 1/2
Vickers	176 ...	174 1/2
Imperial Chemical	364 ...	362 1/2
Courtaulds	119 ...	118 ..
De Beers	263 ...	255 1/2
*Western Holdings	15 ...	14 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	218 ...	217 ...
*West Driefontein	17 3/4	17 1/8

(*) En livres

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/3	25/3
1 dollar (en yens) ..	278 175	278 80

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

N.V. PHILIPS. — En 1976, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 562 millions de florins contre 384 millions en 1975, soit 3,03 florins par titre contre 2,04 un an plus tôt.

BAIL INVESTISSEMENT. — Le résultat de l'exercice 1976 s'est établi à 40,3 *millions de* francs contre 33,8 millions en 1975. Le dividende qui représente 85 % des résultats, atteint 19 francs par action contre 16 francs un an plus tôt.

BANQUE WORMS. — En 1976, la banque a réalisé un bénéfice net de 48,08 millions de francs contre 44,49 millions en 1975. Dividende global : 18,30 francs contre 17,25 francs.

UNIBAIL. — Bénéfice net 1976 : 20,66 millions de francs contre 15,27 millions en 1975. Dividende unitaire (sans avoir fiscal) : 17,40 francs contre 14,50 francs.

SOVABAIL. — Bénéfice net 1976 : 21,17 millions de francs contre 18,31 millions. Dividende (sans avoir fiscal) : 20,10 francs contre 16,70 francs.

SLIMINCO. — Résultat net 1976 : 46,31 millions de francs contre 39,6 millions en 1975. Dividende (sans avoir fiscal) : 17,50 francs contre 15 francs en 1975.

TAITTINGER C.C.U.C. — Bénéfice net 1976 : 3,29 millions de francs contre 1,15 million en 1975. Dividende global : 10,65 francs par titre contre 10,05 francs.

NEW-YORK

La baisse se poursuit

Pour la sixième séance consécutive les cours se sont repliés jeudi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a ajouté 6,65 points à ses pertes précédentes (soit 32,33 points de baisse en six séances).

Le marché est resté assez calme, 19,65 millions de titres ayant changé de mains contre 19,36 millions la veille.

Sur 1 871 valeurs traitées, 864 ont baissé, 493 ont progressé et 514 sont demeurées à leurs précédents niveaux.

Aucun éléments particulier n'est venu influencer la tendance. Un peu avant la conférence de presse du président Carter, les cours ont toutefois légèrement remonté avant de reprendre leur mouvement de baisse. Le président, confirmant que la hausse des prix resterait comprise entre 7 et 8 %, a annoncé qu'il allait soumettre au Congrès un plan anti-inflation.

Juste après la clôture, les opérateurs ont appris que la masse monétaire avait augmenté de 1,7 milliard de dollars en une semaine, ce qui a ravivé les craintes concernant une hausse des taux d'intérêt.

Indices Dow Jones des transports, 228,23 (— 0,49) ; services publics, 105,6 (— 0,52).

VALEURS	COURS 23/3	COURS 24/3
Alcoa	58 1/4	58 1/8
A.T.T.	62 1/2	62 7/8
Boeing	43 7/8	43 1/2
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 1/2
Du Pont de Nemours	132 7/8	131 1/4
Eastman Kodak	70 ..	68 ...
Exxon	49 3/4	49 7/8
Ford	56 7/8	56 3/4
General Electric	50 7/8	50 3/8
General Foods	31 1/8	31 1/2
General Motors	70 1/4	68 3/8
Goodyear	20 5/8	20 3/4
I.B.M.	282 5/8	279 5/8
I.T.T.	32 3/8	32 5/8
Kennecott	28 1/4	28 1/4
Mobil Oil	66 1/8	65 3/4
Pfizer	28 1/2	28 1/4
Schlumberger	59 1/2	58 7/8
Texaco	26 1/2	26 1/2
U.A.L. Inc.	20 5/8	20 1/2
Union Carbide	59 5/8	59 1/8
U.S. Steel	47 1/2	46 7/8
Westinghouse	17 1/4	16 7/8
Xerox	47 7/8	47 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	23 mars	24 mars
Valeurs françaises ..	89,9	88
Valeurs étrangères ..	101	101,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,3	57,4

BOURSE DE PARIS - 24 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

HORS COTE

SICAV

25/3	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
États-Unis ($ 1)	4 982	4 979	5 ..
Canada ($ can. 1)	4 747	4 732	4 71
Allemagne (100 DM)	208 550	208 415	208 50
Autriche (100 sch.)	29 380	29 375	29 85
Belgique (100 F.)	13 604	13 600	13 45
Danemark (100 krd)	85 310	85 210	83 60
Espagne (100 pes.)	7 287	7 281	7 02
Grande-Bretagne (£ 1)	8 582	8 585	8 57
Italie (1 000 lires)	5 618	5 612	5 525
Norvège (100 k.)	95 070	95 080	94 .
Pays-Bas (100 fl.)	199 850	199 700	198 50
Portugal (100 esc.)	12 910	12 910	12 75
Suède (100 krs)	118 400	118 350	117 50
Suisse (100 fr.)	196 325	195 750	195 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/3
Or fin (kilo en barre)	24425	24650
Or fin (kilo en lingot)	24500	24795
Pièce française (20 fr.)	247	247 90
Pièce française (10 fr.)	204 40	204 50
Pièce suisse (20 fr.)	220 ..	218 10
Union latine (20 fr.)	207 ..	207 90
Souverain	238 ..	239 ..
Pièce de 20 dollars	1140 40	1170 ..
Pièce de 10 dollars	594	600 .
Pièce de 5 dollars		356 ..
Pièce de 50 Pesos	974 50	975 .
Pièce de 10 florins	220 10	220 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA PREMIÈRE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

M. Chirac est élu maire de Paris par 67 voix contre 40 à M. Fiszbin (P.C.)

M. Jacques Chirac a été élu, vendredi 25 mars, à 11 heures, maire de Paris. Dès le premier tour de scrutin, M. Chirac a obtenu 67 voix contre 40 à M. Henri Fiszbin, candidat unique de la gauche, député communiste du 19e arrondissement. Il y a eu 2 bulletins nuls sur les 109 votants.

Ce scrutin montre que les quarante élus de la gauche ont effectivement voté pour le candidat unique de l'opposition et que deux voix de la majorité ont fait défaut à M. Chirac, bien que M. d'Ornano ait invité jeudi soir les élus qui se réclamaient de lui à reporter leurs suffrages sur l'ancien premier ministre. Les conseillers du groupe Union pour Paris, que préside M. Jacques Chirac, avaient de leur côté décidé de voter à bulletin ouvert : ils ont ainsi fait clairement apparaître leur choix.

La proclamation du résultat du scrutin par M. Lépine, doyen d'âge, conseiller centriste du XVIe arrondissement, a été accueillie par des applaudissements des élus de la majorité.

La séance avait été ouverte par M. Jean Taulelle, préfet de Paris, qui avait adressé à l'assemblée le salut de l'équipe préfectorale appelée à se retirer de l'administration de la ville et du département. Il avait rappelé que le Conseil de Paris allait élire le douzième maire de la capitale depuis 1789 et le premier désigné au suffrage universel. M. Lépine, qui présidait le bureau d'âge, a rendu un hommage à Bernard Lafay, dernier président du Conseil de Paris, et a appelé les dépôts de candidatures : Mme de Hauteclocque a annoncé le dépôt de candidature de M. Jacques Chirac et M. Meillat celui de M. Henri Fiszbin.

Après la proclamation du scrutin, et tandis que se déroulait à l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville une manifestation des ouvriers du Livre regroupant quelques centaines de personnes, M. Jacques Chirac a, lui aussi rendu hommage à la mémoire de Bernard Lafay, avant de suspendre la séance pour procéder dans le bureau du préfet à la passation des pouvoirs.

M. Chirac devait prononcer ensuite une allocution consacrée à son programme municipal. Le premier geste officiel du maire de Paris sera de déposer une gerbe à l'Arc de triomphe samedi 26 mars, à 18 heures.

● *M. Raymond Barre* a adressé le télégramme suivant à M. Chirac : « *Je vous adresse mes vives félicitations pour votre élection par la majorité unie au sein du Conseil de Paris, aux fonctions de maire de la capitale.*

» *Avec la mise en application de la loi municipale et l'attribution de ses libertés communales à la Ville de Paris, une nouvelle phase de l'histoire de la capitale vient de s'ouvrir.*

» *Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je vous exprime, ainsi qu'au Conseil de Paris, tous mes vœux de réussite dans votre mission.* »

Je me sens personnellement responsable de la sécurité des Parisiens

NOUS DÉCLARE LE NOUVEAU MAIRE

Le nouveau maire de Paris a accordé un entretien au « Monde ». M. Jacques Chirac évoque quelques-unes de ses intentions dans le domaine municipal :

Le statut de la capitale prévoit l'installation dans les anciennes mairies de vingt commissions d'arrondissement. Quel rôle comptez-vous leur faire jouer ? Ces commissions n'ont qu'un pouvoir consultatif. Pensez-vous organiser systématiquement leur consultation ?

— Le rôle de ces vingt commissions est fondamental, et elles doivent être le symbole d'une véritable participation des citoyens à la vie de leur cité. Tout d'abord, ces commissions seront consultées sur tous les projets intéressant l'arrondissement et sur certains grands projets intéressant l'ensemble de la capitale. Elles pourront être amenées à donner leur avis sur les besoins qu'elles considèrent comme prioritaires dans la vie de l'arrondissement, de façon à faire remonter l'information de la base vers le sommet. Elles seront enfin le lien d'une nécessaire concertation entre les élus et les représentants des principaux secteurs d'activités y compris des mouvements écologistes, auxquels j'ai promis qu'ils seraient représentés et qui pourront jouer un rôle de proposition et de stimulation certainement très enrichissant.

— Vous avez dit au cours de votre campagne qu'une de vos premières priorités en tant que maire de Paris serait d'assurer et de renforcer la sécurité des Parisiens. Vos projets dans ce sens ? Pensez-vous que pour assurer cet objectif, vos pouvoirs et vos relations avec le préfet de police sont assez nettement définis ?

La sécurité des Parisiens fut effectivement le thème de ma première conférence de presse. Je l'ai dit au cours de ma campagne : je me sens personnellement responsable de la sécurité des Parisiennes et des Parisiens. Il n'est en effet pas concevable que, après le métro, les rues deviennent de moins en moins sûres. Il n'est pas admissible que les femmes seules soient importunées, les personnes âgées détroussées, les enfants molestés sur le chemin de l'école. La police fait son devoir du mieux qu'elle peut, mais elle ne peut plus faire face à toutes les tâches qui lui incombent.

» Il faut augmenter ses effectifs et ses moyens. C'est une question que je traiterai avec le préfet de police. Mais il faut aussi améliorer les méthodes d'intervention. Par exemple en développant les îlotiers, ces policiers attachés à un quartier, à un ensemble d'immeubles, qu'ils apprennent à connaître, tout en établissant des relations confiantes avec la population. Il faut faciliter le logement des gardiens de la paix à proximité de leurs lieux de travail, dans les immeubles dépendant de la Ville.

» Il faut pratiquer une politique de présence aux points où règne le plus l'insécurité : parcs de stationnement, métro le soir, abords des écoles, rues désertes, etc. Enfin, la Ville va faire un gros effort pour mieux éclairer un certain nombre de rues la nuit, de façon à dissuader les auteurs de vols et d'agressions diverses.

— Les Parisiens paraissent dans leur ensemble souhaiter une réorientation radicale de l'urbanisme dans la capitale. Vous avez paru, au cours de votre campagne, leur donner raison. Concrètement et par exemple, allez-vous organiser une révision du plan d'occupation des sols ; interrompre ou modifier profondément certaines opérations de rénovation (radiale Vercingétorix, ZAC Guilleminot, terrains Citroën, aménagement des Halles) ; quadrupler comme vous l'avez indiqué les crédits affectés à l'Office d'H.L.M. ?

— Je tiens d'abord à vous rappeler que le plan d'occupation des sols de Paris a été adopté tout récemment, en décembre dernier, par la précédente assemblée municipale, après des mois de travaux et de consultations. Il tient donc tout à fait compte des aspirations nouvelles en matière d'urbanisme. D'ailleurs, comme vous le savez, un certain nombre d'opérations d'urbanisme ont été révisées en 1975, après examen par des commissions mixtes réunissant les représentants de l'Etat et ceux de la Ville de Paris.

» Ces révisions se sont faites dans le sens d'un abaissement des hauteurs et d'une meilleure intégration au paysage urbain.

» Quant au plan d'occupation des sols, ses dispositions répondent pleinement aux vœux des Parisiens : stricte limitation des plafonds des hauteurs, mesures dissuasives à l'encontre des créations de bureaux et, par contre, favorables à l'habitat, aux activités diverses et à l'artisanat, création de réserves pour équipements collectifs et espaces verts, protection des sites. Bien sûr, aucune œuvre humaine n'est parfaite ni définitive. Mais actuellement il n'y a aucune raison de remettre en cause ce plan d'occupation des sols, dont tous les Parisiens ont été invités à prendre connaissance dans leurs mairies en juin 1976 et auquel ils ont apporté bon nombre de remarques dont il a été tenu compte.

» Quant aux opérations que vous citez, l'énumération en est très hétérogène. La voie Vercingétorix est décidée. Elle est d'ailleurs nécessaire, et elle sera enterrée sur la majeure partie de son itinéraire. La ZAC Guilleminot est aussi une nécessité. Vous en conviendrez si vous connaissez le quartier et ses îlots insalubres. Mais j'en reverrai les plans de façon à ce qu'elle se rapproche le plus possible du tissu urbain traditionnel. Pour les terrains Citroën, rien n'est commencé. Plusieurs projets ont été proposés par l'Atelier parisien d'urbanisme à l'ancien Conseil de Paris, qiu a choisi le plus satisfaisant pour l'esthétique. Il comprend 15 hectares d'espaces vers, doont un vaste espace vert central, largement ouvert sur les berges de la Seine.

» Là aussi, il faudra préciser certains détails, déterminer des priorités dans la réalisation. Mais, je le répète, le choix est bon, et les Parisiens pourront s'en rendre compte par eux-mêmes, car j'organiserai une exposition du projet. Quant à l'aménagement des Halles, qui est beaucoup plus avancé, il suit normalement son cours.

» Enfin, vous me posez la question de l'aide au logement social. C'est évidemment essentiel si nous voulons maintenir à Paris les jeunes et tous ceux dont les revenus ne permettent pas de faire face aux loyers trop élevés du secteur privé. J'ai promis de quadrupler les crédits consacrés au logement social, et je tiendrai cette promesse. »

Propos recueillis par JEAN PERRIN

BONNE TENUE DU FRANC

La tenue du franc sur les marchés des changes était très satisfaisante à la veille du week-end. A Paris, le cours du dollar se maintenait aux alentours de 4,9750 F. La monnaie américaine s'étant raffermie par rapport aux monnaies fortes, celles-ci ont baissé sur notre place, notamment le deutschemark, qui revient à 2,08 F contre 2,0850 F, et le franc suisse (1,95 F contre 1,9580 F).

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 25 mars 1977 a été tiré à 576 821 exemplaires.